Temps libre : Venise

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15184 – 7 F

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Mauvais coup

L'ANNULATION du mariage Volvo-Renault n'est pas une bonne nouvelle pour l'image des constructeurs français et suédois. Elle n'est pas une bonne nouvelle non plus pour les défenseurs d'une politique industrielle européenne plus ambitieuse, que celle-ci se manifeste dans les infrastructures ferroviaires à grande vitesse, l'énergie ou le secteur automobile. Pour la plupart des spécialistes, le projet de fusion était raisonnable et permettait la création d'un groupe compétitif, mais les actionnaires scandinaves en ont décidé autrement pour des raisons nationalistes frileuses. Apparemment, Volvo est intouchable.

Cette attitude est pour le moins surprenante venant de la part d'un petit pays qui se veut officiellement ouvert, libre-échangiste, attaché avec acharnement à une signature rapide du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), et dont l'économie dépend traditionnellement des exportations.

UN royaume d'environ huit millions et demi d'habitants, dont l'industrie est dominée par une poignée de grosses entreprises transnationales privées, qui n'ont jamais hésité à racheter des firmes allemandes ou françaises : Electrolux, Saab-Scania, SKF, Stora, ASEA et Volvo, bien sûr, pour n'en citer que quelques-unes ; une concentration dont le développement avait été vivement encouragé pendant plus de quatre décennies par les gouvernement sociaux-démocrates : un pays qui a posé sa candidature à l'Union européenne et qui négocie avec Bruxelles, en compagnie de la Finlande, de la Norvège et de l'Autriche, les modalités de son adhésion : cela fait mauvais effet.

Le « non » des actionnaires, qui croient, à tort ou à raison, que Volvo peut faire cavalier seul, et la « révolution de palais » qui a détrôné Pehr G. Gyllenhammar ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur le débat « européen » en Suède même.

IL porte un coup aux partisans de l'entrée dans l'Union, autrement dit tous les partis (conservateur, libéral, centriste, social-démocrate) à l'exception des Verts et des ex-communistes, dont l'audience est limitée. En même temps, il renforce le camp des adversaires de l'adhésion – majoritaires dans les sondages avec les indécis – qui continuent à penser, naïvement, que ce pays est un paradis, social et écologique, qu'il convient de protéger de toute pollution extérieure.

Or la Suède traverse la crise économique la plus grave depuis les années 30 : le déficit budgétaire est le plus élevé d'Europe, le chômage réel frappe pratiquement 15 % de la main-d'œuvre active, le produit intérieur brut (PIB) est en régression pour la troisième année consécutive. Les Suédois feraient bien aujourd'hui de réfléchir aux conséquence de l'échec de la fusion sur l'avenir européen de leur pays.

M 0147 - 1204 0 - 7,00 F



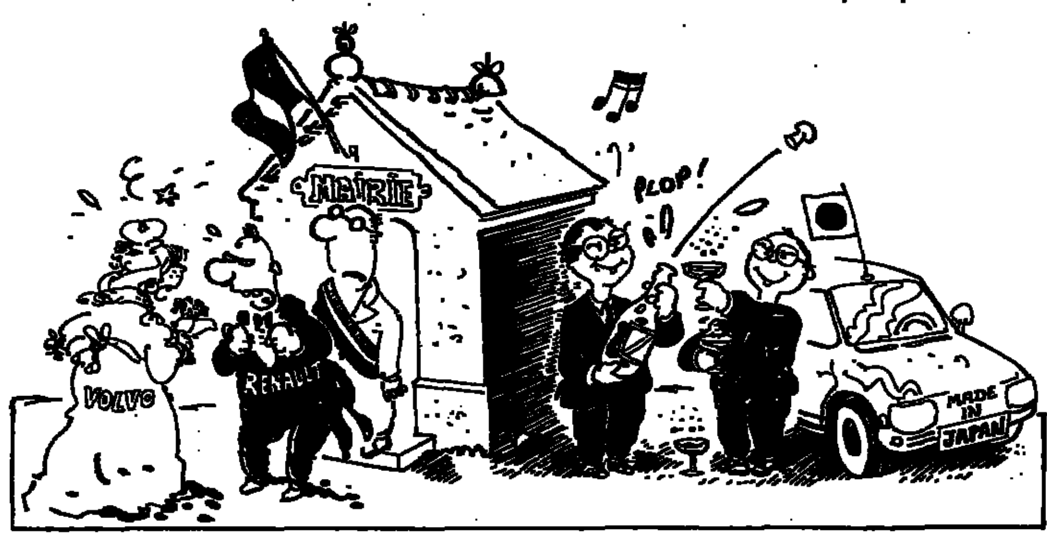
Après le rejet du projet par le groupe suédois et le départ de son président

Le gouvernement français réaffirme son soutien à une fusion entre Renault et Volvo

■ **Après le rejet par le conseil d'administration de Volvo,** *jeudi 2 décembre,* du projet de fusion entre le constructeur suédois et Renault, le gouvernement français a estimé que cette fusion *« reste une bonne solution ».* Les services du premier ministre souhaitent que les positions se clarifient au sein du groupe suédois.

■ **Face à la fronde des actionnaires suédois** et à l'opposition croissante au sein de la direction de Volvo, le conseil d'administration de la firme suédoise avait renoncé le 2 décembre à la fusion envisagée avec Renault. Le président du conseil d'administration, Pehr Gyllenhammar, a démissionné.

■ **Cet échec assombrit l'avenir de Renault** sur un marché automobile dont les immatriculations ont chuté de 11,7 % en novembre en France. Dans le passé, d'autres alliances annoncées n'ont jamais vu le jour ou se sont précocement interrompues, sans que les entreprises concernées aient été mises en péril pour autant.



Lire nos informations pages 20 à 22

Les négociations du GATT paraissent évoluer favorablement

Les deux jours de négociations, mercredi 1er et jeudi 2 décembre à Bruxelles, entre l'Union européenne et les Etats-Unis ont permis de rapprocher les points de vue sur plusieurs dossiers qui bloquent la conclusion du cycle de l'Uruguay au GATT. Les principales avancées concernent le préaccord agricole de Blair House. Mais d'autres dossiers restent à régler comme l'audiovisuel ou la mise en place d'une Organisation mondiale du commerce. Si la Maison Blanche s'est déclarée *« optimiste »* sur les chances de clôturer le cycle de l'Uruguay avant la date butoir du 15 décembre, les Européens restent prudents. Une nouvelle rencontre entre Européens et Américains est prévue lundi 6 décembre à Bruxelles.

page 23

Malgré la mort de Pablo Escobar

La Colombie doit affronter un autre cartel de la drogue

Le parrain colombien de la drogue, Pablo Escobar, a été tué jeudi 2 décembre, dans sa ville de Medellin, par un groupe spécial de l'armée. Les coups de téléphone qu'il avait passés aux médias et à sa famille mercredi auraient permis à la police de le localiser. Le président américain Bill Clinton a salué le « travail courageux et efficace » qui a permis d'abattre le baron de la drogue. La disparition de Pablo Escobar ne signifie pas, pour autant, la fin du trafic de drogue colombien. Un autre cartel, celui de Cali, plus discret et mieux introduit, a déjà pris la relève.

Narco-terroriste

Il n'était pas né à Envigado, comme on le dit souvent par erreur, mais à Rio-Negro, dans le département d'Antioquia, le 1er décembre 1949. C'est le chef-lieu d'une région de collines verdoyantes, de riches fermes d'élevage et de cottages à barrières de bois blanches. Une Normandie tropicale. Les familles aisées de Medellin y possèdent d'élégantes résidences secondaires. Mais les parents de Pablo Escobar étaient d'origine modeste et s'installèrent à Medellin en quête de travail. Comme tant d'autres migrants.

Envigado, quartier de classe moyenne, au sud de la ville, plus que de haute bourgeoisie, est d'abord le fief de prédilection de Pablo Escobar, devenu le principal dirigeant du cartel de Medellin, la redoutable organisation criminelle des années 80, comparable, par l'envergure de ses affaires illégales et les méthodes expéditives de ses hommes de main, (les *sicarios*), aux gangsters des années 30 aux Etats-Unis.

Mais la prohibition était une affaire strictement américaine alors que le trafic de drogue est un fléau planétaire. Et le cartel de Medellin occupait une place de choix, accusé d'expédier jusqu'à 80 % de la cocaïne consommée aux Etats-Unis avant qu'un cartel rival, celui de Cali, ne s'en mêle. Comparé aux innombrables crimes, aux séries de sanglants règlements de comptes perpétrés par les *sicarios* de Pablo Escobar, le massacre de la Saint-Valentin à Chicago du temps d'Al Capone est un fait divers presque anodin. A Medellin, depuis quatre ans on a recensé des dizaines d'opérations de représailles du même type entre bandes rivales en lutte pour le contrôle de la commercialisation de la cocaïne, et depuis 1991, de l'héroïne.

Avec un fantastique business planétaire de quelque 300 milliards de dollars, Pablo Escobar se considérait comme un homme d'affaires quelconque qui a réussi. Sa carte d'identité, numéro 8 345 766, établie à Envigado, en fait foi. Pablo Emilio Escobar Gaviria (le second nom est celui de sa mère, sans lien de parenté avec l'actuel président) ; taille : 1,65 m ; teint : brun ; signes particuliers : néant.

C'était un homme d'affaires arrivé et respecté.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 4

NOTRE
STYLO
À BILLE
EST
HEUREUX.

Quitte ou double pour la NASA

L'agence spatiale américaine joue sa réputation sur le sauvetage spectaculaire du télescope spatial Hubble

Ce n'est peut-être pas la mission de la dernière chance, mais ça y ressemble. Confrontée à l'une des crises les plus graves de son existence, l'agence spatiale américaine, qui a connu tant de succès dans le passé, n'a plus le choix. A une époque où les politiques estiment que l'espace n'est plus la priorité, la NASA a accumulé les échecs et les erreurs à un rythme que ni la maladresse, ni la malchance n'expliquent totalement.

Durement critiquée par le Congrès, privée d'importantes ressources budgétaires par l'administration Bush, puis par le gouvernement Clinton (1), elle tente de redorer son blason en se lançant dans l'une des missions les plus complexes de son histoire : la réparation, en orbite, à environ 570 kilomètres d'altitude, du télescope spatial Hubble. Dès le printemps dernier, les spécialistes avaient qualifié cette coûteuse mission de plus de 700 millions de dollars, dont 45 millions de dollars à la charge des Européens, de *« risquée, mais faisable ».*

Voilà donc la NASA au pied du mur, prête à montrer son savoir-faire et rappeler à ceux dont la mémoire défaille ce qu'elle fut quand elle conquit la Lune et explora le système solaire. A elle désormais d'accomplir l'exploit, devant, dit-on, un demi-milliard de téléspectateurs et de sauver son image, par une pirouette de l'histoire, en réparant des erreurs qu'elle a elle-même contribué à créer. Car, et c'est un des paradoxes de cette mission, Hubble va être réparé dans l'espace, moins parce qu'il s'est usé avec le temps que parce qu'il a été mis en orbite porteur de défauts inacceptables.

L'histoire est exemplaire. Le 25 avril 1990, soit avec environ sept ans de retard sur le programme initialement prévu, les astronautes de la navette *Discovery* déployaient dans l'espace le plus grand télescope spatial jamais lancé. Doté d'un imposant miroir de 2,4 mètres de diamètre, Hubble, malgré ses 13 mètres de long, ses 4,3 mètres de large et ses 12 tonnes, se jouait alors de la pesanteur et la NASA, sur fond de campagne de presse bien orchestrée, se préparait à fêter ce que certains décrivaient alors comme *« le plus grand événement astronomique depuis Galilée ».*

De fait, Hubble devait nous ouvrir des horizons jusqu'ici interdits, traquer des objets si faiblement lumineux qu'ils étaient inaccessibles aux télescopes terrestres, détecter, aux confins de l'Univers, des galaxies qui existaient lorsque ce dernier n'avait que le dixième de son âge actuel et renvoyer aux oubliettes tout ce que la planète comptait alors de télescopes terrestres. La joie fut, hélas, de courte durée.

Moins de deux mois après le lancement, en mai 1990, les responsables de la mission durent se rendre à l'évidence et reconnaître que, non content d'être myope, Hubble tremblait comme un vieillard. Le constat fut d'autant plus amer qu'il apparut très vite qu'une partie des gyroscopes chargés de la stabilisation de l'engin donnaient des signes de fatigue et que les transmissions d'ordres connaissaient quelques difficultés. C'était beaucoup pour un instrument dont les coûts, au fil du temps, avaient grimpé de façon « astronomique » pour atteindre de 1,5 à 2 milliards de dollars !

Quelle ne fut pas la stupéfaction de la communauté scientifique de découvrir une telle myopie chez un sujet si jeune ! Enquête faite, il fallut se rendre à l'évidence. Le miroir principal du télescope n'avait pas la bonne courbure sur ses bords.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 13

(1) Les dépenses de la NASA ont été réduites en 1991 de 106 à 96 milliards de dollars sur cinq ans, puis à 71 milliards par Bill Clinton.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

FOOTBALL

Un jeu distrayant

Un footballeur, qui eut son heure de gloire, affirme dans *Le Monde* du 24 novembre, à propos de France-Bulgarie, que *« les répercussions d'un tel échec sont énormes* (...). *Même si cela peut choquer certains économistes, on juge au moins autant la France à travers son équipe de foot qu'à travers son rôle dans les négociations du GATT. »*

Diantre ! Le but bulgare de la vingt-cinquième heure menacerait-il l'équilibre de notre balance commerciale ? La maladresse du gardien gaulois mettrait-elle en péril nos agriculteurs ?

Je ne suis pas économiste, mais je doute fort que ce soit parce que « la France » avait remporté un match que la Corée a choisi le TGV ou parce que les Bleus en avaient perdu un autre que la Chine a refusé pour Shanghaï le métro tricolore. Et si la valeur économique d'un pays se mesurait au prestige de son football, il y aurait alors bien plus que 13 % d'Américains à savoir où se tiendra la prochaine coupe du monde de « soccer ».

M. Platini serait bien inspiré de ramener le football à ce qu'il est : un jeu distrayant – parfois –, une affaire d'argent – souvent –, et qui ne mérite en tout cas ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

OLIVIER SIOU
Poissy, (Yvelines)

SOLIDARITÉ

D'autres grands travaux

Faisons un rêve.

Imaginons un chef d'Etat qui aurait décidé de laisser dans l'Histoire le souvenir non seulement d'un grand bâtisseur, ami de la musique, de la peinture, de l'architecture, de la littérature, mais aussi celui d'un président soucieux de mettre au service des déshérités les ressources de l'Etat, dans les mêmes proportions.

Il aurait trouvé, sans difficulté, un autre organisateur aussi génial dans le bien que celui qu'il avait chargé de créer le beau. Cette excellence ayant reçu la même délégation du pouvoir élyséen aurait forcé les défenses du ministre des finances, trouvé les architectes, les terrains, les maîtres d'œuvre pour construire les maisons qui manquent aux sans-abri, des cellules qui ne soient pas attentatoires à la dignité des emprisonnés.

La vanité exclut-elle à ce point la pitié ?

Docteur DANIEL CHARRIER
Tours

TRANSPORTS

La route ou le rail

La construction et l'entretien des routes et des autoroutes de l'Etat représentent 60 milliards de francs par an. A noter que les particuliers supportent une part notable des frais d'entretien alors qu'ils ne sont pratiquement pas responsables de la dégradation des routes, les poids lourds représentant de loin la part la plus importante de ces dégradations.

Ensuite le coût humain, représenté par les dix mille morts annuels et les soixante-cinq mille accidentés graves, dont le coût pour la société peut être estimé à 50 milliards de francs. Peu de Français sont conscients que, dans une vie de conducteur, ils ont deux risques sur cent de mourir dans un accident d'automobile.

Le rail, lui, qui tue et handicape mille fois moins que la route, doit payer lui-même ses frais d'infrastructures, soit environ 32 milliards de francs, charges de personnel comprises, alors que la subvention de l'Etat se limite à 20 milliards par an.

D'un côté, la communauté accepte de supporter un coût de plus de 100 milliards de francs, et, de l'autre, elle s'acharne à réduire un déficit de quelques dizaines de milliards de francs. Et dans ce calcul n'entre pas le coût nerveux et psychologique de millions de déplacements journaliers répétitifs dans des encombrements ahurissants...

On me dira que la comparaison pèche par la base. Bien sûr, les services rendus par ces deux modes de transport ne sont pas comparables et les domaines géographiques diffèrent.

Cela est vrai, mais on pourrait remplacer une partie des kilomètres-passagers de la route par l'équivalent rail, notamment dans le fret, où la situation concurrentielle des transporteurs a abouti aux abus régulièrement constatés.

Et puis le train est cher, dira-t-on. Cela est également vrai, mais nos dirigeants ont vu l'intérêt de construire des liaisons autoroutières transversales, mais pas celui de construire des voies ferrées rapides équivalentes. On en arrive au paradoxe suivant : pour se rendre en train de Lyon à Bordeaux, il vaut mieux passer par Paris...

Peut-être n'est-il pas trop tard, à cette époque de sous-emploi, pour lancer une vraie politique nationale de transports en commun.

LOUIS AGHETTA
Paris

INSTITUTIONS

Quel devoir de réserve ?

Certains parlementaires se sont étonnés de ce que M. Badinter, s'affranchissant de son devoir de réserve, s'autorise à répondre aux critiques adressées par le premier ministre au Conseil constitutionnel. Pour ma part, c'est cet étonnement qui me surprend.

L'obligation de réserve des membres du Conseil constitutionnel découle de l'article 3 d'une loi organique du 7 novembre 1958. Selon cette disposition, les membres du Conseil jurent *« de garder le secret des délibérations et des votes et de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence du Conseil »*.

M. Badinter n'a en rien méconnu ces obligations en publiant son article dans *le Monde* du 23 novembre dernier intitulé : « Le pouvoir et le contre-pouvoir ».

L'obligation de réserve, bien évidemment, n'interdit pas la prise de toute position publique. Elle interdit de prendre publiquement position sur une question susceptible de relever de la compétence du Conseil. Elle ne concerne que les décisions rendues par le Conseil et non l'institution elle-même. Il serait parfaitement absurde, par exemple, de vouloir interdire à un juge constitutionnel de prononcer une conférence sur le rôle de cette juridiction dans nos institutions. Par ailleurs, personne ne s'est étonné lorsque M. Badinter a proposé, il y a quelques années, dans votre journal, d'étendre la compétence du Conseil constitutionnel aux lois en vigueur par la voie de l'exception d'inconstitutionnalité.

En revanche, on peut légitimement s'étonner des déclarations du premier ministre qui, elles, paraîtront certainement choquantes à plus d'un observateur étranger. On imagine mal, en effet, le chancelier Kohl critiquant le Tribunal constitutionnel allemand devant le Bundestag ou le président Clinton mettant en cause la Cour suprême américaine devant le Congrès.

LOÏC PHILIP
professeur à l'université d'Aix-Marseille

GRAPHOLOGIE

La fiabilité de l'expertise

Le récent défilé des experts et leurs témoignages au procès Villemin posent une fois de plus la question de la fiabilité de l'expertise en écritures.

Si l'on considère que cette discipline ne peut être assimilée à une science exacte, il est alors surprenant d'entendre des spécialistes émettre des conclusions formelles, surtout quand un document examiné est de très mauvaise qualité. En effet, l'écriture étant un geste émanant à la fois du psychisme, de l'intelligence et de la volonté d'un scripteur, on ne peut la mettre en équation et lui appliquer des normes quantitatives et mesurables : car l'être humain n'est pas un robot – il lui est d'ailleurs impossible de reproduire de manière totalement identique les mêmes formes de lettres dans un même ou dans différents documents.

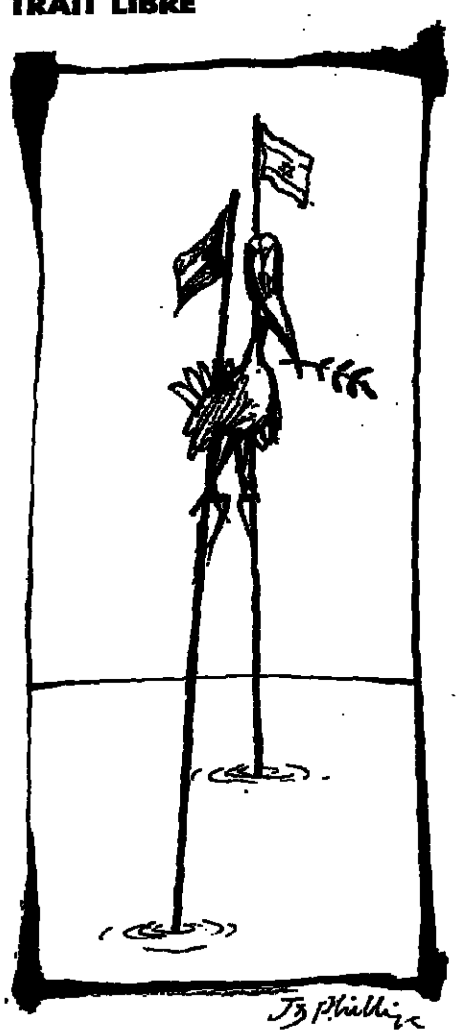
Dans le cas de lettres anonymes, l'auteur s'efforce le plus souvent de camoufler son écriture en adoptant un tracé conventionnel en cursive ou en script. Lorsque l'expert a à comparer des écrits de suspects, il ne se contente pas d'observer la dimension ou la forme des lettres, mais il examine aussi attentivement l'ordonnance, les intervalles, la ponctuation, la pression, les traits libres comme les initiales et les finales. Dans son travail de comparaison, il doit pouvoir observer plusieurs documents spontanés émanant d'une même personne, car la « dictée de mots », effectuée trop souvent par des non spécialistes dans de mauvaises conditions et dans un contexte émotionnel « stressant », ne peut constituer à elle seule un document de comparaison suffisant.

En outre, l'expert doit pouvoir consulter des documents de bonne qualité pour pouvoir accomplir sa mission. Si un document est altéré ou détérioré, l'expert doit émettre des réserves dans sa conclusion, car – et c'est un des principes de l'expertise – *« l'expert n'a pas une obligation de résultats, mais une obligation de moyens ; et, s'il ne dispose pas de moyens appropriés, il peut se récuser, soit partiellement, soit totalement »*.

Ainsi donc, l'expert en écritures doit savoir « résister » à la fois aux pressions extérieures, bien entendu, mais aussi à sa propre certitude qui, parfois, peut être confortée par sa longue expérience...

JEAN-PAUL GAUTHIER
expert judiciaire en écritures près la cour d'appel de Lyon, président de la Fédération nationale des graphologues professionnels.

TRAIT LIBRE



ÉPARGNE

Ne touchons pas au livret A

L'Association française des banques a récemment demandé au ministère de l'économie que le taux d'intérêt du livret A des caisses d'épargne soit diminué. Les banques estiment en effet que la rémunération versée à ce type de placement est devenue excessive en raison de la baisse générale du loyer de l'argent. Il conviendrait d'harmoniser les rendements proposés aux épargnants, en tenant compte à la fois de la liquidité du placement et des risques encourus.

Un tel souci paraît, à première vue, marqué au coin du bon sens. Quoi de plus normal que *les banques se préoccupent* des conditions de la collecte de l'épargne. D'ailleurs, ne font-elles pas ainsi preuve de constance pour avoir toujours dénoncé l'existence du livret A, peut-être par dépit de n'avoir pu en obtenir l'ouverture à leurs guichets ?

Leur démarche serait cependant plus convaincante si, il y a peu encore, elles s'étaient inquiétées du sort réservé aux titulaires de livrets, qui ne percevaient qu'un intérêt de 4,5 % alors que des placements non moins liquides, mais cette fois-ci souscrits sous leurs auspices, offraient un rendement de plus de 10 %.

Au-delà des considérations purement professionnelles des banques, il en est une, celle-là simplement morale, qu'il faudrait cependant garder à l'esprit : le livret de caisse d'épargne constitue l'exemple même de l'épargne populaire. Il s'adresse essentiellement à des personnes qui, pour diverses raisons, n'ont pas le loisir de chosir d'autres modes de placement pour leurs modestes économies. Quoi que l'on fasse, on n'amènera pas ces gens à diriger leur épargne vers les produits que proposent les banques, fussent-ils mieux rémunérés. Alors à quoi bon vouloir diminuer le taux d'intérêt des livrets des caisses d'épargne, qui, cette année, ne se traduira que par un rendement net hors inflation de 2 % ? Est-ce si exagéré quand, dans le même temps, on se félicite de la bonne tenue de la Bourse et des profits confortables que celle-ci procure à des publics plus avertis ?

JEAN PÉTROPOULOS
Directeur honoraire de la Banque de France

DROIT PUBLIC

Les recalés de l'ENA

Le Monde a publié, dans son numéro du 3 novembre, un article de M. Odon Vallet intitulé « Ces juges qui nous gouvernent ».

Sans prendre parti sur le fond de la démonstration, on ne peut laisser accréditer l'idée *« qu'en France près de la moitié des professeurs de droit public se sont présentés sans succès au moins une fois au concours de l'ENA »* et que le concours d'agrégation serait ainsi en quelque sorte une possibilité de repêchage offerte aux recalés de l'ENA. Si l'on peut trouver quelques professeurs de droit public qui, dans un premier temps, après une licence ou un diplôme d'IEP obtenus en trois ans, se soient présentés et aient échoué à l'ENA, leur nombre est sans commune mesure avec celui avancé par M. Vallet. Après cet échec, ils se sont réorientés, ils ont entrepris de longues études couronnées par une thèse, ils ont mûri et se sont adaptés à la conception et aux règles du concours d'agrégation, très différentes de celles de l'ENA ; ils ont été institués agrégés en moyenne une dizaine d'années plus tard. C'est pourquoi il est tout à fait vain de tenter d'établir un parallèle entre les deux concours : tous deux ont leur spécificité, leurs vertus et, bien sûr, aussi leurs faiblesses.

PHILIPPE ARDANT
président de l'université Panthéon-Assas, Paris-II

AGRICULTURE

En monnaie sonnante et trébuchante

J'ai lu avec intérêt votre article intitulé « Le silence des agriculteurs » paru dans *le Monde* du 16 novembre. Il me semble que, parmi les causes possibles que vous recherchez de ce « silence », vous en omettez une qui pourrait être essentielle. En effet, depuis la fin octobre, les agriculteurs ont tous reçu les aides directes liées au gel de leurs terres. Les montants ainsi versés dans chaque département se chiffrent en centaines de millions de francs.

C'est la première fois que des agriculteurs touchent directement de tels volumes de subventions. Pendant des dizaines d'années, ils ne les recevaient que de manière « invisible » à travers les prix de vente de leurs produits. Il ne faut pas sous-estimer le choc psychologique de ces versements. Les agriculteurs sont fondamentalement des hommes du concret. Ils s'opposaient à une réforme qui mettait en cause la fonction sociale exclusivement nourricière de l'agriculture, et qui leur apparaissait, dans une certaine mesure, trop théorique : on voit ce qu'on perd, mais pas ce qu'on gagne... ni comment. Aujourd'hui, ils sont amenés à réfléchir, à l'échelle de leur propre personne, sur le pourquoi des subventions qu'ils reçoivent. S'ils peuvent éventuellement bénéficier de ces aides, pendant un an ou deux, à titre de « réparations de dommages matériels et moraux » (ceux créés par une réforme que la puissance publique n'a pas su mener en temps et en heure), dans la durée, ils devront bien lui donner un contenu positif. S'ils ne le faisaient pas, nombre de citoyens, urbains notamment, seraient en droit de leur demander des comptes.

MICHEL FORESTIER
Paris

HAÏTI

Soixante-quatre couleurs de peau

Dans la situation actuelle d'Haïti, le plus dangereux pour l'avenir serait, dans une vision manichéenne, l'aggravation de l'affrontement de classes et de races, qui a fait déjà, dans un passé ancien ou récent, de très graves dégâts. C'est le président Soulouque (Faustin 1er !) qui, au milieu du dix-neuvième siècle, voulant massacrer les mulâtres, a abouti à la séparation de la partie orientale de l'île, devenue la République Dominicaine, beaucoup plus fertile que la partie occidentale, avec une population deux fois moins nombreuse.

Depuis 1945, tous les présidents de la République (Estimé, Magloire, Duvalier père et fils) n'étaient pas des mulâtres. Le duvaliérisme, en créant le macoutisme et en écartant l'armée et la police, en massacrant ou en poussant à l'exil une grande partie des forces vives de ce pays, en a détruit la structure sociale qui, même si elle était loin d'être parfaite, avait permis la succession, pratiquement sans effusion de sang, des présidents de la République depuis la fin de l'occupation américaine en 1935.

Pour améliorer durablement sa situation, Haïti a besoin de la coopération de toutes les communautés qui y vivent, quelles que soient leur classe ou leur race (Moreau de Saint-Méry y avait distingué soixante-quatre couleurs de peau, ce qui relativise les termes de Noir et de mulâtre). Il appartient aux membres les plus modérés de ces communautés d'y parvenir, avec l'appui des instances internationales qui joueraient, dans ces conditions, un rôle plus utile que par un blocus naval, dont souffre toute la population, et au premier chef les plus démunis.

JACQUES BUTTERLIN
Professeur émérite à l'Institut de physique du globe de Paris.

UN LIVRE

Nés trop tard...

GÉNÉRATION GALÈRE
de Gérard Bardy
Albin Michel, 331 p., 98 F.

« JE *ne laisserai dire à personne que vingt ans est le plus bel âge de la vie »*, écrivait Paul Nizan. Un demi-siècle *après sa mort, cette phrase*, un peu détournée de son sens, peut paraître singulièrement d'actualité. On ose à peine souligner, tant le constat est banal, que l'entrée dans la vie adulte se fait *aujourd'hui* sous le double signe du chômage et du sida.

Gérard Bardy élargit la perspective. Si les dix-huit - vingt-cinq ans sont une génération sinistrée, affirme-t-il, ce n'est pas seulement parce que l'emploi se fait rare et l'amour dangereux. Ils subissent en réalité les effets d'une crise multiforme, à la fois économique, morale et politique, dans laquelle celle de la famille est la plus grave et la plus durable. Quand un mariage sur trois aboutit à un divorce – sans compter les séparations –, cela a forcément des effets négatifs sur une partie des enfants.

Malheureux, les dix-huit - vingt-cinq ans ? Pas vraiment. Mais pas vraiment heureux non plus. Ils sont surtout désenchantés, remarque le directeur de la rédaction du *Pèlerin*, qui a écrit un livre vif et très documenté, à mi-chemin de l'étude exhaustive et du pamphlet. Ces jeunes, élevés par des parents-copains qui avaient eux-mêmes vingt ans en mai 68, ont le sentiment d'être nés trop tard : trop tard pour profiter de l'abondance des « trente glorieuses », trop tard pour trouver un emploi, trop tard pour participer à la libération sexuelle...

Bien sûr, il faut tenir compte des différences de milieux sociaux. *Mais certains traits* sont communs à toute cette *« génération latex »*, nourrie de musique, éduquée par la télé et malade de zapping. Une génération entrée très tôt dans l'adolescence *mais* contrainte de retarder son entrée dans la vie adulte. Une génération qui ne connaît pas la morale mais en éprouve l'impérieux besoin.

Gérard Bardy souligne les nombreuses contradictions de ces *« huit millions de jeunes dans la tourmente »*. Par exemple, la peur de s'engager en amour n'empêche nullement chez eux une permanence, et même un regain, des sentiments de tendresse et de fidélité. De même, cette génération qui ne sait pas dire bonjour en entrant chez le boulanger, classe la politesse parmi les valeurs auxquelles elle est le plus attachée...

L'auteur ne porte pas les socialistes dans son cœur, notamment le plus haut placé d'entre eux, accusé de flatter la jeunesse et de lui mentir depuis plus de douze ans. La « génération Mitterrand » serait avant tout une génération flouée... Mais Gérard Bardy est forcé de constater que le camp d'en face ne répond pas davantage aux aspirations d'une jeunesse sans espérance, obligée de chercher ses *modèles* chez des « ancêtres » comme l'abbé Pierre ou le commandant Cousteau.

Les jeunes eux-mêmes ne *semblent* pas attendre grand-chose des « Guignols » et des héros du « Bébête show ». Se sentant hors-jeu socialement, ils ont tendance à se mettre hors-jeu en politique. Comment les sécuriser et les réconforter ? *Comment les mobiliser ?* Par un *« plan Marshall pour l'emploi »*, affirme Gérard Bardy. Mais aussi en apprenant aux jeunes à redécouvrir la France qui, si elle n'est plus une grande puissance, reste une grande nation, avec d'énormes atouts économiques, sociaux et culturels, une démocratie plus solide que beaucoup d'autres... Les dix-huit - vingt-cinq ans sont eux-mêmes plein de ressources, car s'ils craignent à juste titre le chômage et le sida, ils n'ont peur ni de la mobilité, ni de l'Europe, ni du monde extérieur.

Faut-il exclure une révolte de la « génération galère » ? Ce serait beaucoup plus grave que mai 68, souligne Gérard Bardy. mai 68 avait échoué parce que ceux qui la faisaient avaient eu une enfance heureuse...

ROBERT SOLÉ

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

HAÏTI

Soixante-quatre couleurs de peau

La mort du chef du cartel de Medellin

■ **LA MORT DE PABLO ESCOBAR.** Le roi de la cocaïne, Pablo Escobar, a été tué jeudi 2 décembre, dans sa ville de Medellin, par un groupe spécial de l'armée. Il a été abattu alors qu'il tentait de fuir par les toits d'une résidence située dans l'ouest de la ville. Il semble qu'il ait été localisé après avoir passé des coups de téléphone à des médias et à sa famille.

■ **UN PETIT TUEUR DEVENU PARRAIN.** Les forces colombiennes ont mis un terme à l'aventure criminelle de cet homme de quarante-quatre ans, ancien tueur à gages devenu parrain. Depuis son évasion rocambolesque en 1992 d'une prison dorée, il était toujours parvenu à échapper, non seulement à la police, mais également aux chasseurs de primes et aux tueurs à gages lancés à ses trousses. La disparition d'Escobar ne signifie pas, pour autant, la fin des narcotrafiquants : la relève est assurée par un cartel plus discret, celui de Cali.

■ **LES RÉACTIONS.** Le président colombien Gaviria a estimé que la mort de Pablo Escobar constituait « un pas vers la fin du trafic de drogue » et montrait qu'il « est possible de vaincre le mal ». Le président Clinton a, quant à lui, félicité son homologue colombien et les forces de sécurité colombiennes pour « le travail courageux et efficace » réalisé *(lire page 4)*.

Le sens de la famille a perdu Pablo Escobar

BOGOTA

correspondance

Le roi de la cocaïne a été tué, jeudi 2 décembre, vers 15 heures (heure locale), dans sa ville de Medellin, par un groupe spécial de l'armée. La mort du chef du cartel de Medellin a aussitôt été confirmée par les autorités. Pablo Escobar a été abattu alors qu'il tentait de fuir d'une résidence située près d'un centre commercial dans l'ouest de la ville. Une brigade du groupe de recherche *(Bloque de busqueda)*, le groupe spécial de l'armée qui le traque depuis quatorze mois, a fait irruption dans la maison où il se cachait. Le narcotrafiquant s'est enfui par le toit. Un échange de tirs a eu lieu. Pablo Escobar a été abattu en même temps que deux de ses lieutenants, dont son beau-frère Carlos-Mario Henao.

La nouvelle a aussitôt fait le tour du pays. Dès 19 heures, la télévision colombienne diffusait des images de la dépouille mortelle du *capo*. Les deux plus grands quotidiens nationaux, *El Tiempo* et *El Expectador*, ont publié dans la soirée une édition spéciale. « Enfin il est tué », titrait *El Tiempo*. Depuis le 22 juillet 1992, date de son évasion, Pablo Escobar était recherché et traqué par quelque deux mille policiers.

Jusque là, le groupe de recherche avait mené des centaines d'opérations sans succès contre l'ennemi public numéro un. Sa tête était mise à prix 7 millions de dollars et le gouvernement avait lancé des appels à la délation. Il y a à peine trois semaines, le pays avait été tenu en haleine pendant trois jours et trois nuits à l'annonce de l'arrestation imminente de Pablo Escobar. La ville de Medellin avait alors été bouclée par l'armée, sillonnée par des chars et survolée sans interruption par des hélicoptères. Mais le narcotrafiquant était parvenu à s'échapper. Cette fois, le dispositif de l'armée a été beaucoup plus discret. *« Une opération éclair »*, a confirmé le ministère de la défense.

Des coups de fil fatals

Il semblerait que ce soit son sens de la famille qui ait perdu Pablo Escobar. Sa famille, sa femme, son fils de dix-sept ans et la fiancée de celui-ci avaient tenté de quitter la Colombie le week-end dernier. Sans succès. Refoulée par les autorités allemandes, la famille avait dû rentrer de force en Colombie et habitait depuis dans un hôtel luxueux de la capitale. Le rapatriement forcé de sa famille a fait sortir Escobar de sa réserve.

Selon le ministère de la défense, plusieurs coups de téléphone du narcotrafiquant, notamment à des médias colombiens, pour dénoncer l'attitude du gouvernement allemand, ont permis de le localiser. Mercredi matin, Pablo Escobar aurait même téléphoné à son fils à Bogota, signant ainsi son arrêt de mort. L'armée a aussitôt lancé son plan d'alerte qui s'est terminé par l'assaut et la mort d'Escobar.

Cette disparition, annoncée depuis plusieurs semaines par certains membres haut placés du gouvernement qui déclaraient qu'il n'était plus question de l'arrêter vivant, est sans conteste une victoire pour le gouvernement Gaviria. Le président a déclaré : *« La communauté internationale ne peut plus avoir de doute sur la volonté de la Colombie dans la lutte contre les cartels. »* Il a ajouté que son gouvernement possédait à présent *« tous les éléments, tous les instruments pour démanteler les organisations criminelles en activité »* dans son pays. Une tâche qui paraît encore titanesque, compte tenu de l'importance de la corruption et du trafic de drogue dans ce pays.

A quarante-quatre ans, Escobar termine une longue carrière criminelle qui aura, entre autres, coûté la vie à quatre candidats à l'élection présidentielle, un ministre, de nombreux juges et plus de cinq cents policiers, sans compter tous les Colombiens anonymes. Sa mère, qui s'est aussitôt rendue sur les lieux, s'est écriée, en voyant le corps de son fils : *« Gracias a Dios ! »*

La fin du cartel de Medellin signifie-t-elle pour autant la fin des cartels ? Les activités du cartel de Medellin sont depuis longtemps largement dépassées par celles du cartel de Cali. En tout cas, et à l'heure du début de la campagne électorale pour l'élection présidentielle, qui aura lieu l'année prochaine, c'est une victoire pour le gouvernement colombien. Et un espoir pour que cette campagne soit plus calme qu'à son début : elle a déjà coûté la vie, le mois dernier, au vice-président du Sénat.

ANNE PROENZA

La longue traque d'un encombrant parrain

CARACAS

de notre envoyé spécial

Mort ou vif ! Tous, et ils étaient nombreux ceux qui faisaient la chasse à Escobar, le voulaient mort ou vif. D'abord les policiers et les soldats d'élite du groupe spécial de recherche, à pied d'œuvre à Medellin depuis le 22 juillet 1992, date de « l'évasion » spectaculaire et rocambolesque de Pablo Escobar de sa fausse prison d'Envigado, une résidence luxueuse sans vraies portes, organisée et arrangée, on le sait aujourd'hui, avec le gouvernement de Gaviria lui-même.

Des hommes d'élite, surentraînés, qui avaient en seize mois réalisé quelque vingt mille perquisitions à Medellin même et dans toute la région, très boisée et accidentée, où le parrain possédait de très nombreuses propriétés, et donc des caches possibles. *« Plutôt mort que vivant »*, disaient les chefs de ce groupe spécial, exaspérés par les nombreuses occasions perdues de capture. A chaque fois, bien renseigné par ses informateurs officieux et officiels, Don Pablo s'échappait.

Des mercenaires américains, israéliens et autres, alléchés par la prime de plusieurs millions de dollars offerte par le gouvernement de Bogota et les organismes gouvernementaux anti-stup des Etats-Unis, le recherchaient également avec avidité. Ils travaillaient dans des conditions encore plus difficiles et certains avaient abandonné une traque où les dés étaient pipés puisque le parrain pouvait compter sur des complicités au plus haut niveau de l'appareil d'Etat.

Les tueurs à gage du cartel de Cali, rival de celui de Medellin, le poursuivaient également. De sanglants règlements de comptes avaient opposé les deux cartels : ils ont fait, en trois ans, des centaines de morts. A la rivalité traditionnelle de trafiquants, en conflit pour le contrôle de la commercialisation de la drogue aux Etats-Unis et en Europe, s'ajoutait la haine qui se nourrit de la trahison.

Escobar dénonçait sans cesse les liens du cartel de Cali avec certains hauts fonctionnaires et accusait même carrément le gouvernement de Bogota de *« connivence »* avec des parrains, plus discrets et plus « civilisés », qui ont su, bien mieux que lui, se gagner la vraie complicité chaleureuse de certains secteurs de la société de la troisième ville du pays.

Les exécutions d'Envigado

Le voulaient et le traquaient aussi, et avec une hargne particulière, les familles et les proches de certains de ses anciens associés dans le cartel de Medellin, qu'il avait convoqués dans sa prison d'Envigado *« pour rendre des comptes »* et qu'il avait fait exécuter sur place par ses lieutenants « incarcérés » avec lui. Ces associés avaient conservé pour eux quelques millions de dollars prélevés sur les recettes d'un trafic qu'Escobar continuait de diriger derrière ses fausses grilles dorées et électrifiées.

« Il s'agissait de sommes réellement très importantes, plusieurs dizaines de millions de dollars » confiait récemment le procureur général de Greif, chargé de l'instruction des crimes du parrain. Les PEPES (le sigle espagnol pour : personnalités poursuivies par Escobar) est la plus connue de ces bandes armées constituées pour frapper le chef du cartel, ses amis et aussi sa famille. C'est parce que la pression des PEPES contre la femme et les enfants d'Escobar – bénéficiant pourtant d'une forte protection policière dans et autour de leur résidence du quartier du « poblado de Medellin » – était devenue trop forte ces derniers jours qu'ils avaient fait un voyage aller-retour sans grand espoir en Allemagne.

Refoulés, ils ont demandé mercredi la protection des Nations unies et une intervention, refusée, de la Guatemaltèque Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix. Le cercle se resserrait, la femme et les enfants d'Escobar étaient parqués dans un grand hôtel de la capitale avec une impressionnante escorte policière.

Escobar avait accumulé trop de charges criminelles contre lui, patiemment rassemblées par M. de Greif, pour espérer éventuellement des peines de prison réduites malgré les dernières modifications envisagées du code de procédure pénale qui incitent encore plus les trafiquants de drogue colombiens à négocier avec la justice, à avouer des délits mineurs et à accepter une collaboration avec les autorités en échange de très importants avantages.

Les cadavres ne parlent pas

Ce nouveau système pourrait permettre aux principaux dirigeants du cartel de Cali de s'en tirer à très bon compte et de jouir tranquillement de leur fortune. Ce que ne pouvait plus espérer Pablo Escobar, gangster en cavale, devenu pour tous de plus en plus gênant, surtout après les dernières révélations de Mauricio Vargas, ancien ministre de l'information jusqu'en mai 1992 du président Gaviria, mettant carrément en cause le chef de l'Etat dans le scandale suscité par sa *« reddition »* en juin 1991, puis dans sa fausse évasion en juillet 1992.

Tout un contexte juridico-politique qui explique, s'il ne le justifie, le scepticisme avec lequel la version officielle de la mort de Pablo Escobar est accueillie dans certains milieux. Seuls les cadavres ne parlent pas.

M. N.

Cali, la nouvelle organisation

Le cartel de la cocaïne de Medellin de Pablo Escobar est, selon les services anti-drogue américains et colombiens, largement dépassé par l'organisation rivale de Cali. D'après la DEA, le service antidrogue américain, le cartel de Medellin est devancé par les « narcos » de Cali qui fournissent plus de 70 % de la drogue qui arrive aux Etats-Unis ou en Europe.

Ce retournement tient essentiellement au fait que le cartel de Medellin a été la cible prioritaire des services colombiens de lutte antidrogue au cours des dernières années, tandis que l'organisation de Cali n'a été que très rarement inquiétée. A la différence du cartel de Medellin, celui de Cali, qui serait dirigé par Gilberto Rodriguez Orejuela, dit « le joueur d'échecs », son frère Miguel et José Santacruz Londono, a toujours préféré la discrétion pour mener ses affaires.

Contrairement à Escobar, les « narcos » de Cali n'ont jamais eu d'ambition politique et ont préféré avoir recours à des moyens plus discrets que le « narco-terrorisme » de Medellin pour faire pression sur les autorités. Souhaitant sortir de la clandestinité, les chefs du cartel de Cali ont même proposé au gouvernement d'arrêter le trafic de drogue à condition qu'ils ne soient pas inquiétés par la justice et que leur fortune ne soit pas saisie. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Un enjeu géopolitique

LA DROGUE, NOUVEAU DÉSORDRE MONDIAL
Observatoire géopolitique des drogues, Hachette, 320 pages, 120 F.

La fin des « blocs » et les désordres du monde font la part belle au trafic de stupéfiants. Aussi le marché de l'offre et de la demande a-t-il connu en 1992 un nouveau bond en avant, que le premier rapport de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) analyse au plus près. Sans s'embarrasser des réserves diplomatiques d'usage, cette organisation non gouvernementale privilégie une approche géopolitique qui ne cache rien de ces dossiers aux implications économiques, politiques et militaires.

Le Maroc et le haschich

Le rapport complète donc utilement les deux principaux documents publiés jusqu'alors sur la question, l'un par le département d'Etat américain (DEA), l'autre par l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des Nations unies. Recueillie par un réseau de chercheurs, de journalistes et d'économistes présents dans soixante pays, la somme des informations de l'OGD contredit les simplismes opposant les pays consommateurs du Nord aux producteurs du Sud sans, pour autant, hésiter à désigner les Etats entretenant des relations de duplicité ou de complicité avec les trafiquants.

Dans la géographie des zones de production et des flux de trafics, le Croissant d'or (Afghanistan, Pakistan et Iran) et le Triangle du même nom (Thaïlande, Laos, Birmanie) arrivent toujours en tête des producteurs-exportateurs d'héroïne. Même si la *« narco-dictature »* birmane a poussé ses avantages, l'Observatoire note que d'autres régions d'Asie sont entrées dans la concurrence. En Chine, la province du Yunnan semble ainsi en passe de retrouver le rôle qui était le sien avant la révolution communiste.

Dans les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, surtout, les champs de pavots à opium, ainsi que de haschich, ont fleuri. Continent par continent, le rapport mêle de la sorte les faits et les analyses. Il est notamment rappelé que le Maroc reste le quatrième exportateur mondial de haschich (et le premier fournisseur de la France), tandis que les Etats-Unis disputent au Mexique la place de premier producteur mondial de marijuana.

Le chapitre des conflits régionaux financés ou suscités par les super-profits du trafic est illustré par une longue liste de pays, de l'Afghanistan au Nagorny-Karabakh, du Cachemire à la Birmanie, de l'ex-Yougoslavie à la Somalie. Quel autre commerce offre des profits aussi rapides et considérables à des régions déstabilisées par des conflits locaux ou par la crise économique ?

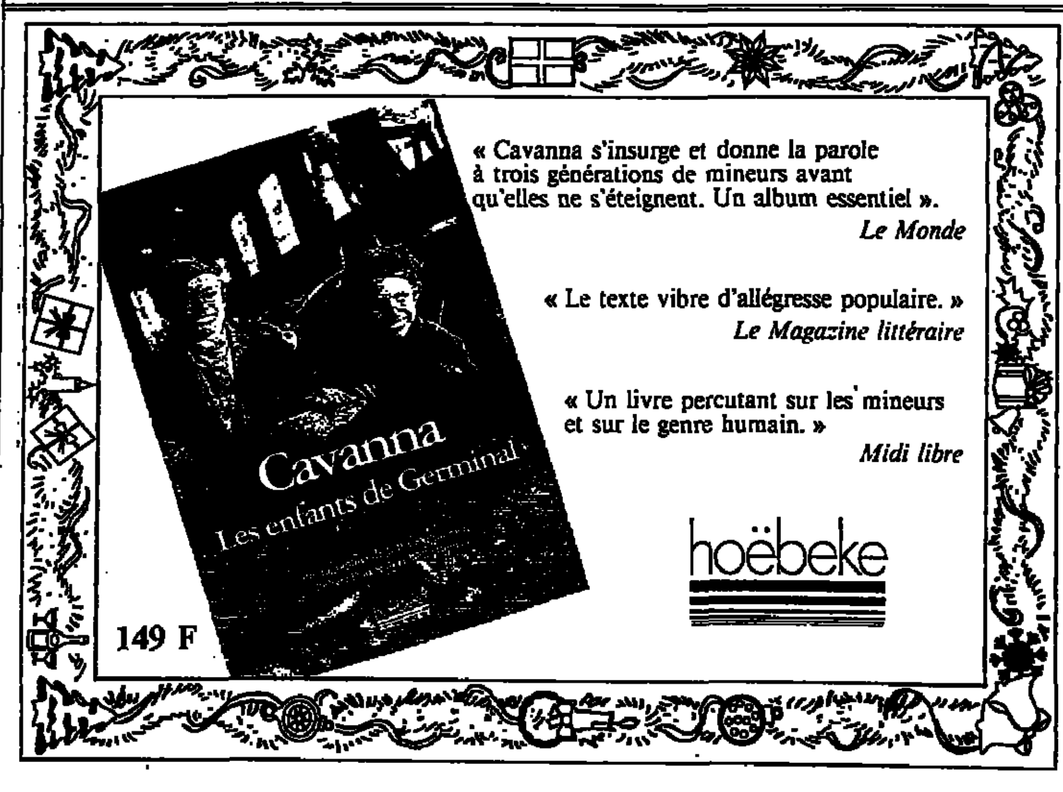
« Les difficultés économiques traversées par les pays riches dans les années 90 font que les gouvernements du tiers-monde et les nouvelles démocraties de l'Est ont pris conscience qu'ils n'avaient plus grand-chose à attendre des démocraties occidentales, conclut le rapport. *La tendance généralisée est donc de chercher à financer le retour à la démocratie, le développement économique, ou la sécurité militaire, par tous les moyens disponibles... »*

ERICH INCIYAN

La drogue dans « le Monde »

L'ÉCONOMIE MONDIALE DE LA DROGUE
de Jean-Claude Grimal, Le Monde éditions-Marabout, collection Le Monde-poche, 180 pages, 37 francs.

De la révolution industrielle à l'avènement de la drogue en tant que marchandise, des différents types de produits stupéfiants aux risques physiques et psychiques engendrés par leur consommation, des zones de production dans les pays sous-développés aux réseaux du narcotrafic mondial, des circuits du blanchiment de l'argent sale à la « guerre économique » et sociale naissante, un petit ouvrage synthétique rassemble les articles majeurs publiés dans *le Monde* et *le Monde diplomatique* sur ces questions. Tableaux et statistiques complètent la synthèse. Un document de référence.



AMÉRIQUES

La mort du chef du cartel de Medellin

Le président colombien assure qu'« il est possible de vaincre le mal »

Le président colombien Cesar Gaviria a estimé jeudi 2 décembre, que la mort de Pablo Escobar, constituait *« un pas vers la fin du trafic de drogue »* et montrait qu'il *« est possible de vaincre le mal »*. Le président Bill Clinton a, quant à lui, félicité son homologue colombien et les forces de sécurité colombiennes pour *« le travail courageux et efficace »* qui a permis d'abattre le « baron » de la drogue.

« Des centaines de Colombiens – de courageux policiers et des innocents – ont perdu la vie, victimes du terrorisme d'Escobar », déclare-t-il dans un message adressé à M. Gaviria : *« Votre travail honore la mémoire de toutes les victimes. »* La Maison Blanche a également affirmé que Washington poursuivra sa coopération avec la Colombie pour lutter contre le trafic de drogue.

D'autre part, le fils de Pablo Escobar, Juan, dix-sept ans, a, dans un premier temps, juré qu'il vengerait la mort de son père : *« Je tuerai de mes propres mains les fils de p... qui ont tué mon père »*, a-t-il lancé avec rage, lors d'une interview télévisée. Il devait, peu après, revenir sur ses déclarations en demandant aux partisans de son père de ne pas venger sa mort. Il a également lancé des appels à la paix. Si les autorités de Bogota ont salué le succès des forces spéciales engagées dans la traque de l'un des plus grands trafiquants de drogue, les Colombiens qui bénéficiaient des largesses du chef du Cartel de Medellin n'ont pas exprimé une semblable satisfaction : un millier de personnes se sont rassemblées sur les lieux où avait éclaté la fusillade et certaines ont hué les forces de l'ordre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Narco-terroriste

Suite de la première page

Il possédait au Poblado, le Neuilly de Medellin, un immeuble, le Monaco, détruit par un attentat du cartel de Cali, où il recevait dans un bureau doté d'un système sophistiqué de protection électronique. Sur l'un des murs, son portrait géant à côté du drapeau national colombien.

Car Pablo se proclame aussi fervent patriote, aimant son pays, ses compatriotes et *« respectueux »* du gouvernement. C'est pour, disait-il en juin 1991, *« participer au processus de paix engagé par le gouvernement Gaviria »* qu'il avait consenti à se rendre, à ses conditions il est vrai, à la justice colombienne, afin d'être assuré de n'être jamais extradé aux Etats-Unis (où la justice américaine le réclame pour divers crimes et délits) et de bénéficier d'importantes réductions de peine.

S'il avait, en 1989, déclaré la guerre à l'État, déclenchant une effrayante vague de narco-terrorisme (assassinats de personnalités et de dirigeants politiques, destruction de bâtiments publics et dynamitage du siège de la police politique, sabotage d'avions en vol, massacres systématique de policiers, de juges, de journalistes, enlèvement de notables) c'était, répétaient les communiqués du groupe des *extradables*, bras armé du cartel, pour empêcher l'extradition aux Etats-Unis des trafiquants de drogue détenus. Le seul vrai cauchemar de Pablo, c'était d'être traîné devant un tribunal américain. Comme Noriega.

L'hypothèse d'un enlèvement organisé par des agents de la DEA (administration américaine de lutte contre la drogue), éventualité envisagée et admise aussi par le gouvernement, l'obsédait dans sa prison de « haute sécurité ». Et c'est d'abord pour échapper à ce péril qu'il avait pris le large, le 22 juillet 1992, acceptant en principe de se rendre – une nouvelle fois –, à condition que toutes les garanties lui soient de nouveau reconnues par un gouvernement qui le traitait depuis juin 1991 comme un VIP, une personnalité vraiment importante à qui l'on doit tous les égards.

Bonnes œuvres

Quelle revanche pour le petit malandrin plutôt malingre qui avait commencé dans la délinquance dans les années 60 en volant des voitures ! Il était devenu surtout très vite *pistolero*, tueur à gages, tout en travaillant, pour la façade, comme chauffeur chez Carlos Julios Echeverria, un industriel cossu et important dans le textile à Medellin. Pendant plusieurs années, il ne fut réellement qu'un truand quelconque avec de bonnes manières pourtant, tireur d'élite à l'occasion, aimant passionnément le football, et les chevaux pour le standing et l'élégance. Des années noires, en somme, alors qu'il répétait à sa mère, dona Hermilda : *« Ne te fais pas de soucis, maman, un jour, moi aussi, je serai aussi riche que mon patron don Carlos »*.

Comme tous les *sicarios* de Medellin qui sèment la mort dans les quartiers populaires du Nordeste (misérable pépinière d'hommes de basse besognes). Escobar avait, et a toujours, le culte de la *mama*, de la mère, et de la Vierge Marie. Une croix en or sur le torse et un revolver à la ceinture. Bon mari, bon père de famille, Pablo Escobar n'est que le produit caricatural et monstrueux d'une culture de mort et de la violence poussée à ses extrêmes. Celle où toute conscience du mal semble abolie.

Premier accroc en 1974 : on le dénonce pour vol d'automobile. Il s'en tire. Déjà à l'époque les juges savaient être compréhensifs. En 1976, le journal de Bogota, *El Espectador*, de la famille Cano, publie sa photo alors qu'on vient de l'arrêter avec un chargement important de cocaïne. Affaire sans suite, elle aussi. Un incendie détruit providentiellement son dossier au tribunal. On le voit beaucoup sur les stades, entouré de jeunes footballeurs reconnaissants pour ses largesses (il achète des terrains vagues à Envigado et dans certains quartiers pauvres pour construire des stades de football rustiques). Il distribue aussi, à l'occasion, des billets de banque à ses admirateurs. Il fonde même une œuvre, Medellin sans taudis. Mais il semble que la légende lui accorde plus de réalisations qu'il n'en a patronné effectivement.

Armée privée

Il aimait pourtant déjà qu'on le compare à Robin des Bois et il songeait sérieusement à la politique. Un vœu rapidement exaucé grâce aux innombrables amitiés et contacts que lui ont valus ses bonnes œuvres. Il ne sera cependant pas admis au Club Campestre, l'un des plus chic de la bourgeoisie de Medellin. Un affront qu'il n'oubliera jamais. Mais en 1982 il entrait enfin au Congrès de Bogota, comme simple suppléant sans doute d'un député du groupe dit de l'Alternative libérale de Santofimio, une dissidence modérée du parti au pouvoir. Il apparaît alors en public entouré d'une escorte spectaculaire de *pistoleros*.

Sa « Roche tarpéienne » l'attend en 1983 quand des hommes politiques courageux, comme le libéral Carlos Lemos et le ministre de la justice du gouvernement Betancur, Rodriguo Lara Bonilla, dénoncent ses activités de trafiquant. Lara Bonilla est assassiné à Bogota en avril 1984. Coup de tonnerre dans la capitale. Le rouge est mis. Escobar se croit déjà assez puissant pour défier l'Etat. Mais la réaction des autorités le contraint à une clandestinité relative.

Il se réfugie près de Medellin dans son hacienda Napoles, où il a installé un zoo. Il est alors gardé par une véritable armée privée. *El Espectador* mène campagne vigoureusement contre lui. En décembre 1986, le directeur et propriétaire du journal, Guillermo Cano, est assassiné à la sortie de son bureau. Escobar échappe encore à cinq reprises à une capture. Policiers et militaires lancés à sa recherche échouent car le parrain est parfaitement informé de leurs déplacements.

L'assassinat en 1989 de Luis Carlos Galan, candidat libéral à la présidence et adversaire proclamé des trafiquants de drogue, déclenche la « guerre à mort » avec le gouvernement. La suite est connue : des centaines de morts, une société pétrifiée, un gouvernement terrorisé et disposé à tout lâcher pour mettre fin au narco-terrorisme. La fin de son histoire a été écrite jeudi 2 décembre par les hommes du *bloque de busqueda* (bloc de recherche), une groupe de soldats et de policiers spécialement créé et entraîné pour la capture de ce parrain colombien.

MARCEL NIEDERGANG

Scrutins sous haute surveillance militaire au Venezuela

Les élections présidentielle et législatives du 5 décembre se dérouleront dans un pays hanté par le spectre du coup d'Etat

CARACAS

de notre envoyé spécial

Les élections générales au Venezuela, qui auront lieu dimanche 5 décembre, sont placées sous très haute surveillance militaire. Le plan, annoncé par l'amiral Radames Munoz, ministre de la défense et homme à poigne, prévoit l'intervention immédiate des troupes en cas de troubles à Caracas ou en province ainsi que le contrôle rigoureux des résultats en liaison étroite avec le conseil électoral. Une mesure qui a surpris et intrigué.

Les militaires ne votent pas mais ils gardent les bureaux de vote et transportent les urnes. Exceptionnellement, des détachements militaires doivent, cette fois, protéger toutes les installations de radio et de télévision. *« Pour éviter*, dit le ministre, sans sourire, *que quelqu'un soit tenté de s'en emparer. Comme ce fut le cas lors du second putsch militaire, le 27 novembre 1992... »*

Le spectre du coup d'Etat hante, décidément, tous les esprits à Caracas alors que dix millions d'électeurs doivent désigner un président et renouveler le Parlement. Malaise généralisé, incertitudes, crise économique, sociale et morale, hausse spectaculaire de la délinquance et offensive des trafiquants : les enjeux du 5 décembre dépassent un simple transfert de pouvoir politique.

Exercice d'exorcisme

Le Venezuela repart aujourd'hui de zéro. Tout est possible : une consolidation du système démocratique, avec des aménagements politiques et économiques, ou l'aventure... Les mises en garde incessantes des dirigeants et des notables illustrent une inquiétude latente face à des lendemains incertains. Rumeurs et polémiques alimentent les tensions : des militaires impliqués dans les soulèvements de 1992 et incarcérés rédigent des communiqués, donnent des interviews, affirment que des armes ont été distribuées à un mouvement politique, la Causa R (populiste et syndicaliste), lancent des consignes de vote ou d'abstention.

« Non, je ne regrette rien... », affirme le colonel aviateur Jorge Garrido, en prison depuis la rébellion avortée de novembre 1992 : *« Nous avons donné le signal de départ d'un nouveau Venezuela. »* L'armée, reflet d'une société perturbée, apparaît clairement divisée et très politisée. *« C'est vrai*, admet le général Occhoa Antich, ex-ministre de la défense et actuel ministre des affaires étrangères, *mais les forces armées n'ont pas le droit de se tromper. Si elles ne respectent pas le résultat des élections, elles conduiront le pays à la guerre civile. »*

A une semaine du scrutin, le président par intérim, R. J. Velasquez, – élu en mai dernier après la suspension de M. Perez –, a réuni au palais de Miraflores les dirigeants politiques, de l'armée, de l'Eglise et du secteur privé pour un rejet solennel de toute solution de force. La cérémonie, morose et formelle, n'a guère convaincu. Les principaux candidats à la présidence n'ont pas accepté de signer une déclaration les engageant à accepter sans rechigner le verdict des urnes. Chacun semble tellement persuadé de l'emporter ! *« Des journées très dures nous attendent »*, avoue l'amiral Radames Munoz.

« Il y a un vide évident du pouvoir », affirme M. Perez qui dénonce les *« graves irrégularités »* commises, selon lui, dans l'interminable instruction du procès qui lui est intenté pour malversation de fonds publics. *« Le gouvernement Velasquez est faible et irrésolu »*, ajoute-t-il, retranché dans ses bureaux particuliers d'une tour résidentielle, (*« La caverne d'Ali-Baba »*, ricanent les chauffeurs de taxi), perquisitionnés à deux reprises par la justice. Optimiste impénitent, il veut croire malgré tout à la victoire improbable de son parti le 5 décembre. Il dénonce *« l'infiltration croissante des trafiquants de drogue dans la société »* et les *« manœuvres de certains hommes d'affaires qui défendent à Washington la solution militaire »*.

Professeur intègre, historien respecté, M. Velasquez, propulsé malgré lui à la présidence, n'a pas su ou pas pu imposer les mesures radicales, notamment en économie, qui s'imposaient. Son règne provisoire a été marqué par des rumeurs de complots mystérieux et de coups d'Etat, de trafics d'armes et de dénonciations répétées sur le financement de la campagne électorale par les trafiquants. La routine, en somme, depuis deux ans, mais qui a affecté cet intellectuel soucieux de gérer en douceur les affaires courantes.

Une population inquiète

« C'est à l'élu du 5 décembre qu'incombera de prendre les décisions importantes », dit-il. *« C'est déjà un miracle*, estime un diplomate, *que le gouvernement Velasquez ait pu mener le pays jusqu'aux élections »*. Amorce de récession, taux d'inflation de 45 %, déficit budgétaire important, taux d'intérêt exorbitants, plan de privatisation en panne, croissance négative à la fin 1993 : *« La situation économique est plutôt préoccupante »*, constate un professeur de l'université catholique.

Cette morosité ne contribue pas à remonter le moral d'une population inquiète, sceptique et désabusée. Les supermarchés ont été dévalisés par des ménagères qui s'attendent au pire. Les collégiens ont été prestement mis en vacances anticipées à la suite de manifestations de rue au début de la semaine.

Les démêlés de M. Pérez, la levée de l'immunité parlementaire de son prédécesseur et compagnon de parti, Jaime Lusinchi (accusé, lui aussi, de malversations des deniers publics), enfin l'amnistie du président Velasquez accordée par erreur au trafiquant de drogue Larry Tovar (il a, semble-t-il, été délibérément trompé par son entourage soudoyé par les « narcos »), ont rappelé que la corruption au plus haut niveau reste l'une des plaies les plus graves. Le rejet des partis politiques traditionnels, rendus responsables de la décadence des institutions, est tellement ancré dans la population que des surprises importantes ne sont pas exclues dimanche.

La désaffection politique qui fait craindre un fort taux d'abstention n'a pourtant pas découragé les candidats. Dix-huit pour la seule magistrature suprême. Un record. Mais quatre seulement ont une chance de l'emporter : Rafael Caldera, fondateur, en 1946, de COPEI et ancien président (1969-1974) ; Osvaldo Alvarez Paz, gouverneur de l'Etat pétrolier du Zulia (Maracaibo) ; Claudio Fermin, ancien maire de Caracas et Andres Velasquez, bouillant leader de la Causa R et gouverneur à succès de l'Etat de Bolivar, en Guyane, où est concentrée l'industrie lourde.

A soixante-dix-sept ans, Rafael Caldera tente un retour audacieux. *« J'ai l'expérience*, dit-il. *C'est ce que veulent les jeunes. »* Sa candidature, lancée par le MAS (socialiste), est soutenue par le Parti communiste (qu'il a violemment combattu dans le passé) et plusieurs petites formations de gauche et même de droite : la Convergence démocratique. Il a quitté son parti, COPEI, sans renoncer, dit-il, *« à ses options chrétiennes de toujours »* et il a reconquis une grande popularité en février 1992 en justifiant publiquement le premier putsch militaire.

Sa réputation d'honnêteté personnelle est sans faille ainsi que sa ténacité. C'est la septième fois qu'il est candidat. Il jure de combattre la corruption et de remettre en cause le plan d'austérité : c'est d'abord, bien sûr, ce que réclame la rue. Aussi Caldera reste-t-il en tête des sondages (que les experts ne jugent cependant pas très crédibles cette fois) mais il est sans doute l'homme à battre dimanche.

Osvaldo Alvarez Paz, cinquante et un ans, est le jeune loup de COPEI dont il est le candidat officiel, ce qui n'est pas forcément un atout. Il s'est lancé très vite dans la bataille et a très tôt, dit-on, épuisé tous ses arguments. La direction démocrate chrétienne a même paru prendre ses distances avec lui mais on assure qu'il a, en revanche, la préférence du haut état-major de l'armée. Il symbolise la continuité, défend, avec des bémols, le programme économique du gouvernement. Il est l'homme de l'alternance logique et rassurante : COPEI après AD. Mais la logique n'est pas vénézuelienne en 1993.

Claudio Fermin, quarante-trois ans, jovial et chaleureux ancien ministre de Caracas où il a plutôt bien réussi, est le candidat officiel démocratique, ce qui implique un net désavantage. Fermin, mulâtre athlétique, ne se bat pas vraiment contre les autres candidats mais plutôt contre l'image désastreuse de son parti. L'AD, longtemps majoritaire et toute puissante, est aujourd'hui discréditée, divisée, à bout de souffle ne sachant comment se défaire de ses deux anciens présidents cloués au pilori : Perez et Lusinchi. Fermin, lui-même, a été poursuivi pour corruption, puis libéré et amnistié. Paradoxalement, il séduit les chefs de file d'un secteur privé inquiet de la montée du populisme et du protectionnisme.

Enfin, Velasquez, quarante ans, est l'inconnue du scrutin, le trublion dépeint comme un *« ballon gonflé »* par M. Pérez ou comme le vainqueur certain dans le capitale par la *vox populi*. Avec sa faconde, ses coups de gueule, son assurance, il inquiète ou séduit. Simple ouvrier électricien, syndicaliste, qui a combattu les syndicats officiels de l'AD et de COPEI, il a été brillamment élu et réélu, avec 75 % des voix, gouverneur de l'Etat de Bolivar où flambent les hauts-fourneaux. Il s'avance en conquérant : *« Nous allons gagner par une avalanche »*, annonce-t-il, résolu *« à lancer ses milliers de partisans dans la rue si on lui vole la victoire »*. La même avalanche, disent ses partisans, qui a porté, il y a un an à la mairie de Caracas Aristobulo Isturiz, un ancien instituteur noir. Son mouvement, la Causa R (R pour radicale), est issu du Parti communiste dans les années 70 mais il s'est implanté dans tout le pays en s'appuyant sur les syndicats indépendants. Populiste, avec un brin de provocation, il brandit comme drapeau « la lutte contre la corruption ». Mais il n'est plus le seul à le faire et l'on dit que l'armée – encore elle – ne verrait pas du tout sa victoire d'un bon œil.

M. N.

PÉROU : le Sentier lumineux plonge Lima dans le noir. – Des rebelles maoïstes du Sentier lumineux sont parvenus, jeudi 2 décembre, à plonger Lima dans l'obscurité, de même que certains autres secteurs de la côte pacifique. Ils ont, par ailleurs, fait exploser une voiture piégée devant les locaux du quotidien gouvernemental *El Peruano*, faisant sept blessés. – *(Reuter, AP.)*

REPÈRES

EGYPTE

Condamnation à mort pour l'assassinat d'un écrivain anti-islamiste

La Haute Cour de sécurité de l'Etat au Caire a condamné à mort, mercredi 1er décembre, Abdel Chafi Ramadan, le principal accusé dans le procès de l'assassinat, en juin 1992, de Farag Foda, écrivain qui s'était consacré à la dénonciation de l'extrémisme musulman. La Cour a reporté au 30 décembre le verdict pour onze autres accusés dont deux sont en fuite. C'est la première fois depuis le procès des assassins du président Sadate qu'une cour civile condamne à mort un extrémiste musulman pour un meurtre politique.

Par ailleurs, un officier de la police secrète et son adjoint ont été tués par balles, jeudi 2 décembre, à Daïrout, en Haute-Egypte, par un commando soupçonné d'appartenir à un groupe islamiste. – *(Corresp.)*

GUINÉE ÉQUATORIALE

Le parti au pouvoir remporte les élections législatives

Le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), ex-parti unique toujours au pouvoir, a remporté sans surprise les premières élections législatives pluralistes du pays, après l'appel au boycottage des principaux partis d'opposition. Selon les résultats officiels du scrutin du 21 novembre, rendus publics jeudi 2 décembre à Malabo, le PDGE a obtenu soixante-huit des quatre-vingts sièges que comptera l'Assemblée nationale.

Trois des sept partis d'opposition qui ont accepté de participer à ce scrutin ont récolté douze sièges, répartis entre l'Union démocratique et sociale (UDS) – cinq sièges, – la Convergence sociale démocratique et populaire (CSDP) – six sièges – et le Parti libéral (PL) – un siège.

Aucune indication n'a été donnée sur le taux de participation, élément essentiel du scrutin après l'appel au boycottage. L'opposition compte demander au chef de l'Etat, le général Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, de nouvelles élections législatives ou la formation d'un gouvernement de *« concentration »*. – *(AFP.)*

JORDANIE

Léger remaniement ministériel après les élections législatives

Le roi Hussein de Jordanie a reconduit, mercredi 1er décembre, Abdel Salam Majali à la tête d'un nouveau gouvernement légèrement remanié. Ce remaniement, attendu, touche huit ministères, surtout techniques. Deux vice-premiers ministres ont été désignés. Il s'agit de Maan Abou Nouar, qui était ministre de l'information, et Saïd El Tall, membre du Sénat, à qui a été confié le ministère de l'enseignement supérieur.

Une femme, Rima Khalaf, fait son entrée au gouvernement, nommée ministre du commerce et de l'industrie. Les autres changements touchent les ministères de l'eau et de l'irrigation, de la culture, du transport, de la justice, des travaux publics et de l'habitat, ainsi que deux ministères d'Etat. Le gouvernement sortant de M. Majali, formé le 29 mai dernier, était transitoire et avait pour mission première l'organisation des élections législatives du 8 novembre qui ont marqué un net recul de l'opposition, notamment islamiste. – *(AFP.)*

UKRAINE

Les Occidentaux demandent à Kiev un désarmement nucléaire

L'OTAN exclura l'Ukraine des accords de coopération militaire prévus avec les anciens pays du pacte de Varsovie si Kiev ne se débarrasse pas de ses armes nucléaires stratégiques, a déclaré, jeudi 2 décembre, le ministre belge des Affaires étrangères, Willy Claes.

Il a ajouté que lui-même et ses homologues de l'OTAN étaient convenus d'accroître la pression sur l'Ukraine pour qu'elle adhère au traité de non prolifération nucléaire et se débarrasse de toutes les armes nucléaires héritées de l'URSS. La Grande-Bretagne a souligné, pour sa part, que si Kiev n'appliquait pas dans leur totalité les dispositions du traité Start-1 sur la réduction des armements nucléaires stratégiques, elle pourrait également être exclue du Conseil de coopération de l'Atlantique nord (COCONA).

Le Parlement ukrainien avait ratifié, le mois dernier, le traité Start-1 mais en assortissant son vote de conditions. Les députés ont ainsi affirmé que l'Ukraine n'était tenue à se débarrasser que de 42 % des mille six cents ogives héritées de l'URSS. A Kiev, le président Léonid Kravtchouk a réaffirmé qu'il était hostile aux conditions posées par son Parlement mais il a demandé aux Occidentaux de ne pas exercer de pressions. *« Nous ne devons pas avoir à prendre une décision à genoux »*, a-t-il dit. – *(Reuter.)*

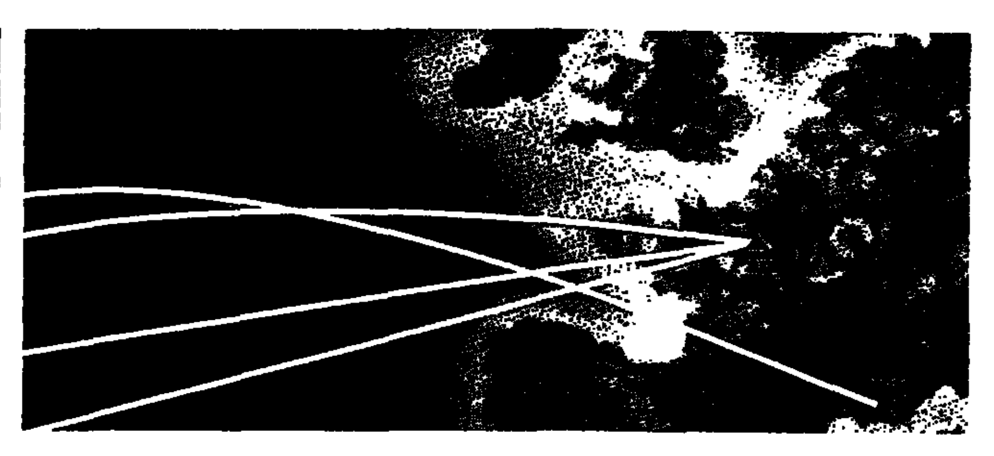


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

4 Vols Directs Par Jour*. Plus De 250 Destinations Aux USA. C'est Forcément Delta Air Lines.







Villes desservies	Jours	Départs	Arrivées
Paris (Orly) - New York (JFK)	Quotidien	12 h 20	14 h 35
Paris (Orly) - Atlanta	Quotidien	11 h 45	15 h 00
Paris (Orly) - Cincinnati	Ma. Je. Sa. Di.	13 h 20	16 h 35
Nice - New York (JFK)	Quotidien	12 h 25	15 h 20

Paris-New York, Nice-New York, Paris-Atlanta, Paris-Cincinnati, Delta Air Lines vous propose chaque jour 4 vols directs vers les Etats-Unis*. De là, notre réseau vous permet de rejoindre plus de 250 villes à travers tout le pays.

Pour plus d'informations et pour toute réservation, contactez votre Agent de voyages ou appelez au 47.68.92.92 pour Paris et au N° vert 05.35.40.80 pour la province, ou tapez sur Minitel 36 15 GO US rubrique Delta.



DELTA AIR LINES

*Sauf lundi, mercredi, vendredi : 3 vols par jour. © 1993 Delta Air Lines, Inc.

EUROPE

ITALIE

L'aveu de M. La Malfa

L'ancien secrétaire national du Parti républicain italien (PRI), Giorgio La Malfa, a reconnu, jeudi 2 décembre, devant le tribunal de Milan, avoir reçu 300 millions de lires (environ 1 million de francs) de l'ancien directeur général du groupe chimique Montedison, Carlo Sama, pour la campagne électorale d'avril 1992.

Giorgio La Malfa est le premier secrétaire de parti à comparaître comme témoin dans le procès de Sergio Cusani, présenté comme l'homme-clé de l'affaire Enimont, l'alliance ratée entre les groupes énergétiques public ENI et privé Ferruzzi-Montedison. M. La Malfa a raconté comment s'était déroulé le rachat par l'ENI des 60 % du capital que détenaient le groupe Ferruzzi-Montedison et ses alliés, parmi lesquels le banquier français Jean-Marc Vernes. M. La Malfa a affirmé qu'il assumait *« toutes ses responsabilités »* en matière de violation de la loi sur le financement des partis politiques. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les négociateurs se séparent sans accord

GENÈVE

de notre correspondante

A en croire Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, les négociations de paix, engagées lundi à Genève et qui se sont poursuivies jusqu'à jeudi 2 décembre au soir, auraient été fructueuses et se seraient déroulées dans une *« atmosphère encourageante »*. *« Des progrès »* auraient été enregistrés, selon lui. Quant au responsable des Croates bosniaques, Mate Boban, il a quitté Genève en annonçant une reprise des négociations le 15 décembre et en se déclarant convaincu que Serbes et Musulmans étaient sur la voie d'un règlement.

Ainsi, Serbes et Musulmans seraient-ils tombés d'accord sur les modalités d'un éventuel partage de Sarajevo. M. Karadzic a évoqué, à ce sujet, la transformation de la ville en deux cités jumelles. En revanche, le président (musulman) bosniaque, Alija Izetbegovic, annonçant son départ de Genève, a affirmé que l'on ne pouvait se prévaloir *« d'aucun progrès sur aucun point »*. L'ambassadeur de Bosnie auprès des Nations unies, Mohamed Sacirbey, s'est exprimé sur le même ton, reprochant notamment aux Serbes de ne faire aucun cas du projet européen de rétrocession territoriale au profit des Musulmans.

Malgré ces contradictions, il semble bien que les parties aient réellement envisagé la division de Sarajevo, à raison de deux tiers – soit le centre de la ville où ils sont majoritaires – pour les Musulmans et d'un tiers pour les Serbes. M. Sacirbey a estimé que *« puisque personne ne vient à notre aide, c'était là une solution révoltante mais préférable aux assassinats »*. De son côté, John Mills, porte-parole des médiateurs David Owen (Union européenne) et Thorvald Stoltenberg (ONU), a déclaré à la presse que l'on avait pu *« constater des progrès lents mais réels »*.

D'autres sujets de discorde séparent toutefois les négociateurs. C'est ainsi que la voie vers l'Adriatique, jugée indispensable par les Musulmans, se heurte toujours au refus des Serbes, car une telle solution couperait en deux les terres qu'ils ont conquises. Les Serbes souhaitent, d'autre part, supprimer deux, au moins, des enclaves musulmanes subsistant en Bosnie orientale. Tout se passe comme si les Serbes, satisfaits qu'il n'y ait pas eu de rupture à propos du sort de Sarajevo – la discussion est entamée depuis plusieurs mois à l'aéroport de la capitale, – se refusaient à toute concession sur le reste de la Bosnie.

ISABELLE VICHNIAC

ROUMANIE : polémique autour de la fête nationale. – Près de cinquante mille personnes ont participé mercredi, à Alba-Iulia (Transylvanie), aux cérémonies officielles de la fête nationale, tandis qu'au moins dix mille opposants au pouvoir défilaient à Bucarest pour protester contre le refus d'autoriser l'ex-roi Michel à se rendre dans son pays natal à cette occasion. L'ancien souverain, qui vit en exil en Suisse, a été chassé du pouvoir en 1947 par les communistes et déchu de sa citoyenneté (*le Monde* du 2 décembre). – *(AFP.)*

RUSSIE

La commission électorale refuse d'interdire deux partis d'opposition

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« N'importe quelle coalition électorale ou n'importe quel simple citoyen peut faire campagne pour ou contre le projet de Constitution » : à dix jours des élections législatives et du référendum sur la Constitution du 12 décembre, la commission électorale russe a décidé, jeudi 2 décembre, de ne pas donner suite à la demande exprimée par le premier vice-premier ministre, Vladimir Choumeïko, d'exclure de la compétition les partis faisant campagne contre le projet présenté par Boris Eltsine.

Si la commission électorale remet les pendules à l'heure, en rappelant tout simplement les principes de base d'une élection démocratique, cet épisode a néanmoins encore terni l'image de l'équipe présidentielle. Le chef de l'Etat avait lui-même menacé, dans un premier temps, de priver de télévision les partis s'opposant *« au président et au projet de Constitution »*. Certes, il était revenu sur cette menace en déclarant, mercredi, que *« la critique constructive du projet de Constitution est une manifestation normale et naturelle de la diversité des partis politiques »*. Pour ajouter, aussitôt, que le *« rejet gratuit et mal fondé »* du projet et *« la révision nihiliste du processus constitutionnel »* n'étaient *« pas admissibles »*.

La principale coalition gouvernementale, le Choix de la Russie, avait été plus nette dans ses critiques à l'égard de la déclaration de M. Choumeïko. Le champion d'échecs Gary Kasparov, qui participe activement à la campagne électorale pour la coalition pro-eltsinienne, a ainsi fustigé le *« jeu politique personnel de M. Choumeïko »*.

J.-A. F.

Cinq cents observateurs de la CSCE aux élections. – La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a annoncé, mercredi 2 décembre, qu'elle enverrait plus de cinq cents observateurs internationaux en Russie pour suivre les élections législatives du 12 décembre. Ils seront surtout concentrés dans les régions de Moscou et de Saint-Pétersbourg. L'Union européenne (UE) compte aussi envoyer un contingent d'observateurs. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE

Le président de la République a été légèrement blessé lors d'une agression

Le président de la République fédérale d'Allemagne, Richard von Weizsäcker, a été agressé devant un théâtre de Hambourg, jeudi soir 2 décembre, et légèrement blessé au nez et à une lèvre par un homme qui l'a frappé d'un coup de poing et l'a jeté à terre avant d'être interpellé.

M. von Weizsäcker, qui est âgé de soixante-treize ans, a été soigné par un médecin à l'intérieur du théâtre et a pu assister à la représentation. L'agresseur se trouvait parmi un groupe de badauds rassemblés devant le théâtre à l'occasion de la venue de M. Weizsäcker. Il a hélé le président avant de le frapper au visage. Il a été immédiatement maîtrisé par les gardes du corps.

Des tracts accusant M. Weizsäcker d'être *« un nazi, un capitaliste et un soutien de Saddam Hussein »* ont été distribués devant le théâtre sans que l'on sache si l'agresseur était aussi le diffuseur de ces tracts. Le président allemand n'a jamais été accusé d'avoir été un nazi. Mais son père, Ernst von Weizsacker, a été condamné comme criminel de guerre à Nuremberg après la deuxième guerre mondiale. Il avait été secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Adolf Hitler. Depuis 1990, plusieurs personnalités, dont deux hommes politiques, ont été victimes en Allemagne d'attentats de psychopathes. – *(AFP.)*

Un nouveau ministre-président CDU pour le Land de Saxe-Anhalt

L'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl a réussi, jeudi 2 décembre, à conserver le gouvernement du Land de Saxe-Anhalt, dans l'ex-RDA, après la démission, dimanche, de l'exécutif CDU compromis dans un scandale financier. Christoph Bergner, un Allemand de l'Est de quarante-cinq ans, a été élu ministre-président par le Parlement régional de Magdebourg.

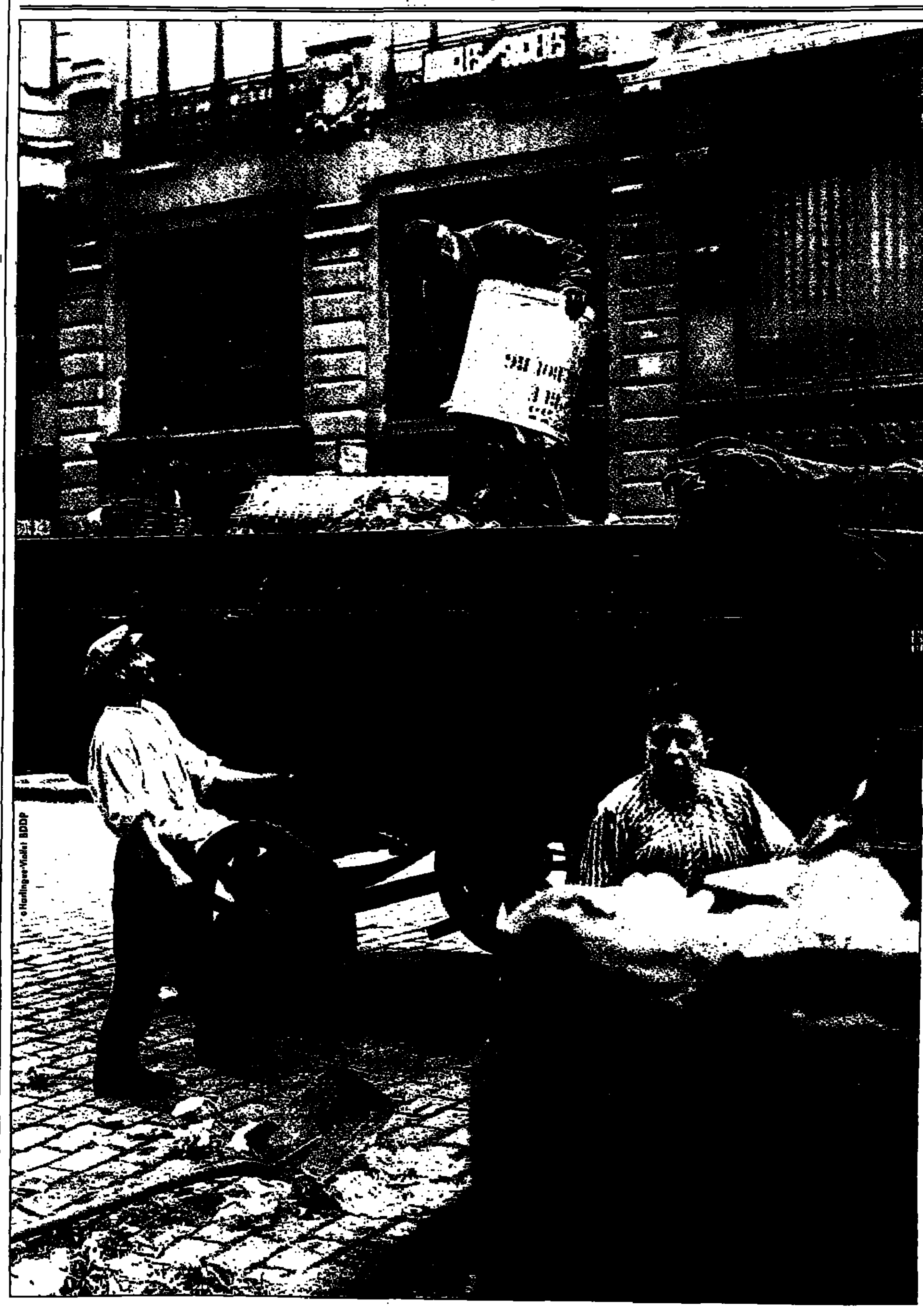
Il remplace un chrétien-démocrate de l'Ouest, Werner Münch. L'affaire a provoqué une crise entre la CDU et le Parti libéral (FDP). A la suite du scandale, les libéraux – également alliés de la CDU au gouvernement fédéral à Bonn – avaient refusé de reconduire la coalition régionale avec la CDU et réclamé des élections anticipées. Mais la CDU avait refusé en raison de sondages qui ne lui attribuaient plus que 11 % des voix contre 39 % il y a trois ans.

M. Bergner a été élu grâce à des voix de dissidents libéraux favorables à la poursuite de la coalition et une querelle a éclaté au sein du FDP pour savoir si le parti doit ou non participer finalement à un nouveau gouvernement de coalition. M. Bergner est le troisième ministre-président CDU de Saxe-Anhalt depuis les élections régionales de 1990. Le prédécesseur de M. Münch avait déjà dû démissionner, en 1991, à la suite d'un scandale. – *(AFP.)*

Ouverture d'une enquête après la découverte d'une brochure néonazie menaçant plusieurs centaines de personnalités. – Le parquet fédéral allemand a annoncé, jeudi 2 décembre, l'ouverture d'une enquête après la découverte d'une brochure attribuée à des néonazis, qui réclame *« la mise hors circuit définitive »* de plusieurs centaines de personnes – hommes politiques, juges, avocats, enseignants, journalistes – et fournit des informations précises sur ces personnalités appartenant aux milieux de gauche. Le document, d'une trentaine de pages, peut être commandé *via* une boîte postale au Danemark. – *(AFP, Reuter.)*

IRLANDE DU NORD : un soldat britannique tué. – Un soldat britannique, qui patrouillait à pied dans le village de Keady, dans le sud de l'Irlande du Nord, a été tué, jeudi 2 décembre, par un tireur isolé, a annoncé la police. Six membres des forces de sécurité ont été tués par des tireurs isolés depuis le début de l'année dans des attentats revendiqués par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). – *(AFP.)*

SLOVAQUIE : livraison de MIG-29 russes. – La Russie s'est engagée à livrer à la Slovaquie cinq avions de chasse MIG-29 et des pièces de rechange pour divers types d'armes d'une valeur de 180 millions de dollars pour combler une partie de la dette de l'ex-URSS, selon un protocole inter-gouvernemental russo-slovaque signé, mardi 30 novembre à Bratislava. D'après le vice-premier ministre russe, Iouri Iarov, Moscou pourrait *« rembourser le reste de la dette* [dont le montant est de 1,5 milliard de dollars] *sous forme de livraisons de pétrole et de gaz et par la participation de la Russie à la construction et la modernisation d'installations nucléaires »*. La Russie avait déjà livré vingt-huit MIG-29 à la Hongrie dans le cadre du remboursement de sa dette. – *(AFP.)*



© Harlingue-Viollet BDDP



DIPLOMATIE

Warren Christopher entame une nouvelle tournée au Proche-Orient

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, devait entamer, vendredi 3 décembre, à Jérusalem, sa troisième tournée au Proche-Orient pour tenter de relancer le processus de paix, au moment où les négociations israélo-palestiniennes butent sur des obstacles importants.

Selon le ministère israélien des affaires étrangères, M. Christopher doit rencontrer, samedi soir, le premier ministre, Itzhak Rabin, et, dimanche, le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, avant de partir pour Damas. Son programmme inclut la Jordanie, l'Egypte et le Maroc et prévoit deux rencontres avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat. L'une aurait lieu, dès lundi, à Amman et l'autre, le 10 décembre, à Tunis, au terme de la tournée. Aucune étape au Liban n'est officiellement prévue, mais les visites du secrétaire d'Etat dans ce pays ne sont jamais annoncées à l'avance pour des raisons de sécurité.

La diplomatie américaine, persuadée que la Syrie ne doit pas être le laissé-pour-compte de l'accord entre l'OLP et Israël, souhaite obtenir un échange de lettres d'intention entre Jerusalem et Damas sur leur engagement respectif, ont indiqué des responsables américains parlant sous le couvert de l'anonymat. Le gouvernement d'Itzhak Rabin affirmerait que l'Etat juif n'a pas l'intention de rester sur le Golan et celui d'Hafez el Assad se déclarerait prêt à normaliser complètement ses relations avec Israël.

En attendant, dans un communiqué publié jeudi à Tunis, l'OLP a réclamé une intervention *« rapide »* des co-parrains du processus de paix, les Etats-Unis et la Russie, pour assurer la mise en œuvre de l'accord conclu le 13 septembre avec Israël et *« une protection internationale »* pour la population des territoires occupés. L'OLP réclame le respect du calendrier et dénonce les *« atermoiements »* d'Israël, responsables de *« l'impasse qui menace la crédibilité »* de l'accord.

Selon la radio israélienne, M. Rabin a réaffirmé, jeudi, à Bonn, qu'à son avis, un accord avec l'OLP sur l'application du document du 13 septembre serait obtenu *« quelques semaines après la date fixée »* du 13 décembre. *« Les négociations se poursuivent. La phase actuelle est sensible et il faut s'armer de patience »*, a ajouté M. Rabin, selon lequel l'OLP *« crée une crise artificielle à des fins tactiques »*. – (AFP.

Pékin et Londres s'affrontent à propos de Hongkong

La Chine et la Grande-Bretagne, engagées depuis avril dans de rudes négociations sur l'avenir de Hongkong, en sont arrivées, jeudi 2 décembre, au bord de la rupture. M. Chris Patten, le gouverneur, a en effet confirmé qu'il présentera au Legco (Conseil législatif de la colonie), le 15 décembre, un projet de réforme électorale, en dépit de la vive opposition de Pékin.

Le gouvernement chinois, par la voix de son porte-parole Wu Jianmin, a aussitôt menacé de rompre les négociations. Les relations seront *« affectées »*, a-t-il dit. Déjà dix-sept sessions de pourparlers ont eu lieu en vain à Pékin. Les Chinois accusent M. Patten de vouloir miner le terrain politique avant son départ. Ils reprochent aussi à Londres de se découvrir un peu tard une vocation démocratique dans la colonie, qui doit être rétrocédée à la Chine à la mi-1997. Pékin menace d'organiser après cette date des élections selon ses propres critères.

« Il est peu probable que le gouverneur fasse une nouvelle fois marche arrière, et d'ailleurs les Chinois déclarent en privé ne pas s'y attendre », a commenté un diplomate à Pékin. La crise avait débuté en octobre 1992 lorsque M. Patten a présenté pour la première fois un projet de réformes devant régir les deux derniers scrutins avant la rétrocession : 1994 (élections locales) et 1995 (élections au Parlement). Le plan à venir doit être publié au *Journal officiel* le 10 décembre. Londres a renouvelé jeudi son *« plein soutien »* à M. Patten.

« Pékin n'admet pas que Patten impose unilatéralement son plan, indique la même source. *Même si les Chinois ont accepté certaines de ses réformes, comme l'abaissement à 18 ans du droit de vote, ils refusent le diktat du gouverneur et veulent le cantonner dans un rôle de sous-fifre, juste bon à apposer son tampon sur un futur accord entre Pékin et Londres. »*

M. Patten a redit jeudi devant le Conseil législatif qu'il fallait que Hongkong ait, après 1997, un système électoral *« juste, ouvert et crédible »*. Le gouverneur veut notamment accroître le nombre de membres élus au Parlement et introduire le système électoral britannique basé sur le principe d'une voix par électeur et d'un siège par circonscription. En mars, la tension était montée avec la publication du projet quelques jours avant sa présentation au Legco. – *(AFP.)*

L'OTAN approuve l'émergence d'une politique européenne de défense

BRUXELLES

de notre correspondant

Réunis à Bruxelles jeudi 2 décembre, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN ont *« exprimé leur soutien total à l'identité européenne de sécurité et de défense en voie d'émergence et à la poursuite du développement, entre l'OTAN et l'UEO, d'une étroite coopération fondée sur la transparence et la complémentarité »*.

Ce passage du communiqué final donne satisfaction à Alain Juppé qui, dans son intervention devant ses pairs, avait dit attendre *« une manifestation politique de soutien, sans réserve et sans équivoque, à l'Union européenne de la part des Etats-Unis et de nos alliés non membres de l'Union »*. Il y a une évolution de Washington en faveur de la reconnaissance du fait européen, sans les *« crispations »* de naguère, dit-on de source française.

Le prochain sommet de l'alliance devrait permettre de clarifier les choses en ce qui concerne l'autonomie de décision de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et la mise à sa disposition de moyens militaires appropriés, y compris les moyens collectifs : logistique et renseignements, par exemple. Les ressources apportées par ses membre européens à l'alliance doivent *« être séparables mais non séparées »*, estime le secrétaire général, Manfred Wörner, en pensant aux missions propres à l'UEO. Reste à inscrire cela dans les faits.

Une autre question à éclaircir est celle des nouvelles missions de l'OTAN pour le maintien de la paix et *« la gestion des crises »*. Contrairement à d'autres alliés, Français et Allemands considèrent que l'OTAN est un *« prestataire de services »* mais n'a pas de légitimité propre pour s'assigner des missions autres que la défense collective de ses membres, sauf si elle agit avec un mandat de l'ONU.

Les ministres ont aussi *« noté avec satisfaction que le concept de partenariat pour la paix* [élaboré par Washington] *et les propositions connexes ont déja donné un bon départ aux débats sur l'évolution de l'OTAN, en prévision du sommet »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Avec l'« affaire Clinton »

La bataille entre Strasbourg et Bruxelles tourne au ridicule

BRUXELLES (Union européenne)

de notre envoyé spécial

Le Parlement européen a tenu, les 1er et 2 décembre, sa troisième et dernière session de l'année à Bruxelles. En 1994, quatre rencontres sont prévues dans la capitale belge. L'idée des partisans d'un transfert à Bruxelles du siège du Parlement est d'en accroître le nombre au fil des années et d'effacer ainsi Strasbourg de la vie parlementaire de l'Union européenne. A ce stade, le bilan est plutôt maigre et la querelle tourne au ridicule.

L'organisation de mini-sessions à Bruxelles (en fait, deux demi-journées) a pour conséquence de désorganiser le travail des commissions parlementaires. L'absentéisme des eurodéputés y est encore plus élevé que lors des réunions plénières à Strasbourg et la presse ne s'y intéresse guère. La session qui s'est tenue à la mi-octobre avait drainé moins de la moitié des parlementaires alors qu'il s'agissait de débattre des perspectives de l'emploi dans les Etats membres. Jacques Delors n'a guère eu plus de succès lorsqu'il a présenté, jeudi, son Livre blanc sur le sujet.

La bataille entre Bruxelles et Strasbourg ne diminue pas pour autant en intensité. L'« affaire Bill Clinton » en est le dernier épisode. Le président des Etats-Unis, qui doit participer au sommet de l'OTAN le 10 janvier à Bruxelles avant de s'envoler pour Moscou, se proposait de rendre visite le dimanche 9 au siège du Parlement, c'est à dire à Strasbourg. Leo Tindemans (démocrate-chrétien belge), président du groupe du PPE (Parti populaire européen), a fait savoir qu'il était difficile pour les eurodéputés de sacrifier le *« jour du seigneur »* .

De son côté, Raymonde Dury (socialiste belge), parlant au nom de la formation présidée par son époux, Jean-Pierre Cot (PS), arguait des contraintes de la vie familiale pour refuser de se déplacer à cette occasion. Les deux groupes les plus nombreux étant opposés à Strasbourg, la visite de M. Clinton a été annulée. Washington, ne voulant pas s'immiscer dans une querelle de clochers, a refusé d'aménager le calendrier du président afin qu'il puisse intervenir devant l'hémicycle bruxellois.

Dans une lettre adressée à l'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, Mme Dury disserte néanmoins sur les raisons pour lesquelles M. Clinton doit venir à Bruxelles et non pas à Strasbourg en faisant une distinction subtile entre *« session ordinaire »* et *« session additionnelle »*. Elle achève sa missive par cette considération : *« Il me semble qu'une session additionnelle à Bruxelles serait plus conforme aux traités, plus efficace et moins contraignante pour le Président comme pour les députés européens. »*

MARCEL SCOTTO

ASIE

JAPON

La démission du ministre de la défense crée une brèche dans la coalition

La coalition soutenant depuis août le gouvernement de M. Hosokawa a été secouée, jeudi 2 décembre, avec la démission du directeur général (ministre) de l'Agence de défense. M. Nakanishi venait de se prononcer pour une révision de la Constitution, permettant au Japon de jouer un plus grand rôle militaire.

Alors que M. Hosokawa est tenu par les sondages pour le chef de gouvernement le plus populaire depuis la guerre, M. Nakanishi a ouvert une brèche en disant que *« s'en tenir pieusement à un document écrit il y a un demi-siècle n'est pas malin à une époque de changements dramatiques »*. Ces propos ont aussitôt été interprétés comme un appel à modifier l'article 9 de la Constitution, qui interdit au pays de faire usage de la force pour régler un différend international. M. Nakanishi, un des principaux leaders du Shinseito, le Parti du renouveau, s'est déjà prononcé plus d'une fois pour une participation plus active du pays aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Jeudi, l'opposition, vite rejointe par la plus importante formation de la coalition, le Parti socialiste, a réclamé le départ du ministre. Le Parlement a interrompu ses débats. L'entourage de M. Hosokawa a voulu calmer le jeu en proposant les excuses de l'imprudent ; mais la démission de M. Nakanishi est vite apparue comme l'unique solution pour éviter une crise au sein d'une coalition fragile et hétéroclite. – *(AFP.)*

1884.
Les ordures ménagères
partent s'entasser
à la campagne.



2002.
75% des emballages
usagés sont transformés
en matière première
ou en énergie.

Le Monde de l'éducation

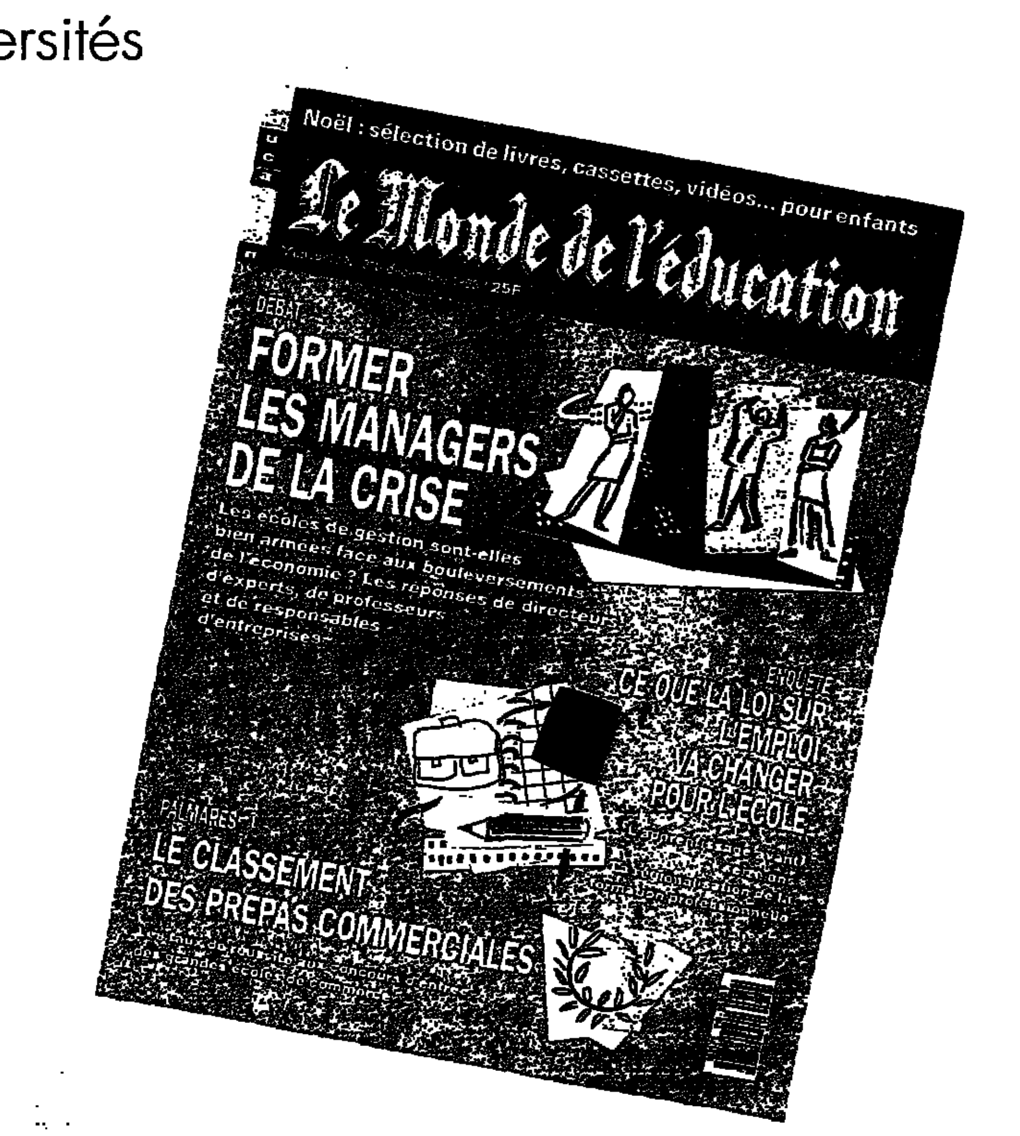
LE PALMARÈS 93 DES CLASSES PRÉPAS COMMERCIALES

Les résultats aux concours de trente-deux écoles de commerce : les cinq « grandes », le concours Ecricome, les ESC de province.

- A lire absolument avant de choisir une prépa -

FORMER LES MANAGERS DE LA CRISE

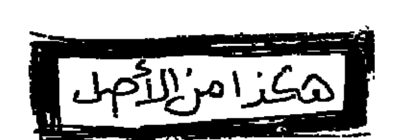
- Les grandes écoles de gestion ont connu ces dernières années un développement et un succès considérables.
- Avec la concurrence des universités et la crise économique, elles sont amenées à réfléchir sur l'orientation qu'elles donnent aux études, à l'image des business schools américaines, ainsi que sur leur modèle de fonctionnement.



Un débat à découvrir dans le Monde de l'éducation

Le Monde de l'éducation
LA RÉFÉRENCE et L'EXPERTISE

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F



هكذا من الأصل

AFRIQUE

SOMALIE

Le général Aïdid s'est rendu en Ethiopie pour des contacts avec les autres factions

L'arrivée de Mohamed Farah Aïdid à Addis-Abeba, jeudi 2 décembre – à bord d'un avion américain –, a redonné quelques espoirs de paix en Somalie. Le chef de guerre doit entamer dans la capitale somalienne des pourparlers avec son principal rival, Ali Mahdi Mohamed.

Le général Aïdid avait, au début de la semaine, boycotté la conférence organisée à Addis-Abeba par l'ONU avec l'ensemble des factions somaliennes, en évoquant ses craintes d'être arrêté par les forces des Nations unies ou des Etats-Unis. *«Je suis venu à l'invitation de mon frère, le président éthiopien Meles Zenawi»*, a-t-il dit, avant de rencontrer des responsables de l'ambassade américaine et du gouvernement éthiopien. *«J'ai bon espoir que les Somaliens trouveront une solution durable pour la Somalie»*, a-t-il assuré, en ajoutant que l'ONU relâcherait probablement huit de ses principaux lieutenants. Leur détention a été l'une des raisons avancées par Mohamed Farah Aïdid pour rejeter la réunion proposée par l'Ethiopie et considérée comme l'une des dernières chances d'amener la paix dans un pays ravagé depuis trois ans par la guerre. Un porte-parole de l'ONU en Somalie a dit aux journalistes que le chef de clan avait pris l'avion pour Addis-Abeba après avoir reçu des Etats-Unis des garanties sur sa sécurité.

La Maison Blanche a justifié jeudi la mise à la disposition du général Aïdid d'un avion militaire américain en affirmant que cela aidait à promouvoir *«les objectifs de l'ONU et des Etats-Unis en Somalie»*. Cela marque le virage pris par Washington. Le général Aïdid a, en effet, longtemps fait figure d'ennemi juré des Etats-Unis, après une série d'attaques meurtrières contre les soldats américains membres de la force de l'ONU dans ce pays. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

L'assassinat d'un homme d'affaires espagnol aggrave les craintes des communautés étrangères

ALGER

de notre correspondante

Un homme d'affaires espagnol, Manuel Lopez Bailen, âgé de cinquante ans, a été assassiné par balles, jeudi 2 décembre, sur une route montagneuse entre les localités de Khemis-Miliana et Berrouaghia, à environ 85 kilomètres au sud d'Alger. Voyageant à bord de sa voiture personnelle, immatriculée en Espagne, M. Bailen venait d'Oran et se rendait à Annaba, accompagné de deux couples d'Algériens, *«lesquels n'ont été relâchés qu'après avoir été sérieusement maltraités»*, a précisé l'agence de presse APS.

Le ministre de l'intérieur, Salim Saadi, qui a reçu le chargé d'affaires de l'ambassade d'Espagne, Mme Mazarrassa, a dénoncé ce *«crime odieux»*, dont les auteurs, a-t-il assuré, *«recevront le châtiment qu'ils méritent»*. A son avis, *«la campagne d'intimidation que des criminels tentent de réactiver contre les ressortissants étrangers est vouée à l'échec»*. Le porte-parole du ministère espagnol des affaires étrangères, a, pour sa part, indiqué qu'il ne croyait pas que *«cette action soit liée à la nationalité de la victime»* et n'a pas exclu qu'il s'agisse *«d'un acte de caractère politique»*.

Natif d'Alicante, dans le sud de l'Espagne, M. Bailen travaillait dans le secteur de l'importation des fruits de mer et n'était donc pas recensé parmi les résidents en Algérie. Forte de quelque cinq cents membres (binationaux compris), la communauté espagnole est surtout présente à Alger et à Oran.

Le réflexe sécuritaire

Depuis l'affaire des trois otages français, relâchés les 30 et 31 octobre dernier, la communauté espagnole avait renforcé, comme les autres, les dispositifs d'autoprotection. Par mesure de prudence, l'immense majorité des femmes et des enfants avaient été «rapatriés» en douceur à l'occasion des fêtes de la Toussaint. Les consignes élémentaires de sécurité, qui imposent, notamment, de ne pas emprunter de routes isolées, sont encore loin – cette nouvelle tragédie le confirme – d'être pleinement respectées.

Le réflexe sécuritaire, auquel la plupart des résidents étrangers se sont assez vite pliés, demeure, naturellement, plus difficile à adopter par ceux qui ne font que passer et sont, naturellement, moins conscients des dangers qu'ils encourent. A lui seul, le fait de circuler avec une plaque d'immatriculation étrangère constitue un risque non négligeable.

Ce nouveau meurtre porte à huit le nombre des ressortissants étrangers tués en Algérie en un peu plus de deux mois. Les premières victimes, deux géomètres français travaillant dans la région de Sidi-Bel-Abbès, avaient été enlevées, puis égorgées, le 21 septembre. Moins de trois semaines plus tard, le 16 octobre, deux officiers russes, coopérants militaires à Laghouat, étaient tués par balles. Enfin, le 19 octobre, dans la région de Tiaret, trois techniciens de la firme italienne Sadelmi – un Péruvien, un Colombien et un Philippin – étaient, à leur tour, enlevés et assassinés à l'arme blanche.

Bien qu'aucun de ces attentats n'ait été formellement revendiqué, tous les soupçons se portent sur les «maquis» islamistes, véritable hydre à mille têtes que le pouvoir s'est juré, sans grand succès jusqu'à maintenant, de réduire. Avec ce nouvel assassinat, le *«syndrome du bunker»*, qui prévaut déjà largement parmi les communautés étrangères, ne peut que se renforcer.

CATHERINE SIMON

Election crispation au Gabon

Au pouvoir depuis vingt-six ans, Omar Bongo est le favori du premier scrutin présidentiel pluraliste mais les risques de fraude augmentent la contestation

LIBREVILLE

de notre envoyée spéciale

Inutile de demander aux chauffeurs de taxi quelles sont leurs intentions de vote : ils sont tous étrangers. Mais s'ils pouvaient se prononcer, ce serait pour Omar Bongo. Quand on vient de Guinée-Equatoriale, du Mali ou du Togo, le Gabon fait figure d'eldorado et son président de bienfaiteur! Et on ne comprend pas que la légitimité du pouvoir en place depuis vingt-six ans puisse être mise en cause. Aucun chauffeur de taxi n'a l'intention de travailler dimanche 5 décembre. Pas question de sortir de chez soi. Victimes d'une xénophobie permanente, les travailleurs immigrés de l'«émirat africain» craignent, en cas de troubles, d'être les premiers visés. La psychose est telle que certains expatriés ont renvoyé leur famille au pays.

Ce n'est pas dans la plus grande sérénité que les Gabonais s'apprêtent à vivre leur première élection présidentielle pluraliste. L'armée sera sans doute déployée à Libreville, si l'on en croit le communiqué du conseil des ministres du mardi 30 novembre, donnant *«instruction aux services de sécurité de renforcer les dispositions nécessaires à la sauvegarde des libertés fondamentales et à la protection des personnes et des biens»*.

A l'origine de cette crispation, une divergence de taille entre un candidat et les autres. Omar Bongo a maintenu la date du premier tour, alors que ses adversaires demandaient un report, en indiquant les «fraudes» qui ont, selon eux, entaché la préparation du scrutin. La liste énumérée par la Convention des forces du changement (qui réunit huit des treize candidats) est longue : des villages entiers ne seraient pas inscrits, des étrangers et des personnes décédées l'auraient été, la distribution des cartes électorales n'était pas terminée à deux jours du scrutin et le nombre d'électeurs annoncés (455084) serait supérieur au nombre de Gabonais en âge de voter.

Incompétence de l'administration ou volonté délibérée du pouvoir de ne pas se soumettre à la transparence promise? Les deux thèses circulent à Libreville. Quelle que soit la plus crédible, le fait est là : le souvenir des événements de 1990 est omniprésent : casses, pillages, incendies... Pour la première fois, le pouvoir s'était trouvé confronté à des violences à Libreville et à Port-Gentil.

La popularité du Père Abessole

Les milieux d'affaires gabonais et les bailleurs de fonds occidentaux sont persuadés de la victoire du président sortant, qui brigue son quatrième mandat, à l'âge de cinquante-sept ans. Sans doute, selon eux, un second tour – prévu le 19 décembre – sera-t-il nécessaire. Mais la multiplicité des candidatures devrait provoquer un émiettement de l'électorat défavorable à Omar Bongo, et l'audience dont bénéficie encore l'ancien parti unique, le Parti démocratique gabonais (PDG), les moyens considérables déployés au cours de la campagne et la «pagaille» prévisible, le jour du scrutin devraient assurer M. Bongo de la victoire.

Les milieux d'affaires, généralement favorables au pouvoir, ne se réjouissent pas pour autant : *«Ce qui nous intéresse*, affirme un homme d'affaires gabonais, *ce n'est pas qu'untel ou untel sera président, mais la façon dont le pays l'acceptera.»* Derrière ce discours, perce une critique : en ne jouant pas le jeu de l'action transparente, le président Bongo ne risque-t-il pas de prêter le flanc à la contestation populaire? Les pays donateurs partagent cette inquiétude : *«Est-ce que le futur gouvernement sera capable de gérer la grande austérité nécessaire au redressement économique du pays?* se demande un diplomate. *Il faudra que le vainqueur ait une véritable légitimité.»* Est-ce à dire que ce ne sera pas le cas?

Si le président Bongo est sûr de l'emporter, au moins un de ses adversaires l'est aussi : le Père Paul Mba Abessole. Tribun hors pair, ce théologien, qui parle l'hébreu et l'araméen, soulève les foules. Sa recette? *«Ce que je dis, c'est ce que les gens me disent.»* Sa vie? Des démêlés avec le pouvoir, en 1973, alors qu'il est prêtre; un départ pour la France en 1976; un exil de treize ans, *«dans une vie de misère»*; puis le retour au pays, en 1989, à la demande d'un président Bongo fin politique, soucieux d'ouvrir le Gabon au multipartisme.

Il n'aura pas fallu quatre ans au Père, comme l'appellent ses compatriotes, pour se forger une assise populaire qui dépasse les frontières de son ethnie – il est d'origine Fang, l'ethnie majoritaire, comme un tiers d'entre eux. *«Santé-cadeau, école-cadeau»*, a-t-il martelé pendant la campagne. Deux thèmes porteurs, car, si les fonctionnaires gabonais sont régulièrement payés, phénomène de plus en plus rare en Afrique, si la circulation automobile, sur le front de mer à Libreville, n'a rien à envier à celle du périphérique parisien, les dividendes de la rente pétrolière n'ont pas profité à tous de la même manière.

«M. Coffre-Fort» bête noire du régime

A la suite des vastes mouvements de grève de 1990, des salles de classes viennent d'être construites à Libreville, grâce à l'aide financière de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Union européenne et du conseil général des Hauts-de-Seine – présidé par Charles Pasqua, – venus remédier à une situation désastreuse : selon une étude de la BAD, le nombre d'élèves par salle de classe, au cours de l'année scolaire 1990-1991, était en moyenne, dans la capitale, de... cent cinq!

«Ce que je reproche à Bongo, c'est d'avoir mal géré les *hommes*, explique un sympathisant du Père Abessole, qui consacre l'essentiel de son salaire à la scolarité de ses enfants, inscrits dans le privé. *Je suis fils de paysans; l'école publique m'a donné mes chances; c'était au début de l'indépendance; maintenant, c'est fini.»*

Le Père Abessole jouirait sans doute d'une popularité encore plus importante si son parti, le Rassemblement national des bûcherons (RMB) n'était étiqueté comme «violent». *«Il a un discours non violent, mais ses militants le sont*, note un observateur. *Donc, il fait peur à ceux qui ont la moindre chose à perdre.»* Mais à en croire les partisans de M. Bongo, si la violence éclatait, il ne faudrait pas tant l'imputer au Père qu'à la nouvelle «bête noire» du régime, le candidat Jean-Pierre Lemboumba – *«M. Coffre-Fort»*, pour l'homme de la rue, depuis qu'il a fait publiquement état de son salaire mensuel quand il était ministre des finances : 30 millions de francs CFA (600 000 francs). Réputé extrêmement intelligent, l'ancien grand argentier du régime (1980-1990) sait qu'il n'a aucune chance de gagner ce scrutin, mais là n'est pas sa bataille : son seul objectif est la chute de M. Bongo, qu'il tient pour responsable de la tentative d'assassinat dont il a été victime, en janvier 1992, alors qu'il était directeur de cabinet du président.

«M. Coffre-Fort» se bat avec les mêmes armes que son ennemi : il le connaît bien et serait aussi riche, ce qui lui permet, dit-on, de financer l'ensemble des candidats de la Convention des forces du changement, dont M. Abessole fait partie, aussi bien que d'anciens barons du régime, comme Jules-Aristide Bourdès-Ogouliguende, ex-président de l'Assemblée nationale. La Convention paraît être le mariage de la carpe et du lapin. Mais cette alliance contre nature risque de cristalliser bien des mécontentements.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Hocine Djoudi est nommé ambassadeur à Paris

Le gouvernement français a donné, jeudi 2 décembre, son agrément à la nomination de Hocine Djoudi comme ambassadeur d'Algérie, en remplacement de Sid Ahmed Ghozali, ancien premier ministre (*le Monde* du 25 novembre). Ce diplomate de carrière, âgé de 62 ans, figure parmi les premiers cadres du ministère des affaires étrangères depuis l'indépendance du pays en 1962.

Homme de cabinet, discret, il a travaillé aux côtés de tous les chefs de la diplomatie algérienne depuis trente deux ans : Mohammed Kehmisti, Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Taleb El Ibrahimi, Boualem Bessayeh, Sid Ahmed Ghozali, Lakhdar Ibrahimi, Rédha Malek et Mohammed Salah Dembri.

M. Djoudi s'est éloigné, pendant de brèves périodes, du siège du ministère depuis 1979, pour diriger les ambassades d'Algérie à Madrid et à New Delhi, puis pour représenter son pays aux Nations unies, avant d'être rappelé par M. Ghozali, en 1989, pour occuper le poste-clé de secrétaire général du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*





Comment se fait la politique européenne de la France

Issus du même moule, les conseillers de François Mitterrand et ceux d'Edouard Balladur parlent le même langage et partagent la même culture administrative

LES échos en provenance de l'Elysée comme de Matignon sont à l'unisson : la cohabitation dans le domaine de la politique européenne est au beau fixe. *«Il y a une bonne coopération»* entre les deux maisons, explique-t-on dans l'entourage du premier ministre en précisant que la France ne peut se permettre de présenter un front divisé. A L'Elysée, on confirme également l'absence de parasites. Les affaires du GATT, par exemple, sont *copilotées*, même si Matignon est, politiquement et administrativement, en pointe : le secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine, ou, plus souvent, son adjoint, Anne Lauvergeon, participent aux réunions de Matignon à propos de cette négociation. Si le président de la République le décidait, un conseil interministériel pourrait parfaitement se tenir à l'Elysée sur ce sujet. Et, jusqu'à présent, François Mitterrand a apporté un soutien sans faille au premier ministre sur ce dossier, que ce soit sur le volet de l'agriculture ou sur celui de la culture.

La présence à la présidence de la République, comme conseiller chargé des questions européennes, de l'inspecteur des finances Thierry Bert, quarante et un ans, et au même poste, à l'Hôtel Matignon, du diplomate Yves-Thibault de Silguy, quarante-cinq ans – qui est également patron du comité interministériel pour les questions de coopération économique européennes (SGCI), cette structure assurant une bonne coordination de la politique française dans le domaine européen –, facilite la communication et la concertation.

Ces deux conseillers ès Europe se connaissent bien et ont d'ailleurs vécu la première cohabitation... dans le même camp : Thierry Bert était conseiller technique au cabinet d'Edouard Balladur et Yves-Thibault de Silguy officiait dans celui de Jacques Chirac. Les relations nouées à cette époque ont leur importance aujourd'hui, même si l'Europe transcende les courants politiques; il faut chaque jour éviter que la France puisse être affaiblie à Bruxelles par la dyarchie au sommet du pouvoir.

Les deux hommes ont des profils et des tempéraments complémentaires : normalien et énarque, philosophe passionné de théologie, Therry Bert est un calme plutôt prudent tandis que son «compère», diplomate (ENA) passé par Usinor-Sacilor, se montre plus bouillant et fonceur. Le premier manie le verbe avec mesure, même s'il sait se montrer direct, tandis que le second ne s'embarrasse guère de tournures diplomatiques.

L'état-major européen du SGCI

Yves-Thibault de Silguy cumule deux fonctions qui lui assurent une position stratégique; il est conseiller pour les affaires européennes du premier ministre et secrétaire général du SGCI. Un énoncé interminable qui cache une pièce fondamentale et méconnue de coordinateur au quotidien de la politique européenne française.

La France et la Grande-Bretagne *«sont les seuls Etats membres de la Communauté qui aient confié la coordination administrative des positions qu'elles négocient à Bruxelles à une structure qui dépend directement du chef du gouvernement»*, souligne Christian Lequesne, auteur d'un livre sur la politique européenne de la France (1). Dans les autres pays, cette coordination a été confiée aux affaires étrangères ou à un secrétariat d'Etat aux affaires européennes qui lui est rattaché.

En France, ce rôle échappe donc au ministère des affaires étrangères. Celui-ci, flanqué du ministère des affaires européennes, joue toutefois un rôle essentiel dans la politique européenne de la France, notamment à travers son droit de regard horizontal sur les initiatives des institutions européennes. Le Parlement français a, quant à lui, commencé à prendre sa place depuis la réforme de la Constitution liée à Maastricht en se prononçant sur les propositions d'actes communautaires qui lui sont soumises.

Equivalent de l'European Secretariat britannique, le SGCI français est une sorte «d'état-major» tourné vers l'Europe. Il cherche à éviter que les ministères, souvent aux prises avec des intérêts divergents, ne tirent chacun de leur côté à Bruxelles. *«C'est une idée très astucieuse qui correspondait bien à la mentalité française»*, estime Yves-Thibault de Silguy.

Cet état-major planifie et harmonise les positions françaises sur les dossiers européens en cours, à charge pour les «troupes» françaises qui se trouvent à Bruxelles sous le commandement d'un «général» (l'ambassadeur de France représentant permanent auprès des Communautés européennes, Pierre de Boissieu depuis quelques jours) de mener la bataille sur le terrain avec ses collègues des Douze réunis au sein du COREPER, le comité des représentants permanents (2). Cent cinquante personnes travaillent pour le SGCI, dont une quinzaine dans la garde rapprochée du secrétaire général. Ils permettent à cet organisme d'être un instrument de coordination, d'information et d'expertise. Aussi la vie du SGCI est-elle rythmée par des réunions interministérielles où chacun défend sa position face aux propositions de Bruxelles.

Les conseillers du SGCI doivent parfois «faire sortir du bois» les ministères qui traînent pour exposer leur position sur une proposition de directive communautaire en espérant un enlisement du dossier. Les relations personnelles entre les membres du SGCI et les fonctionnaires des ministères les plus concernés par l'Europe sont importantes pour faire avancer les dossiers et éviter les pertes de temps : l'homogénéité assez forte de ces «Européens français» facilite le travail, même s'ils ne sont pas tous issus des mêmes corps.

Le SGCI constate s'il y a consensus ou aide à l'élaboration d'un compromis. En cas de désaccord persistant entre plusieurs ministères, le dossier remonte au premier ministre. C'est là que la double casquette de l'actuel patron du SGCI est d'une grande utilité. Sa fonction de conseiller du premier ministre lui donne un poids supplémentaire car, si le dossier va sur le bureau du premier ministre, il ne tombera pas bien loin du sien...

«Les demandes d'arbitrages en cas de déssacords ne concernent que 20 % des dossiers», affirme Yves-Thibault de Silguy. Si le sujet est éminemment sensible, comme le GATT, les réunions interministérielles ont lieu en présence du premier ministre. *«Comme nous sommes en dyarchie, il y a une possibilité d'appel devant le président de la République»*, souligne Christian Lequesne.

Les principaux collaborateurs du «patron» du SGCI sont branchés sur ceux de la représentation permanente (RP) de la France auprès des Communautés européennes, afin que la position française puisse être «ajustée» en fonction des négociations. Symbole de ce cordon ombilical qui unit la RP de Bruxelles aux services du premier ministre, une liaison directe par télécopie rapide a été installée entre Paris et Bruxelles. La maison débite trois millions de photocopies par an : *«Tous les papiers partent également vers l'Elysée»*, précise Yves-Thibault de Silguy, qui travaille avec Thierry Bert lors de la préparation des conseils européens. Le SGCI veille ensuite à la bonne application du droit communautaire. Ce travail, qui a pris, ces dernières années, une ampleur croissante se fait en étroite collaboration avec le secrétariat général du gouvernement (SGG).

Une pépinière créant un état d'esprit commun

Le SGCI joue non seulement un rôle-clé dans l'élaboration de la politique européenne française mais c'est également une pépinière : Thierry Bert en vient (il y fut secrétaire général adjoint) tout comme Elisabeth Guigou, ancien secrétaire général et conseiller de la présidence, devenue ministre des affaires européennes en octobre 1990 (elle est aujourd'hui revenue à l'Elysée), Pierre Sellal, actuellement à Bruxelles à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes, y a travaillé tout comme Pascale Andréani, passée du SGCI à la direction du cabinet du ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure. Ce moule commun facilite la circulation de l'information et crée un état d'esprit commun. *«C'est vrai que nous nous reconnaissons les uns les autres parce que nous remettons automatiquement les choses en perspective européenne. Il y a une centaine de fonctionnaires français qui partagent cette culture : il peut arriver que nous nous engueulions en défendant des positions différentes mais il y a indiscutablement une espèce de fraternité entre les gens du SGCI et les «européens» des ministères»*, explique Thierry Bert.

Yves-Thibault de Silguy estime, pour sa part, qu'ils *«parlent le même langage, partagent la même culture administrative. C'est un club élitiste, un monde un peu à part». «Mais,* souligne-t-il, *ils n'ont pas toujours le sens politique, ni celui du terrain. Il faut apprendre à communiquer sur l'Europe. Quand je suis arrivé au SGCI, il y a quelques mois, je ne comprenais rien aux notes sur le GATT qui arrivaient sur mon bureau. Elles étaient rédigées dans un style parfaitement obscur.»* Aussi se félicite-t-il d'avoir eu, avant d'arriver à ce poste, l'expérience d'un détachement au sein d'Usinor-Sacilor : *«Cela donne un «touché» de l'Europe plus pratique et moins administratif.»*

PIERRE SERVENT

(1) *Paris-Bruxelles, comment se fait la politique européenne de la France*. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques 288 p., 170 francs.

(2) *Le Monde* du 25 septembre.

TRIBUNE

Des objectifs ambitieux pour la CSCE

par Beniamino Andreatta

L'Italie assume depuis le 1er décembre, et pour un an, la présidence de la CSCE (Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe). Dans cet article, le ministre italien des affaires étrangères décrit les objectifs ambitieux que son pays assigne à cette organisation, qui rassemble cinquante-trois pays européens, nord-américains, ou héritiers de l'ancienne URSS.

NOUS vivons une de ces époques très particulières où tout l'édifice des relations internationales peut être refaçonné. Comme ce fut le cas après tout conflit important dans l'histoire moderne, la fin de la guerre froide nous offre l'occasion et nous impose le devoir de reformuler la base de la politique entre les nations. D'autres tentatives antérieures, Westphalie, Utrecht, Vienne, Versailles et Potsdam n'ont que partiellement réussi à établir un ordre européen de paix et de coopération. L'échec en Yougoslavie a amené maints observateurs prédire d'autres déceptions. Je crois cependant que ces prédictions sont sans fondement. Quoi qu'il en soit l'argile n'a pas séché, et nous pouvons encore la modeler. Nous devons à nous-mêmes et aux générations futures de ne pas manquer cette occasion.

En assumant la présidence de la CSCE, l'Italie se rend parfaitement compte de la nécessité cruciale de mobiliser l'appui actif de l'opinion publique, lors de la mise au point d'initiatives capables d'assurer la coopération et la stabilité sur le continent européen, avec l'indispensable contribution des Etats-Unis et du Canada. Les mécanismes de la CSCE, dont les succès sont méconnus, constituent le cadre le plus approprié.

Nous pourrions bien sûr rappeler la signification originelle de l'Acte final d'Helsinki, en 1975, ainsi que la contribution de la CSCE à la chute du Mur et à la construction de ponts entre les deux Europes, pour la sécurité, les échanges économiques et les droits de l'homme. Mais nous devons souligner l'importance de la CSCE aujourd'hui, dans les nouvelles conditions internationales produites par la fin de la guerre froide.

Avantages comparatifs et valeur ajoutée

Nous devons démontrer pratiquement ses «avantages comparatifs» par rapport aux autres institutions. La «valeur ajoutée» la plus significative de la CSCE consiste dans sa capacité d'intégration, son rôle dans la formation d'un consensus, son dispositif de prévention et sa fonction éducative.

Fondamentalement, elle représente un forum paneuropéen avec des liens transcontinentaux, comprenant aussi bien l'Amérique du Nord que les Républiques d'Asie centrale de l'ex-URSS. Elle est donc beaucoup plus qu'une organisation régionale. En outre, du fait de l'élargissement actuel des institutions d'Europe occidentale, il est essentiel de disposer d'une instance pour entreprendre ensemble la transition vers une nouvelle structure de sécurité européenne.

La CSCE est située à la limite de nombreuses institutions ; il s'agit donc d'un cadre unique par son amplitude et sa flexibilité pour contenir et légitimer les architectures régionales et opérationnelles les plus variées. Nous devrions essayer de combler le clivage entre les espérances et les processus de réforme en cours dans les pays en transition de l'Europe centrale et orientale, ainsi que de l'ex-URSS.

Les procédures de la CSCE reposent sur le consensus et visent à favoriser la formation de ce consensus. La règle du consensus demeure essentielle pour rassurer les divers protagonistes, ce qui ne nous empêche pas de rechercher des mécanismes capables de faciliter les initiatives communes. Elle constitue un instrument précieux pour dissiper tout soupçon de contrainte, pour promouvoir la participation et les intérêts de chacun, pour permettre l'art de la persuasion politique, au lieu de l'exclusion et de la confrontation.

Fondamentalement, la mission de la CSCE, après la charte de Paris de 1990, est d'assister toute l'Europe dans son processus actuel de transition, de promouvoir une loi commune établissant des critères de comportement qui devraient être l'objectif de tout Etat membre. Cela permettrait d'acquérir le sens d'une appartenance et d'une responsabilité communes, supérieur à l'instinct élémentaire des souverainetés nationales. Un système de contrôles multilatéraux et de mécanismes d'équilibre pourrait ainsi se consolider progressivement sur le continent, en empêchant tout retour en arrière, soit à la politique de force, soit aux guerres civiles.

Il devrait être évident maintenant qu'il est difficile politiquement, coûteux économiquement et risqué militairement d'essayer d'intervenir dans un conflit après que le seuil de la confrontation a été franchi.

Le cadre politique le plus adéquat

En faisant face à ces situations difficiles, la CSCE est particulièrement bien équipée pour les actions préventives : à cause du rôle qui peut être confié à son président, à cause de l'activité très importante de son haut commissaire pour les minorités nationales, à cause de l'expérience née de son action de contrôle, à cause de son approche tous azimuts dans le maintien de la paix.

Le caractère fédérateur de la CSCE offre le cadre politique collectif le plus adéquat pour les interventions d'urgence et la gestion des crises à l'échelle continentale ; le rôle de la CSCE est reconnu par les Nations unies au titre du chapitre 8 de la Charte. Des consultations mixtes pourraient être envisagées dans le cadre du COCONA ou de l'UEO, au sein du programme de «partenariat pour la paix» proposé par l'Alliance atlantique. Les initiatives visant à établir la paix et à la maintenir, légitimées de façon appropriée et contrôlées étroitement à un niveau continental et multilatéral, devraient être mises en œuvre par les organismes et les parties les plus efficaces et les plus concernés. La CSCE stimulerait donc le partage des responsabilités, empêcherait la manifestation de tendances hégémoniques et donnerait corps à un système européen répondant au besoin de sécurité qui s'est manifesté depuis la fin de la guerre froide.

L'éducation et l'éthique

Un rôle moins traditionnel pourrait être exercé au carrefour de l'histoire, de la politique, de l'éducation, de la psychologie et de l'éthique. Nous sommes en droit de dire que les conflits ne sont pas les produits mécaniques des divergences d'intérêts, économiques ou territoriaux. L'opposant ou l'adversaire ne devient un ennemi que lorsque la différence se transforme en discrimination.

La dimension humaine de la CSCE devrait être valorisée non seulement pour empêcher les violations des droits de l'homme, garantir ceux des minorités, promouvoir la démocratie, mais aussi pour rétablir la conscience que l'Europe s'est développée à travers les siècles pour le meilleur et pour le pire, entre des hommes et des groupes nationaux, entre des ethnies, des religions et des engagements politiques différents. Autrement dit, nous devrions utiliser les instruments de la CSCE pour remettre en question l'image négative de la diversité telle qu'elle nous a été transmise de génération en génération.

Il faudrait créer un ombudsman qui puisse identifier toute désinformation, délibérée ou non, dans la presse ou les livres scolaires, propre à exalter le nationalisme agressif ou l'exclusion, au lieu de mettre en exergue le patrimoine commun et les responsabilités partagées. La «construction institutionnelle», en termes de protection des droits civiques et de structures sociales et économiques compatibles, deviendrait ainsi une entreprise commune, sous l'égide également du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme de la CSCE.

Le travail qui nous attend est immense, et les circonstances ne sont pas toujours encourageantes. Mais, si nous réussissons dans notre tâche, nous aurons contribué à assurer la paix et la coopération. La CSCE ne sera donc plus un sigle mystérieux dans la jungle des abréviations internationales, mais au contraire un point de ralliement vital et concret.

Si nous voulons jeter les fondations d'une paix perpétuelle et de ce que Kant appelait la *«fédération pacifique de toutes les nations civilisées»*, nous devons maintenant faire des pas décisifs pour établir les nouvelles bases de la sécurité européenne. Surtout, nous devons manifester la volonté politique de la famille européenne des nations et abandonner toute recherche anachronique d'avantages unilatéraux. L'Union européenne, l'OTAN, l'UEO, le Conseil de l'Europe, sont chacun des piliers indispensables dans la construction de l'édifice européen ; la CSCE doit en être le toit.

LES COLLOQUES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET DU CADAS

INSTITUT DE FRANCE

Gérer la complexité dans la société contemporaine

AVEC LA PARTICIPATION DU JOURNAL Le Monde

Les actes du colloque qui s'est tenu le 3 novembre 1992 sont disponibles au :
CADAS : 16, rue Mazarine 75006 PARIS Tél: 44.41.44.00 (prix unitaire 150F)

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

France

POLITIQUE

Deux variétés de centrisme à l'épreuve des urnes

Bernard Stasi tente de reconquérir la Champagne

■ LE DÉFENSEUR DES IMMIGRÉS. Bernard Stasi, l'une des figures humanistes du CDS, avait subi, en mars dernier, le contrecoup de ses conceptions courageuses – exprimées notamment dans *l'Immigration, une chance pour la France* (éditions Robert Laffont, 1984) – face à un candidat « divers droite » que soutenait une large fraction des militants locaux du RPR et qui lui avait ravi son siège de député. Après l'annulation de cette élection par le Conseil constitutionnel, les mêmes adversaires se retrouvent, dimanche 5 décembre, devant les électeurs, M. Stasi ayant reçu le soutien, sur place, de Jacques Chirac.

■ L'ADVERSAIRE DES « GHETTOS ». Condamné pour complicité de discrimination raciale, le 16 novembre dernier, pour avoir refusé un logement à un Maghrébin en arguant de son origine, Jean Mouton, maire de Pierrelatte, président du conseil général de la Drôme, incarne un autre de type de centriste. Il remet en jeu son mandat de maire devant les électeurs, provoquant ainsi un débat sur la place des immigrés dans cette cité de douze mille habitants.

ÉPERNAY (Marne)

de notre envoyé spécial

Le viatique est posé sur un coin de son bureau. Une lettre, quelques lignes, une signature : le ministre de l'intérieur y assure le maire d'Epernay de son amitié, forcément indéfectible, et de son soutien, naturellement sans réserve. *« Je m'en servirai peut-être pour le second tour »*, indique le candidat centriste. Des lettres, Bernard Stasi en reçoit beaucoup, signées Edouard Balladur, Jacques Chirac ou Charles Pasqua. il n'est pas sûr que cette riche collection d'autographes suffise à compenser l'air du temps, un rien maussade, qui règne dans la Marne.

« Quand on vient voir se qui se passe sur place, convient un proche du maire d'Epernay, *le résultat des dernières élections s'explique plus facilement. »* Fichu mois de mars ! M. Stasi avait la tête ailleurs. Insouciant en Champagne, affairé à Paris, il s'efforçait, alors, de troquer son habit de spécialiste des affaires étrangères et humanitaires contre un frac d'ami des arts et des artistes. Le gouvernement d'Edouard Balladur se faisait et se défaisait sur les bristols, et il pouvait raisonnablement espérer en être. Il n'avait pas pris garde au score modeste grappillé, au premier tour, par un vigneron parfaitement inconnu. En une semaine, pour quarante-neuf voix, le maire d'Epernay avait pourtant été rattrapé, puis dépassé par le temps, qui avait décidé, au soir du second tour, de s'appeler Philippe Martin.

« Il a vraiment découvert qu'il était toléré et non aimé, qu'on ne votait pas Stasi pour ce que cela représentait, mais parce qu'il n'y avait jamais eu une autre offre à droite. C'est terrible pour quelqu'un d'aussi affectif », explique Michel Thomas (PS), conseiller municipal d'Epernay, qui avait été l'adversaire malheureux du vice-président du CDS en 1988. L'examen de conscience est rude. Usure de l'homme, élu député pour la première fois en 1968, et maire depuis 1977 ; exaspération d'un électorat droitier, à tendance xénophobe, devant son humanisme courageux et sa grande habileté médiatique ; crise du vignoble champenois, trop longtemps synonyme d'opulence pour que l'on s'en inquiète : les raisons de la colère s'additionnent et se multiplient.

L'invalidation de M. Martin par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 8 octobre) donne à M. Stasi l'occasion de laver l'affront. Méthodiquement, l'ancien député a préparé sa réplique. Pour se garder sur sa droite, il a choisi comme suppléant un conseiller général RPR, Bernard Doucet, qui remplace le vice-président du syndicat des vignerons, devenu impopulaire à la suite des mesures de restriction prises pour casser la spirale de la baisse des prix. Le soutien appuyé de la direction nationale du RPR n'a pourtant pas suffi.

L'énarque et le vigneron

Au contraire, le 29 novembre, une fronde a éclaté au sein de la fédération du parti néo-gaulliste. Une partie des militants du RPR ont bravé les consignes et décidé de soutenir le député invalidé. La visite de Jacques Chirac au maire d'Epernay, le 2 décembre, n'a pas réduit leur animosité *(lire l'encadré ci-dessous)*.

Sur le terrain, M. Stasi, qui a décidé de visiter toutes les communes de la circonscription – ce qu'il n'avait pas fait en mars, – est également à la peine. Il prend la mesure du rejet qu'il suscite et il brouille une nouvelle fois son image en donnant l'impression d'enfiler les vêtements de son adversaire. *« Il a un réel problème de positionnement politique*, explique M. Thomas. *Il ne peut pas taper sur Martin ni sur le gouvernement. Il est en train de découvrir, à ses dépens, que le suffrage universel peut être injuste. »* La campagne de son adversaire se calque, en effet, sur son propre rejet et glisse sur la crise viticole. Réduit à sa plus simple expression, le discours de M. Martin tient en peu de mots : *« Les gens ne veulent plus de Stasi »*, *« la base ne supporte plus les manœuvres politiciennes qui viennent de Paris »*, *« ils veulent du concret »*.

« Je suis allé dans des communes qui n'avaient jamais vu le député depuis douze ans. A l'Assemblée, j'ai rencontré des gens comme moi, des horticulteurs, des agriculteurs, des gens qui savent gérer », explique placidement M. Martin, qui siégeait au groupe République et liberté (le groupe des non-inscrits de l'Assemblée nationale) et que l'entregent de M. Stasi impressionne peu. Il est difficile d'imaginer une meilleure antithèse au maire d'Epernay, énarque, mondain et brillant, que ce vigneron passé par l'école des curés et par celle d'œnologie d'Avize, qui anime, avec les drôles de mots de ceux qui parlent peu, les réunions publiques où se retrouvent ses fidèles. *« C'est le vide total »*, estime, consterné, M. Stasi à propos de son adversaire.

Face à ce Pinay du vignoble qui s'est fait, sans le vouloir, la tête de ses électeurs, M. Stasi risque gros. Outre M. Martin, deux candidats de l'extrême droite, un écologiste, un communiste et un socialiste sont également sur les rangs. La marge de manœuvre du maire d'Epernay est des plus réduites. En se marquant nettement à droite, il prend le risque de se couper d'une partie de l'électorat de gauche, dont l'apport pourrait être capital. M. Thomas assure, néanmoins, qu'à titre personnel il préférera *« l'humanisme ouvert au corporatisme étroit »* au second tour.

Le coût de cette campagne à l'arrachée est déjà élevé. Contraint de s'en remettre à MM. Chirac et Pasqua, M. Stasi a dû rentrer dans le rang. Quelques mois avant les élections municipales, un nouveau revers risquerait de déchirer définitivement son manteau d'Arlequin politique.

G. P.

M. Chirac : « En pleine négociation du GATT... »

MONTMIRAIL (Marne)

de notre envoyé spécial

« Stasi au placard ! » Jacques Chirac s'est retourné d'un bloc. *« Si c'est le seul argument politique que vous avez, jeune homme, il est un peu court des jambes de devant ! »* Succès à gauche, mutisme à droite. Accueilli par des pancartes *« Oui à Chirac, non à Stasi »*, le maire de Paris se retrouve, jeudi 2 décembre, face à des militants du RPR acquis à la cause de Philippe Martin et venus chahuter Bernard Stasi dans la salle du foyer culturel de Montmirail.

« Il ne faut jamais, en politique, se tromper de combat, commence, tranquillement, M. Chirac. *Il faut savoir si nous allons sortir la France de la situation où nous l'avons trouvée ou si nous allons cultiver l'impuissance et la zizanie. Nous n'avons pas été élus pour nous disputer, alors, ne rajoutons pas nos petits états d'âme personnels, aussi justifiés soient-ils, à cette tâche de redressement difficile ! »*, poursuit-il imperturbable, alors que M. Stasi se tasse un peu plus dans son coin.

« Si l'ensemble des dirigeants du RPR, à l'unanimité, a pris la décision de soutenir la candidature de Stasi, pensez-vous que vous pouvez avoir raison ? » demande M. Chirac. *« Oui ! »* hurle un « enragé ». *« Si on fait ça, on ouvre la porte au désordre et à la débandade*, réplique M. Chirac, furibond. *Est-ce que cette réalité peut entrer dans vos petites têtes ? »* Applaudissements à gauche, bronca à droite. Le président du RPR pousse son avantage. *« Si, en pleine négociation du GATT, le candidat de la majorité est battu, cela affaiblira le gouvernement*, assure-t-il sous les huées. *Si vous protestez, c'est bien que vous ne vous sentez pas bien dans vos baskets*, relève-t-il. *Ce n'est pas la meilleure façon de me soutenir que de faire battre le candidat que je suis venu soutenir*, ajoute-t-il, à bout d'arguments. *Il y a des raison nationales. Je demande solennellement à chacun d'y penser. »*

A la mairie de Montmirail s'achève, au même instant, la réunion publique de Philippe Martin. Les *« énarques parisiens »* en prennent pour leur grade. Applaudissements, embrassades : *« On les aura ! »*

G. P.

Le maire de Pierrelatte mobilise ses électeurs contre les « délinquants venus d'ailleurs »

PIERRELATTE (Drôme)

de notre bureau régional

C'est certain : dimanche 5 décembre, Jean Mouton (UDF-CDS) sera de nouveau – virtuellement, car le conseil municipal devra le réélire – maire de Pierrelatte. Il en est persuadé, ses adversaires aussi. D'ailleurs, depuis le 17 novembre dernier, jour où lui-même et les vingt-sept conseillers municipaux de droite s'étaient démis collectivement de leur mandat, M. Mouton n'a guère quitté son bureau de l'hôtel de ville, continuant à recevoir des visiteurs comme si sa démission n'était qu'une parenthèse. Une seule question préoccupe M. Mouton, qui est aussi président (UDF-CDS) du conseil général de la Drôme : le taux de participation. *« A 60 %, c'est un plébiscite »*, annonce-t-il. Il prévoit de recueillir, dès le premier tour, entre 70 % et 80 % des suffrages exprimés. Encore mieux que les 59,89 % de 1989.

Alors, il s'estimera blanchi par les électeurs. Blanchi de la *« flétrissure »* de sa condamnation, le 16 novembre, par le tribunal correctionnel de Grenoble, à deux mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour *« complicité de discrimination raciale »* (*le Monde* du 20 novembre). La plainte venait du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) : en 1989, son adjoint au logement – condamné lui aussi – avait refusé d'accorder un appartement dans la cité HLM du Roc à un Marocain, arguant *« de nombreuses agressions perpétrées par des Maghrébins »* dans ce quartier.

Condamnation, démission et fort probable réélection : M. Mouton aime à battre le fer quand il est chaud. Il regrette seulement que son adjoint, dont il se déclare entièrement solidaire, ait notifié par écrit les motifs du refus. *« Ce n'est pas du racisme pur*, soutient-il. *Si l'on avait logé ce Maghrébin, dans l'état d'excitation où se trouvait la population, on aurait eu des incidents. »* Et puis, affirme-t-il, *« tous les maires font pareil »*. En témoignent, selon lui, les nombreux messages de ses collègues drômois.

Les quatre députés du département, tous de droite, sont de son combat : pour eux, M. Mouton a raison de vouloir contrôler l'attribution des logements, pour *« éviter les ghettos »*. Il en va, répètent-ils, d'une *« bonne intégration »*. Même si Hervé Mariton (UDF-PR) met un bémol à cette partition unitaire. *« Sur le fond politique*, dit-il, *l'attitude de Jean Mouton est saine, mais je ne comprends pas tout à fait cette manière de faire contrer une décision de justice par le suffrage universel. »*

Le CDS aux abonnés absents

Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, ne s'embarrasse pas de ces nuances. Dans une lettre écrite à Jean Mouton (qu'il prénomme Michel), le président exécutif du CDS indique qu'il comprend *« les préoccupations »* du maire de Pierrelatte et qualifie cette condamnation d'*« inadmissible »*. Mise à part cette prise de position, les autres chefs de file centristes sont, étrangement, aux abonnés absents, tout comme le président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, Charles Millon.

Le Front national, lui, se sentant en pays de connaissance, s'est engouffré dans la brèche de cette démission-élection pour soutenir la liste de M. Mouton : *« Le maire de Pierrelatte est victime d'une persécution judiciaire orientée contre la préférence nationale*, martèle Bruno Gollnisch, membre du bureau politique et responsable du mouvement d'extrême droite en Rhône-Alpes. *La démarche de M. Mouton n'est pas celle du CDS, elle ne peut avoir l'aval de Bernard Stasi. »* Surtout, pour M. Gollnisch, le scrutin de Pierrelatte *« a valeur de référendum local »*. M. Mouton se défend de toute collusion avec l'extrême droite, qui, dit-il, *« a l'impression qu'on lui mange dans son assiette »*, mais les tracts de sa liste « Pierrelatte d'abord » piochent allègrement dans la dialectique « immigrés-insécurité ». Ils demandent aux électeurs de voter *« pour avoir le droit de* [se] *promener dans des rues tranquilles »*. *« Notre France, si généreuse, qui sait accueillir les honnêtes gens, doit-elle garder sur son territoire les délinquants venus d'ailleurs, au risque de mettre en péril la paix civile ? »*, demandent-ils.

Pour répondre à cette question, M. Mouton a failli être seul en piste. *« Heureusement, le PC présente une liste : sinon la situation aurait été intenable »*, concède-t-il. Le Parti communiste (5,5 % des voix aux cantonales de 1992) a choisi, en effet, de *« ne pas rester silencieux »*, alors que le PS (7,4 % des suffrages), le MRG, les Verts et Génération Ecologie ont préféré, d'un commun accord, *« laisser le soin à M. Mouton d'assumer jusqu'au bout le triste spectacle de ce scrutin »*, qu'ils qualifient de *« parodie de démocratie »*.

Cette élection n'a de municipale que le nom. Pas de programme, pas de promesses, pas de projets. Juste, au fond des urnes, dimanche, la place des immigrés dans la cité. A partir de lundi, M. Mouton attendra que la cour d'appel statue sur son sort judiciaire, mais, prévient-il, même si la condamnation est confirmée, il restera maire.

BRUNO CAUSSÉ

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : le RPR soutient l'UDF pour la législative partielle. – Le bureau politique de l'UDF a investi, mercredi 1er décembre, Francis Galizi (UDF-CDS) pour l'élection législative partielle provoquée dans la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence par l'invalidation du député RPR Pierre Rinaldi par le Conseil constitutionnel. M. Galizi, conseiller général, était le suppléant de M. Rinaldi, et celui-ci a souhaité que ce soit lui qui lui succède. Le RPR a décidé de ne pas s'opposer à ce vœu et de soutenir M. Galizi.

COMMENTAIRE

La thèse du complot

LES centristes seraient, selon Jacques Barrot, les victimes d'un complot médiatique. Après s'être autoproclamé « garde rapprochée » d'Edouard Balladur, le CDS semble découvrir avec effarement que le propre de ce métier est, précisément, qu'on y prend des coups. L'agacement des centristes serait plus légitime s'ils n'avaient contribué à alimenter les critiques par les maladresses de ceux des leurs qui siègent au gouvernement. *« L'influence positive des démocrates-sociaux pour réduire les fractures du pays et y renforcer le respect des principes de notre Etat de droit »* qu'évoque M. Barrot serait assurément mieux reconnue si le CDS avait eu le courage de s'exprimer clairement au sujet de l'élection municipale partielle de Pierrelatte, provoquée par un maire et président de conseil général « démocrate-social », pour faire avaliser par les électeurs la discrimination qu'il avait pratiquée à l'encontre d'un Maghrébin.

Le dossier centriste aurait été encore plus facile à défendre s'il n'avait subi les contrecoups de la campagne feutrée qui oppose Bernard Bosson, secrétaire général, à Pierre Méhaignerie, l'actuel président, pour le contrôle du CDS, remis en jeu à l'occasion du congrès prévu en avril à Rouen. Est-ce pour améliorer son image, ternie par le conflit d'Air France, que M. Bosson, ministre de l'équipement, préside à la remise en question de la législation contre la corruption et laisse passer un article d'amnistie en faveur des élus qui ne l'avaient pas respectée ? (*le Monde* du 3 décembre). Réunis chez René Monory, président du Sénat, mercredi soir 1er décembre, les ministres du CDS se retrouveront avec Edouard Balladur, la semaine prochaine, pour un déjeuner. Le CDS sera prié de resserrer les rangs et de présenter un profil bas, ce qui ne devrait pas desservir son actuel président.

GILLES PARIS



Contredisant la commission des comptes

Le Conseil constitutionnel valide l'élection de M. Tapie

Le Conseil constitutionnel a refusé, jeudi 2 décembre, d'annuler l'élection de Bernard Tapie dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône. Appliquant une jurisprudence constante, mais contredisant la commission nationale des comptes, le Conseil estime que le député n'a pas dépensé pour sa campagne plus d'argent que la loi ne l'y autorisait.

Les députés vont devoir prendre leurs responsabilités. Contrairement à ce que beaucoup d'entre eux espéraient, le Conseil constitutionnel ne les a pas dispensés de se prononcer sur la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie. En validant, jeudi 2 décembre, l'élection du député des Bouches-du-Rhône, membre du MRG mais qui siège au groupe République et Liberté, le juge de l'élection savait qu'il allait décevoir beaucoup de monde. Aussi a-t-il pris la précaution de préparer un document prouvant que tous ses arguments pour repousser la demande d'invalidation s'appuient sur une jurisprudence constante.

Cette décision n'allait pas de soi, puisque la commission nationale des comptes de campagne avait estimé que M. Tapie avait dépensé plus des 500 000 francs autorisés. De peu, c'est vrai, puisqu'elle avait fixé la totalité de ses dépenses à 516 248 francs. Pour arriver à ce chiffre, elle avait réintégré le coût (94 800 francs) d'un sondage réalisé dans la dixième circonscription début février. Or le Conseil a considéré que cette enquête portait *«exclusivement sur la notoriété des candidats potentiels et les intentions de vote des électeurs»*.

Places gratuites pour un match de l'OM

Dès qu'il avait eu à se prononcer sur l'application de la loi de 1990 relative au plafonnement des dépenses, le Conseil avait décidé que de tels sondages ne devaient pas être mis à la charge des candidats, contrairement à ceux qui *«servent à l'orientation de leur campagne»*. C'est d'ailleurs cette jurisprudence qui lui a fait refuser l'annulation de l'élection de Bertrand Cousin (RPR) dans le Finistère (*le Monde* du 26 novembre).

L'adversaire de M. Tapie, Hervé Fabre-Aubrespy (RPR), avait fait valoir que le président de l'OM avait fait distribuer des places gratuites pour un match de son équipe pendant la campagne électorale. Le Conseil s'est livré à une enquête serrée, dont il est ressorti qu'il s'agit là d'une *«pratique habituelle»*, même si cette fois la distribution a été particulièrement généreuse, mais il observe que celle-ci passe essentiellement par l'intermédiaire du conseil général et que *«l'instruction n'a pas établi que cette distribution ait bénéficié d'une manière privilégiée aux électeurs de la dixième circonscription»*.

Seule création jurisprudentielle à l'occasion de ce dossier : la décision de ne pas inclure dans les comptes d'un candidat les frais de déplacement et d'hébergement des personnalités venues le soutenir, mais le Conseil en a aussi fait application au voyage d'un responsable RPR à la Réunion, ce qui a évité à André-Maurice Pihouée, élu (RPR) de ce département, de voir son élection annulée. Le Conseil estime, en effet, que, dans le cas contraire, il créerait une inégalité entre les candidats selon l'éloignement de leur circonscription par rapport à Paris.

THIERRY BRÉHIER

M. Marchais juge «inutile» la levée d'immunité

Georges Marchais, secrétaire général du PCF, juge *«inutile»* la demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, dans un entretien publié par *le Parisien* vendredi 3 décembre. Evoquant la date du 7 décembre, retenue pour le vote en séance publique à l'Assemblée nationale, soit une quinzaine de jours avant la clôture de la session, M. Marchais ajoute : *«Je comprends mal pourquoi nous devrions nous précipiter puisque, alors, l'immunité ne jouant plus, la justice pourrait convoquer normalement Bernard Tapie.»*.

M. Marchais estime, toutefois, que *«quand il s'agit de dossiers touchant la vie personnelle des élus ou de problèmes financiers, il ne faut pas que les députés bénéficient de prérogatives par rapport aux autres citoyens»*. Dans l'affaire Tapie, observe-t-il, *«il s'agit de questions touchant à la gestion d'une entreprise»*, et c'est la raison pour laquelle le représentant du PC à la commission *ad hoc* s'était prononcé en faveur de la levée de cette immunité, indique M. Marchais. Le secrétaire général précise que le groupe communiste de l'Assemblée *«n'a pas encore pris sa décision»* sur son vote, mais que *«d'autres camarades pensent, comme* [lui], *qu'il est inutile, dans de telles conditions»*, de lever l'immunité du député des Bouches-du-Rhône.

Ces déclarations de M. Marchais sont très vivement critiquées par Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), qui juge *«incompréhensible»* ce *«revirement»*. M. Brard affirme que d'autres députés communistes contestataires pourraient, comme lui-même, voter la levée de l'immunité de M. Tapie. Pour M. Brard, il est *«normal, dans une affaire de droit commun, qu'un homme politique ne soit pas protégé par son mandat»*.

Les travaux du Parlement

Les députés élargissent le champ de la solidarité rurale

Les députés ont adopté, vendredi 3 décembre, le projet de loi réformant la dotation globale de fonctionnement (DGF), présenté par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales. Les groupes UDF et RPR ont voté «pour», ceux du PS et du PC ont voté «contre». L'Assemblée a adopté un amendement élargissant le champ des bénéficaires de la dotation de solidarité rurale (DSR), créée afin de lutter contre la desertification rurale.

C'est le principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales. Affublée du sigle barbare de «DGF», la dotation globale de fonctionnement, créée en 1979, est, avant tout, un thermomètre ultrasensible de la décentralisation. Or, aujourd'hui, la DGF est en crise . Enkystée par la sédimentation des «droits acquis» et asphyxiée par le ralentissement de la croissance, elle ne parvient plus à assumer ce qui était sa mission première, c'est-à-dire la péréquation et la redistribution au profit des communes les plus déshéritées.

Adopté par le Sénat le 29 octobre dernier (*le Monde* du 30 octobre), ce projet de loi a pour objectif de contenir ces fameux «droits acquis», afin de dégager une nouvelle marge de manœuvre au profit de l'exigence de péréquation, celle-ci étant notamment orientée vers le monde rural. A cette fin, le texte institue une dotation, dite forfaitaire (absorbant des diverses dotations existantes), dont le montant de 75,3 milliards de francs sera gelé en 1994, avant de croître à partir de 1995 suivant un rythme modéré. En complément, une dotation dite d'«aménagement» – regroupant la dotation de solidarité urbaine (DSU), la dotation de solidarité rurale (DSR) et une dotation destinée aux groupements de communes – est créée dans le but de réhabiliter la mission redistributive initialement assignée à la DFG.

Présentant son projet, M. Hoeffel a insisté sur le *«contexte extrêmement difficile»* que traversent actuellement les finances publiques et rappelé que la DGF était arrivée à *«une situation de blocage»*. *«Ce mécanisme, qui a parfaitement joué son rôle en période de croissance,* a-t-il affirmé, *ne remplit plus, aujourd'hui, ses fonctions.»* Si les députés de la majorité ont globalement soutenu le bien-fondé de cette réforme, ils n'en ont pas moins exprimé leurs réserves.

«Désengagement de l'Etat»

Leur principal grief tient à l'austérité budgétaire imposée par la loi de finances pour 1994, celle-ci prévoyant, par exemple, la désindexation du montant de la DGF par rapport à la croissance de la PIB. *«La coupe est pleine!* s'est ainsi exclamé Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF, Finistère), rapporteur de la commission de lois. *Un certain nombre de villes devront, l'année prochaine, diminuer leurs investissements ou augmenter leurs impôts.»* Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), lui, s'est surtout fait l'écho de l'inquiétude de nombreux élus qui contestent la nécessité de fondre la dotation touristique dans la dotation forfaitaire, ainsi que le prévoit le texte. *«Vous risquez de prendre à contre-pied,* a-t-il averti, *notre politique de restructuration et de redynamisation du monde rural.»*

A gauche, l'hostilité s'est exprimée sans ambiguïté aucune . Les socialistes ont abondamment puisé dans l'arsenal des techniques d'obstruction à coups de motions de procédure – exceptions d'irrecevabilité et question préalable (toutes deux rejetées) –, le tout agrémenté du dépôt de cinq cents amendements. *«Les communes les plus riches vont devenir encore plus riches,* a prédit Bernard Derosier (PS, Nord), *et les communes les plus pauvres vont se trouver confrontées à de plus en plus de difficultés.»* Jean Tardito (PC, Bouches-du-Rhône) a, lui aussi, repris le thème de *«la paupérisation des collectivités locales»*, en y ajoutant celui du *«désengagement de l'Etat»*.

Une nuit d'exégèse laborieuse

Entamé mercredi soir, le débat ne s'est achevé que vendredi, au petit matin, après une nuit entière d'exégèse laborieuse de la masse d'amendements défendus par l'opposition. Globalement, le texte en ressort peu réécrit. M. Ollier n'a pas obtenu satisfaction sur la dotation touristique, même si un amendement de la commission des lois, adopté par les députés, doit permettre de mieux l'*«identifier»* au sein de la dotation forfaitaire. L'Assemblée a adopté un autre amendement de la commission des lois, qui intègre le critère du revenu par habitant dans le calcul d'affectation de la dotation de solidarité urbaine (DSU).

Enfin, les deputés ont suivi les recommandations de la commission, qui souhaitait étendre le bénéfice de la dotation de solidarité rurale (DSR) aux communes dont la population est comprise entre dix mille et vingt mille habitants, alors le texte initial réservait cette dotation aux seules communes de moins de dix mille habitants. Afin de ne pas susciter de nouvelles disparités liées à la différence de population, l'amendement précise, toutefois, que la DSR, allouée à un commune de vingt mille habitants, sera identique à celle qui sera affectée à une commune de dix mille habitants.

FRÉDÉRIC BOBIN

Ancien dirigeant du PCF et du PSU

Victor Leduc est mort

Victor Leduc s'est éteint, jeudi 2 décembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Par le titre de son autobiographie, parue en juin 1986, ce vieux penseur de la gauche avait lui-même résumé sa vie : *les Tribulations d'un idéologue*. Issu d'une famille de petits bourgeois juifs, russes et révolutionnaires, réfugiés en France après la révolution de 1905, il s'était engagé très jeune dans le mouvement révolutionnaire, incarné, à ses yeux, par le PCF, l'URSS et *«le génial Staline»*.

Animateur de 1944 à 1949 de l'hebdomadaire *Action*, fondé dans la clandestinité, auteur d'ouvrages théoriques tels que *Le marxisme est-il dépassé?* et *la Coexistence pacifique*, Victor Leduc aura la responsabilité de la section idéologique du PCF.

Dissidence et rupture

La révélation des crimes de Staline, l'écrasement de la révolution hongroise en 1956, les pleins pouvoirs accordés par le PCF à Guy Mollet dans le conflit algérien et, pour finir, l'entrée des troupes soviétiques à Prague, en août 1968, avaient poussé Victor Leduc, progressivement, vers la dissidence. La rupture s'était faite en octobre 1970, avec son exclusion du PCF, qui n'était plus, pour lui, qu'une *«association d'aliénation mutuelle»*.

Avec d'autres bannis, il crée les Centres d'initiative communiste, avant d'adhérer, en 1974, au socialisme autogestionnaire du PSU, dont il sera également un déçu . Hostile à la participation du PSU au gouvernement de gauche, Victor Leduc poursuivra ses «tribulations» en compagnie des refondateurs communistes, avant de devenir président d'honneur de l'ADS (Alternative pour la démocratie et le socialisme).

D. C.

Une décision du tribunal administratif de Marseille

Les communes n'ont pas le droit de subventionner des groupes politiques

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A la suite d'une requête introduite par deux élues écologistes, le tribunal administratif de Marseille vient d'annuler une délibération du 25 mars 1991 approuvant le budget de la commune d'Istres (Bouches-du-Rhône), où avaient été inscrites des subventions en faveur des groupes politiques du conseil municipal. Le tribunal a fait application de la loi du 11 mars 1988, relative à la transparence financière de la vie politique, qui, en son article 11-4, précise que *«les personnes morales de droit public ne peuvent effectuer aucun don à une association de financement ou à un mandataire financier d'un parti politique»*.

Dans le budget 1991 de la commune d'Istres figurait une subvention de 114 000 F, attribuée aux groupes politiques du conseil municipal sur la base de 3 000 F par élu de chaque groupe (soit 78 000 F pour le PS, majoritaire, 15 000 F pour le PC, 12 000 F pour l'opposition de droite et 9 000 F pour les écologistes). Bien qu'ayant voté contre la délibération, le groupe écologiste, avait effectivement reçu la somme qui lui revenait, mais deux de ses membres, Guylaine Cozza (Verts) et Guylaine Goze (Génération écologie), avaient déposé un recours devant le tribunal administratif, contre la commune d'Istres, pour excès de pouvoir.

Un jugement sans précédent

Si plusieurs jugements ont déjà sanctionné la violation de la loi de 1988, la décision d'annulation d'une décision budgétaire, pour ce motif, n'a pas de précédent. En exécution du jugement, le conseil municipal devra prendre une nouvelle délibération en retranchant du budget 1991 les subventions accordées illégalement. Parallèlement, celles-ci devront être remboursées à la commune par leurs bénéficiaires.

GUY PORTE

REPÈRES

JUSTICE

La commission des lois de l'Assemblée adopte la perpétuité «réelle»

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 1er décembre, les articles du projet de loi instituant une peine de perpétuité réelle, présenté par Pierre Méhaignerie. Elle a rejeté un amendement de Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), qui tendait à rétablir le dispositif initialement prévu par le ministre de la justice, en excluant toute possibilité de réexamen d'une condamnation à perpétuité prononcée contre l'auteur d'un meurtre accompagné de sévices sexuels ou de violence sur un mineur. Favorable à l'assouplissement du dispositif introduit par les sénateurs en première lecture, la commission a modifié une des étapes de la «grâce judiciaire» ouverte après trente ans d'emprisonnement : elle a supprimé l'intervention du garde des sceaux, qui, dans le texte issu du Sénat (*le Monde* du 23 novembre), peut décider, après l'avis rendu par le collège d'experts médicaux, de saisir une commission composée de magistrats de la Cour de cassation chargée de se prononcer sur la révision de peine.

SONDAGE

57 % des Français attribuent au gouvernement de Vichy une responsabilité dans le génocide des juifs

Un sondage effectué par l'institut Louis-Harris-France (1 046 personnes interrogées par téléphone les 8,9 et 10 octobre) à la demande de l'American Jewish Committee montre que, cinquante ans après la seconde guerre mondiale, les Français gardent *«une bonne connaissance»* du génocide des juifs par les nazis. 68 % d'entre eux sont spontanément capables de restituer le contexte historique de l'extermination des juifs. 88 % estiment essentiel ou très important que *«tous les Français soient informés et comprennent ce qui s'est passé»*, 86 % assurant qu'il existe encore, aujourd'hui, dans le monde, *«des situations de nature comparable»*. 54 % des Français interrogés se prononcent pour l'interdiction et la sanction des thèses négationnistes, qui prétendent que le génocide n'a pas eu lieu. 57 % jugent que le gouvernement de Pétain est responsable de la déportation des juifs de France vers les camps d'extermination; 29 % sont d'un avis contraire; 14 % ne se prononcent pas.

Le Sénat adopte les crédits de l'intérieur et de la défense

Le Sénat a poursuivi, mercredi 1er décembre et jeudi 2 décembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1994. Il a adopté, successivement et sans modification, les crédits des ministères de l'aménagement du territoire, présenté par Daniel Hoeffel, et de l'intérieur, présenté par Charles Pasqua, puis ceux du ministère des entreprises et du développement économique, défendus par Alain Madelin, et ceux du ministère de la défense, présentés par François Léotard.

Ces quatre budgets ont reçu l'approbation des groupes de la majorité, tandis que les communistes votaient contre. Le groupe socialiste a voté contre les trois premiers budgets; en revanche, il s'est abstenu sur celui de la défense, estimant que ce dernier s'inscrit dans le prolongement de la loi de finances pour 1993, défendue, l'an dernier, par Pierre Joxe.

A l'occasion de l'examen des crédits du ministère de l'intérieur, M. Pasqua a évoqué le projet de loi d'orientation sur la police qu'il entend présenter. Il a indiqué que ce texte portera, à la fois, sur la police nationale et sur les polices municipales, dont il prévoit de confier la direction *«à des fonctionnaires de la police nationale»*. Enfin, ce texte concernera également les sociétés privées de gardiennage et de sécurité. *«L'Etat agréera ces sociétés et leur personnel et définira leurs tâches»*, a précisé M. Pasqua.

EN BREF

LA RÉUNION : M. Sudre proteste contre l'éventuelle libération du président du conseil général. – La mouvance «Free-DOM», à la Réunion, réagit très mal à l'éventualité d'une remise en liberté d'Eric Boyer, sénateur (apparenté RPR) et président du conseil général, mis en examen pour corruption et placé en détention provisoire à la prison du Port depuis le 22 août dernier. Ayant appris que la chancellerie est sur le point de transmettre au parquet général de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion des réquisitions en vue de libérer et de placer sous contrôle judiciaire M. Boyer, Camille Sudre, ancien président du conseil régional, a déclaré, vendredi 3 décembre, sur les ondes de sa radio, «Free-DOM», qu'une telle libération pourrait remettre en cause la lutte contre la corruption à la Réunion. Selon lui, l'intervention du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, est *«maladroite»*. – *(Corresp.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : M. Rocard dénonce l'utilisation du débat «à des fins électorales». – A l'occasion d'une réunion, mercredi 1er décembre, de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), Michel Rocard a stigmatisé le «débat national» sur l'aménagement du territoire, lancé par le gouvernement, qui, selon lui, est, *«d'abord, un simulacre de démocratie, qui utilise le thème de la reconquête des territoires à des fins électorales»*.

COUR DES COMPTES : M. Beysson est nommé conseiller-maître au tour extérieur. – Le conseil des ministres a nommé, mardi 30 novembre, au tour extérieur, conseiller-maître à la Cour des comptes Jean-Pierre Beysson, ancien directeur du cabinet de Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports. Ancien élève de l'ENA et, d'abord, membre du corps préfectoral, M. Beysson avait été membre des cabinets de Pierre Méhaignerie à l'agriculture, puis à l'équipement. Directeur d'Aéroport de Paris de 1988 à 1993, il avait donné sa démission de la direction du cabinet de M. Bosson à la suite de la grève à Air France. Il est, depuis le 7 novembre dernier, président du conseil d'administration de Météo-France.

PRÉCISION. – Dans l'article consacré aux auditions de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur le projet de perpétuité réelle (*le Monde* du 2 décembre), nous avons attribué par erreur à Jacques Léauté, professeur de droit pénal, des propos sur la prise en charge psychiatrique *«notoirement insuffisante»* des pervers sexuels en prison, qui avaient en fait été tenus par Bernard Cordier, psychiatre.

PRÉCISION. – La Fédération des biologistes de France nous demande de préciser que la limitation du tiers payant aux personnes en difficulté, objet d'un amendement adopté par les députés lors de l'examen du projet de loi sur la santé publique (*le Monde* du 2 décembre), ne concerne que les actes de biologie médicale, et non l'ensemble des secteurs de la médecine et de la pharmacie.

هكذا من الأصل

Après le lancement de la navette Endeavour pour une mission de onze jours dans l'espace

Sept astronautes vont tenter de réparer le télescope Hubble

■ DÉCOLLAGE. La navette *Endeavour* a décollé du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), jeudi 2 décembre à 10 h 27, heure française, pour une mission de onze jours avec un équipage de sept personnes, dont Claude Nicollier, de l'Agence spatiale européenne. Au cours de ce vol, le 59e d'une navette américaine, et le 5e d'*Endeavour*, quatre des astronautes (Story Musgrave, Jeffrey Hoffman, Kathryn Thornton et Tom Akers) effectueront un minimum de cinq sorties de six heures dans l'espace pour réparer le télescope Hubble, un satellite scientifique de 12 tonnes lancé en avril 1990.

■ SÉRIE NOIRE. Cette mission d'environ 700 millions de dollars est cruciale pour l'Agence spatiale américaine qui a accumulé les problèmes au cours des derniers mois : report à plusieurs reprises du lancement de la navette *Discovery;* perte au mois d'août de la sonde Mars-Observer (980 millions de dollars), du satellite météorologique NOAA-13 (67 millions de dollars), et début octobre, du satellite Landsat-6 (220 millions de dollars) rival des Spot européens; explosion d'une fusée Titan-4 et de sa charge militaire (près de deux milliards de dollars).

CAP CANAVERAL (Floride)

de notre envoyé spécial

Jusqu'au bout, la météo avait maintenu le suspense. Tout s'est passé comme si, avant même le lancement de la navette Endeavour, la nature s'était chargée de rappeler aux hommes combien cette mission de réparation en orbite du télescope Hubble est tributaire d'une multitude d'éléments sur lesquels ils n'ont aucune prise. Les responsables de la NASA sont parfaitement conscients des risques qu'ils prennent. Ils se sont efforcés de les réduire au minimum. *«Nous avons envisagé tous les scénarios possibles, tous les pépins imaginables»*, explique Randy Brinkley, directeur de mission.

«Il nous a fallu prévoir l'imprévisible», renchérit Joe Rothenberg, responsable du programme de vol du télescope Hubble. Que faire de plus quand on a multiplié les simulations et les séances d'entraînement, déployé des trésors d'imagination pour mettre au point les quelque 200 outils et accessoires qui devraient faciliter au maximum la tâche des astronautes? Croiser les doigts et faire confiance aux hommes.

Des hommes d'expérience

Les astronautes choisis pour cette mission collectionnent les records et possèdent une solide expérience, notamment en matière de sorties extravéhiculaires (EVA). Le plus étonnant de tous est probablement Story Musgrave, qui dirigera les opérations de réparation. Agé de cinquante-huit ans, cet ancien pilote des Marines (17 000 heures de vol) est bardé de diplômes dans des domaines aussi différents que les mathématiques, la chimie, la médecine, la physiologie, la biophysique et la littérature. Ingénieur chez Kodak, il a été chirurgien, puis professeur-chercheur en médecine spatiale avant d'intégrer le corps des cosmonautes de la NASA en 1967. Il a effectué la première sortie dans l'espace depuis une navette, en avril 1983, testé à cette occasion un nouveau type de scaphandre, et totalise aujourd'hui 598 heures passées dans l'espace en quatre missions.

Les autres membres de l'équipage combinent aussi les compétences scientifiques et l'expérience du travail dans l'espace. Kathryn Thornton (physicienne), et Tom Akers (ingénieur) ont participé tous deux au vol inaugural de la navette Endeavour en mai 1992. Une mission presque aussi délicate que celle d'aujourd'hui. Au cours de ce vol, quatre sorties avaient été réalisées, en effet, pour récupérer et réparer le satellite de télécommunications Intelsat VI F3 et tester de nouvelles techniques d'assemblage dans l'espace.

A cette occasion, Akers effectua (avec deux autres astronautes) une sortie de 8 h 29 dans l'espace, pulvérisant le record détenu jusqu'alors par les astronautes d'Apollo 17 qui avaient séjourné 7 h 37 sur la Lune. Kenneth Bowersox, pilote, était aux commandes de Columbia en juin 1992, pour le vol le plus long jamais effectué par une navette (331 heures). Richard Covey, commandant de bord, pilotait Discovery en août 1985, lors de la mission de récupération et de réparation du satellite de télécommunications Syncom IV-3 placé sur une mauvaise orbite. Un satellite que Jeffrey Hoffman avait, quatre mois plus tôt, tenté vainement de récupérer «à la main».

Hoffman, enfin, participa aussi au déploiement de la plate-forme récupérable européenne Eureka en août 1992, rencontrant sur cette mission l'astronaute suisse de l'Agence spatiale européenne, Claude Nicollier, astrophysicien comme lui. Nicollier, qui manipulait le bras robot de la navette pour cette opération, gagna à cette occasion auprès de ses collègues américains une solide réputation de virtuose en la matière. Cette compétence lui vaut aujourd'hui de se voir confier la tâche délicate de capturer le télescope et de guider depuis le bras l'un des astronautes en charge des réparations.

La NASA a donc rassemblé les meilleurs de ses éléments pour cette mission, car elle y joue sa réputation. Ces six hommes et cette femme savent ce que travailler en apesanteur veut dire. Leur expérience dans le sauvetage des satellites perdus leur a appris à faire face à toutes les situations, à improviser et à imaginer pour se tirer d'affaire le bricolage auquel les techniciens au sol n'avaient pas pensé. Ils n'auront pas trop de leur savoir-faire.

La mission qui les attend est, en effet, sans précédent. La seule opération quelque peu comparable est celle réalisée, en 1984, sur le satellite scientifique Solar Max que les astronautes ont capturé difficilement pour changer le module de contrôle d'attitude et un instrument de mesure, le «coronographe polarimétrique».

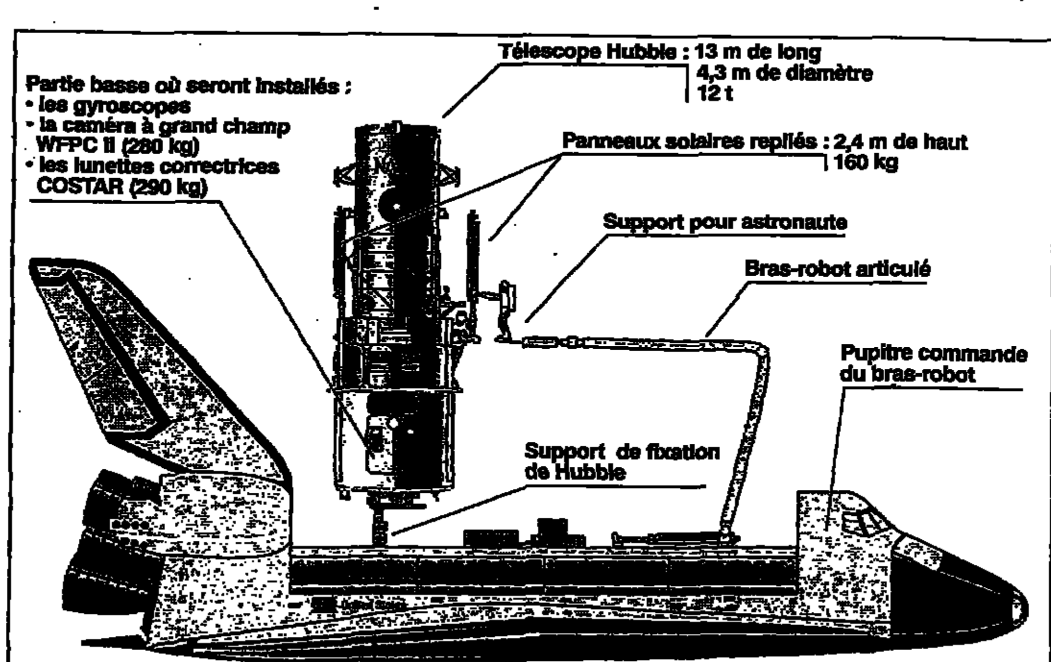
Bricolage et improvisation

«Cette fois, la capture sera probablement beaucoup moins dangereuse pour les astronautes que lors des récupérations précédentes», estime un expert. Hubble a été conçu dès l'origine pour être réparé en orbite et les dispositifs d'amarrage dont il est doté devraient permettre de le saisir et le manipuler facilement. Les vraies difficultés viendront lorsque l'équipage commencera les réparations. Les pièces à changer, telles que les panneaux solaires soumis à rude épreuve pendant trois ans, ne seront-elles pas trop abîmées, trop déformées ou trop bloquées, voire indémontables?

Pour ces raisons, les tâches à accomplir par les astronautes durant leurs sorties ont été divisées en «modules» qui peuvent être facilement intervertis ou abandonnés au gré des circonstances. *«S'ils se trouvent face à une impossibilité majeure, les astronautes le verront très vite et ils pareront alors au plus pressé. Ils devront décider très vite, trancher dans le vif.»*

«C'est là que réside la supériorité de l'homme sur l'ordinateur et le robot», estime Roger Bonnet, directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne, ajoutant que *«si cette mission réussit, même partiellement, elle constituera une superbe démonstration des capacités et de l'utilité de l'homme dans l'espace»*. Une démonstration nécessaire à l'heure où les vols habités sont sur la sellette et où les politiques sont peu enclins à financer de grandes structures permanentes comme la future station spatiale internationale.

JEAN-PAUL DUFOUR



Après avoir ouvert les soutes de la navette Endeavour et mené à bien les opérations de rendez-vous avec le télescope spatial, l'équipage saisira les 12 tonnes d'Hubble par l'intermédiaire du bras articulé. L'observatoire astronomique sera alors placé en position verticale au-dessus de la navette pour que les astronautes puissent intervenir, l'un depuis le bras robot et l'autre en toute autonomie. – (D'après Sky and Telescope).

CLÉS/ *Mission Hubble*

■ Le coût de la réparation. – Selon la NASA, 251 millions de dollars ont été dépensés depuis 1990 pour la construction et les essais des instruments de remplacement du télescope Hubble. 86,3 millions de dollars ont été consacrés aux réparations optiques, dont 23,8 millions de dollars pour la réalisation de la caméra à grand champ WFPC II et 50 millions de dollars pour les lunettes correctives COSTAR. Quelques millions de dollars supplémentaires ont également été investis dans la mise au point des 200 outils prévus pour cette «remise en forme». Quant au vol de la navette Endeavour, la NASA le chiffre à 378 millions de dollars, ce qui est loin des estimations du Congrès américain : 413,5 millions de dollars!

■ Les atouts du télescope. – En se lançant dans l'assemblage coûteux – entre 1,5 et 2 milliards de dollars – des quatre cent mille pièces qui composent Hubble, l'agence spatiale américaine espérait offrir aux astronomes la possibilité de s'affranchir de deux problèmes posés par l'atmosphère : le brouillage des images et l'absorption de la lumière à certaines longueurs d'onde, en particulier dans l'ultra-violet. Malgré ces qualités, qui ne s'exprimeront pleinement qu'après la remise en état de Hubble, les observatoires terrestres ne sont nullement condamnés. Les progrès de l'optique et des techniques d'interférométrie leur promettent encore de belles années. En particulier pour les télescopes géants que les astronomes construisent ou envisagent comme le Keck américain ou le VLT européen à quatre miroirs.

Quitte ou double pour la NASA

Suite de la première page

Perkin-Elmer, la filiale de Hughes chargée de son polissage, s'était trompée (2). Il s'en fallait seulement d'un peu plus de 2 millièmes de millimètre. Même pas, et de loin, l'épaisseur d'un cheveu. Mais c'était encore trop pour produire des images nettes.

De même, le télescope spatial souffrait d'un autre défaut de conception dû aux très grands panneaux solaires fournis par British Aerospace. Deux fois par orbite, à chaque passage du satellite côté jour et côté nuit, les variations de température modifiaient en effet leur structure de façon telle que les grandes ailes se mettaient à vibrer de plusieurs dizaines de centimètres et gênaient donc le pointage de Hubble sur les astres à observer.

S'il fut possible de s'accommoder, tant bien que mal, de ses légers tremblements, il fut en revanche plus difficile d'observer le ciel dans de bonnes conditions avec cet instrument qui devait pourtant affranchir les astronomes des perturbations de l'atmosphère. Fort heureusement, l'erreur de polissage *«était presque parfaite»*, ce qui permit aux ingénieurs de trouver des moyens de traitement informatique adaptés et de sauver en partie la mission (3).

Ainsi, malgré ses tares, Hubble put-il accomplir quelques premières : le suivi, en 1990, d'une gigantesque tornade qui se développe, tous les trente ans environ, dans l'atmosphère de Saturne; observation, dans la constellation d'Orion, d'une pouponnière d'étoiles; recueil d'indices sur l'existence de trous noirs supermassifs dans des galaxies comme M 32 d'Andromède ou NGC 4261 de l'amas de la Vierge; photo spectaculaire de l'anneau de matière formé par l'explosion de la supernova 1987 A observée voici sept ans dans le Grand Nuage de Magellan; mise en évidence de mirages gravitationnels lors de l'étude d'un quasar dans l'amas AC 114. De quoi donner de l'appétit aux chercheurs – environ cinq cents pour toute l'Europe – qui ont utilisé ces résultats.

Malheureusement, après trois ans passés dans l'espace, Hubble a subi *«une usure considérable»*, constate l'Agence spatiale européenne, partenaire de la NASA dans ce programme. Sur les six gyroscopes chargés d'assurer sa stabilisation et son pointage, trois sont hors d'usage. Qu'un quatrième vienne à tomber en panne, et c'est la catastrophe! Un des trois senseurs stellaires utilisé pour effectuer un pointage précis sur les étoiles ne fonctionne plus et l'un des deux systèmes électroniques de commande d'orientation des panneaux solaires montre des signes de faiblesse.

Des lunettes d'une merveilleuse précision

Il est donc temps de remettre Hubble en état et la NASA ne s'était pas trompée lorsqu'elle avait prévu, dès l'origine du programme, de soumettre cet instrument, tous les trois ans, à une visite de contrôle (4). Celle qui est engagée aujourd'hui arrive donc d'autant plus à point qu'elle permettra à la fois de remplacer les éléments défaillants et de moderniser le télescope.

Sept opérations sont prévues par la NASA et beaucoup s'inquiètent d'un programme de remise en état aussi lourd imposé aux astronautes d'*Endeavour.* Au cours de leurs sorties dans l'espace, ils vont devoir successivement changer deux paires de gyroscopes, remplacer les deux panneaux solaires, puis redonner à Hubble la vue d'aigle qu'il aurait toujours dû avoir.

Dans un premier temps, ils remplaceront la caméra à grand champ du télescope par une toute nouvelle de 280 kilos, la WFPC II (Wide Field and Planetary Camera), dotée de ses propres systèmes de compensation optique. Puis, dans un second, ils se feront ophtalmologistes et opticiens en dotant Hubble de la plus extraordinaire paire de lunettes jamais imaginée par l'homme : le COSTAR (Correctives Optics Space Telescope Axial Replacement).

Ce dispositif de 290 kilos et 2 mètres de long, aussi discret qu'une cabine téléphonique et qui prendra la place de l'instrument scientifique le moins utilisé sur le télescope – le photomètre rapide (HSP) – est une merveille de précision. Ce n'est pas tout à fait une paire de lunettes au sens habituel du terme, dans la mesure où la correction optique n'est pas assurée par des lentilles de verre transparent, mais par huit petits miroirs réfléchissants de la taille d'un ongle.

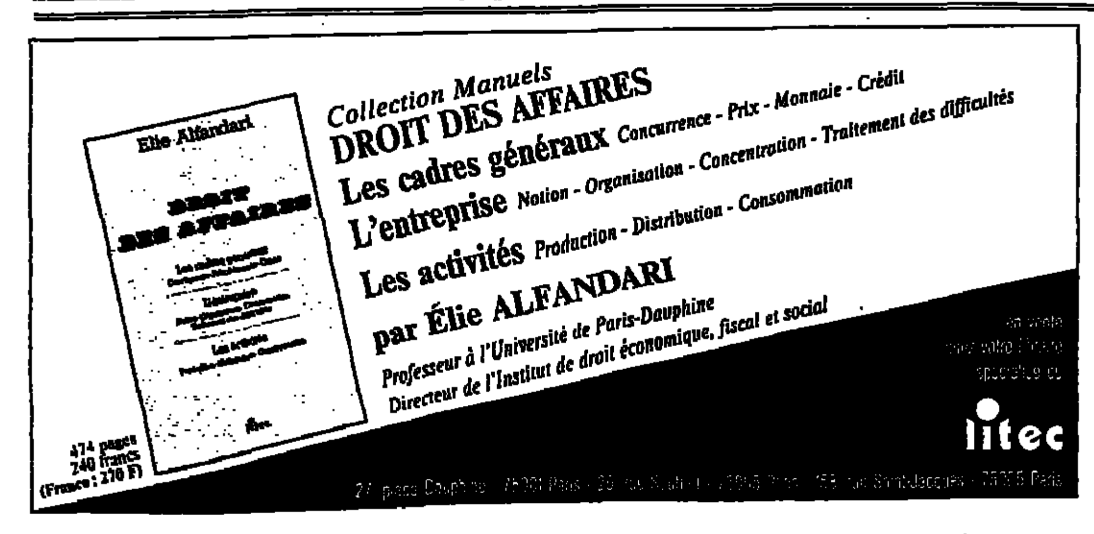
C'est grâce à cet ensemble, poli de façon telle que les bosses résiduelles présentes à la surface de ces miroirs *«ne dépassent pas l'épaisseur d'une dizaine d'atomes»*, que Hubble et sa caméra à objets faiblement lumineux (FOC), conçue par Matra et Dornier, devrait enfin recouvrer la vue et, qui sait, découvrir demain peut-être l'un de ces systèmes planétaires en formation après lequel toute la communauté astronomique court toujours.

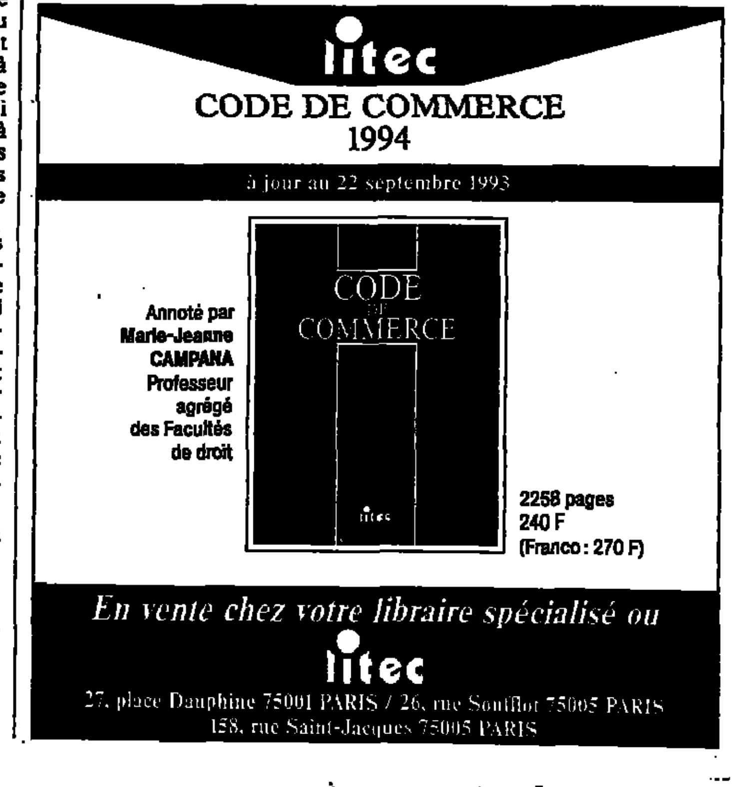
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(2) Perkin-Elmer a accepté, début octobre, de verser 25 millions de dollars pour le préjudice fait à la NASA.

(3) Du fait des défauts de polissage de son miroir principal qui souffre «d'aberration de sphéricité», le télescope de Hubble ne concentre que 15 % de la lumière qu'il reçoit et non 70 % comme prévu initialement. Pour cette raison, seules les images d'astres isolés et relativement brillants se formant au centre de ce miroir sont utilisables. Avec le COSTAR, ce pourcentage devrait passer à 60 % et même, à en croire certains, à 85 %.

(4) Le télescope de Hubble a été construit pour durer quinze ans. C'est pourquoi il a été conçu, dès l'origine, en 1977, pour faciliter le travail des astronautes durant leurs opérations de réparation.





JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Autopsie d'une garde à vue

Un mois après l'ouverture du procès, la cour d'assises de la Côte-d'Or a examiné, jeudi 2 décembre, les conditions dans lesquelles Murielle Bolle a mis en cause Bernard Laroche dans l'assassinat du petit Grégory avant de se rétracter. Un débat plus minutieux encore que tous ceux soumis à la cour jusqu'alors et qui, une fois de plus, permet de mettre en lumière les étranges pratiques utilisées lors des gardes à vue.

DIJON

de notre envoyé spécial

Un malaise peut en cacher un autre. Au trouble laissé par la lecture des procès-verbaux de Murielle Bolle accusant Bernard Laroche et par les dénégations maladroites de la jeune femme, est venue s'ajouter une autre impression désagréable. Une fois de plus, l'enquête n'a pas été faite avec la rigueur nécessaire. Rendu inquiet par l'incontestable effet négatif produit par l'examen des dépositions de Murielle Bolle, les avocats de la belle-sœur de Bernard Laroche ont lancé sur les gendarmes une offensive qui a porté plus sur la forme que sur le fond. Elle n'en fut pas moins efficace.

Le témoignage des gendarmes a en effet permis d'établir qu'ils avaient déjà étudié, avant l'audition de Murielle, un itinéraire menant de son école à la Vologne, en passant par la maison des Villemin et par la poste de Lépanges. Certes, ce n'était qu'un itinéraire parmi tant d'autres, mais le simple fait que les militaires l'aient envisagé permet d'écarter l'idée qu'ils ignoraient tout et ne pouvaient donc pas, volontairement ou non, influencer la jeune fille lors de son interrogatoire. Par ailleurs, d'autres précisions figurant dans les dépositions viennent conforter leur authenticité. Mais cette authenticité est parfois affaiblie par la formulation employée.

Dans une déposition, figure la phrase : *«Il est exact qu'à Lépanges Bernard Laroche s'est arrêté.»* A l'évidence, il ne s'agit pas d'une déclaration spontanée, mais d'une réponse à une question qui n'y figure pas. Car l'usage veut que les questions ne soient pas transcrites dans les procès-verbaux. Tout au plus, l'enquêteur prudent mettra les deux lettres «S. I.» – «sur intervention» – en tête de la réponse. Ce qui permet dans les cas limites d'écrire une interminable déclaration de plus d'un feuillet, alors que dans la réalité, la personne interrogée aura seulement répondu «oui» à une longue question. Ce cas de figure n'est pas excessif et peut d'ailleurs s'observer couramment à l'audience.

Mais il y a plus grave, car les débats font apparaître que Murielle a tracé un itinéraire sur un plan qui a été dessiné par un gendarme, sans que ce fait apparaisse dans le procèsverbal où il est seulement noté : *«Le croquis que je vous ai établi correspond à l'itinéraire suivant...»*

«On discutait tranquillement»

Enfin, deux officiers, le colonel Charles Chailland et le commandant Etienne Sesmat, reconnaissent ingénument que les temps de repos prévus par la loi ont été partiellement utilisés pour relire ou vérifier les procès-verbaux avec Murielle. Le colonel Chailland parle de *«quelques questions»* et semble étonné que Mᵉ Paul Prompt s'en indigne. *«C'était pas une audition, c'était une discussion, on discutait tranquillement de l'affaire»*, explique l'officier. Et il ajoute : *«Je ne pense pas que ça l'ait fatiguée.»* Tout ça lui semble presque normal et même l'avocat général, Jacques Kohn, ne paraît pas scandalisé par ces libertés prises avec le code de procédure pénal lors de l'interrogatoire d'une jeune fille de quinze ans.

«Je ne peux pas dire qu'il y ait eu des temps de repos utilisés pour lui nuire», plaide le commandant Sesmat, qui semble lui aussi très surpris qu'on le taquine *«sur des questions de forme»*. L'officier paraît sincère et les irrégularités ne remettent pas totalement en cause des procès-verbaux dont le poids est encore considérable. D'autre part, selon un médecin venu examiner Murielle, l'ambiance qui régnait à la gendarmerie n'était pas tendue et elle lui a même déclaré que les militaires étaient des *«copains»* en les considérant comme *«vachement sympas»*.

«Si c'est un scénario, comment a-t-elle pu répéter notre scénario au magistrat instructeur?», soupire, amer, le commandant Sesmat. Car, outre le fait que certains éléments de la déclaration contestée par Murielle Bolle sont confortés par des témoignages, il est exact que la jeune fille a fait, trente-six heures après, la même déposition devant le juge Lambert, qui a refait l'itinéraire avec elle en voiture. Il reste que, le lendemain de l'inculpation de Bernard Laroche, Murielle Bolle s'est rendue chez le juge, accompagnée de sa mère, pour se rétracter.

Mais, à ce propos, un gendarme a apporté à l'audience un nouvel élément. Selon ce militaire, *«une personne proche du domicile»* de Murielle lui a révélé que, le soir de la mise en détention de son beau-frère, il avait entendu *«des éclats de voix et des cris»* et que la jeune fille avait *«passé la nuit dans une grange»*. L'information a son importance, mais que vaut-elle, alors que les déclarations de ce voisin discret n'ont fait l'objet d'aucun procès-verbal?

MAURICE PEYROT

FAITS DIVERS

A Toulon (Var)

Une avocate disparaît avec mari, enfants et près de 6 millions de francs escroqués

Une avocate au barreau de Toulon (Var), Monique Cohen-Scali, a disparu depuis le 22 novembre, en compagnie de ses deux enfants, de son époux et d'un viatique de près de 6 millions de francs escroqués à quelques-uns de ses clients. Cette femme de quarante-quatre ans, installée à Toulon depuis deux ans, s'occupait notamment de ventes de fonds de commerce. Les sommes qu'elle percevait étaient bien consignées pendant trois mois sur un compte séquestre de la CARSAT (Caisse de règlement et service des avocats du barreau de Toulon), afin de laisser aux créanciers du vendeur la possibilité de formuler des oppositions, mais, à l'issue de ce délai, l'avocate versait ces sommes sur son compte client puis les transférait sur celui d'une société de recouvrement de créances dont le responsable – huissier de justice jusqu'en 1988 – n'était autre que son époux, Henri-Claude Cohen-Scali. C'est ainsi que le couple a rapidement accumulé un butin de 5,5 millions de francs empruntés à des commerçants ou amis qui ont reçu en garantie des chèques, aujourd'hui, sans la moindre valeur. – *(Corresp.)*

CORRUPTION : deux habitants de Fréjus autorisés à se constituer partie civile dans le dossier Port-Fréjus. – Dans un arrêté du 26 novembre, le tribunal administratif de Nice autorise deux habitants de Fréjus à se constituer partie civile *«aux lieu et place»* de la commune dans le dossier de corruption active et passive qui concerne la construction du mur d'enceinte de l'ancienne propriété de François Léotard. Séverin et Gory Millanello, qui avaient été expropriés de Port-Fréjus, peuvent désormais, *«à leurs frais et risque»*, tenter d'obtenir devant une juridiction la réparation du préjudice subi par la commune, qui avait refusé, le 24 septembre, de se constituer partie civile. Mᵉ Jean-Marc Varaut, l'un des avocats François Léotard, a indiqué qu'il avait fait appel de cette décision.

HANDICAPÉS

A l'occasion d'une première «Journée européenne»

Un «parlement» de la différence se réunit à Bruxelles

Un «parlement européen des personnes handicapées» devait tenir sa première session, vendredi 3 décembre, à Bruxelles. Cinq cent dix-huit personnes victimes d'un handicap, déléguées des douze pays membres de l'Union européenne, étaient attendues pour discuter de la nécessité d'une législation communautaire et réaffirmer leurs droits civiques, bafoués à travers toute l'Europe.

En Allemagne, des hospices pour personnes handicapées ont été attaqués par des bombes incendiaires. Des indésirables au corps disgrâcieux ont été chassés des plages de la mer du Nord. Un couple de touristes s'est vu dédommager par son agence de voyage parce que le restaurant de l'hôtel où il séjournait accueillait aussi des gens différents. En Belgique, plus de 3 000 personnes handicapées mentales seraient encore, aujourd'hui, internées dans des institutions psychiatriques. Au Royaume-Uni, le pourcentage d'étudiants handicapés est évalué à 0,3 % de la totalité des effectifs des universités et 65 % de la population frappée par un handicap vit dans la pauvreté. En Bosnie, 40 % des civils blessés de guerre resteront définitivement infirmes...

Participer aux prises de décision

L'Europe n'est pas à l'abri de ces attitudes discriminatoires qui vont jusqu'au meurtre en d'autres points du globe. La France non plus. Grâce à un «programme commun» engagé par l'Organisation mondiale des personnes handicapées *(Disabled People's International)* et financé par le programme HELIOS de la commission des Communautés européennes, la tenue de la première assemblée parlementaire composée des principaux intéressés, accompagnés de leurs parents et amis, devait éveiller les consciences pour une nouvelle Journée européenne désormais annuelle.

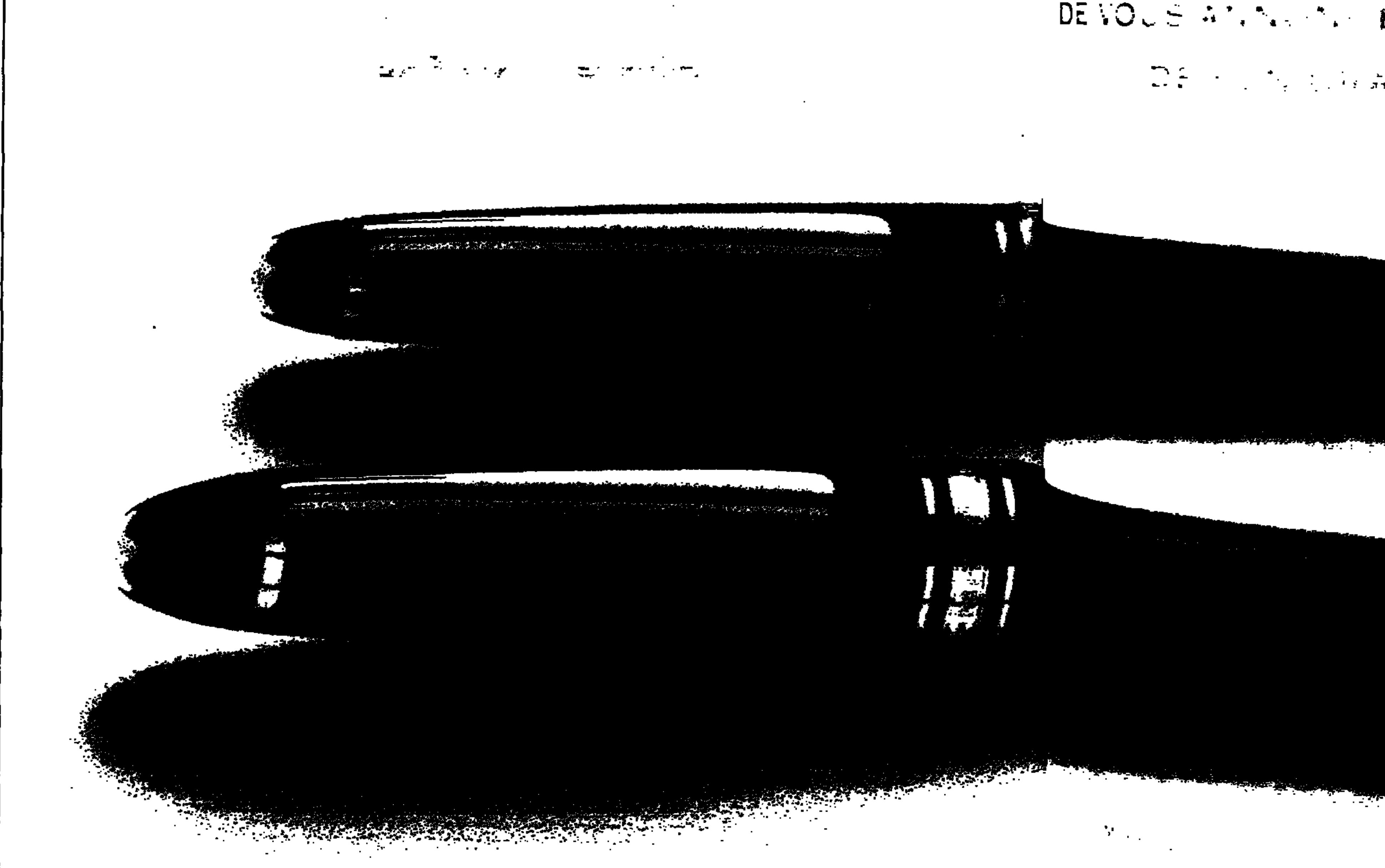
Au siège du Parlement européen, à Bruxelles, les responsables des institutions européennes étaient solennellement conviés à signer une *«affirmation d'engagement»* au Programme d'action mondiale des Nations unies en faveur des personnes handicapées. En octobre 1992, l'assemblée générale des Nations unies avait en effet adopté, pour clôturer la Décennie des personnes handicapées, une résolution instituant une Journée internationale en leur faveur, le 3 décembre de chaque année. Le 5 mars dernier, la commission onusienne des droits de l'homme demandait aux pays membres d'*«encourager la célébration de la Journée internationale (...) en vue d'assurer la jouissance sans réserve et égale des droits de l'homme et la participation à la société des personnes handicapées»*.

En paraphant le texte lors de cette première Journée européenne, les signataires devaient s'engager à *«formuler des plans d'action et des objectifs réalisables et valables d'ici l'année 2000 et au-delà»* et à reconnaître aux invalides de l'esprit, de la chair et des sens, le droit de *«participer aux prises de décisions concernant les politiques et les programmes qui influencent leur vie»*.

Pour les associations membres de l'Organisation mondiale des personnes handicapées (1), le «problème» du handicap est une question de point de vue. Leur définition de l'invalidité repose sur le concept de *«modèle social du handicap»*, qui prend en compte les *«environnements handicapant de la société et les barrières des comportements, au lieu de se limiter aux seuls individus concernés»* : 35 millions de personnes sur le Vieux Continent.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Correspondant en France : GFPH (groupement français des personnes handicapés), 10 rue Georges-de-Porto-Riche, 75014 Paris. Tél. : 43-95-66-36.



هكذا من الأصل

'AITS DIVERS

Une avocate disparaît avec mari, enfants et près de 6 millions de francs escroqués

MÉDECINE

Après l'attentat de 1981

Le pape aurait été contaminé lors d'une transfusion sanguine

M. Joaquim Navarro-Valls, directeur de la salle de presse du Vatican, a fait une mise au point, jeudi 2 décembre, après qu'un journaliste de la télévision italienne eut déclaré que le pape avait été contaminé par un virus, souvent associé à celui du sida, le cytomegalovirus. *« C'est vrai*, a dit le porte-parole. *Le pape a contracté le cytomegalovirus, vraisemblablement à cause des nombreuses transfusions sanguines subies à la suite de l'attentat de 1981, pour lequel il a été soigné et dont il est guéri. Mais tout cela s'est passé il y a douze ans et l'opinion publique en a été informée par les bulletins de santé signé par des médecins prestigieux. »* Il a rappelé que tous les virus avaient en commun d'être transmissibles notamment par transfusion de sang infecté.

La veille, lors d'une émission de la Cinque consacrée à la journée mondiale du sida, un présentateur, Mino Damato, avait dit que le pape avait contracté le cytomegalovirus par transfusion sanguine. Il avait ajouté que ce virus était souvent associé à celui du sida, provoquant la stupeur de son auditoire. Le présentateur avait précisé : *« Je ne dis pas que le pape a une infection provoquée par le sida, mais qu'il pourrait avoir un virus qui est la cause de ses malaises. »* – *(AFP).*

Le cytomégalovirus : un virus ubiquitaire

Le cytomégalovirus tire son nom des modifications de structures qu'il induit dans les cellules qu'il infecte. C'est un virus du groupe herpès, ubiquitaire, présent dans une grande partie de la population : 60 % des plus de quarante ans ont, dans leur sang, les stigmates biologiques d'une infection ancienne. Les « portes d'entrée » du virus dans l'organisme sont très variées : orale, sanguine, placentaire, vénérienne, par l'intermédiaire du lait maternel ou des selles.

Chez l'enfant et l'adulte sain l'infection par ce virus peut provoquer différents tableaux cliniques comportant une fièvre élevée, l'apparition de ganglions ainsi que d'une hépato-splénomégalie et différentes anomalies biologiques (syndrome mononucléosique). Ces symptômes peuvent apparaître dans les semaines qui suivent une transfusion de sang contaminé par ce virus.

Les suites ne posent généralement aucun problème. Il en va différemment chez les personnes souffrant d'une altération de leur système immunitaire, notamment les greffés ou les nouveaux-nés chez lesquels l'infection va évoluer sur un mode chronique, touchant différents tissus de l'organisme. On ne dépiste pas cette infection chez les donneurs de sang, compte-tenu de la grande fréquence des porteurs d'anticorps . Seuls de petits volumes sanguins séro-négatifs vis à vis de ce virus sont recueillis pour certains malades à hauts risques.

J.-Y. N.

Quand la cartographie du génome humain sera achevée

Des biologistes français vont rechercher les gènes impliqués dans les cancers

Le professeur Daniel Cohen (Centre d'études sur le polymorphisme humain, Paris) a indiqué, jeudi 2 décembre à Amsterdam, à l'occasion de la conférence « De l'ADN aux médicaments » organisée par la revue scientifique britannique « Nature », que son équipe est « en train d'achever la cartographie du génome humain ». Une fois cette cartographie achevée, cette équipe entreprendra l'identification systématique de tous les gènes impliqués dans les processus cancéreux.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Dix ans après la mise en route du programme génome humain et la création, avec le professeur Jean Dausset, du Centre d'études sur le polymorphisme humain (CEPH), Daniel Cohen touche enfin au but. Dans quelques semaines, par l'intermédiaire d'une publication dans une revue scientifique internationale, il devrait annoncer qu'il a achevé la cartographie du génome humain. *« Il ne s'agit que d'une première carte, un peu comme la carte de la Terre réalisée par Christophe Colomb,* nous a-t-il expliqué. *Viendront ensuite des cartes de plus en plus fines de deuxième et de troisième génération. Dans quinze ans, je pense que nous disposerons d'une carte du génome humain comparable à celle que les satellites aujourd'hui réalisent de la Terre. »*

Dans quelques semaines, quelques mois au maximum, la communauté scientifique internationale aura – gracieusement – à sa disposition, la cartographie de chaque chromosome humain. Cet énorme livre, les chercheurs sont pour l'instant capables de le lire mais n'en comprennent pas le sens. *« L'analyse de son contenu demandera de très nombreuses années »*, estime Daniel Cohen. Le temps de repérer l'ensemble des gènes inscrits sur les chromosomes, d'apprendre à connaître leur structure et leur fonction et les substances (protéines) dont ils assurent la production. Le temps également de comprendre quel rôle éventuel chaque gène (ou chaque groupe de gènes) joue dans l'apparition d'une maladie.

Cet inventaire du vivant, qu'il soit normal ou pathologique, aucune équipe au monde n'est capable à elle seule de le mener à bien. C'est pourquoi l'équipe de Daniel Cohen a décidé de poursuivre et d'intensifier sa collaboration avec d'autres grands laboratoires internationaux, parmi lesquels ceux de David Bentley (université d'Oxford) et d'Eric Lander (Whitehead Institute, Cambridge, Massachusetts).

« Faire les bonnes alliances »

Parallèlement à ce travail de décryptage du génome humain, l'équipe de Daniel Cohen va se lancer dans un nouveau et ambitieux projet consistant à identifier l'ensemble des gènes impliqués dans les cancers humains. *« Je crois que, plutôt que de continuer à piocher au hasard comme on le fait actuellement, il vaut mieux ratisser systématiquement l'ensemble du génome à la recherche de ces gènes,* explique-t-il. *Grâce aux techniques que nous avons mises au point pour établir la cartographie du génome, une telle entreprise n'est pas techniquement insurmontable. »*

Le principe en tout cas est d'une grande simplicité : il consiste à comparer deux à deux le génome de chaque type de cellules cancéreuses appartenant à toutes les formes possibles de cancer au génome d'une cellule normale.

La compétition dans ce domaine sera particulièrement vive tant les enjeux sont grands. D'autres laboratoires américains en particulier sont aidés massivement par quelques-unes des principales firmes pharmaceutiques mondiales. *« Chaque gène de cancer, ou plutôt chaque application de ces gènes va être brevetée »*, ajoute Daniel Cohen. Derrière cette course au brevet, se jouera pour l'industrie pharmaceutique une partie essentielle dans la mesure où l'on peut espérer qu'ainsi de nombreux nouveaux médicaments vont être découverts.

« Grâce au Téléthon, nous étions fantastiquement placés pour gagner la course de la cartographie du génome humain, souligne Daniel Cohen. *Pour ce qui est du cancer, parce que, éthiquement, il nous est impossible de recourir à ce financement, la partie s'annonce plus difficile. »* Il estime que pour ce projet, le principal laboratoire américain, celui du professeur Collins, va bénéficier d'un budget de 30 millions de dollars par an, chiffre que l'industrie pharmaceutique devrait multiplier par dix. Pour le même projet, le CEPH-Fondation Jean Dausset devrait avoir entre 40 et 80 millions de francs par an. *« A nous de faire les bonnes alliances*, explique Daniel Cohen, *mais aussi aux pouvoirs publics de comprendre qu'il y a un enjeu fantastique. C'est la médecine de demain qui se joue aujourd'hui. »*

Le professeur Cohen a, d'autre part, annoncé qu'il lancerait prochainement un vaste projet de recherche concernant les principales maladies sévissant à l'état endémique dans les pays en voie de développement ainsi qu'une fondation dénommée Africa, dont l'objet principal sera de financer une analyse génomique systématique de l'ensemble des agents (parasites, virus, bactéries) responsables de ces maladies.

Ces projets interviennent alors que n'est toujours pas réglé au niveau international le problème essentiel que constitue la brevetabilité des gènes. Si la position française sur ce point est bien connue – le brevet sur un gène n'est pas acceptable car les gènes font partie du patrimoine commun de l'humanité, – celle des Américains en revanche n'est toujours pas arrêtée. En 1992, à la suite de la demande de brevets d'un chercheur du NIH, Craig Venter, portant sur deux mille cinq cents séquences partielles d'ADN ne contenant aucune information biologique, les autorités fédérales avaient demandé un audit sur la brevetabilité du génome. Les conclusions de cet audit ne sont pas encore connues.

Dans le récent rapport sur la bioéthique qu'il a remis à Edouard Balladur, le professeur Jean-François Mattéi écrivait que de toutes les questions examinées par sa mission, *« la brevetabilité des gènes est celle dont les conséquences scientifiques et industrielles sont, à long terme, les plus importantes »*. L'extraordinaire essor de la génétique moléculaire devrait inciter la communauté scientifique internationale à tout faire dès aujourd'hui pour qu'un tel cadre réglementaire et éthique reconnu partout dans le monde soit élaboré au plus vite.

FRANCK NOUCHI

REPÈRES

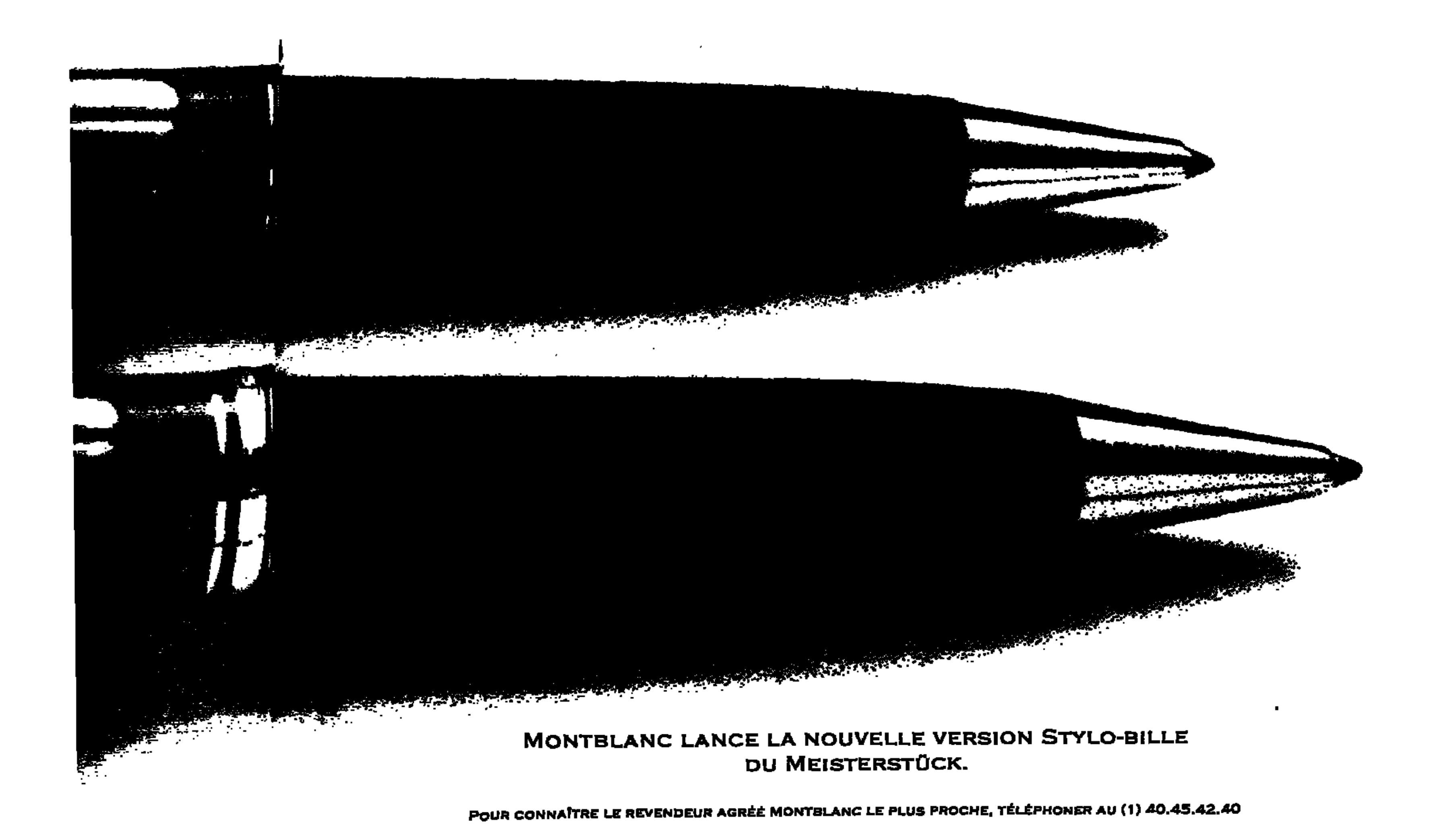
EUTHANASIE
Relance de la polémique entre les Pays-Bas et le Vatican

L'adoption définitive de la loi néerlandaise sur la « mort douce » *(le Monde* du 2 décembre) a été vivement condamnée par l'*Osservatore Romano* : *« On ne comprend pas comment des représentants du peuple peuvent avoir osé voter une loi qui viole le droit primordial de la personne humaine »*, écrit le quotidien du Saint-Siège qui voit dans l'euhanasie *« l'expression d'une conscience de la vie dénuée de valeurs »*. Ces propos ont amené le ministre néerlandais de la justice, Hirsch Ballin, lui-même catholique pratiquant, à inviter le rédacteur en chef de l'*Osservatore Romano* pour un entretien de clarification. En février dernier, après la première lecture de la loi par les députés, le Vatican avait dénoncé la *« culture de la mort »* prônée par les Pays-Bas.

PROTESTATION
Une manifestation en faveur des Kurdes à Paris

François Mitterrand a signé les deux décrets ordonnant la dissolution des organisations Comité du Kurdistan et Yekkom Kurdistan *(le Monde* du 2 décembre) qui viennent d'être publiés au *Journal officiel* du 3 décembre. Une manifestation de trois à quatre mille personnes a protesté, jeudi 2 décembre à Paris, contre l'interdiction de ces associations et les arrestations qui l'avaient précédée, le 18 novembre, dans les milieux proches du Parti des travailleurs du Pakistan (PKK). Cette manifestation était appelée par une vingtaine d'organisations syndicales et de partis politiques dont le parti communiste français, la CGT, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), SOS-Racisme, la Ligue communiste révolutionnaire et Yekkom-Kurdistan.

LE PETIT STYLO À BILLE MONTBLANC
EST HEUREUX
DE VOUS ANNONCER LA NAISSANCE
DE SON GRAND FRÈRE.



MONTBLANC LANCE LA NOUVELLE VERSION STYLO-BILLE DU MEISTERSTÜCK.

POUR CONNAÎTRE LE REVENDEUR AGRÉÉ MONTBLANC LE PLUS PROCHE, TÉLÉPHONER AU (1) 40.45.42.40

MONT BLANC
THE ART OF WRITING

© Montblanc © Meisterstück ©

Le débat sur la réforme du système audiovisuel à l'Assemblée nationale

Le groupe UDF veut supprimer la présidence commune de France 2-France 3

Au nom du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Laurent Dominati, député de Paris, a annoncé, jeudi 2 décembre, à propos de la réforme du système audiovisuel dont la discussion devait commencer, vendredi après-midi 3 décembre, au Palais-Bourbon, que son groupe demandera notamment, par voie d'amendement, la suppression de la présidence commune de France Télévision (France 2-France 3) ainsi que la suppression de l'article premier du texte gouvernemental visant à créer une chaîne de télévision éducative. *« Nous ne sommes pas favorables à la présidence commune de France Télévision*, a-t-il déclaré, *parce que nous ne voulons pas aller vers la fusion de France 2 et France 3. En revanche, nous voulons favoriser une plus grande régionalisation de France 3. »* Quant au projet de *« chaîne du savoir et de la formation »*, le groupe UDF demandera le renvoi du débat à la session parlementaire d'avril pour favoriser *« une réflexion approfondie. »*

Sur ces deux points, le groupe UDF soutient des positions inverses de celles arrêtées par le gouvernement et par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale que préside Michel Péricard (RPR, Yvelines).

D'autre part, le Parti socialiste a protesté, jeudi, *« avec vigueur »*, par la voix de son responsable national en charge des DOM-TOM, Jean-François Merle, contre l'amendement de M. Péricard, adopté par cette commission, tendant à rattacher RFO à la présidence commune de France Télévision. Selon celui-ci ce projet *« contient en germe de lourdes menaces »*, en particulier *« la recentralisation de l'information et la marginalisation du service public par rapport aux chaînes privées »*. M. Péricard, de son côté, sur France-Inter, a accusé le président de RFO, François Giquel, qui s'est insurgé contre cet amendement, d'avoir *« utilisé des mensonges »* dans son argumentaire (*le Monde* du 2 décembre).

Craintes et perplexité à RFO-Guadeloupe

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

L'amendement déposé par M. Péricard en faveur du rattachement de RFO à France Télévision suscite parmi le personnel de la chaîne publique d'outre-mer travaillant en Guadeloupe une inquiétude diffuse. Mais celle-ci porte plus sur l'avenir de l'emploi des professionnels concernés que sur l'avenir de la société, s'il faut en croire les sentiments qui s'expriment, sur le ton de la confidence et plutôt anonyme.

« La mobilisation s'arrête au niveau des dirigeants syndicaux, affirme tel journaliste, lui-même ancien responsable syndical, en se déclarant *« partagé » : « Si nous sommes rattachés à France Télévision avec les moyens que l'on donne à France Télévision en métropole, c'est oui ; si c'est pour faire on ne sait trop quoi et remettre en place une délégation générale à l'outre-mer comme avant 1982, ce n'est vraiment pas la peine. »* L'état de RFO ? *« Il y a trop de gens dans les stations qui ne travaillent pas, qui arrivent tous les jours, et en toute impunité, deux heures après l'heure de leur prise de service,* affirme le même rédacteur. *Et ça dure depuis des années ! »*

Un autre journaliste, lui aussi ancien responsable syndical, exprime le même point de vue de façon plus radicale : *« Lorsqu'il s'agit de poser les vrais problèmes, de travailler, il n'y a personne : aujourd'hui, chacun craint pour sa place et tente de la préserver en souhaitant le maintien de RFO dans sa forme actuelle de chaîne-bidon. »*

En revanche, pour Fred Fidélis, secrétaire du comité d'entreprise de RFO-Guadeloupe, les choses sont claires : *« Sous son apparence anodine, cet amendement est d'une grande portée pour nous puisqu'il intégrera RFO à France Télévision sans qu'une amorce de réflexion ait été engagée sur l'avenir de l'audiovisuel public d'outre-mer. »* Sa conviction est faite : *« C'est simplement la méthode choisie pour chasser François Giquel de la présidence de RFO. C'est la marque du fait que l'audiovisuel public vaut bien peu de choses aux yeux de certains, puisqu'on s'apprête, pour un simple règlement de comptes, à sacrifier notre société et dix ans de travail des agents de RFO. »*

Au-delà des différentes préoccupations qui s'expriment, l'unanimité est, en effet, acquise, parmi les membres du personnel, sur le fait que la « chasse aux sorcières » semble ouverte.

EDDY NEDELJKOVIC

COMMENTAIRE

Cacophonie

RÉCAPITULONS.

M. Balladur, premier ministre, et M. Carignon, ministre de la communication, sont contre la révolution du système audiovisuel et pour la création d'une chaîne éducative. Bravo ! M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, est contre la chaîne éducative et pour la révolution du système audiovisuel. Diable !

A moins que M. Dominati, porte-parole de l'UDF au Palais-Bourbon, ne parle pas vraiment au nom de l'UDF quand il affirme qu'il faut non seulement annuler l'article 1 du projet du gouvernement pour renvoyer aux ides d'avril (autrement dit aux calendes grecques) cette chaîne éducative (promise aux Français par MM. Balladur et Carignon pour la fin de 1994) mais aussi supprimer la présidence commune des deux chaînes publiques de télévision (ce qui chamboulerait à coup sûr le système audiovisuel). Bigre !

Mais M. Pelchat, rapporteur de l'UDF sur le projet de MM. Balladur et Carignon, est pour cette chaîne éducative (à condition qu'après avoir décidé de la créer tout de suite le Parlement puisse en reparler au printemps). Et il est aussi, M. Pelchat, contre la révolution structurelle de la télévision publique réclamée par son propre groupe. Mieux : M. Pelchat est carrément pour le renforcement de la présidence commune du secteur public. Il soutient fermement M. Péricard qui veut, au nom du RPR, rattacher RFO à France 2 et France 3 contre l'avis de MM. Balladur et Carignon ! Il y avait longtemps qu'on n'avait pas assisté à pareille cacophonie.

ALAIN ROLLAT

A l'initiative de l'UER

Les chaînes publiques européennes se concertent pour mieux concurrencer les chaînes privées

A l'initiative de l'Union européenne des radiodiffuseurs (UER), les présidents des principales chaînes publiques de télévision d'Europe, se sont réunis les lundi 29 et mardi 30 novembre à Bruxelles. Ils ont réclamé des moyens et des recettes publicitaires à la mesure de leurs missions de service public pour mieux rivaliser avec le secteur privé.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Avait-on poussé la mauvaise porte ? A entendre répéter les mots de *« marché »*, *« audience »*, *« publicité »*, *« concurrence »*, *« chaînes à péage »* ... un observateur non averti aurait pu croire s'être trompé de réunion. Vérification faite, ces termes, répétés jusqu'à l'obsession, étaient bel et bien tenus, lundi 29 et mardi 30 novembre, à Bruxelles, par des présidents de chaînes publiques de télévision et non par les membres de l'association des télévisions commerciales, qui (coïncidence ? provocation ?), avaient décidé de se réunir, à huis clos, les mêmes jours dans la même capitale.

Invités par l'Union européenne des radiodiffuseurs (UER) à plancher sur l'avenir du secteur public de la télévision, les présidents de l'audiovisuel public européen ont surtout parlé d'argent. D'entrée de jeu, Albert Scharf, intendant de Bayerischer Rundfunk et président de l'UER, a posé la question : la guerre avec les chaînes commerciales, les progrès de la technologie, font-ils des chaînes publiques de pauvres *« dinosaures condamnés à disparaître ? »*.

La réponse était, bien sûr, négative, même si le constat ne prête guère à l'optimisme. En quelques années, l'essor des chaînes privées a placé le secteur public sur la défensive . Entre 1988 et 1993, l'audience de ARD et ZDF, les deux chaînes publiques allemandes, a chuté de 85 % à 51 % (– 34 %). Le décrochage de la TVE (Espagne) a été plus rude encore : d'une situation de monopole (100 %) en 1988, l'audience culmine aujourd'hui à 53 % (– 47 %) et devrait chuter à 45 % en 1996, selon les prévisions de l'UER. En Italie, l'audience de la RAI (49,8 % en 1988) s'est réduite à 47 % en 1993 (– 2,8 %). En Grande-Bretagne, la BBC n'est plus qu'à 42 % contre 49 % il y a six ans. Seules les chaînes publiques françaises ont pu reconquérir une petite marge en passant de 37 % d'audience en 1988... à 40 % aujourd'hui.

Mais le pire est encore à venir. Quelle place occupera le secteur public quand, progrès technique et norme de compression numérique aidant, il y aura plusieurs centaines de chaînes de télévision en Europe ? Comment financer de nouveaux projets et de nouveaux programmes compte tenu du fait – tous les opérateurs en ont convenu – qu'une augmentation en porportion de la redevance était à exclure ? Les sources de recettes n'étant pas légion, il ne restait donc plus à explorer que deux « magots » potentiels : la publicité et le péage à payer par le consommateur. Frierich Nowottny, directeur général adjoint de l'ARD, s'est ainsi amèrement plaint des réglementations qui, en Allemagne, prohibent toute publicité sur les chaînes publiques après 20 heures. *« Cette interdiction permet aux chaînes privées d'accaparer 70 % du marché publicitaire »*, s'est-il lamenté. Son homologue de la ZDF a estimé que l'avenir du service public passe par le développement de chaînes thématiques payantes auxquelles le téléspectateur pourrait s'abonner. Il s'est également prononcé pour une exploration du paiement à la séance sous toutes ses variantes. Jean-Bernard Münch, secrétaire général de l'UER, a abondé également dans ce sens en affirmant que *« la multiplication des canaux contrôlés par les chaînes publiques permettra, grâce à des diffusions multiples, d'amortir des programmes de plus en plus coûteux »*.

L'une des contributions les plus originales a été le fait de Robert Stéphane, administrateur de la RTBF (Belgique). La Belgique, a fait valoir M. Stéphane, bénéficie d'une expérience de la concurrence déja ancienne. Situés à un véritable carrefour audiovisuel, les Belges captent sur le câble aussi bien les programmes nationaux privés et publics que français, néerlandais, allemands et même américains, avec CNN ou TNT-Cartoon. Pour résister, a-t-il expliqué, nous avons joué *« la proximité, le bouquet et le partenariat »*. La proximité avec l'information et des magazines sur la vie politique et sociale en Belgique francophone, le bouquet avec des essais de chaînes thématiques (tentatives vite stoppées, semble-t-il, faute de moyens) et le partenariat par des participation aussi bien dans des chaînes privées (Canal Plus Belgique, Eurosport) que publiques, comme ARTE et Euronews. Bref, non seulement les chaînes publiques doivent sortir du bunker *« secteur public »*, mais elles ne doivent pas hésiter à nouer des alliances.

Deux fausses notes

Massimo Fichera, PDG d'Euronews, a, lui, donné des pistes pour penser la diffusion par satellite. *« Pour l'instant, cette technologie n'est utilisée que comme extension de l'offre nationale de programmes »*. Mais, en réalité, le satellite oblige à repenser d'abord la notion d'audience. En clair, on ne s'adresse pas à l'Europe de la même manière qu'à l'Allemagne ou la France. Et comme aucun diffuseur public ne peut combattre seul une offre aussi diversifiée que celle de Rupert Murdoch sur Astra, par exemple, *« il faut passer à l'étape des projets en commun »* a lancé Massimo Fichera. Aura-t-il été entendu ? Pas sûr. Et certainement pas par Paul de Win, directeur général de l'Association mondiale des annonceurs, venu rappeler que sur les 74 milliards de dollars investis annuellement par les entreprises en publicité télévisée, une part serait toujours réservée aux chaînes publiques. Pas parce qu'elles sont les meilleures, ni les mieux diversifiées, mais parce que l'audience sera toujours un peu fidèle à la composante *« nationale »* de la programmation publique.

Hervé Bourges, président de France Télévision, a, lui aussi, exhorté à la *« coopération »*, mais il pensait moins à l'Europe qu'aux pays du Sud et de l'Est. Fidèle à sa vision de la télévision, M. Bourges a réitéré le trinome *« informer, cultiver, distraire »* et rappelé les expériences pilotes du secteur public tricolore dans la télévision interactive (Hugo Délire, Multipoints...).

Deux fausses notes, cependant, au sein de ce chœur libéral. La première vint de John Birt, directeur général de la BBC, qui rappela que la publicité a une influence sur les programmes, laquelle ne correspond pas forcément aux devoirs des chaînes publiques. Seul l'argent public permet d'investir dans la création et de protéger l'identité nationale, a-t-il affirmé. La seconde fausse note fut émise par un autre Britannique, Mike Tracey, aujourd'hui chercheur à l'université du Colorado. Selon lui, les télévisions publiques ont plus à perdre qu'à gagner à prospecter les ressources du marché : *« C'est un monde hanté par les loups et les coyotes*, a-t-il dit, *et je m'inquiète de l'avenir qu'ils construisent pour mes enfants. »*

YVES MAMOU

BNP OCTOBRE 1993

BANQUE NATIONALE DE PARIS

OFFRES EN FRANCE

Pour le compte de la
République Française

Coordinateur global des offres : Banque Nationale de Paris

Offre Publique de Vente de 37 507 489 actions

Banque Nationale de Paris — Lazard Frères et Cie

Caisse Nationale de Crédit Agricole — Caisse des Dépôts et Consignations
Crédit Lyonnais — Société Générale

Caisse Centrale des Banques Populaires — Crédit Commercial de France
Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne — Banque Fédérale du Crédit Mutuel
Crédit du Nord — Banque Indosuez — Banque Paribas
Banque Worms — Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Banque du Louvre — Compagnie Financière Barclays de Zoete Wedd
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque — Demachy Worms et Cie
Banque Pallas Stern — Rothschild et Cie Banque — Union de Garantie et de Placement
Banque Hervet — Messieurs Hottinguer et Cie — Banque Eurofin
Banque OBC, Odier Bungener Courvoisier — Société Marseillaise de Crédit

Placement Garanti de 12 117 804 actions auprès d'investisseurs personnes morales

Banque Nationale de Paris — Lazard Frères et Cie

Banque Indosuez — Banque Paribas — Crédit Lyonnais
Société Générale — Crédit Commercial de France
Caisse des Dépôts et Consignations — Caisse Nationale de Crédit Agricole

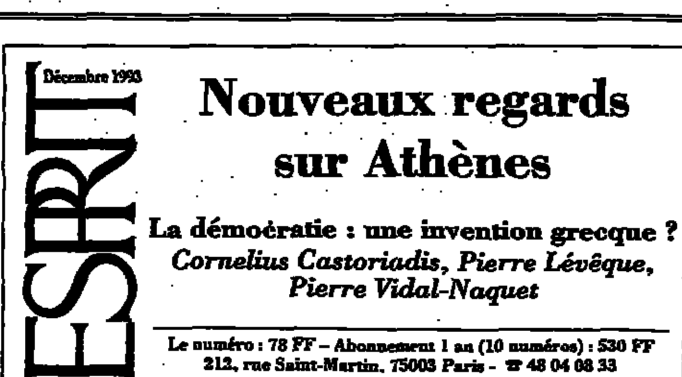
Banque Worms — Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne
JP Morgan & Cie SA — Banque Pallas Stern

Banque Arjil — Banque pour l'Industrie Française
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque — Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
Crédit National — Rothschild et Cie Banque

Conseil du Gouvernement : Lazard Frères et Cie

Ces actions ayant été intégralement vendues, cet avis n'apparait qu'à titre d'information seulement.

BNP





Du 8 au 11 décembre 1993, les Universités toulousaines, le Rectorat et l'ONISEP organisent les "Journées INFOSUP : Journées d'information sur les enseignements supérieurs".

• un panorama complet des formations post-bac,
• un espace privilégié de rencontres avec tous les interlocuteurs de la vie étudiante,

Bonne nouvelle, il y a toute une vie après le Bac...!

• un espace où tout est fait pour que chacun des 38000 élèves des classes de Première et Terminale de l'Académie, ainsi que leurs parents, reparte avec des idées neuves et claires sur les études à entreprendre après le Bac.

INFOSUP
Parc des expositions de Toulouse
Tél. 61 36 40 19



هكذا من الأصل

LES QUINZIÈMES RENCONTRES TRANSMUSICALES à Rennes

Le son ou les chansons

RENNES

de notre envoyé spécial

« Aimez-vous les expériences ? », interroge un diable rouge suspendu au-dessus de l'entrée de la petite église du Vieux Saint-Etienne. La question est pleine de promesses. Plus de trois cents personnes se sont donc pressées, jeudi 2 décembre, à la première de *Killer's Trip*, comédie musicale proposée en apéritif de trois soirées des Transmusicales de Rennes.

Ecrit et réalisé par Billy Ze Kick et Les gamins en folie, deux groupes locaux, ce spectacle met en scène un jeu de rôles à la croisée des univers de Philip K. Dick et de l'orchestre du Splendid. Le récent album contenant la bande originale de *Killer's Trip* collectionne les chansons espiègles, mais la bonne humeur des comédiens et quelques trouvailles visuelles n'ont pas suffi ici à masquer l'inconsistance du propos. Espérons que les prochaines représentations permettront au moins de régler de graves problèmes de sonorisation.

On devait d'ailleurs se heurter à ce mur du son tout au long de cette soirée du 2 décembre, à la salle omnisports. D'une capacité de six mille places, ce lieu accueille les têtes d'affiche malgré sa froideur. Pour ne rien arranger, le programme du jour n'avait pas attiré la foule. A peine plus de trois mille personnes s'étaient déplacées pour No One Is Innocent, Jesus Lizard, Suede et CNN.

La maison de disques Island-Barclay aurait payé très cher le droit de publier le premier album de No One Is Innocent. Adepte d'un genre en vogue qui additionne les énergies du rock et du rap, ce quatuor français s'est appliqué à parfaire un son à l'indispensable puissance. Leur concert est allé crescendo. Tout en révélant aussi leurs points faibles : un modèle américain parfois trop servilement copié (le groupe Rage Against The Machine en particulier), un recours systématique à l'anglais malgré un accent défaillant. Leurs textes en français permettent pourtant à la voix de Kmar Gulbenkian de prendre plus d'ampleur et à leurs morceaux (*le Feu, la Peau*) de gagner un impact inédit.

Chez Jesus Lizard aussi tout est affaire d'impact. Ces Américains, bons camarades de Nirvana (le groupe de Seattle a partagé avec eux une face de 45 tours l'an passé), sont menés par David Yow, un chanteur qui commence sa prestation en hurlant *« I can swim ! »*, porté à plat ventre par les premiers rangs de spectateurs. Le groupe impressionne par des sons d'une violence inouïe et aux textures étonnantes. Il retrouve par moments l'instabilité et le plaisir du danger qui firent la grandeur des Stooges d'Iggy Pop. Même s'il arrive que cette fougue bestiale, propulsée par un rock convulsif et destructuré, échoue parfois sur les écueils de la caricature.

On croyait la majorité du public venue pour Suede, groupe anglais en cours d'intronisation internationale. L'accueil réservé à Brett Anderson et ses musiciens fut glacial. Le contraste sans doute était trop violent entre les impeccables déluges soniques qui avaient précédé et la bouillie sonore infligée par les Britanniques.

L'indéniable panache de leur premier album s'y engloutissait et le chanteur perdait tout sex-appeal en mimant dans le vide ses minauderies androgynes. Suede était pourtant le seul groupe à proposer ce soir-là des chansons dignes de ce nom, dont une belle poignée de nouveaux titres.

Leur sens de la provocation avait poussé les programmateurs à placer CNN à la suite de Suede. Ce trio britannique a en effet décidé de prendre comme tête de turc le groupe de Brett Anderson, publiquement insulté dans l'une des premières chansons publiées par CNN, *Young, Stupid and White*. Après la déconfiture, on attendait le coup de grâce. Mais avec une musique robotique et linéaire, CNN est mal placée pour donner la leçon.

STÉPHANE DAVET

A. J. Croce pousse ses études

RENNES

de notre envoyé spécial

A vingt et un ans, l'âge d'A. J. Croce, la plupart des musiciens de rock américains s'émerveillent de découvrir Led Zeppelin ou les Beatles. Lui peut disserter savamment de la main gauche de Little Brother Montgomery, pianiste de La Nouvelle-Orléans ou de la technique vocale de Jimmy Rushing, chanteur de Count Basie. Sans jamais aller à l'école, A. J. Croce a fait des études. Il devait en livrer le fruit, aux spectateurs rennais, ce 3 décembre. Les autres peuvent le découvrir sur son premier album, mélange savant de chansons anciennes, antiques presque, et d'originaux, enregistré en compagnie de musiciens prestigieux, le batteur Jim Keltner, le guitariste Robben Ford ou le contrebassiste Ron Carter.

A. J. Croce musicien professionnel depuis l'âge de treize ans

DELUZE/STILLS

Ce petit jeune homme est musicien professionnel – pianiste et chanteur – depuis l'âge de treize ans. Il a commencé par jouer *« dans les mariages, dans les bar-mitsva. On me mettait dans une pièce en me disant :* « Surtout ne jouez pas trop fort » *et on me laissait tout seul. Du coup, quand je me suis retrouvé devant des gens qui écoutaient, je me suis senti très à l'aise. »*

Mais comment aurait-il pu ne pas être musicien ? Son père, Jim Croce a eu le temps de devenir une star grâce à des chansons fortes – *You Don't Mess Around With Jim, Bad Bad Leroy Brown* – avant de mourir à trente ans dans un accident d'avion, le 20 septembre 1973. *« Je n'ai rien appris de sa technique, j'étais trop petit. Mais j'ai gardé de son écriture le sens de l'histoire. Il n'y a aucune raison de chanter une chanson, à moins qu'elle ne raconte une histoire. Et il n'y a pas forcément besoin de mots. »*

Pour raconter ses histoires, A. J. Croce puise dans sa culture musicale. Sa discothèque est impressionnante. *« J'ai commencé par m'intéresser à des artistes, Fats Waller, Jelly Roll Morton, puis Count Basie, Art Tatum. J'ai voulu remonter jusqu'à leurs racines, à chaque fois je me suis retrouvé à La Nouvelle-Orléans »*. En chemin, il s'est arrêté à Memphis (pour la soul des années 60), à Kansas City (pour les *shouters* qui y inventèrent le rhythm'n'blues dans les années 40) et à Nashville.

A chaque fois, il a essayé de combiner ces expériences musicales vécues par procuration : *« Pour ce disque, je n'ai retenu qu'un blues du delta,* She Wouldn't Give Me None, *de Memphis Minnie. Mais j'ai préféré le jouer dans le style* jug band [groupes qui réunissaient des musiciens qui soufflaient dans des jarres de terre cuite].

A la place des jugs, *j'ai pris une petite trompette bouchée, une clarinette, un tuba et un harmonica chromatique. Avec une batterie simple et deux guitares. »* On sent bien dans l'énoncé de cette combinaison, qu'A. J. Croce croit aux vertus du savoir musical. Tout comme il est convaincu des bienfaits de la technique, même pour jouer des musiques aussi simples que le blues. *« A chaque fois que j'en ai l'occasion, je demande aux musiciens que je rencontre de me donner une leçon. Que ce soit un saxophoniste ou un guitariste. Je m'intéresse aux détails techniques, à la manière de faire sonner un chorus, mais surtout à la théorie. »*

Ce premier album saisit cet éternel étudiant au moment où l'accumulation des influences commence à se fédérer en un seul univers, moins rétro, moins académique que le discours érudit d'A. J. Croce pourrait le laisser craindre. En plus de la science et du talent, les fées l'ont doué d'émotion.

THOMAS SOTINEL

► 1 CD Private Music 01003 82108 2, distribution BMG.

La Philharmonie de Vienne en conflit avec Gérard Mortier

L'enjeu du Festival de Salzbourg

VIENNE

correspondance

Le torchon brûle entre Gérard Mortier, intendant du Festival de Salzbourg, et l'Orchestre philharmonique de Vienne, sur lequel reposent traditionnellement la plus grande partie des manifestations musicales estivales. La prestigieuse formation menace ouvertement de couper les ponts avec Salzbourg après 1995, date d'expiration de son contrat.

L'orchestre a annoncé, dans un communiqué de presse, à l'issue d'une réunion plénière, son intention d'*« annuler ou éventuellement reporter à une date ultérieure une tournée prévue en octobre 1996 au Japon et organisée en coopération avec le Festival »*. Aucune décision n'a été prise pour ce qui concerne le renouvellement des contrats. Pourtant, en raisons des attaques diffamatoires dont l'orchestre se considère victime de la part de M. Mortier, son présidium a été chargé d'examiner les propositions avancées par le maire de Vienne, Helmut Zilk, d'un festival d'été qui aurait lieu dans la capitale autrichienne. Rien n'a été avancé de précis sur le financement et le projet artistique de ce festival « alternatif ». Mais plusieurs institutions culturelles viennoises semblent prêtes à en soutenir l'initiative pour relancer le tourisme.

Récidive

Arrivé en « rénovateur » aux commandes du Festival de Salzbourg il y a deux ans, Gérard Mortier avait d'emblée irrité la Philharmonie de Vienne en la qualifiant d'orchestre *« le plus onéreux au monde »*. Il ferait *« perdre de l'argent au festival »* en exigeant des répétitions supplémentaires pour des œuvres n'entrant pas dans son répertoire. La Philharmonie de Vienne, qui a fêté en grande pompe son 150e anniversaire l'an dernier, s'est défendue en rappelant qu'elle pouvait compter sur le soutien sans faille du public mélomane et de la presse autrichienne, restée très réservée à l'égard de Mortier. Le critique musical du quotidien viennois *Die Presse*, Wilhelm Sinkovicz, estime en particulier que la crise du Festival de Salzbourg est une réalité, qu'on y inclue ou non le conflit avec la Philharmonie de Vienne, parce que Gérard Mortier n'a toujours pas présenté de concept musical sensationnel.

L'intendant salzbourgeois et les musiciens viennois avaient décidé, selon un porte-parole de l'orchestre, de ne plus évoquer leurs divergences en public et de réexaminer leur coopération lors d'une rencontre en octobre à Vienne. Mais, entre-temps, l'orchestre – en tournée en Asie – apprenait avec quelques semaines de retard que Gérard Mortier avait récidivé et s'était plaint, en marge d'une conférence des directeurs des festivals européens, des coûts excessifs des Viennois et de leurs réticences à jouer de la musique contemporaine. Walter Resl, porte-parole du présidium de l'orchestre, n'a pas exclu d'attaquer Gérard Mortier en diffamation. Tandis que le gouverneur de Salzbourg, Hans Katschthaler, invitait par souci d'apaisement les parties intéressées à se rencontrer le 10 janvier prochain dans la ville de Mozart.

WALTRAUD BARYLI

LES ARPENTEURS DE DENIS COLIN au Théâtre Dunois

Nous trois

Cordes, vents et peaux : violoncelle (Didier Petit), clarinette basse (Denis Colin) et zarb (Pablo Cueco). Difficile d'être plus net, plus simplement complexe que Les Arpenteurs. *Nous trois (We three)* est un titre du pianiste Phineas Newborn. Jean Echenoz s'en est bien souvenu pour marquer le terrain de son dernier livre (Editions de Minuit). Les choses ont partie liée. *« Colin, Petit et Cueco*, écrit Hervé Quenson, *recensent ici, en un classicisme oulipien, une panoplie de procédés (transpositions, rétrogradations, permutations, inversion des rôles et des dynamiques) qu'ils nettoient, recyclent et inventent »*.

Le Dunois est un théâtre à lumière douce, mi-cabaret, mi-salle de spectacles, sans micros, sans amplis, juste pour la musique. Le trio s'y établit, rend à l'idée de la musique, à son éventualité, à sa venue, sa dimension simplement humaine. C'est cette idée qu'on allait oublier. Renoue-t-on avec une musique d'après l'apocalypse, une sorte de composition verte pour écolos sonores ? Ou alors un essai postmoderne ou, pour mieux dire, post-humain, avec citations, allusions de *free*, alluvions ethniques, comptines, mosaïque, ironie noire et distance...

Rien de tout cela. Le trio de Denis Colin va à l'essentiel parce qu'il raconte de brèves histoires, ne dissimule rien, n'a rien à cacher et capte toute l'attention. C'est une musique innocente d'avant l'innocence, heureuse parce qu'elle fait le pari de l'amitié, du lien et du hasard donné. Sans micros, sans filets et sans recours, sans électricité, le jeu ne pardonne pas. Tout passe, tout s'entend. Il faut une précision d'enfer, une écoute diabolique, une entente que les instruments, dans leur stricte nudité, permettent de prévoir.

D'où cette impression de rêve pacifié, gai, sympathique, sans souffrance. On peut passer à Paris une soirée qui ne ressemble à nulle autre, comme un enfant découvrirait le théâtre (tous trois sont drôles ou trop sérieux), comme un enfant découvrirait la musique (que l'excès de bruit, de matériel, de prothèses a fini par écraser) ou comme il découvrirait le silence du rire. On peut passer cette soirée d'étonnement et de douceur. Il suffit d'écouter le trio des Arpenteurs. C'est l'aventure la plus moderne, la plus ancienne de ce début d'hiver. La plus délicate en tout cas.

FRANCIS MARMANDE

► Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret, 75013 Paris. Tél : 45-84-72-00. Les 4 et 5 décembre, à 20 h 30.

► Discographie : *Trois, Denis Colin trio. In situ*, 590138. Distribué par Adda.

OCTOBRE 1993

BNP

BANQUE NATIONALE DE PARIS

PLACEMENT INTERNATIONAL
DE 22 504 493 ACTIONS

Pour le compte de la
République Française

Coordinateur global des offres : Banque Nationale de Paris

Banque Nationale de Paris — Lazard Frères et Cie

Offre Hors des États-Unis et du Royaume-Uni de 14 177 831 actions

Banque Nationale de Paris — Lazard Frères et Cie

Dresdner Bank Aktiengesellschaft — CS First Boston France

Banque Indosuez — Banque Paribas — Société Générale
Goldman Sachs International Limited — Morgan Stanley International

Crédit Commercial de France — Crédit Lyonnais — Daiwa Europe Limited
Deutsche Bank France S.N.C. — Lehman Brothers — Merrill Lynch International Limited
Société de Banque Suisse (France) S.A. — UBS France S.A.

ABN Amro Bank N.V. — Argentaria Bolsa, S.V.B., S.A. — Banque Bruxelles Lambert S.A.
IMI Capital Markets (UK) Limited — JP Morgan & Cie S.A. — Kleinwort Benson Limited
NM Rothschild and Smith New Court — Nomura International
Robert Fleming & Co Limited — HSBC Investment Banking Group — Wood Gundy Inc

Offre au Royaume-Uni de 5 266 051 actions

BNP Capital Markets Limited

Lazard Frères et Cie/Lazard Brothers & Co, Limited — Banque Indosuez
Barclays de Zoete Wedd Limited — CS First Boston — Kleinwort Benson Limited
NM Rothschild and Smith New Court — SG Warburg Securities

Offre aux États-Unis de 3 060 611 actions (Règlement 144 A)

Merrill Lynch & Co.

Lazard Frères & Co. — Goldman Sachs & Co. — JP Morgan Securities Inc.

Banque Nationale de Paris

CS First Boston — Donaldson, Lufkin & Jenrette Securities Corporation
Lehman Brothers — Morgan Stanley & Co Inc. — Salomon Brothers Inc

Conseil du Gouvernement : Lazard Frères et Cie

Ces actions ayant été intégralement vendues, cet avis n'apparait qu'à titre d'information seulement.

BNP

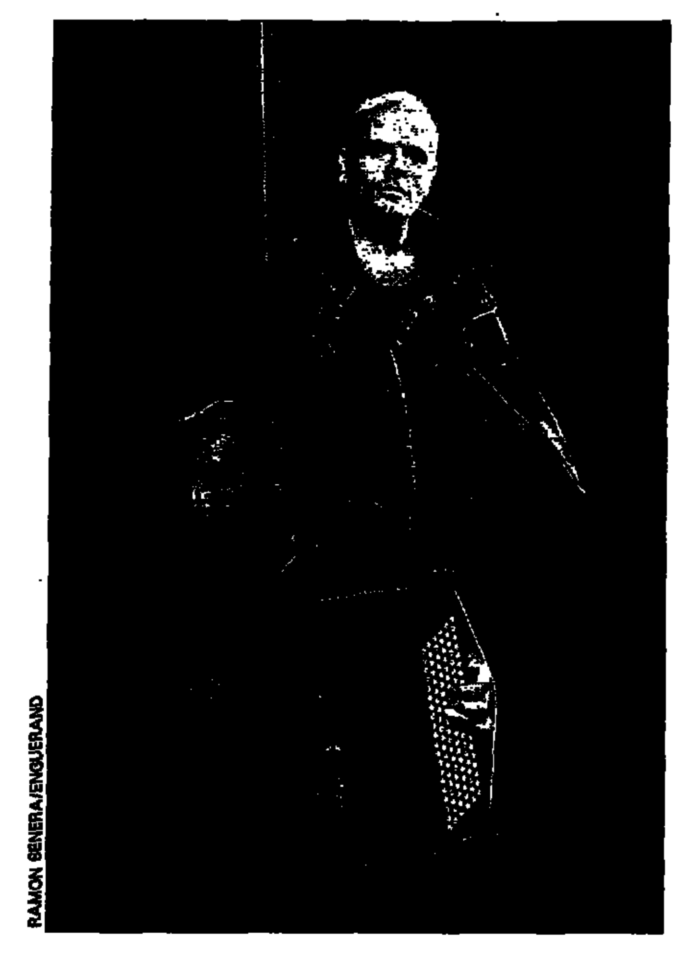
MUSIQUE

MICHEL HERMON aux Bouffes du Nord

Retrouver Piaf

Il est blond, grand et beau, et il chante *Mon légionnaire*. Pas à la manière de Gainsbourg. En un tour de chant, accompagné à l'accordéon par Gérard Barreaux et mis en scène par Tilly, Michel Hermon interprète à nouveau son immense amour pour Piaf, aux Bouffes du Nord. La première fois, c'était en 1984 au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, dirigé alors par René Gonzalès – qui lui a ouvert le Théâtre Vidy à Lausanne, dont il est actuellement directeur, pour cette reprise. C'est au TGP que Michel Hermon avait fait ses débuts de chanteur, en 1979, sur des textes de Tilly et de lui, très durs, très noirs. Des textes de loubard enragé, de milord l'arsouille cultivant la dérision, sur une voix enveloppante de crooner délétère.

En même temps, Michel Hermon présentait à la Cartoucherie de la Tempête, la première pièce de Tilly, *Charcuterie fine*, un fait divers traité dans l'épure d'un cérémonial tragique. Après un *Britannicus* dans l'esprit du Théâtre de la Cruauté, en 1968, Michel Hermon s'était fait connaître comme acteur, voué aux héros ambigus (Edouard II, Coriolan, Hamlet, Tête d'or), comme metteur en scène d'œuvres échevelées : *Peer Gynt*, *Dommage qu'elle soit une putain*, *Lulu*, *Penthésilée*, et aussi *Don Juan revient de guerre* de Horvath – en 1972 – dans lequel des femmes carnassières, fardées comme des travestis expressionnistes encerclent l'homme détruit. C'est en voyant ce spectacle que Tilly a voulu rencontrer Michel Hermon, et il a fallu huit ans pour que cette rencontre les amène à la chanson.


RAMON SENERA/ENGUERAND

Michel Hermon et son accordéoniste, Gérard Barreaux

Il a fallu également qu'Ingrid Caven, chantant Fassbinder au Pigal's, donne à Michel Hermon le déclic nécessaire. Avec un frère guitariste et un autre saxophoniste – plus un grand-père artiste de caf'conc', – il pouvait se sentir à l'aise dans la chanson. Mais d'une part, il avait une idée très précise de ce que serait son répertoire et n'envisageait aucune concession. D'autre part, il devait d'abord — selon son expression favorite – «larguer» ses activités théâtrales. C'est un besoin chez lui, quand il s'engage sur un chemin nouveau, de fermer les portes derrière lui. Cela ne s'est pas fait en une seule fois : en 1982, il monte au TGP la seconde pièce de Tilly, *Spaghetti bolognaise*, puis cherche une production pour une opérette, toujours de Tilly. En vain. Il ne se décourage pas, il se révolte, envoie balader le théâtre et la subvention qui va avec – un cas unique.

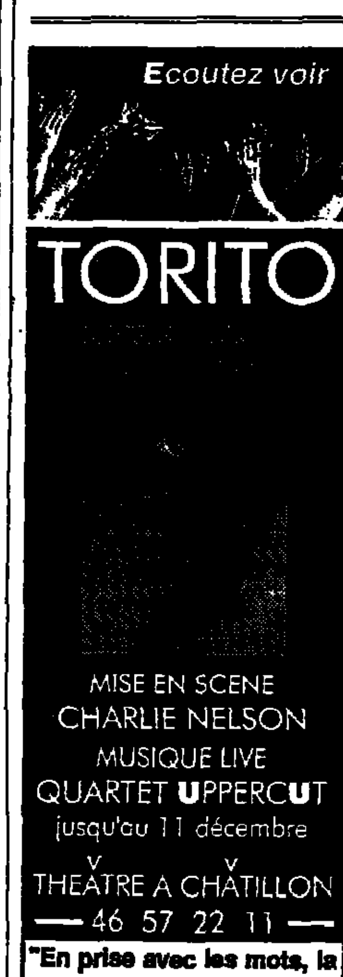
Pourtant, manquant de fortune personnelle, il doit gagner sa vie, et va voir René Gonzalès, qui, immédiatement, lui propose le cabaret du TGP, pour deux mois et dans deux semaines : *« Le spectacle était déjà monté, nous l'avions essayé plusieurs fois, personne ne l'avait vu. J'espérais d'ailleurs que personne n'en parlerait, mais finalement, ça ne s'est pas passé comme ça, et nous l'avons enmmené en tournée pendant trois ans. »*

Tout le monde en a parlé : c'était magnifique, ce garçon qui restituait l'émotion, le choc-Piaf : *« Pour oser reprendre son répertoire, le décalage est indispensable. Ingrid Caven a pu le faire parce qu'elle est allemande. Mais imaginons une fille en robe noire essayant d'imiter Piaf, ce serait insupportable. »* Puis après ses trois ans de Piaf, il «largue» le cabaret, et se consacre à son grand rêve : chanter le lied et l'opéra. *«Le lied*, dit-il, *est une forme savante de la chanson... et quand même quelque chose de plus. Mais c'est un luxe. »* Il s'exerce avec fureur, galère dans des chœurs pour gagner de quoi se payer ses leçons, chante dans des productions pas assez prestigieuses pour faire la «une» des medias, et s'obstine. Pendant sept ans. Un moment, Michel Hermon imagine de fonder une équipe avec laquelle il inventerait une sorte d'« opéra alternatif ». Il renonce bientôt : *« Pas seulement par manque de moyens. Je ne sais pas si je suis assez motivé. J'aime l'opéra, mais j'y ai retrouvé les mêmes problèmes artistiques qu'au théâtre, en plus accentué. De plus, les rôles y sont très définis, très sexués. Moi qui ai un emploi plutôt androgyne, sans genre, en tant que baryton-basse je suis voué aux personnages de machos. Depuis longtemps je rêve d'un spectacle sur les Lieder de Schubert. Une vraie forme dramatique, avec un quatuor à cordes, un piano, une chanteuse et moi. J'y arriverai. Le retour à Piaf représente une pose dont j'ai besoin. J'attends, je suis dans le possible. »*

COLETTE GODARD

▶ Bouffes du Nord, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, métro La Chapelle. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 46-07-34-50. Prix des places : 50 F, 80 F, 110 F.





CINÉMA

SIDA, PAROLES DE L'UN A L'AUTRE, de Paule Muxel et Bertrand de Solliers

Le silence et le courage

Donner à voir et, surtout, à entendre. Donner à voir les visages de ces neuf personnes séropositives, sept hommes, une femme, un enfant, filmés en plans serrés, par une seule caméra, sans aucun effet. Donner à entendre leur voix, leurs mots, leur histoire, leur présent. Déjà diffusé par France 2 le 27 novembre dernier dans le cadre de l'émission «La vingt-cinquième heure», ce film, qui sera complété, en janvier, par un deuxième volet concernant les médecins, n'a pas d'autre ambition. Et c'est une ambition écrasante.

Dans leurs mots, il y a le silence. D'abord, celui du monde politique face au fléau. *« Pour eux, il s'agit de ne pas affoler plutôt que de prendre des mesures. (...) L'ambition de beaucoup est que la maladie se limite à une certaine catégorie de gens, qu'ils aimeraient bien voir disparaître. »* L'homme qui parle est un ancien toxicomane, il a du mal à prononcer certains mots et donne l'impression qu'il n'ira pas jusqu'au bout de sa phrase. Il y arrive pourtant. Il dit que le discours sur les «comportements à risques» a eu pour effet d'affirmer la culpabilité des malades, de creuser un fossé entre les séropositifs et le reste de la société.

Le silence, encore. Celui qui s'installe entre une mère et son fils de dix ans. Elle n'a pas osé lui dire que son père est mort du sida (*« Officiellement, c'était une crise cardiaque »*) et pense pourtant qu'il faut parler aux enfants . *« Mais comment leur dire et quoi leur dire? Ma situation est liée à une partie de ma vie dont je ne suis pas très fière. »* Elle n'a pas encore trouvé les mots.

Trouver les mots, trouver la force. Celle de ne pas se refermer sur soi, aussi. Pour continuer à vivre et à aimer. Savoir attendre que la relation ébauchée s'affirme, pour ne pas provoquer le rejet de l'autre, qu'il faut bien mettre au fait de son état. Certains, pourtant, préfèrent ne pas savoir ou décident de continuer comme si de rien n'était. Comme le déplore une des personnes interrogées, *« l'être humain possède des ressources pour tolérer l'intolérable »*.

Trouver la force, aussi, d'affronter la peur. Pas celle de la mort, ni même celle de la souffrance, mais celle de la déchéance des dernières semaines : *« Pourvu que la maladie soit assez forte pour me supprimer promptement. Sinon, je serai obligé de m'isoler... »* Même voix tranquille chez cet enfant, hémophile contaminé par les transfusions qui devaient le faire vivre et qui, calmement, parle de hasard et de malchance, quand sa mère crie sa révolte contre le système qui a jugé les coupables *« comme des voleurs de bicyclettes »*.

Au-delà des drames personnels, évoqués avec une dignité bouleversante, ces «paroles» disent encore une autre vérité : comment l'apparition du sida a mis au jour les tares d'une société fondée sur la recherche du profit immédiat, une société de la santé et du sport, qui refuse de voir que la maladie et la mort sont toujours là.

PASCAL MÉRIGEAU

LOVE FIELD de Jonathan Kaplan

« Road movie » en noir et blanc

Le film commence le 22 novembre 1963, quand John Kennedy arrive à Dallas. Jeune Texane blonde comme Marilyn, Lurene (Michelle Pfeiffer) se sent si proche de Jacqueline Kennedy (dont elle copie les vêtements) qu'après l'assassinat elle plante là son mari et son foyer sans enfant, se donnant pour mission d'assister aux obsèques du président. Dans l'autocar qui la conduit à Washington, bavarde comme une pie, elle se lie à un Noir, Paul Carter (Dennis Haysbert), accompagné d'une gamine qu'il présente comme sa fille – mais on soupçonne vite un kidnapping. Un accident d'autocar force le trio à poursuivre son chemin en voiture, et *Love field* devient un «road movie» à travers le sud des Etats-Unis.

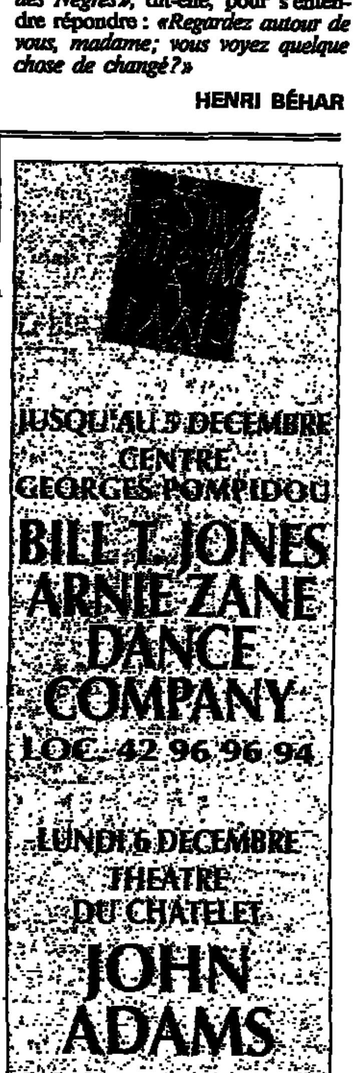
En apparence, les dés sont pipés : les deux personnages sont presque des saints. Ouverte et pleine de bonne volonté, Lurene est dépourvue de préjugés (raciaux) sinon d'idées préconçues. Grand, élégant, voix profonde et haute moralité, Dennis Haysbert rejoint Sidney Poitier dans la galerie des Noirs assez vertueux pour avoir droit d'écran dans le cinéma des Blancs.

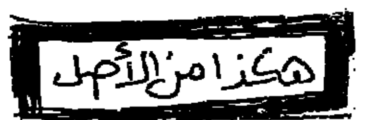
C'est compter sans la subtilité des deux interprètes, et sans le réalisateur Jonathan Kaplan : *l'Accusée* le prouvait déjà, Kaplan a une manière bien à lui de rendre les portraits incisifs et de faire passer le contexte social (*l'Accusée* traitait de viol). L'aridité du mariage de Lurene la conduit à constamment se réinventer ; sa bonne volonté se double d'une maladresse propre à énerver Paul Carter, si retenu soit-il en présence des Blancs : *« Kennedy a beaucoup fait pour la condition des Nègres »*, dit-elle, pour s'entendre répondre : *«Regardez autour de vous, madame; vous voyez quelque chose de changé?»*

HENRI BÉHAR

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 1er décembre figure page 19 Sauf dans notre édition Rhône-Alpes







ILE-DE-FRANCE

Alors que s'achève l'enquête d'utilité publique

Le projet d'urbanisation du plateau de Saclay est contesté par des associations

A la suite de l'enquête d'utilité publique pour l'acquisition ou l'expropriation de 525 hectares de terres agricoles, sur six communes du plateau de Saclay dans le département de l'Essonne, qui doit s'achever samedi 4 décembre, des associations locales de défense de l'environnement contestent les projets d'urbanisation du district.

L'ouverture de l'enquête d'utilité publique, le 2 novembre, a surpris la plupart des habitants de la région. L'actuel débat national sur l'aménagement du territoire ne semble pas favorable aux projets d'urbanisation en Ile-de-France. Alors que le nouveau projet de schéma directeur est sur le bureau des ministres, ceux-ci hésitent à relancer le développement de la région dans les prochaines années. Car quelles qu'en soient les limites, il sera probablement jugé trop généreux par les élus de province.

Malgré ce contexte hostile, la préfecture de l'Essonne a lancé l'enquête d'utilité publique sur les communes de Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin et Vauhallan. Elle vise à obtenir de l'Etat une déclaration d'utilité publique (DUP) dite *« réserves foncières »*. Celle-ci porte sur 525 hectares de terres agricoles, concentrées sur la bordure sud-est de ce plateau de 5 000 hectares, et concerne plusieurs types de propriétaires : l'Etat, les organismes parapublics comme la Caisse des dépôts et consignations, un grand exploitant pour 140 hectares et une cinquantaine de petits propriétaires pour 90 hectares.

Ces terres font partie de 640 hectares, *« susceptibles d'être urbanisées dans les vingt-cinq ans qui viennent »* dans le schéma directeur local. Celui-ci a été rédigé par le District intercommunal du plateau de Saclay (DIPS) qui regroupe quatorze communes des départements de l'Essonne et des Yvelines sur lesquelles sont installés 110 000 habitants. Les objectifs fixés par l'Etat en 1988 et 1989 sont la préservation de l'activité agricole, le développement du pôle de recherche, et l'organisation d'infrastructures en particulier d'une nouvelle liaison autoroutière est-ouest. Ces modifications ont été rendues possibles par un décret de révision du schéma directeur d'Ile-de-France, signé par Edith Cresson à quelques heures de son départ du gouvernement en mars 1992.

Agriculture et espaces naturels menacés

Pour Robert Trimbach (RPR), président du DIPS et maire de Gif-sur-Yvette : *« La DUP en cours ne vise pas à acquérir les terrains dans l'immédiat, mais à en assurer la maîtrise foncière dans les années à venir. Les zones d'aménagement différé (ZAD) créées en 1991 par l'Etat n'étaient pas suffisantes contre le risque de spéculation et de densification. Nous voulons poursuivre le développement du pôle de recherches du plateau, pour qu'il garde une envergure internationale. Cela passe effectivement par la construction de 3 000 logements et la création d'environ 15 000 emplois. »*

Ces objectifs effraient tous les sympathisants des associations de défense du plateau de Saclay. En 1990, une pétition contre les projets d'urbanisation dans la région avait recueilli près de 15 000 signatures. La procédure engagée aujourd'hui semble avoir pris de court tous ces défenseurs de l'environnement. *« Aucun bulletin municipal des communes concernées n'avait annoncé la DUP. »* explique Gérard Delattre, président de l'Union des associations de sauvergarde du plateau. *« Mais nous nous opposerons coûte que coûte, comme nous l'avons déjà fait devant le Conseil d'Etat et le tribunal administratif à des projets qui menacent l'agriculture et les espaces naturels de la « ceinture verte ». Cette dernière a toujours été une priorité de l'action régionale. »*

Les associations craignent que l'Etat n'impose aux communes de construire 10 000 logements dans les bourgs des vallées de la Bièvres et de l'Yvette en échange des projets d'urbanisation sur le plateau. Elles rappellent également que 150 hectares du plateau sont menacés par le projet de tracé de l'autoroute A126. L'urbanisation du plateau de Saclay augmentera en effet les difficultés de circulation dans le sud-ouest de la région parisienne, proche actuellement de la paralysie.

CHRISTOPHE DE CHENAY

REPÈRES

SOLIDARITE

Fermeture des stations de métro refuge

Si les conditions météorologiques clémentes se poursuivent, la RATP pourrait fermer, lundi 6 décembre, les stations Saint-Martin et Champ-de-Mars mises à la disposition des Sans-domicile fixe. Ces stations ouvertes lors de la vague de froid, dans la nuit du 21 au 22 novembre, ont permis d'héberger 1 519 personnes (1 070 à Saint-Martin et 449 au Champ-de-Mars), dont environ 8 % de femmes.

Des Sans-logis abrités au Champ-de-Mars s'inquiétaient, jeudi 2 décembre, de ce projet de fermeture en soulignant que *« les personnes qui mangeaient et dormaient dans ces stations risquaient de se retrouver à nouveau dans la rue »*. Au même moment, le Collectif solidarité Paris regroupant des associations humanitaires de toutes confessions réclame d'urgence l'accélération de la construction de logments sociaux, la fin des expulsions sans relogement, l'utilisation des logments vides. *« Les travailleurs sociaux qui s'occupent des SDF butent sur la carence d'un hébergement décent à Paris »*, déclarent les responsables du collectif.

JUMELAGE

Versailles se lie avec une ville royale de Hongrie

La ville de Versailles signera, au début de 1994, une charte d'amitié et de collaboration avec la ville royale de Hongrie, Szèkesfehérvar, qui compte cent vingt mille habitants. Une cité qui fut, jusqu'au milieu du XVIe siècle, le lieu de couronnement et de sépulture des souverains hongrois. Un passé qui a facilité l'agrément d'André Damien (UDF-CDS), maire de Versailles, une fois acquis le principe d'une charte d'amitié. Des liens semblables unissent déjà Versailles à Saint-Pétersbourg, en Russie.

Des contacts entre des élus hongrois et la ville ont été établis, jeudi 25 novembre, à l'occasion de la visite dans les Yvelines d'une soixantaine de maires et de secrétaires généraux de communes hongroises. A l'occasion d'une initiative informelle du ministère de l'intérieur, ces élus et agents administratifs sont venus étudier le fonctionnement de l'administration française et l'articulation entre le pouvoir d'Etat et les collectivités territoriales. Ils ont été reçus par le préfet, le président du conseil général et les services de la mairie de Versailles.

La pratique de l'équitation dans la capitale

Quatre-vingts chevaux à La Villette

Le 22e Salon du cheval et du poney ouvre ses portes vendredi 3 décembre au Parc des expositions de la porte de Versailles. Jusqu'au 12 décembre, les visiteurs pourront voir des poneys Connemara et des chevaux lusitaniens ou lipizzans, assister à des compétitions de horse-ball, sorte de basket à cheval, et à des concours de dressage. Une occasion de sortie pour les jeunes qui fréquentent le club hippique de La Villette, le seul centre équestre situé dans Paris.

Coincé entre la Cité des sciences, la Géode et le boulevard périphérique, l'endroit manque certes de charme bucolique. Près de quatre-vingts chevaux et poneys y ont pourtant élu domicile il y a trois ans et se sont mis à la disposition des Parisiens en mal de contact avec *« la plus noble conquête de l'homme »*. Ce centre équestre est né à la fin des années 70, alors que le parc de La Villette n'était encore qu'un vaste chantier. A l'époque, les installations étaient sommaires et soumises à de fréquents déménagements.

En 1990, le centre équestre a fini par trouver sa place et s'est doté d'équipements en dur. Aujourd'hui, les cavaliers disposent d'un grand manège couvert de 65 mètres sur 25, modulable et divisible en plusieurs parties. A l'extérieur, ils peuvent s'entraîner sur un espace de 50 mètres sur 30. Attenantes au manège, les écuries hébergent trente poneys Shetland, l'animal idéal pour l'initiation de jeunes enfants, vingt doubles-poneys d'une stature plus proche du cheval et vingt-cinq chevaux anglais-arabes ou selle-français.

Le club accueille les débutants, en particulier les groupes d'enfants, mais aussi les cavaliers plus confirmés. Comme dans tout autre centre équestre, il est possible de passer les différents examens fédéraux et de goûter à la compétition. *« Ce centre est à l'équitation ce que la piscine est à la mer »* résume la directrice Florence Rognin, en évoquant son environnement urbain. *« Nous sommes là pour initier ou pour dérouiller les cavaliers qui préparent par exemple des randonnées pour leurs vacances. »*

Les activités du club de La Villette comportent aussi des sorties dans les forêts d'Ile-de-France, comme celles de Chantilly ou de L'Isle-Adam. Il est également propriétaire d'une ferme en Sologne, près de Romorantin, où des stages pour les enfants sont proposés durant les vacances scolaires. C'est dans cette ferme que les chevaux passent quelques mois au pré avant de réintégrer leur domicile parisien.

Une pédagogie basée sur le jeu

« Ma fille de cinq ans vient à La Villette tous les mercredis », raconte une mère qui suit les évolutions de son enfant au manège. Cette habitante du dix-neuvième arrondissement apprécie la proximité du centre, mais aussi les méthodes d'enseignement : *« Les enfants n'apprennent pas seulement à monter, mais aussi à s'occuper de l'animal. »* A l'écurie, par petits groupes, les bambins, brosse en main, s'appliquent effectivement à lustrer les pelages et démêler les crinières.

Avec ses trois moniteurs diplômés d'Etat, le club hippique de La Villette revendique une pédagogie basée sur le jeu. *« Avec la démocratisation de l'équitation,* souligne la directrice, *ce sport a heureusement perdu le côté rigide, quasiment militaire, qui était le sien il y a encore une vingtaine d'années. »* Le centre fonctionne tous les jours de la semaine. Les cavaliers doivent posséder une tenue de base, à savoir de simples vêtements de sport, une paire de bottes en caoutchouc. Les bombes, dont le port est obligatoire, sont prêtées sur place.

LAURENT DOULSAN

► Centre équestre de La Villette, 9 bd McDonald, 75019 Paris. Tel. : 40-34-33-33. Fédération Française d'équitation, 25-27, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Tél. : 40-77-86-60.

Pour aider les handicapés

La RATP et la SNCF s'associent pour mettre en place un service d'accompagnement

Francis Lorentz, PDG de la RATP, et Jacques Fournier, président de la SNCF, ont signé, jeudi 2 décembre, une convention créant une association, baptisée Les compagnons du voyage, destinée à aider les personnes handicapées à se déplacer sur leurs réseaux en Ile-de-France.

A partir d'une interrogation sur l'action des jeunes en situation de TUC (travaux d'utilité collectives), est née en 1986, l'idée de créer à la RATP un service gratuit d'accompagnement en faveur des personnes handicapées. Très vite, l'opération « Voyage accompagné » a été dépassée par l'ampleur de la demande. Les bras ont manqué pour guider dans leur déplacement les personnes à mobilité réduite, les enfants sourds ou aveugles, handicapés mentaux, à travers les dédales du métro.

Victime de son succès, le service d'accompagnement a été complété trois ans plus tard par une association, payante cette fois-ci, Les compagnons du voyage, soutenue par la Régie et la SNCF. Aujourd'hui, quelque 175 personnes sous statut de Contrat emploi solidarité (CES) apportent leur appui aux handicapés.

Des services payants

La convention signée entre les deux opérateurs de transports publics fusionnent les deux initiatives au profit d'un nouveau service, qui conserve la dénomination Les compagnons du voyage. Elle va permettre une montée en puissance de l'association avec l'objectif, dans un premier temps, de 500 accompagnateurs sous statut CES, soit un millier d'accompagnement par jour.

Les services seront payants, avec des tarifs variables suivant qu'ils s'adressent à des établissements spécialisés disposant de financements spécifiques ou à des particuliers. Un premier centre est installé 17, quai d'Austerlitz et dans le courant de l'année prochaine quatre autres centres seront ouverts à Paris et en proche banlieue (Aubervilliers-Pantin, Issy-les-Moulineaux, Créteil-Saint-Maur et Argenteuil). *« Si la demande correspond à ce que nous avons projeté, nous envisageons de créer une cinquantaine de centres d'une centaine d'accompagnateurs, dans les prochaines années »*, estime Jean-Paul Bailly, directeur général adjoint chargé de l'exploitation commerciale à la RATP.

Les estimations du conseil national des transports porte à 1,25 million de déplacements annuels la demande potentielle, ce qui correspond à un effectif de plusieurs milliers d'accompagnateurs. Si l'opération réussit, la tâche d'accompagnateur pourrait évoluer vers un vrai métier qualifié et s'étendre au-delà des frontières d'Ile-de-France.

M. L

► Rens. au 49-59-96-00.

LA DOCUMENTATION DU Monde SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990.
Le Monde met à votre disposition deux nouveaux services sur Minitel, avec plus de 100 000 textes en ligne.

3617 LMDOC

recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56

lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

Le Monde
PUBLICITÉ ÉVASION
Renseignements : 46-62-73-22

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ACTION MUTANTE. Film espagnol de la Iglesia, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

DOUBA-DOUBA. Film russe d'Alexandre Khvan, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LITTLE BUDDHA. Film américain de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LOVE FIELD. Film américain de Jonathan Kaplan, v.o. : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SIDA, PAROLES DE L'UN A L'AUTRE. Film français de Paule Muxel et Bertrand de Solliers : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TAXI DE NUIT. Film français de Serge Leroy : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES. Film français de Jean-Jacques Zilbermann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Après l'annulation du projet de regroupement

L'hôtel Matignon estime que la fusion Renault-Volvo « reste une bonne solution »

■ LE PROJET DE FUSION PROVISOIREMENT ANNULÉE. Face à la fronde des actionnaires suédois et à l'opposition croissante au sein même de la direction de Volvo, le conseil d'administration de la firme suédoise a renoncé jeudi 2 décembre à la fusion envisagée avec Renault. Le président du conseil d'administration, Pehr Gyllenhammar, a donné sa démission. L'assemblée générale des actionnaires, prévue le 7 décembre, est annulée. Pour sa part, le gouvernement français a fait savoir, vendredi, que le projet de regroupement restait, à ses yeux, « une bonne solution ».

■ MANQUE DE CLAIRVOYANCE. Cet échec témoigne d'un grand manque de clairvoyance. Côté suédois, les actionnaires ont réagi de façon passionnelle, et n'ont pas supporté de devoir vendre leur fleuron industriel national. Mais ils ont aussi été insuffisamment informés des modalités de la fusion.

■DECEPTION. Cet abandon est jugé très décevant chez Renault mais pas irrémédiable. La firme au losange devra réorienter sa stratégie en particulier dans les véhicules hauts de gamme où l'apport de Volvo aurait été appréciable. Les difficultés pourraient être davantage d'ordre financier qu'industriel, dans la mesure où les deux firmes détiennent des participations croisées.

L'échec de la fusion entre Renault et Volvo n'était plus vraiment une surprise lorsque l'information a été annoncée, jeudi 2 décembre, à l'issue du conseil d'administration de Volvo convoqué d'urgence dans l'après-midi. Mais il laisse abasourdis tous les acteurs de l'affaire, dont aucun ne sortira grandi, tant cette nouvelle témoigne d'une immense impréparation.

La tentation est grande de faire porter le chapeau aux dirigeants de l'entreprise suédoise. Pehr Gyllenhammar, artisan de la fusion pour Volvo, en tant que président de son conseil d'administration, n'en est pas à son premier échec. Déjà, en mai 1978, il avait dû retirer un projet d'alliance avec des investisseurs norvégiens en raison de l'opposition de ses actionnaires. En 1992, il avait également dû remettre en cause la fusion annoncée avec le groupe suédois spécialisé dans la pharmacie et l'agro-alimentaire Procordia, faute d'en avoir informé son principal actionnaire, l'Etat suédois. Comment a-t-il pu ne pas se méfier de la réaction des actionnaires de Volvo et minutieusement préparer le terrain de la fusion avec Renault?

Certes, le rejet de la fusion est loin d'être purement rationnel. *« Tout a été confondu, les questions techniques sur la structure de l'accord avec des questions politiques ou purement émotionnelles. Et les arguments ont varié, au fur et à mesure que des réponses étaient données aux questions difficiles »*, explique Pehr Gyllenhammar dans la lettre annonçant sa démission. La fronde n'est pas exempte de chauvinisme (mais qu'aurait pensé l'opinion française si Renault avait dû être vendue à une firme étrangère, même européenne?). D'autant plus que frilosité et repli sur soi riment avec crise économique. On peut comprendre que les milliers de petits actionnaires de Volvo, et en particulier ceux représentés par la Fédération des actionnaires, aient manifesté leur hostilité pour ces raisons plus affectives qu'économiques. Il est plus douteux de croire que les grands investisseurs que sont les fonds de pension ou les compagnies d'assurance n'aient pas agi plus rationnellement.

L'action spécifique

Le peu d'information qui leur a été fourni a mis le feu aux poudres. Aucune valorisation de l'entreprise n'a jamais pu être précisée. L'existence d'une action spécifique n'a visiblement pas été expliquée clairement. Cette action était destinée à protéger Renault-Volvo d'un investisseur étranger hostile. Absente des premiers projets de fusion du précédent gouvernement, elle a été introduite par les services du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, et du premier ministre, Edouard Balladur, pour protéger le capital de Renault-Volvo, une fois l'entreprise privatisée.

Malgré les dénégations de ces dernières semaines, il était clair que cette action avait aussi pour but de protéger l'entreprise fusionnée d'un contrôle de Volvo. Elle stipulait que la participation directe du constructeur suédois ne devait pas dépasser 20 % du capital de Renault-Volvo. On comprend que M. Gyllenhammar ait préféré rester discret sur l'existence d'une telle clause. Mais, en agissant de la sorte, il a joué perdant. La révélation de l'existence de l'action spécifique est apparue comme un coup fourré. Le retour de bâton n'en n'a été que plus sévère.

Les modifications que le gouvernement français a ensuite apportées à cette action spécifique, autorisant alors Volvo à détenir 35 % du capital de Renault-Volvo en direct, n'ont pas représenté un compromis suffisant. Le coup était parti et il n'était plus possible de l'arrêter. D'autant que l'actionnariat de Volvo, très dispersé, se plaignait déjà d'être mis trop souvent devant le fait accompli par son président, lui reprochant en particulier sa politique de diversification.

Tous les arguments les plus fallacieux ont alors pu s'exprimer. Parmi ceux-ci, la crainte que Volvo ne soit plus qu'un conglomérat financier, dont on sait que la rentabilité boursière est toujours inférieure à celle d'un groupe spécialisé. Mais aussi les inquiétudes concernant la privatisation de Renault ont été mises en avant. Les Suédois redoutaient que cette privatisation n'ait jamais lieu et ils voyaient d'un mauvais œil le joyau de l'industrie nationale passer sous le contrôle de l'Etat français. Alors que, dans le précédent projet, cette privatisation n'était même pas envisagée, la fusion avait pourtant reçu l'approbation du conseil d'administration de Volvo et en particulier de son PDG, Sören Gyll, qui a mené au sein même de Volvo une cabale contre M. Gyllenhammar.

Car la fusion Renault-Volvo est aussi la victime d'une guerre des chefs que se livraient MM. Gyll et Gyllenhammar. Comment ce dernier a-t-il pu lui faire confiance au point de lui déléguer *«la responsabilité du contenu des documents financiers sur la fusion, destinés aux administrateurs, ainsi que la responsabilité de toute l'information interne comme des contacts avec les marchés boursiers»*? M. Gyll était alors dans une position royale pour miner le terrain de son adversaire, ce qu'il ne s'est apparemment pas privé de faire.

Côté français, confiance et refus d'ingérence dans les affaires suédoises ont aussi conduit à un certain aveuglement. *«On ne peut rien sur le fait qu'un président n'a pas la confiance de ses actionnaires»*, explique Thierry de Mazancourt, conseiller technique d'Edouard Balladur. *«Nous ne pouvions pas négocier directement avec les actionnaires. Nous n'avions pas à intervenir»*, ajoute-t-il. Attitude qui, semble-t-il, aurait aussi prévalu chez les précédentes équipes gouvernementales, *«d'autant plus que les liens entre les deux entreprises étaient déjà très étroits. Il n'y avait donc pas de raison de les mettre en doute»*.

Mais aussi, le gouvernement Balladur a multiplié les gaffes. Son intervention dans le conflit Air France a été exploitée intensément par les opposants à la fusion Renault-Volvo. Les parallèles ont vite été dressés entre les deux affaires. Si le gouvernement français baissait si vite les bras devant les grévistes de la compagnie aérienne, pourtant en situation économique dramatique, n'allait-il pas faire de même à la première difficulté du groupe automobile, les actionnaires en étant pour leurs frais?

Reste à savoir quelles seront les conséquences de ce mariage avorté. Chez Renault, chacun regrette *«l'opportunité qui n'a pu être saisie»*. Mais cet échec, *«très ennuyeux»*, *«ne met pas en cause la stratégie de la firme»*. Les économies d'échelle ne pourront pas être réalisées et au lieu de devenir l'un des principaux constructeurs mondiaux, Renault devra demeurer à sa place de constructeur généraliste de taille moyenne. Les liens industriels et les différentes coopérations entamées, dans les achats en particulier, se déferont petit à petit. En revanche, la rupture des liens capitalistiques risque d'être plus délicate.

La vraie crainte réside plutôt du côté de Volvo. Il semble peu probable que la firme suédoise pourra continuer de vivre seule dans cette industrie de plus en plus compétitive et consommatrice de capitaux qu'est l'automobile. La crainte de voir Volvo s'allier ou se faire racheter par un constructeur japonais est vive. Ce qui serait alors un vrai coup de poignard, non seulement pour Renault, mais aussi pour toute l'industrie automobile européenne.

ANNIE KAHN

Le coup d'État de Sören Gyll

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

«Je suis triste. Cette affaire montre en réalité que nous, Suédois, nous ne sommes pas prêts à entrer dans l'Europe, à franchir le pas. Nous sommes repliés sur nous-mêmes, et nous nous méfions de tout ce qui est en dehors de nos frontières. A mon avis, c'est malheureux, cela témoigne d'une peur, d'un manque de confiance en soi. Espérons que l'optimisme reviendra bientôt dans notre pays...» Il est 18 heures 30, jeudi 2 décembre, à Stockholm. Les membres du conseil d'administration de Volvo viennent de quitter l'un après l'autre les bureaux du groupe de la capitale et s'engouffrent dans des voitures, sans donner le moindre commentaire sur l'issue de la réunion, qui a duré environ deux heures. Pehr G. Gyllenhammar restera seul, face à la presse. Il annonce sa démission immédiate, son départ de l'entreprise, l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui devait se tenir le 7 décembre à Göteborg et partant, l'arrêt définitif des projets de fusion avec Renault.

Sans amertume apparente, il rappelle un peu plus tard à la télévision que, voici seulement quelques mois, la direction du groupe était *«unanime»*, qu'une grande partie des employés et des syndicats de Volvo soutenaient l'affaire. Et puis le vent a tourné... Plusieurs membres du conseil d'administration ont également donné leur démission : Raymond H. Lévy, Ulf G. Linden, Poul J. Svanholm et Lydia Dunn. D'autres ont mis leur siège à disposition, Sören Gyll, Ulf Laurin, président du patronat, Sven Agrup (directeur d'AGA), les représentants des syndicats et Bo Rydin, président de la Fédération des industries et vice-président de Volvo. Ce dernier assurera la présidence du conseil d'administration jusqu'à ce qu'un nouveau conseil soit désigné lors d'une assemblée dont la date n'a pas encore été fixée.

«Bonne nuit Renault»

«Bonne nuit Renault!», titrait déjà le matin le quotidien financier *Dagens Industri*, sentant que les rangs de l'opposition au projet grossissaient à l'approche de cette fameuse assemblée générale. L'ennemi intime de M. Gyllenhammar, Sören Gyll, directeur général d'AB Volvo, était, lui, serein. Hostile à la fusion, il avait, ces derniers jours, réuni une large majorité des membres du conseil d'administration autour de lui pour tirer un trait sur l'affaire. Mercredi, Björn Wolrath, patron de la compagnie d'assurances Skandia, avait durci ses critiques en indiquant que, dans le nouveau groupe, *«les intérêts français allaient dominer à tous les niveaux»* et que les Suédois ne disposeraient, en gros, que de trois fauteuils au sein du conseil d'administration. Il accusait plus ou moins M. Gyllenhammar de brader Volvo, d'avoir mal géré l'entreprise et mal conduit les négociations. Ces déclarations, qui s'ajoutaient au «non» antérieur du troisième actionnaire de Volvo, le Fonds d'investissement de la SE-Banken, n'ont pas dû surprendre Sören Gyll, puisque les deux hommes s'étaient rencontrés quelques jours plus tôt, lors, dit-on, d'une partie de chasse. La «révolution de palais», comme on l'appelle ici, avait été bien préparée, et elle a réussi.

Certes, le comité directeur de Volvo a publié son propre communiqué – poli, et lu publiquement par le président évincé : *«Nous avons décidé aujourd'hui de ne pas présenter la proposition de fusion des activités automobiles de Volvo et Renault lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire d'actionnaires. La direction a soutenu unanimement cette affaire et estime toujours, pour sa part, que le rapprochement serait le meilleur moyen d'assurer, à long terme, le développement du secteur «véhicules» de Volvo. Mais elle constate toutefois que la direction générale conseille, à présent, de ne pas réaliser ce projet. (...) Les réactions négatives de certains actionnaires, la possibilité d'utiliser l'*«action spécifique»*, indiquent qu'il est improbable que le projet puisse réunir une majorité de voix lors de l'assemblée générale. Dans ces conditions, la direction ne voit pas d'autre issue que de retirer la proposition.»*

Une opposition social-démocrate déçue

Comme il se doit dans ces circonstances, Sören Gyll, le maître d'œuvre du «coup d'Etat» – bien qu'il s'en défende – et qui apparaît comme le nouvel homme fort de l'entreprise aujourd'hui, a *«regretté»* le départ de M. Gyllenhammar et estimé que la situation était *«malheureuse»* pour Volvo, qui négociait la plus grosse affaire de son histoire. Mais, à ses yeux, il est impossible de mener à bien un tel projet sans l'approbation des employés. Or, selon lui, il y avait *«une inquiétude croissante dans les différentes catégories de personnel* [notamment parmi les cols blancs], *bien que Volvo ait reçu du gouvernement français des précisions satisfaisantes sur la privatisation de Renault. Mais cela n'a pas suffi...»*

Il est clair cependant que l'abandon du plan de fusion présente quelques aspects «nationalistes» et protectionnistes. Pour plusieurs actionnaires de taille, l'absorption possible, à moyen terme, de Volvo par Renault représentait la perte du fleuron de l'industrie suédoise avec ses quelque soixante mille employés. Ces sentiments étaient largement relayés par une presse particulièrement soucieuse de préserver les *«intérêts suédois»* face à une entreprise, comme la Régie nationale.. . contrôlée de surcroît par l'Etat français. *«Dans toute cette discussion, qui dure depuis des mois,* constatait M. Gyllenhammar, *Renault a été injustement offensé.»* Chaque fois, a-t-on pu noter, que le plan de rapprochement entre les deux constructeurs battait un peu de l'aile, l'action Volvo enregistrait une hausse à la bourse de Stockholm.

Une décision regrettable qui manque de perspectives? Ce n'est pas seulement l'avis du président démissionnaire de Volvo. L'opposition social-démocrate, créditée de près de 50 % des intentions de vote dans les sondages, actuellement et qui a soutenu le projet de fusion depuis le début des négociations, se déclare par exemple *«profondément déçue»*. Son porte-parole pour les questions industrielles, Anders Sundström, déclarait vendredi que l'attitude négative des actionnaires était *«inquiétante»*. Ils ne voient pas plus loin *«que le bout de leur nez»*, disait-il, et *«ne comprennent pas que lorsque l'on dit non, il faut être aussi capable de fournir une solution de rechange. Ils ne pensent pas assez à ce qui est bon ou pas bon pour la Suède. Cet aspect de la question n'a jamais été évoqué»*. Curieusement, c'était aussi l'avis, vendredi, de la plupart des éditorialistes des grands journaux, qui, après avoir parfois vivement critiqué le plan et estimé que Volvo était suffisamment armé pour continuer sa vie, seul, dans la concurrence internationale, s'interrogeaient maintenant sur l'avenir de l'entreprise. Quant au premier ministre, le conservateur Carl Bildt, qui voyait dans cette fusion un *«projet européen»* intéressant, il devait commenter l'échec de l'affaire dans la journée. Un échec qui ne manquera pas d'alimenter dans les mois à venir le débat sur l'adhésion de la Suède à l'Union européenne et le référendum sur la question qui devrait avoir lieu à la fin de 1994.

ALAIN DEBOVE

CLÉS/ *Chronologie*

1990

– 23 février : signature d'une lettre d'intention entre Renault et Volvo

– 27 septembre : signature de l'accord de coopération

1991

– 18 janvier : échanges des participations financières.

1993

– 6 septembre : annonce de la fusion entre Renault et Volvo . Volvo prend – directement et indirectement – 35 % du capital de Renault-Volvo. Le reste demeure détenu par l'Etat français, via Renault SA, jusqu'à la privatisation de cette dernière. Cet accord reste soumis à l'approbation des actionnaires.

– 5 octobre : la Fédération des actionnaires, qui porte les pouvoirs d'environ 3 % des actionnaires de Volvo, se prononce contre la fusion.

– 1er novembre : devant l'hostilité croissante des actionnaires de Volvo, le conseil d'administration de l'entreprise suédoise décide de reporter d'un mois, au 7 décembre, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée le 9 novembre, pour voter pour ou contre la fusion.

– 10 novembre : Sören Gyll, PDG de Volvo, estime qu'une renégociation de l'accord avec Renault serait sans doute necessaire.

– 22 novembre : le gouvernement français modifie les modalités d'application de l'action spécifique à l'encontre de Volvo. Volvo peut désormais détenir directement 35 % de Renault-Volvo et non seulement 20 % comme c'était le cas jusqu'alors.

– 2 décembre : le conseil d'administration de Volvo est réuni d'urgence. Le projet de fusion est retiré. L'assemblée générale du 7 décembre est annulée. Pehr Gyllenhammar, président du conseil d'administration, démissionne.

Pehr Gyllenhammar : « Nous sommes trop petits pour nous en sortir seuls »

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

«Nous sommes trop petits pour nous en sortir indéfiniment tout seuls». Cette phrase, Pehr G. Gyllenhammar, aimait à la répéter et estimait qu'elle était applicable à la fois à son entreprise et à son pays, qu'il juge par trop isolationniste. Il comptait sans doute couronner sa carrière à la tête de Volvo pendant vingt-deux ans par l'accord de fusion avec Renault, une société qu'il a toujours respectée. Il entre en 1971 chez Volvo. Il a 36 ans, il vient de la compagnie d'assurances Skandia, dont le directeur actuel, ironie de l'histoire, se retourne contre lui. Très rapidement, il devient une personnalité charismatique, même en dehors du monde des affaires. Son objectif : l'expansion du groupe Volvo en dehors du secteur proprement automobile trop sensible aux conjonctures. Il y parvient progressivement.

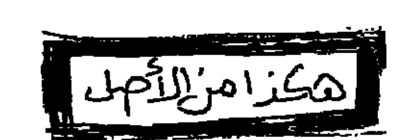
«PG», comme on l'appelle, est alors considéré comme un roi dans son fief de Göteborg, «Volvograd», qu'il défend âprement contre *«les gens de Stockholm»*. Il est populaire et le demeure puisque au hit-parade des hommes les plus admirés de Suède, il figure régulièrement en haut de la liste. Même lorsqu'il subit des revers et il en a connus plusieurs, parfois de taille. En 1977, d'abord, lorsqu'il propose une fusion avec Saab-Scania, estimant que la petite Suède *«ne peut pas, à long terme, avoir deux constructeurs automobiles»*. Si ce projet a finalement capoté, c'est en grande partie en raison des réticences des syndicats de *«cols blancs»* du concurrent et parce que Pehr G. Gyllenhammar s'attaquait à une des entreprises de l'empire Wallenberg, cette famille de banquiers et d'industriels, qui contrôlait toujours à l'époque, directement ou indirectement, plus de 40 % de l'industrie du pays.

«PG» connaîtra d'autres tempêtes, d'autres déceptions, dans les années 1980 et 90 avec l'échec du rapprochement avec Fermenta (dont le patron, Refaat El Sayed, avait *«trafiqué»* les comptes et *«acheté»* ses diplômes scientifiques), puis avec Procordia, le holding des entreprises d'Etat, peu nombreuses en Suède. Le président de ce groupe depuis 1984 était un certain Sören Gyll, entré dans la maison de Göteborg en février 1992 seulement, et celui qui, le 2 décembre, a provoqué la chute de M. Gyllenhammar. Il apparaît comme le successeur probable. Agé de 52 ans, il commença sa carrière professionnelle, voici trente ans, en vendant des photocopieuses pour Rank Xerox. Après un séjour à Londres, il travaille pour Uddeholm, une grosse entreprise de papier et pâte à papier dont il devient le PDG en 1981. Avant de prendre la direction de Procordia.



Au lendemain de sa démission, Pehr G. Gyllenhammar persiste et signe : *«Je pense toujours que nous sommes trop petits pour survivre seuls à long terme»*. A ses yeux, c'est lorsqu'une entreprise est relativement bien portante qu'elle doit s'engager dans des projets de coopération avec d'autres : *«C'est dans cette situation que nous pouvons poser nos conditions à nous, car nous sommes en position de force. Mais selon certains actionnaires, il faut apparemment attendre... qu'il soit trop tard»*. Amer, il l'est, mais en dépit de sa mise à l'écart, il gardé son aplomb et son sourire un peu cynique. Que va-t-il faire à présent, à 59 ans? *«Attendons un peu,* répond-il, *qu'on me fasse des propositions»*. Il y a fort à parier qu'il ne restera pas muet.

A. D.



entre les constructeurs français et suédois

Alliances et mésalliances des fabricants d'automobiles européens

Le divorce entre Renault et Volvo n'est pas le premier échec du genre. Depuis trente ans, plusieurs projets de rapprochement ont tourné court

L'échec de la fusion entre Renault et Volvo n'est pas le premier du genre dans l'industrie automobile européenne. D'autres alliances, annoncées avec tambours et trompettes, n'ont jamais vu le jour ou ont échoué après quelques jours, mois ou années. Aucun de ces échecs n'a été fatal pour les entreprises concernées.

« Vendredi soir, jour de l'annonce de l'association entre Peugeot et Renault, les représentants des deux sociétés ne cachaient pas leur satisfaction, et M. Dreyfus était particulièrement rayonnant... Il a insisté sur « le climat très loyal et d'amicale collaboration » *qui a présidé aux négociations, le regroupement des entreprises étant désormais nécessaire pour pouvoir rivaliser avec la concurrence internationale, extrêmement vive... Désormais les décisions prises par les deux sociétés le seront sur une base paritaire, les domaines communs concernant la recherche technique et les études, les fabrications et les achats. En outre, les deux firmes entendent rationaliser leurs investissements et améliorer leurs prix de revient, collaborer à l'étranger. Toutefois, ni Renault ni Peugeot n'apporteront de changement à leurs réseaux de distribution. »* C'était le 24 avril 1966. A la une du *Monde*. Toute ressemblance avec une situation vécue ces dernières semaines serait évidemment fortuite...

« Impensable de se lier avec un étranger »

L'échec de la fusion entre Renault et Volvo n'est pas le premier du genre. Depuis des décennies, les constructeurs d'automobiles ont multiplié des alliances dans le monde entier. Ce qui ne s'est pas fait sans casse. Les trente dernières années pullulent de fiançailles non concrétisées, ou au contraire de mariages réussis, succédant éventuellement d'ailleurs à d'anciennes ruptures. Les revirements sont nombreux et donc tous les espoirs permis.

1963. Six ans après la signature du traité de Rome. Automobiles Peugeot se cherche un allié pour se développer à l'exportation et mieux lutter contre la concurrence étrangère. *« Impensable de se lier avec un étranger »*, se souvient Yves Rapilly, alors responsable du service contentieux de la firme de Sochaux, aujourd'hui retraité, après avoir été membre du directoire de PSA. Parmi les Français, le choix était réduit . *« Renault, c'était le diable ! On ne leur parlait pas. Simca était soupçonné être dans l'orbite de Fiat. Citroën était une société capitaliste, comme Peugeot, française, et avait un actionnaire convenable* [NDLR : Michelin]. *Certes, cette firme était beaucoup plus importante qu'Automobiles Peugeot. S'allier avec eux signifiait se faire dominer. Mais c'était ça ou mourir seul. »*

En novembre 1963, un *« accord de coopération »* est signé entre les deux constructeurs automobiles. Son objectif était d'aboutir à une fusion à terme. Dans un premier temps, les deux firmes créent une filiale commune à 50-50, la SAFA, dans laquelle chacune apporte une usine de composants mécaniques. Le président venait de chez Citroën et le directeur général de chez Peugeot. Petit à petit, toutes les unités de production devaient y être regroupées. Mais rapidement l'ambiance se détériore. Paul Bercot, le patron de Citroën, qualifié par certains d'*« autocrate et orgueilleux »*, et la direction de Peugeot s'accommodent mal. *« Dès que la société a été constituée, on a invité les gens de Citroën à visiter l'usine que nous apportions à la société commune,* se souvient M. Rapilly. *A l'inverse, personne de chez Peugeot n'a jamais pu visiter l'usine Citroën. Pas même son directeur général ! »* Conséquence : les beaux projets de fusion tombent à l'eau.

Pour Peugeot, c'est une énorme déception. Mais la firme au lion ne modifie pas sa stratégie : il lui faut trouver un partenaire. *« L'Ecole polytechnique a fait le lien. »* Chez Peugeot, Francis Rougé, directeur général adjoint, connaît bien son camarade d'école Christian Beullac, alors chez Renault. Ils parlent de rapprochement : *« Renault souffrait de vivre dans un ghetto, sans contact avec le reste de l'industrie française. »* Ce qui paraissait absurde est devenu une excellente idée. Et le rapprochement mentionné plus haut est devenu réalité. *« Renault était nationalisé. Aucun échange capitalistique n'était possible entre les deux firmes, et donc personne n'avait peur de perdre son indépendance. »* Ironie de l'histoire, ce qui fait aujourd'hui la faiblesse de Renault, à savoir son statut d'entreprise nationale, était alors perçu comme un atout !

« On était enthousiastes. Tout le monde y croyait. Les gens de tous niveaux se rencontraient et s'appréciaient. Peugeot résorbait son complexe d'infériorité et Renault était content de coopérer. C'était émouvant ! Il fallait plutôt freiner les gens pour éviter qu'ils n'apportent tout ce qu'ils avaient dans leurs tiroirs... ce qui arriva finalement ! Tous les projets, les plans, étaient ouverts... On vivait comme deux frères jumeaux. » Huit ans plus tard, cette belle fraternité vole en éclats. Michelin, dont dépend Citroën, vient jouer les trouble-fêtes. En juin 1974, les dirigeants du fabricant de pneumatiques viennent frapper à la porte de Peugeot. Car la firme au chevron vient aussi de vivre un divorce.

Retour en arrière : le 29 octobre 1968, l'alliance entre Fiat et Citroën fait à son tour la « une » des journaux. Alors que Peugeot et Renault vivent leur lune de miel, Fiat acquiert 15 % de Citroën, malgré les fortes réticences du général de Gaulle, président de la République. A nouveau, les coopérations prévues sont nombreuses, tant dans le domaine de l'automobile que dans celui du poids lourd. Elles s'étendent même au commercial, les réseaux de l'un devant permettre d'écouler les véhicules de l'autre. En 1970, l'accord se renforce : Fiat acquiert 49 % du holding qui contrôle Citroën. Fiat et Michelin doivent diriger conjointement la firme au chevron. Et c'est là que le bât blesse. L'austère M. Bercot supporte mal son actionnaire italien. De son côté, Fiat est excédé par son partenaire français. En 1973, c'est la rupture. Fiat revend ses parts à Michelin.

En 1974, la firme de Clermont-Ferrand se retourne donc vers Peugeot. Oublié le divorce de 1966. Il faut à François Michelin un sauveur pour Citroën. En outre, en huit ans, le rapport de force s'est inversé. Avec 19 % des immatriculations françaises, Peugeot dépasse Citroën d'une courte tête. La firme du quai de Javel a perdu 10 points de part de marché en une décennie. Mais François Michelin souhaite Peugeot pour allié. Pas Peugeot-Renault. Peugeot est tenté. D'antant plus qu'une dispute avait éclaté quelque temps auparavant entre les deux frères jumeaux à l'occasion du lancement par Peugeot d'une 104 trois portes sur un segment de marché qu'un accord tacite réservait à la Régie. Peugeot cède aux sirènes et se fiance avec Citroën, délaissant Renault. Deux ans plus tard, le 10 avril 1976, Peugeot prend le contrôle total de Citroën.

Outre-Atlantique, rien n'est non plus jamais acquis. En 1979, Renault, qui a le vent en poupe, se paie 46 % d'un constructeur américain, American Motors Corp. Retournement de conjoncture, la firme au losange se voit contrainte de revendre cette participation à Chrysler en 1987. Hors de l'Hexagone, les accords et revirements sont également nombreux. Volvo n'est pas en reste. En 1971, Volvo, Renault et Peugeot créent une société commune, PRV, pour la production en commun d'un moteur V6. Quelques années plus tard, Volvo s'en retire, ne voulant pas contribuer aux investissements nécessaires.

En 1971, Renault et Volvo signent un important accord de coopération industrielle, technique et financier. Renault acquiert 15 % du capital de Volvo Car Corporation, avec une option pour 5 % supplémentaire. En 1985, Renault, dont les pertes ont culminé à 12,5 milliards de francs en 1984 et atteignent 11 milliards de francs en 1985, revend cette participation.

Le 9 mai 1977, *« Volvo absorbe Saab-Scania »*, annonce la presse. Le 30 août de la même année, le projet de fusion est abandonné, en raison des réticences des salariés et des actionnaires du second constructeur suédois. Nouvel échec, en mai 1978, Volvo annonce la signature d'un accord avec le gouvernement norvégien. Volvo troque 40 % de son capital à des investisseurs norvégiens contre la possibilité de prospecter du pétrole en mer du Nord, sur le socle continental norvégien . Cinq jours avant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prévue pour ratifier cet accord, le PDG du constructeur suédois, Pehr Gyllenhammar, retire son projet devant l'hostilité grandissante des Suédois.

En 1992, c'est avec le groupe pharmaceutique et agroalimentaire suédois Procordia que Pehr Gyllenhammar décide de fusionner Volvo. Mais il avait visiblement omis de consulter l'autre principal actionnaire de Procordia, l'Etat suédois, qui s'oppose au projet tel qu'annoncé deux jours avant. Il faudra dix-huit mois pour que les protagonistes mettent un terme à leur désaccord et finissent par s'entendre sur un montage qui n'a plus rien à voir avec le projet initial.

Séparations fracassantes

En dehors des deux pays actuellement sur la sellette, la France et la Suède, l'italien Fiat a souvent défrayé la chronique. On a vu ses déboires avec Citroën. Il en eut aussi avec Ford. En avril 1985, Ford Europe et Fiat sont sur le point de conclure un accord de coopération. Mais, en octobre, le projet est abandonné. Derrière les *« différences de culture managériale »* se cache une querelle de chefs. Tout avait été réglé, sauf la question de savoir qui dirigerait l'entreprise. Les deux voulant tenir les rênes là où il n'y avait de place que pour un seul. Le dossier fut enterré.

Plus récemment, en 1990, Mercedes et Mitsubishi annonçaient une coopération globale. L'aéronautique en présentait l'axe majeur, mais elle devait trouver des prolongements dans l'automobile. On n'en parle plus que pour des accords très marginaux.

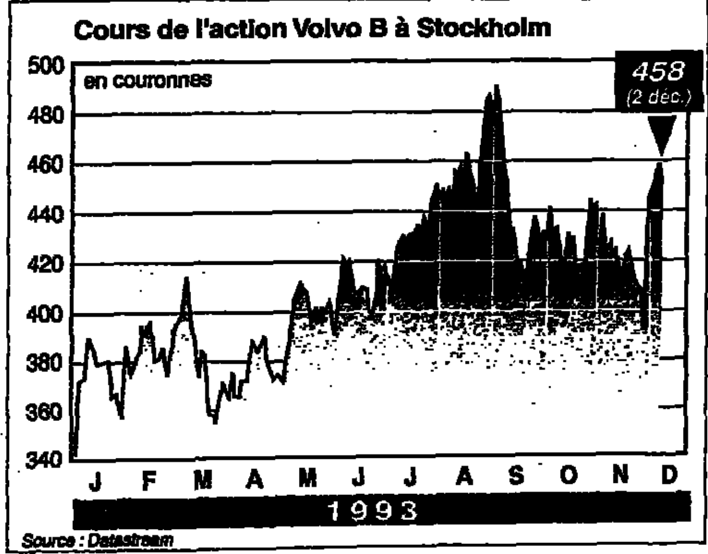
En marge de ces séparations fracassantes, d'autres plus marginales ont mis en scène Matra, allié de Peugeot avant de s'entendre avec Renault pour l'Espace ; l'espagnol Seat, qui conclut un accord, en 1980, avec le japonais Nissan, avant de collaborer avec Fiat, puis de se faire racheter par l'allemand Volkswagen en 1986 ; Alfa-Romeo, en discussion avec Ford en 1987, pour être finalement repris par Fiat, etc.

Ces dizaines de querelles ne doivent néanmoins pas masquer les centaines d'accords conclus entre constructeurs d'automobiles, sans doute le secteur le plus riche en coopérations de tous ordres. Outre les regroupements finalement concrétisés (Peugeot, Citroën et les filiales européennes de Chrysler acquises en 1978 ; Fiat, Lancia, Alfa-Romeo ; Volkswagen, Audi, Seat et Skoda, le rachat de Jaguar par Ford, ou l'entrée de Honda au capital de Rover...), tout le monde fraie plus ou moins avec tout le monde.

Des accords rompus, il reste même souvent quelque chose. Ainsi de Peugeot et Renault, qui fabriquent des moteurs et des pièces de fonderie dans leur usine commune de la Française de mécanique à Douvrin (Pas-de-Calais), des boîtes de vitesses au sein de leur société commune, la Société de transmission automatique... mais se déchirent dans le conflit Chausson. Un reliquat du flamboyant accord de 1966.

ANNIE KAHN

En hausse à la Bourse de Stockholm



Bien avant l'annonce de l'échec de la fusion Renault-Volvo, jeudi 2 décembre, en fin d'après-midi, des révélations faites le matin par le quotidien suédois* Göteborgs-Posten, *selon lesquelles le directeur général de Volvo et plusieurs responsables du groupe pourraient se prononcer contre le projet de fusion, avaient « dopé » le titre.

L'action « B » de Volvo, dite de référence, a gagné 14 couronnes par rapport à son cours de clôture de la veille, à 458 couronnes (320,60 francs), dans un marché très actif. Le volume d'affaires sur les titres de Volvo a été très important, totalisant quelque 499,1 millions de couronnes (349,4 millions de francs) et 1,09 million de titres ont changé de mains, selon des intervenants.

Mercredi, l'action « B » de Volvo avait déjà été en nette hausse par rapport à mardi, traduisant la satisfaction des investisseurs devant la nouvelle montée de l'opposition au projet de fusion Renault-Volvo.

L'hôtel Matignon demande aux Suédois de clarifier leur position

Dans un communiqué publié vendredi 3 décembre, l'hôtel Matignon a réagi à l'échec de la fusion Renault-Volvo dans les termes suivants : *« Le gouvernement français a donné son accord au projet de fusion des activités automobiles du groupe AB Volvo avec la Régie nationale des usines Renault. Le nouveau groupe Renault/Volvo aurait du être créé le 1er janvier 1994 et devenir à cette date le second groupe européen dans le secteur de l'automobile. Cette fusion était la suite logique des accords liant les deux constructeurs depuis trois ans. Il aurait permis à chacun d'entre eux de se renforcer sur les plans économique, industriel et commercial à un moment où la compétition mondiale s'accroit.*

» La décision prise hier par Volvo rend cette perspective beaucoup plus lointaine. Il est trop tôt aujourd'hui pour déterminer les effets de cette décision sur la stratégie de Renault. le gouvernement français quant à lui continue à considérer que la fusion reste une bonne solution. Il est nécessaire cependant que les positions se clarifient au sein du groupe Volvo afin que nous sachions effectivement ce que souhaitent nos interlocuteurs ».

CLÉS / Chiffres

■ **Chiffres d'affaires.** – En 1992, Renault a réalisé un chiffre d'affaires de 179,4 milliards de francs, et Volvo de 83 milliards de couronnes (58 milliards de francs). Mais pour les neufs premiers mois de 1993, Renault a vu son chiffre d'affaires régresser de 8,3 %, à 124,191 milliards de francs, tandis que Volvo accroissait le sien de 2 % hormis les fluctuations monétaires. Ce chiffre a atteint 73,5 milliards de couronnes

■ **Bénéfices.** – En 1992, Renault dégageait un bénéfice record de 5,68 milliards de francs tandis que Volvo terminait l'exercice sur une perte de 2,6 milliards de francs. En revanche, les comptes de Volvo se sont redressés sur les neuf premiers mois de 1993 avec un résultat avant impôt de 1,059 milliard de couronnes (762 millions de francs), tandis que les résultats de Renault fléchissaient tout en restant positifs à 1,032 milliard de francs. Il faut néanmoins noter que, sur les neuf premiers mois, les résultats de Volvo Car, la branche automobile de Volvo, sont restés négatifs.

■ **Conglomérat.** – Volvo n'est pas seulement un constructeur d'automobiles et de poids lourds. C'est en fait un conglomérat ayant également des participations dans l'agroalimentaire (il contrôle 100 % de Branded Consumer Product), dans la pharmacie (25 % de Pharmacia), dans les moteurs marins, les moteurs et composants aéronautiques et spatiaux, le matériel de travaux publics.

■ **Participations croisées.** – Suite à l'« alliance » conclue entre Renault et Volvo le 27 septembre 1990, Volvo détient 20 % du capital de Renault SA et 45 % du capital de Renault Véhicules Industriels. Symétriquement, Renault détient 25 % du capital de Volvo Car Corporation, et 45 % du capital de Volvo Truck Corporation.

(Avis d'enquête)

PRÉFECTURE DU DOUBS

AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

– sur le projet de réalisation de la rocade nord-ouest de Besançon dite « Voie des Montboucons » ;
– sur la mise en compatibilité avec le projet du POS de Besançon secteur nord ;
– sur le classement de la nouvelle voie en route express.

Par arrêté préfectoral en date du 30 novembre 1993, a été prescrite l'ouverture de l'enquête précitée du 20 décembre 1993 au 4 février 1994 inclus dans les communes de Besançon et Ecole-Valentin.

Pendant cette période, le public pourra consulter les dossiers soumis à enquêtes :
– à la préfecture du Doubs (direction des collectivités locales et de l'environnement, bureau des affaires départementales et de l'urbanisme), siège de l'enquête, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
– à la mairie de Besançon :
du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
– à la mairie d'Ecole-Valentin :
le lundi et mercredi de 14 heures à 16 heures et le vendredi de 16 heures à 19 heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra également consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête :

M. Le Président de la commission d'enquête
rocade nord-ouest de Besançon
Préfecture du Doubs
Direction des collectivités locales et de l'environnement
Bureau des affaires départementales et de l'urbanisme
25035 Besançon Cedex

La commission d'enquête comprend les membres suivants désignés par le Président du tribunal administratif :
Président : M. Henri BRIOT, géomètre-expert honoraire
10, rue du Dr-Grenier, 25300 Pontarlier
Membres : M. Armand SARRON,
lieutenant-colonel du Génie en retraite,
15, rue de l'Etang, 25200 Montbéliard
M. Alain BESNARD, ingénieur agricole, chef de section
à la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône
18, rue des Fougères, 70000 Pusey

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observation :
– à la mairie d'Ecole-Valentin :
vendredi 28 janvier 1994 de 16 heures à 18 heures.
– à Besançon, Palais des Congrès Micropolis, salle 2 :
samedi 8 janvier 1994 de 15 heures à 18 heures,
vendredi 14 janvier 1994 de 15 heures à 18 heures.
– à la mairie de Besançon :
lundi 27 décembre 1993 de 15 heures à 18 heures,
vendredi 7 janvier 1994 de 15 heures à 18 heures,
samedi 15 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures,
mercredi 19 janvier 1994 de 15 heures à 18 heures,
samedi 29 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures,
vendredi 4 février 1994 de 15 heures à 18 heures.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée à la préfecture du Doubs ainsi que dans les mairies des communes précitées pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions par la préfecture du Doubs, dans les conditions fixées par la loi du 17 juillet 1978 (titre 1er de la liberté d'accès aux documents administratifs).

Pour le Préfet,
le secrétaire général

Janine PICHON

(Avis d'enquête)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ALLIER
Direction de la réglementation
et des Libertés publiques
premier bureau

PRÉFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE
Direction des affaires locales
et de l'Environnement
deuxième bureau

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux concernant :
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 79 entre DOMPIERRE/BESBRE (est) et PARAY-le-MONIAL (est),
PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 70 du PR 0.0 au PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire.
- à l'attribution du caractère de route express des sections :
- MONTMARAULT - CHEMILLY, RN 145, PR 47 à PR 80.2
- MONTBEUGNY - DOMPIERRE/BESBRE Est, RN 1079, PR 8.6 à PR 20.8 et RN 79, PR 30 à PR 35.5
- DOMPIERRE/BESBRE Est - PARAY-le-MONIAL Est :
RN 79 PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
RN 79 PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
RN 70 PR 0.0 à PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire
- à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (P.O.S.) de
- MOLINET dans l'Allier
- DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-LES-PARAY ET PARAY-le-MONIAL en Saône-et-Loire.

COMMUNES de :

- Département de l'Allier :
MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL/ACOLIN, DOMPIERRE/BESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET et CHASSENARD.
- Département de Saône-et-Loire
DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY, PARAY-le-MONIAL, HAUTEFOND et VOLESVRES.

Le public est informé que, par arrêté du 9 novembre 1993, des préfets de l'Allier et de la Saône-et-Loire, une enquête publique portant sur :

- la déclaration d'utilité publique des travaux concernant :
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 79 entre DOMPIERRE/BESBRE (est) et PARAY-le-MONIAL (est),
PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 70 du PR 0.0 au PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire
- l'attribution du caractère de route express des sections :
- MONTMARAULT - CHEMILLY, RN 145, PR 47 à PR 80.2
- MONTBEUGNY - DOMPIERRE/BESBRE Est, RN 1079, PR 8.6 à PR 20.8 et RN 79, PR 30 à PR 35.5.
- DOMPIERRE/BESBRE Est - PARAY-le-MONIAL Est :
RN 79 PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
RN 79 PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
RN 70 PR 0.0 à PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (P.O.S) de
- MOLINET dans l'Allier
- DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY et PARAY-le-MONIAL en Saône-et-Loire est prescrite sur le territoire des communes de :

Département de l'Allier :

- MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL-sur-ACOLIN, DOMPIERRE/DESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET et CHASSENARD.
- Département de Saône-et-Loire
DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY, PARAY-le-MONIAL, HAUTEFOND et VOLESVRES.

Cette enquête aura lieu du 20 décembre 1993 au 28 janvier 1994 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de l'Allier, direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la réglementation générale, cours Jean-Jaurès B.P. 1649, 03016 MOULINS CEDEX, où toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée. Le public pourra y consulter le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux et à l'attribution du caractère de route express, ainsi que les dossiers de mise en compatibilité des POS de MOLINET, DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY et PARAY-le-MONIAL. Pendant 39 jours, c'est-à-dire du 20 décembre 1993 au 28 janvier 1994 inclus, chaque personne intéressée pourra en prendre connaissance du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 heures à 16 heures (jours fériés exceptés), et consigner éventuellement ses observations sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête à la préfecture de l'Allier.

Les études d'environnement, déposées à la préfecture de l'Allier, pourront être consultées par la commission d'enquête et par le public.

Pendant le même délai, c'est-à-dire du 20 décembre 1993 au 28 janvier 1994 inclus, les dossiers d'enquête seront également déposés à la préfecture de Saône-et-Loire (direction des affaires locales et de l'environnement, deuxième bureau), dans les sous-préfectures de MONTLUÇON, VICHY et CHAROLLES, dans les mairies des communes de MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL/ACOLIN, DOMPIERRE/BESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET, CHASSENARD (département de l'Allier) DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY (permanence en mairie de PARAY-le-MONIAL), PARAY-LE-MONIAL, HAUTEFOND (permanence en mairie de PARAY-le-MONIAL), VOLESVRES (département de Saône-et-Loire).

Chaque personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la préfecture, des sous-préfectures et des mairies, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par un des membres de la commission d'enquête ou les adresser au président de la commission d'enquête (préfecture de l'Allier) :

- préfecture de l'Allier du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 heures à 16 heures (jours fériés exceptés) ;
- préfecture de Saône-et-Loire du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- sous-préfecture de MONTLUÇON du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- sous préfecture de VICHY du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- sous préfecture de CHAROLLES du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 heures (jours fériés exceptés).

Département de l'Allier

- mairie de MONTMARAULT : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de SAZERET : les mardi et jeudi de 14 heures à 16 h 30 et samedi de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993 et le vendredi 28 janvier 1994, jours d'ouverture et de clôture de l'enquête de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- mairie de DEUX-CHAISES : les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993, jour d'ouverture de l'enquête de 9 heures à 12 heures ;
- mairie de LE MONTET : du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993, jour d'ouverture de l'enquête, de 9 heures à 12 heures.
- mairie de TRONGET ; du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de CRESSANGES : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de BRESNAY : les lundi, mardi, mercredi de 8 h 30 à 12 heures et vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de BESSON ; les lundi, mercredi, samedi de 9 heures à 12 heures, les mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de CHEMILLY : le lundi de 14 heures à 19 heures, mardi de 14 heures à 18 heures, mercredi de 8 h 30 à 12 heures, vendredi de 8 heures à 12 heures et samedi de 9 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de MONTBEUGNY : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de THIEL/ACOLIN : le lundi de 13 heures à 17 heures, les mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures, le samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de DOMPIERRE/BESBRE : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de DIOU : les lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 heures, le vendredi de 8 h 30 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de PIERREFITTE/LOIRE : le lundi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 heures à 18 heures, les mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de COULANGES : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de SALIGNY/ROUDON : les lundi, mardi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, les mercredi et jeudi de 9 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de MOLINET : le mardi de 9 heures à 16 heures, les mercredi, jeudi, vendredi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993, jour d'ouverture de l'enquête, de 14 heures à 17 heures ;
- mairie de CHASSENARD : les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés).

Département de Saône-et-Loire :

- mairie de DIGOIN : le lundi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de VITRY-en-CHAROLLAIS : le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993 et le vendredi 28 janvier 1994, jours d'ouverture et de clôture de l'enquête, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30.
- mairie de ST-LÉGER-les-PARAY : secrétariat assuré par la mairie de PARAY-le-MONIAL, ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h et 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de PARAY-le-MONIAL : du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de HAUTEFOND : secrétariat assuré par la mairie de PARAY-le-MONIAL, ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de VOLESVRES : le mardi et le jeudi, de 14 heures à 16 h 30 et le samedi matin, de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993 et le vendredi 28 janvier 1994, de 14 heures à 16 h 30, jours d'ouverture et de clôture de l'enquête.

Les dossiers de mise en compatibilité des POS seront déposés à la préfecture de l'Allier, à la préfecture de Saône-et-Loire, à la sous-préfecture de CHAROLLES (POS de DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LÉGER-lès-PARAY et PARAY-le-MONIAL) et dans chaque commune concernée.

Le président du tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

Président : M. George KAUFFMANN, 18, rue Regnaudin, 03000 MOULINS

Membres : M. Pierre ADVENIER, Le Couvent, 03220 JALIGNY/BESBRE ; M. Bernard FRICAUDET, 30, rue Edgar-Quinet, 71100 CHALON-sur-SAONE.

Un des membres de la commission d'enquête recevra le public à :

- la préfecture de l'Allier (direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la réglementation générale), les vendredi 7 janvier 1994, de 10 heures à 13 heures et vendredi 21 janvier 1994, de 13 h 30 à 17 heures.
- la préfecture de Saône-et-Loire (direction des affaires locales et de l'environnement, bureau de l'environnement et de l'urbanisme), le mercredi 12 janvier 1994, de 9 heures à 11 h 30;
- la sous-préfecture de MONTLUÇON : le mercredi 12 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 45;
- la sous-préfecture de VICHY : le mardi 28 décembre de 9 heures à 11 h 45;
- la sous-préfecture de CHAROLLES : le mercredi 5 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 45 et mercredi 26 janvier 1994 de 9 heures 11 h 45;
- la mairie de MONTMARAULT : le mercredi 12 janvier 1994 de 14 heures à 17 heures;
- la mairie de LE MONTET : Le mardi 4 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures;
- la mairie de CHEMILLY : le samedi 8 janvier 1994 de 10 heures à 12 heures;
- la mairie de MONTBEUGNY : le jeudi 6 janvier 1994 de 14 h 30 à 17 heures;
- la mairie de DOMPIERRE/BESBRE : le jeudi 23 décembre 1993 de 14 heures à 17 heures et le samedi 22 janvier 1994 de 10 heures à 12 heures;
- la mairie de DIOU : le lundi 20 décembre 1993 de 9 heures à 12 heures et le mercredi 12 janvier 1994 de 10 heures à 12 heures;
- la mairie de PIERREFITTE/LOIRE : le jeudi 23 décembre 1993 de 9 h 30 à 11 h 30 et le jeudi 20 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 30;
- la mairie de SALIGNY/ROUDON : le lundi 20 décembre 1993 de 14 heures à 16 h 30;
- la mairie de COULANGES : le lundi 3 janvier 1994 de 16 h 30 à 18 h 30 et le vendredi 28 janvier 1994 de 16 h 30 à 18 h 30;
- la mairie de MOLINET : le mercredi 22 décembre 1993 de 9 heures à 11 h 30 et le vendredi 28 janvier 1994 de 14 heures à 16 heures;
- la mairie de CHASSENARD : le mercredi 22 décembre 1993 de 14 heures à 17 heures;
- la mairie de DIGOIN : le jeudi 23 décembre 1993 de 9 heures à 12 heures et le vendredi 21 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures;
- la mairie de VITRY-EN-CHAROLLAIS : le samedi 22 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures;
- la mairie de PARAY-LE-MONIAL : le vendredi 7 janvier 1994 de 14 heures à 17 heures et le vendredi 21 janvier 1994 de 14 heures à 17 heures;
- la mairie de VOLESVRES : le samedi 8 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 30.

A l'issue de l'enquête, et dans le délai d'un mois, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rédigera des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux concernant :
  - l'aménagement à 2 × 2 voies de la RN 79 entre DOMPIERRE/BESBRE (est) et PARAY-LE-MONIAL (est), PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier; PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire;
  - l'aménagement à 2 × 2 voies de la RN 70 du PR 0.0 au PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire.
- à l'attribution du caractère de route express des sections :
  - MONTMARAULT-CHEMILLY, RN 145, PR 47 à PR 80.2;
  - MONTBEUGNY-DOMPIERRE/BESBRE Est, RN 1079, PR 8.6 à PR 20.8 et RN 79, PR 30 à PR 35.5;
  - DOMPIERRE/BESBRE Est-PARAY-LE-MONIAL Est : RN 79, PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier; RN 79, PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire; RN 70, PR 0.0 à PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire.
- à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (P.O.S.) de :
  - MOLINET dans l'Allier;
  - DIGOIN, VITRY-EN-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY ET PARAY-LE-MONIAL, en Saône-et-Loire.

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de l'Allier (direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la réglementation générale), à la préfecture de Saône-et-Loire (direction des affaires locales et de l'environnement, deuxième bureau), dans les sous-préfectures de MONTLUÇON, VICHY et CHAROLLES, dans les mairies de MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL/ACOLIN, DOMPIERRE/BESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET/CHASSENARD (département de l'Allier), DIGOIN, VITRY-EN-CHAROLLAIS, ST-LEGER-LES-PARAY (permanence en mairie de PARAY-LE-MONIAL), PARAY-LE-MONIAL, HAUTEFOND (permanence en mairie de PARAY-LE-MONIAL) et VOLESVRES (département de Saône-et-Loire); ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions de la commission d'enquête en s'adressant à la préfecture de l'Allier (direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la réglementation générale).

Le préfet de l'Allier
Paul Masseron

Le préfet de Saône-et-Loire
Jean-Claude Roure

ÉCONOMIE

Après la décision de la Bundesbank de ramener ses prises en pension à 6 %

L'Allemagne poursuit sa politique prudente de baisse des taux courts

Comme il fallait s'y attendre, la Banque de France a emboîté le pas à la Bundesbank – qui a abaissé d'un quart de point à 6 % (jusqu'au 5 janvier) le taux de ses prises en pension – ramenant son taux d'appel d'offres de 6,45 % à 6,20 % *(nos dernières éditions du 3 décembre)*. Cette mesure devrait *entraîner une baisse parallèle du taux de base bancaire revenu de* 8,40 % à 8,15 % le 22 octobre dernier, et qui devrait, probablement, glisser en dessous de 8 %. On notera que la Banque de France n'a pas totalement suivi la Bundesbank dans son désarmement monétaire. Depuis le 21 octobre, la banque centrale allemande a ramené de 6,40 % à 6 % le taux de ses pensions à quatorze jours, tandis que l'Institut d'émission n'est passé que de 6,45 % à 6,20 % pour celui de ses appels d'offres. La France préfère, sans doute, maintenir des taux un peu plus élevés pour favoriser la rentrée des devises, les avoirs nets en devises de la Banque centrale, négatifs d'un peu moins de 200 milliards de francs le 2 août dernier, n'étant que très récemment devenus positifs de quelques milliards.

FRANCFORT
de notre correspondant

La Bundesbank a toujours le goût des surprises. Contrairement à l'attente des marchés financiers, son conseil central, réuni jeudi 2 décembre, a décidé d'abaisser d'un quart de point à 6 %, jusqu'au 5 janvier, le taux de ses prises en pension (taux dit REPO), tout en laissant inchangés les taux directeurs, le Lombard à 6,75 % et l'escompte à 5,75 %. Ce « petit pas », conforme à la stratégie mise en place voici plus d'un an par la banque centrale allemande, a suffi pour que la Belgique et les Pays-Bas suivent le mouvement.

La dernière baisse des taux directeurs remonte au 21 octobre. Les experts comptaient sur une autre bonne nouvelle avant la fin de l'année. Le taux d'escompte (taux plancher qui a le plus de répercussion internationale) devrait être ramené d'un demi-point, spéculaient-ils, soit lors de la réunion du 2 décembre, soit plus vraisemblablement lors de la dernière de l'année, le 16 décembre. Comme, techniquement, la Bundesbank avait lâché un nuage d'encre ces derniers jours (elle a servi le marché très demandeur au travers de swaps et de prises en pension à deux jours à des taux élevés), personne ne s'attendait à ce qu'elle abaisse le REPO.

Surprise donc. La Bundesbank a voulu confirmer qu'elle mène une politique de détente mais qu'elle reste extrêmement prudente comme à son habitude. L'inflation se réduit trop doucement (les prix à la consommation ont crû de 3,7 % en novembre sur un an) et la masse monétaire s'est gonflée de 6,8 %, au-dessus de la fourchette prévue (de 3,5 % à 6,5 % pour 1993). *A contrario*, la récession qui se prolonge milite pour une détente plus marquée, mais des signes positifs sont observés comme la hausse de 0,7 % de la production industrielle au troisième trimestre.

Le fait que le REPO soit fixé jusqu'au 5 janvier signifie que la Bundesbank n'abaissera plus ses taux cette année, selon toute vraisemblance. La prochaine réunion du conseil central, le 16 décembre, sera consacrée à déterminer l'objectif (la fourchette) de croissance de la masse monétaire dite M3 pour 1994. Un exercice contesté par beaucoup d'économistes, notamment anglo-saxons, qui mettent en doute la validité de M3. Mais la banque de Francfort le considère comme le meilleur indicateur de l'inflation future et comme le gouvernail qui permet de fixer son horizon au moyen terme. En clair : la politique monétaire continue de se focaliser sur l'inflation et non pas sur la conjoncture. A bon entendeur...

ÉRIC LE BOUCHER

Les risques d'agitation dans le secteur public

La SNCF et la RATP améliorent leurs propositions salariales

La direction de la SNCF a annoncé jeudi 2 décembre une hausse d'1 % des rémunérations au 1er janvier ainsi que le versement, en décembre, d'une prime égale à 0,2 % du salaire annuel alors que le principe d'un gel des augmentations pour 1993 était prévu. Lors d'une table-ronde organisée avec les syndicats de cheminots et consacrée aux salaires mais aussi à l'emploi et à *« l'unicité de l'entreprise »*, Jacques Fournier, président de la SNCF, a indiqué que d'autres réunions auront lieu ultérieurement.

La direction entend ainsi entamer *« une négociation en vue de la conclusion d'un accord sur les aménagements du temps de travail de nature à développer l'emploi »* (temps partiel, cessation progressive d'activité, la réduction des heures travaillées pouvant donner lieu à des recrutements supplémentaires). Les syndicats ont annoncé leur intention de se réunir vendredi et les fédérations CGT, CFDT et FMC (maîtrise et cadres autonomes) ont d'ores et déjà déposé un préavis de grève pour le 9 décembre. Cette date correspond à la convocation du Comité central d'entreprise, dont la réunion donne traditionnellement lieu à des arrêts de travail.

Jeudi, la RATP a elle aussi annoncé des mesures salariales. Un relèvement de 0,5 % de la grille des coefficients interviendra rétroactivement au 1er octobre au lieu du 1er décembre, une augmentation générale des salaires est programmée au 1er janvier et la revalorisation de 0,8 % prévue au 1er décembre 1994 sera avancée au 1er octobre .

REPÈRES

PRESTATIONS

Hausse de 2 % au 1er janvier pour les retraites et les allocations familiales

Edouard Balladur a annoncé, jeudi 2 décembre, une revalorisation de 2 % au 1er janvier des pensions de retraite de la Sécurité sociale et des prestations familiales. Le premier ministre, qui n'avait pas procédé à une augmentation en juillet (un relèvement de 1,3 % était intervenu en janvier), a souligné que cette mesure *« apportera un soutien à la consommation »* évalué à 7 milliards de francs en année pleine. *« S'il le faut,* a affirmé M. Balladur, *nous prendrons des mesures nouvelles, le plus possible, avec rapidité et avec deux grands objectifs : la diminution du chômage des jeunes et l'allégement des charges sociales. »* Ce *« coup de pouce »* est calqué sur l'augmentation prévisionnelle des prix – hors tabac – pour 1994 prévue par le gouvernement. La loi adoptée en juillet pour les retraites prévoit toutefois une clause de rattrapage en cas de dépassement de cet objectif.

DISTRIBUTION

Carrefour sort de chez But

Carrefour continue de céder ses participations non stratégiques pour donner la priorité à son développement international : quelques mois après la vente de ses titres Castorama, le numéro un français de la distribution a cédé, jeudi 2 décembre, les 30 % qu'il détenait depuis une vingtaine d'années chez le spécialiste de l'ameublement But. Cette participation – vendue 937 francs l'action, ce qui valorise les 30 % à 536,4 millions de francs – a été acquise par la banque britannique Kleinwort Benson qui a déjà des candidats pour la racheter. Néanmoins, le groupe Venturini (actionnaire à 50,66 % de But) dispose d'un délai de quinze jours pour exercer un droit de préemption. Dans un communiqué, il indique qu'il *« réfléchit, dans l'intérêt de la société, à la suite à donner à cette opération »*.

But (8,5 milliards de chiffre d'affaires dans plus de 200 magasins) est considéré par les spécialistes comme une affaire bien gérée, malgré un marché difficile compte tenu du ralentissement de la consommation. L'opération permet à Carrefour de réaliser une plus-value nette de 215 millions.

AUTOMOBILE

Les immatriculations ont chuté de 11,7 % au mois de novembre

Le marché automobile français a enregistré en novembre une nouvelle baisse de 11,7 % par rapport à novembre 1992, soit un recul sur onze mois à 16,7 %, selon des statistiques publiées jeudi 2 décembre par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Citroën est le seul constructeur français à progresser (+10,7 %) alors que Renault (–15 %) et surtout Peugeot (–25,6 %) baissent plus que le marché. Au cumul des onze derniers mois, Citroën recule de 13,3 %, Renault de 14,2 % et Peugeot de 21,3 %. Au total, les constructeurs français ont occupé en novembre 58 % du marché. Cette proportion, pour les 11 premiers mois de l'année, est de 60,6 %. En 1994, le marché français devrait progresser de 7,6 %. Mais avec seulement 1,85 million d'immatriculations, on sera loin du record de 1990, avec 2,31 millions d'immatriculations. Globalement, le marché européen ne devrait progresser en 1994 que de 0,5 %. La chute, en 1993, sera de 15,4 % selon les dernières estimations, calculées désormais sur onze mois.

SÉCURITÉ SOCIALE : 10 % de salariés grévistes. – La journée de grève nationale à la Sécurité sociale organisée par les fédérations des organismes sociaux FO et CGT afin de protester contre la remise en cause de leur régime de retraite complémentaire, a été suivie mercredi 1er décembre par près de 10 % des salariés, selon l'UCANSS, l'organisme employeur. Les syndicats ont fait état d'une *« forte mobilisation, notamment en province »*, en citant des pointes de participation variant de 50 % à 80 % dans le sud-est de la France et en Corse, et ils s'attendent à une amplification du mouvement d'ici à vendredi.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ **Ventes de logements neufs : -6,5 % en octobre.** – Les ventes de logements neufs ont baissé aux Etats-Unis de 6,5 % en octobre par rapport au mois précédent. La hausse de septembre a été révisée à 14,9 % contre 20,8 % comme précédemment estimé. Depuis janvier 1993, les ventes ont augmenté de 6,1 %.

هكذا من الأصل



Après une nouvelle rencontre Brittan-Kantor

Les grandes lignes d'un accord sur le GATT pourraient être présentées le 6 décembre à Bruxelles

Les grandes lignes d'un accord au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) devraient être présentées, lundi 6 décembre à Bruxelles, au conseil des ministres des affaires étrangères des Douze, après une nouvelle rencontre entre négociateurs européens et américainsdans la capitale belge. Après les deux jours d'entretiens Brittan-Kantor, mercredi 1er et jeudi 2 décembre à Bruxelles, la Maison blanche s'est déclarée *«optimiste»*. *«Les discussions se sont bien passées»*, selon le porte-parole de la présidence. *«Les choses bougent, c'est évident»*, a confirmé de son côté Jean Puech. Mais, le ministre français de l'agriculture a qualifié de *«très insuffisantes»* encore les offres américaines.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Les conversations euro-américaines de mercredi 1er et jeudi 2 décembre ont permis une importante percée, notamment sur les dossiers agricoles même si, côté européen et notamment français, on entend demeurer prudent tant que les pourparlers ne seront pas achevés et qu'un texte écrit permettant d'évaluer dans le détail la portée des engagements pris ne sera pas disponible. *«Nous avons fait la démonstration que lorsque l'Union européenne prend une position à Douze, se montre claire, déterminée, elle parvient à faire bouger le jeu. Cependant, dans l'état actuel des choses, les bases d'un accord ne sont pas encore réunies»*, a commenté Alain Juppé.

Les conclusions publiées par la présidence belge du Conseil n'adoptent pas, un ton enthousiaste, comme si le moment n'était vraiment pas encore venu de relacher l'effort. Elément psychologique non négligeable, ce texte fait état de la confiance du Conseil dans l'action de la Commission européenne, laquelle, y lit-on, *«peut s'appuyer sur la cohésion et la solidarité entre les Etats*

«Aller détrousser les autres»

Le calendrier des travaux se déroule conformément aux souhaits de la France. L'équipe de négociateurs – Sir Leon Brittan et René Steichen pour l'Union, Mickey Kantor et Mike Espy pour les Etats-Unis – se retrouvera lundi 6 décembre à Bruxelles pour une nouvelle session avec l'idée de boucler et d'être en mesure de présenter aux Douze, de retour eux aussi le même jour dans la capitale belge, le résultat de leurs travaux. S'ils obtiennent leur feu vert, ils partiront alors à Genève pour tenter de convaincre, avant le 15 décembre, la centaine de *«parties contractantes»* qui attendent la fin de la partie de bras de fer transatlantique.

Européens et Américains disposeraient d'une semaine pour, comme le dit un haut-fonctionnaire français, *«aller ensemble détrousser les autres»*, c'est à dire, ces *«parties contractantes»* d'Asie et d'Amérique latine, seuls pays du monde à bénéficier aujourd'hui d'une croissance élevée mais qui, s'abritent derrière les controverses transatlantiques pour ne pas présenter d'offres substantielles.

Sur le fond des choses, les progrès varient de façon sensible selon les dossiers. Les efforts de rapprochement n'ont apparemment rien donné sur l'audiovisuel, mais en revanche, l'affaire agricole, pomme de discorde principale du cycle de l'Uruguay, est en voie de règlement, même si des divergences d'interprétation subsistent. Ainsi en est-il du point, crucial pour l'équilibre futur de la nouvelle politique agricole commune (PAC) et, en particulier de son marché des céréales. Le projet d'accord indique que les parties contractantes devront faciliter l'importation de 3 %, porté progressivement à 5 %, des produits consommés. Comment traduire cet engagement dans la réalité? En calculant par famille de produits? (céréales, produits laitiers, viandes). Ou bien, produit par produit? (blé, orge, maïs, sorgho).

La formule retenue ne devrait entrainer qu'une augmentation très limitée de nos importations agricoles. Les Américains ont consenti là un geste appréciable. Cette concession serait cependant assortie de quelques contreparties, à savoir pour des produits bien spécifiques, des engagements d'importation portant, dit-on, sur des quantités limitées, souscrits par l'Union. C'est ce type de détail qu'il faudra aller regarder de près lundi! Toujours en matière agricole, MM. Brittan et Steichen auraient obtenu une rédaction de la *«clause de paix»* plus sécurisante pour les paysans des Douze. En clair, les Américains s'engageraient à ne pas remettre en cause la PAC au delà des six ans inscrits dans le pré-accord de *Blair House*.

S'agissant des engagements à l'exportation, la récolte des négociateurs communautaires est moins séduisante, mais non dénuée d'intérêt. La règle demeurera que les exportations subventionnées devront être réduites de 21 % en volume au bout de six ans. Cependant il est acquis que les livraisons effectuées au titre de l'aide alimentaire ne seront pas affectées par cette contrainte; et que l'écoulement sur le marché mondial des stocks existants (27 millions de tonnes de céréales, 700 000 t. de viande bovine) en sera également partiellement exempté. Enfin, le «lissage» des engagements pris à l'exportation devrait permettre de limiter l'effort à accomplir dès la première année d'application de l'accord.

En matière industrielle, les résultats atteints sont mitigés. Les Etats-Unis refusent toujours de confirmer les engagements pris de réduire de 50 % la quasi-totalité de leurs *«pics tarifaires»*, c'est à dire des droits de douane supérieurs à 15 %.

Gérard Longuet, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a relevé quelques points de satisfaction ayant trait aux échanges de produits sidérurgiques (proposition d'élimination complète des droits faite par les Américains) et à l'aéronautique : les aides pour la recherche et le développement accordées par les pouvoirs publics aux constructeurs d'avions seraient déclarées licites. La gué-guerre Boeing contre Airbus serait enterrée pour quelque temps. On a pas beaucoup entendu parler jeudi des services financiers; à suivre donc le lundi 6, en se souvenant que l'essentiel du contentieux oppose les Etats-Unis et l'Europe, au Japon et à ses voisins asiatiques d'autre part.

M. Juppé a expliqué que le 11 décembre, une fois réglés le différend avec les Américains, il entendait obtenir des partenaires de l'Union qu'ils se dotent d'un arsenal de protection unilatérale à l'image des Américains. Les Allemands seraient désormais d'accord... Plus difficile, le gouvernement, entend que dans l'hypothèse où l'Union devrait réduire sa production agricole pour respecter les engagements pris au GATT, l'opération se fera autrement que par une extension de l'obligation de gel des terres.

PHILIPPE LEMAITRE

Manifestation de la Confédération paysanne à Genève le 4 décembre. – La Confédération paysanne, syndicat agricole minoritaire orienté à gauche, a indiqué, jeudi 2 décembre, qu'elle espérait réunir samedi 4 décembre à Genève quelque 10 000 manifestants contre le GATT, dont 5 000 Suisses. Une délégation rencontrera le directeur général du GATT, Peter Sutherland. Les manifestants demandent la suspension des négociations du cycle de l'Uruguay, la mise en œuvre de son droit de veto par la France en cas de projet d'accord, et un nouveau débat pour rechercher une organisation du commerce mondial plus équitable. Cette action est soutenue par plusieurs organisations agricoles, dont le MODEF, et par une quinzaine d'organisations non-agricoles dont la CGT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

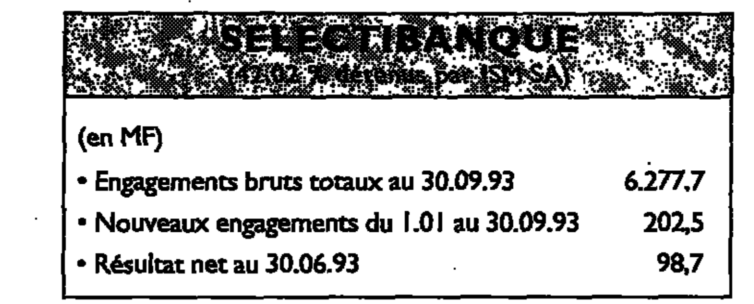


Le Conseil d'Administration d'ISM SA, société détenue à 78 % par la Compagnie de Suez, s'est réuni le 23 novembre 1993 sous la présidence de Michel Hémar pour examiner l'activité et les perspectives de résultats de la société et de ses principales filiales pour l'exercice en cours.

Celles-ci n'ont pas échappé aux difficultés résultant de la crise économique et qui se traduisent par l'augmentation des contentieux de recouvrement de loyers et l'accroissement des locaux vacants. Leurs conséquences pèsent logiquement sur les résultats.

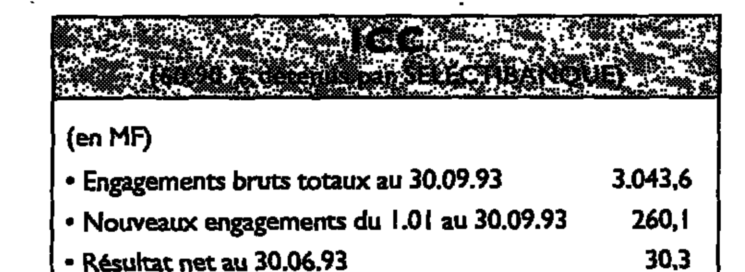
Mais la nature non spéculative de l'immobilier d'entreprise dans lequel elles interviennent limite les effets négatifs et l'importance de leurs fonds propres leur permet de traverser au mieux la période actuelle. En outre, ISM SA n'est pas restée passive : elle a créé le réseau "LES CYCLADES" pour redresser la situation des hôtels en difficulté et lancé "SELECTIMUR", un nouveau produit de placement immobilier attractif pour les particuliers.

Les Conseils d'Administration des sociétés cotées ont pris connaissance des principaux éléments caractéristiques les concernant, à savoir :



SELECTIBANQUE (en MF)	
• Engagements bruts totaux au 30.09.93	6.277,7
• Nouveaux engagements du 1.01 au 30.09.93	202,5
• Résultat net au 30.06.93	98,7

BAIL INVESTISSEMENT (en MF)	
• Engagements bruts totaux au 30.09.93	5.542,6
• Nouveaux engagements du 1.01 au 30.09.93	362,2
• Résultat net au 30.06.93	122,5



ICC (en MF)	
• Engagements bruts totaux au 30.09.93	3.043,6
• Nouveaux engagements du 1.01 au 30.09.93	260,1
• Résultat net au 30.06.93	30,3

CODETOUR (en MF)	
• Engagements bruts totaux au 30.09.93	832,6
• Nouveaux engagements du 1.01 au 30.09.93	2,5
• Résultat net au 30.06.93	6,3

La crainte des épargnants devant l'avenir a provoqué la chute de la collecte des huit SELECTINVEST qui atteignait néanmoins F 93 millions au 31 octobre 1993. La rentabilité distribuée en 1993 reste tout à fait attrayante au regard de l'évolution des taux financiers depuis le début de l'année, puisque le souscripteur actuel peut obtenir entre 6,22 et 7,78 % de rendement selon les SELECTINVEST concernées.

Par ailleurs, la spécificité du produit de résidence de tourisme a permis à la chaîne ORION de faire progresser son chiffre d'affaires de 1 % au 30.09.1993 et de continuer à se développer, puisqu'elle ouvre une résidence à LONDRES le 15 décembre prochain, a retenu une nouvelle résidence en plein Paris et devrait engager, en fin d'année, la construction d'une résidence à LISBONNE en centre ville.

Quant à la chaîne des parcs de stationnement CODEPARC, son chiffre d'affaires annuel, en léger recul, devrait néanmoins atteindre F 86 millions.

Au total, les résultats des filiales au 30 juin 1993 sont en diminution de 3 à 27 % par rapport à ceux de l'an dernier à pareille date. Toutefois, ces comptes intermédiaires ne sont pas caractéristiques puisqu'il est probable que BAIL INVESTISSEMENT et SELECTIBANQUE maintiendront leurs résultats annuels, ceux d'ICC et de CODETOUR accusant un certain fléchissement.

Quant à ISM SA, son résultat prévisionnel consolidé part du Groupe devrait s'élever à F 142 millions.

Une rigueur et une efficacité de gestion encore accrues ont donc permis de résister à la crise.

Une nouvelle percée en Europe

Procter & Gamble rachète l'allemand VP Schickedanz

Procter & Gamble, le géant américain des produits de grande consommation, réalise une percée spectaculaire sur le marché européen des mouchoirs en papier et du papier toilette. Le groupe de Cincinnati – 30,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires (179 milliards de francs) – a annoncé, jeudi 2 décembre, le rachat de l'entreprise allemande VP Schickedanz AG. Le montant de la transaction n'est pas dévoilé, mais le *Wall Street Journal* l'évalue, sur la foi de spécialistes américains, à 581 millions de dollars (3,4 milliards de francs).

Le prix, il est vrai, est à la mesure de l'enjeu. Evalué à 5,5 milliards de dollars, le marché européen du papier toilette, du papier essuie-tout et des mouchoirs en papier est l'un des rares secteurs industriels actuellement en croissance. Une croissance qui pourrait même s'accélérer, si l'on en croit Edwin Artzt, président de Procter & Gamble, la consommation de ces produits demeurant *« très inférieure »* à ce qu'elle est aux Etats-Unis.

Convoité par les industriels américains et européens du secteur – par Kimberly-Clark Corp. notamment, propriétaire déjà de la marque Sopalin, – VP Shickedanz AG a réalisé, lors de son dernier exercice, un bénéfice net de 33 millions de deutschemarks (113 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de deutschemarks avec 3 750 salariés. Surtout, elle dispose d'un portefeuille de marques bien implantées en Allemagne (mouchoirs en papier Tempo, protections féminines Camelia, papier toilette Bess), et en Europe (disques en coton Demak'up).

Ce ne sont donc pas des difficultés qui avaient conduit sa maison mère, le groupe diversifié Gustav & Grete Schickedanz, à mettre depuis plusieurs mois sa filiale sur le marché, mais le désir pour cet empire, toujours familial, de se concentrer sur ses activités commerciales (la maison de vente par correspondance Quelle et les magasins à cette enseigne). Dirigé jusqu'en mai par Grete Schickedanz, âgée de quatre-vingt-un ans, il pesait, avant la cession, plus de 17 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires.

La cession doit encore, toutefois, recevoir le feu vert des autorités de Bruxelles. Devançant d'éventuelles critiques, le groupe allemand a déjà précisé que Procter & Gamble, qui détient déjà avec Pampers une part dominante dans les changes pour bébé, rassemblera les activités de couches pour bébé de VP Shickendanz pour les revendre à un tiers.

P.-A. G.

Malgré des résultats déficitaires

TAT European Airlines maintient son réseau européen

TAT European Airlines s'est engagée dans un plan de redressement drastique. L'objectif est de réduire la taille de l'entreprise et de baisser ses coûts de production de 15 % et ses frais généraux de 30 % d'ici à 1995. *« Ces économies impliquent une réorganisation complète »*, explique son président, Michel Marchais. Au total, 339 suppressions de postes sont programmées (*le Monde* daté 21-22 novembre). Parmi les mesures prévues figurent notamment la suppression de la direction du développement ou encore la réduction du nombre des comptoirs commerciaux.

Les recettes globales de TAT (de l'ordre de 2 milliards) se sont avérées inférieures de 15 % aux prévisions en 1993 et de 50 % pour les seules lignes européennes. En revanche, les taxes parafiscales n'ont cessé de progresser, passant de 1 % du coût d'exploitation il y a cinq ans à 8 %. En dépit de sa restructuration, la compagnie prévoit de perdre 350 millions de francs en 1993-1994 (dont 90 millions de francs de provisions) et encore une centaine de millions l'année suivante (1994-1995).

Malgré ces difficultés, TAT a prévu de ne pas tailler dans son réseau, à l'exception des lignes Paris-Albi et Limoges-Lyon. Les lignes européennes, fortement déficitaires, sont maintenues. *« La conjoncture aurait imposé de fermer ces lignes depuis longtemps mais nous continuons de les exploiter dans le cadre de notre stratégie d'alliance* avec *British Airways »*, explique M. Marchais. La compagnie britannique, qui a racheté 49,9 % des parts de TAT European Airlines, tient à conserver ces lignes en prévision d'un développement ultérieur. TAT va donc réduire de 25 % ses effectifs sur son réseau intérieur sans toucher au réseau européen.

Actionnaire à 35 % de la compagnie régionale depuis 1989, Air France avait dû se retirer du capital à la demande de la Commission européenne.

La compagnie tourangelle, qui réalisait en 1990 environ 40 % de son activité à travers le groupe Air France, a vu depuis cette part fondre à près de 15 % du fait de la conjoncture et de la rupture récente de son contrat d'affrètement pour Air Inter.

Aujourd'hui, le président de TAT s'insurge contre *« le protectionnisme dont fait preuve l'Etat français »*, et la libéralisation du ciel annoncée (ouverture à une compagnie autre qu'Air Inter des lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse en avril 1995 et 1996) lui apparaît plutôt comme *« un moyen d'éviter la concurrence »*.

MARTINE LARONCHE

Poursuivant son implantation dans la région Rhône-Alpes

Michel Pelège reprend trois cabinets d'administrateurs de biens

Michel Pelège Investissements a racheté, jeudi 2 décembre, la majorité du capital de trois gros cabinets d'administrateurs de biens, les sociétés Simonneau, Richard SA et Guillon. Elles gèrent environ 8 000 logements, situés essentiellement à Lyon et réalisent globalement 11 millions de francs d'honoraires. Jean-Claude Garces restera gérant des cabinets Simonneau et Guillon et directeur général de Richard SA.

Par cette opération, le promoteur immobilier – qui se définit comme un *« prestataire de services »* – poursuit son implantation dans la région Rhône-Alpes : le 15 septembre, sa société a en effet racheté le promoteur Investor, dont le siège est à Lyon, mais qui a deux autres directions régionales sur la Côte d'Azur et à Paris.

Attentif aux opportunités offertes par la crise économique, il estime que sa dernière opération *« constitue une étape importante dans la mise en place d'un pôle immobilier solide et diversifié »*.

F. V

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt
Imm. récent, tt clt. 4e ét.
Mo DUROC 97 M²
15 m² balcons, soleil, park., liv., 2 chbres, cuis., bains.
14, rue Duroc
samedi, dimanche 14 à 17 heures

9e arrdt
Près lycée Lamartine, 6 pces 205 m², balc., 2e asc., poss. box. 3 780 000 F.
Tél. : 42-51-10-60.

13e arrdt
Arago, rif jam. hab. Ir. noc. réd. dem. ét. 3-4 p. 96 m², 2 bs, terrasse 23 m² + balc. soleil, calme, poss. park. urgt 43-35-18-38

20e arrdt
EXCEPTION NEUF
IDEAL DÉFISCALISATION
Studio 499 000 F
2 P., 790 000, cuis. équipée balcon, calme. 42-71-23-30

bureaux
Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50

villas
SAINTE-MAXIME
Domaine du golf
vue féerique l'Alliance du golf et la baie de Saint-Tropez
villa gd stand. 130 m² habit. dépendances, piscine.
Livrable été 94.
Prix : 4 200 000 F TTC.
16 (1) 92-02-95-50

locations non meublées demandes
EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
T. (1) 47-20-30-05

L'AGENDA
Artisans
Ts travaux peinture et décoration. Travail de qualité, devis gratuits et rapides. Prix très étudiés.
S.N.G.B.
33, av. de La Dhuys
93340 MONTFERMEIL
Tél. : 43-88-10-20
Fax : 43-88-96-88

Vacances, tourisme, loisirs
SKI DE FOND
en maison d'hôtes
HT-JURA, 3 H PARIS TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme XVIIe, superbe, restaurée, tout confort. Ambiance chaleureuse et conviviale capac. d'accueil 14 pers. Table d'hôtes. Cuis. mijotée base produits maison, pain maison cuit au feu de bois. Autres animations randon. pédestre, VTT Tarif : tout compris (pension complète + vin + accompagnateur, mat. ski) de 2 450 F à 3 150 F pers./semaine.
Ecrire :
La Crêt-l'Agneau
25650 LA LONGEVILLE
Tél. : (16) 81-38-12-51

DEMANDES D'EMPLOI
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
XPress et Illustrator, 6 ann. d'exp. mag. + presse quotid. + infogr. Formation CFPJ
Bruno DELBECCHI
(1) 46-54-03-59

Jeune fille (26 ans), ingénieur Russe, actuellement Japon, langues : russe, anglais, japonais, français cherche emploi en relations internationales sous réf. :
Le Monde Publicité
15-17, rue du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

automobiles
ventes
moins de 5 CV
A vendre 4 000 F, 2 CV, 34 000 km pour pièces de rechange. Tél. : 47-74-60-34 le matin de 8 h à 10 h.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

ROYAL BANK OF SCOTLAND multiplie son bénéfice annuel par vingt. – Une des deux grandes banques écossaises, Royal Bank of Scotland Group (RBS), a multiplié par vingt son résultat annuel lors de l'exercice terminé en septembre, avec un résultat imposable de 265,2 millions de livres (2,33 milliards de francs) contre 12,6 millions un an plus tôt. Le résultat de la banque, basée à Edimbourg, est nettement supérieur aux prévisions des analystes, qui tablaient sur un bénéfice compris entre 200 et 230 millions de livres. Le titre RBS s'est immédiatement envolé, au Stock Exchange, de 14 pence, à 417. Le président de RBS, lord Younger of Prestwick, a mis ces bons résultats sur le compte de l'amélioration de la conjoncture au Royaume-Uni et sur les mouvements du dollar sur le marché des changes. Selon lui, les émissions obligataires effectuées par la banque en février (150 millions de livres) et en juillet (200 millions) *« vont permettre à la banque de poursuivre son expansion à long terme »*.

ACTIONNARIAT

CIBA veut simplifier la structure de son capital. – Le groupe chimique suisse Ciba a annoncé, mercredi 1er décembre, son intention de simplifier la structure de son capital, grâce à la conversion de tous ses bons de participation en actions nominatives, dans le rapport de un contre un. L'opération augmentera la liquidité des actions nominatives. Le groupe a indiqué par ailleurs qu'il n'avait pas l'intention d'utiliser l'autorisation d'augmentation de capital de 500 000 actions que lui ont donnée ses actionnaires en 1992. Les actionnaires devront se prononcer sur la simplification de structure du capital le 20 avril prochain, lors de leur assemblée générale.

CRISE

OLIVETTI pourrait supprimer 2 000 emplois dans ses usines italiennes. – Le groupe informatique italien Olivetti s'apprête à supprimer 2 000 emplois dans ses usines transalpines, selon les syndicats. Un chiffre que la direction a refusé de confirmer, mercredi 1er décembre, des précisions devant être apportées le 16 décembre lors de la reprise des négociations entre les syndicats et la direction du groupe de Carlo De Benedetti. Olivetti comptait 40 000 salariés au 31 décembre 1992. Le groupe est engagé dans un plan de restructuration pour faire face à la crise du secteur informatique.

JUSTICE

FERRUZZI : mise sous séquestre des biens de plusieurs anciens administrateurs. – Le tribunal civil de Milan a confirmé, mercredi 1er décembre, la mise sous séquestre de biens représentant au total 500 milliards de lires (1,7 milliard de francs) réclamée par la société Montedison (groupe Ferruzzi) à l'encontre de six anciens administrateurs. Cette décision confirme la mesure conservatoire prise en août et concernant notamment Arturo Ferruzzi, Giuseppe Garofano, Carlo Sama et des héritiers de Raul Gardini, l'ancien patron de Ferruzzi, qui s'est suicidé en juillet. Le tribunal de Milan avait pris cette mesure en août dernier à la demande des nouveaux administrateurs du groupe, qui avaient découvert un trou de 500 milliards de lires dans les comptes de Ferruzzi.

LTV et USX concluent un accord dans un procès antitrust. – LTV Corp., troisième compagnie sidérurgique américaine derrière USX Corp., a annoncé, mardi 30 novembre, la conclusion d'un accord de principe avec USX, aux termes duquel ce groupe lui versera 375 millions de dollars (2,2 milliards de francs) dans le cadre d'un procès antitrust. Cette action en justice avait été intentée contre une filiale d'USX, Bessemer and Lake Erie Railroad Company. Le produit de ce règlement, qui sera versé par tranches, sera alloué au plan de retraite de LTV, et permettra de réduire de manière significative le montant non assuré du plan de retraite ainsi que ses charges annuelles dans ce secteur.

PARIS, 3 décembre ⬇ Le fait accompli

Le phénomène du fait accompli a une fois de plus joué vendredi 3 décembre à la Bourse de Paris, le marché ne réagissant quasiment pas à la baisse des taux d'intérêt en France. En hausse de 0,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 est devenu franchement négatif par la suite avant d'afficher vers 11 h 30 une perte de 0,07 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,04 % à 2 159,49 points. La Banque de France a diminué, vendredi matin, d'un quart de point ses deux taux directeurs pour ramener le taux d'appel d'offres à 6,20 % et celui des prises en pension à 7 %. Les marchés financiers avaient ces derniers jours largement anticipé ce geste. En effet, la Bundesbank a encore fait un petit pas jeudi en ramenant son taux de prise en pension de 6,25 % à 6 %, un mouvement qui a été suivi par les banques centrales, danoise, belge et néerlandaise. Ces derniers jours, le franc français très ferme vis-à-vis du mark, anticipait également cette baisse des taux que les milieux financiers jugent néanmoins *« insuffisante »* compte tenu de la situation économique. Par ailleurs, le MATIF qui avait anticipé la baisse des taux, accuse une baisse de 0,04 % pour l'échéance décembre. Les immatriculations ont encore baissé de 11,7 % en novembre en France. Or, l'industrie automobile est un secteur clé de l'économie, notaient les experts, mais malgré cette conjoncture difficile dans ce secteur Valéo gagnait 2,3 %. 1 %. Le titre participatif Renault abandonnait 3,1 % à 2 310 francs dans un marché de 6 290 titres après la remise en cause de la fusion du groupe français avec le suédois Volvo.

NEW-YORK, 2 décembre ⬆ Légère avance

Wall Street est repassée avec difficulté au-dessus des 3 700 points jeudi 2 décembre dans une atmosphère modérément active, alors que les opérateurs hésitaient à s'engager avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 702,11, en hausse de 5,03 points, soit une petite progression de 0,14 %. Quelque 253 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de onze contre huit : 1 161 contre 842, alors que 672 titres ont été inchangés.

Les taux d'intérêt à long terme sont remontés dans la matinée après la publication de bonnes statistiques économiques : net recul des demandes hebdomadaires d'allocations chômage et hausse des dépenses de consommation et des revenus des ménages en octobre. Ces facteurs et l'annonce d'une baisse des ventes de logements durant le même mois ont initialement pesé sur Wall Street. Mais les taux sont ensuite repartis à la baisse, ce qui a permis à la grande Bourse newyor-kaise de terminer sur un gain.

Le redressement de la Bourse de Tokyo profite également à Wall Street, selon des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 6,26 % contre 6,25 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 1er décembre	Cours du 2 décembre
Alcoa	70 1/4	70 3/8
ATT	54 1/4	54 3/8
Boeing	38	37 7/8
Chase Manhattan Bank	33 7/8	34
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 3/4
Eastman Kodak	61 7/8	62 1/4
Exxon	62 1/8	62 3/8
Ford	62 5/8	62 1/4
General Electric	98 5/8	100
General Motors	53 1/4	53 1/2
Goodyear	45 3/8	45 1/2
IBM	53 1/8	53 1/4
ITT	87 3/8	88 3/8
Mobil Oil	75 3/4	76
Pfizer	66 1/4	66 1/2
Schlumberger	57 3/8	58 7/8
Texaco	63 1/2	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	151	155
Union Carbide	20 5/8	20 3/8
United Tech.	61 1/2	62 1/8
Westinghouse	14 1/4	14 3/8
Xerox Corp.	82 1/8	82 3/8

LONDRES, 2 décembre ⬇ Prises de bénéfice

Les valeurs ont clôturé en légère baisse jeudi 2 décembre au Stock Exchange, victimes de prises de bénéfices après l'envolée ayant suivi la présentation du budget britannique mardi. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 9,3 points à 3 223,9 points, soit un repli de 0,3 %. Il avait progressé la veille de 66,3 points, son gain quotidien le plus important depuis la sortie de la livre du mécanisme de changes européen en septembre 1992.

La séance a comme la veille été exceptionnellement active, avec 1,02 milliard de titres échangés contre 1,22 milliard.

Hanson, qui a annoncé une baisse de 21 % de son bénéfice imposable annuel, a perdu 15,75 pence à 268,5. Les opérateurs ont été déçus par le dividende du quatrième trimestre (insuffisamment élevé), et par les dettes importantes.

Racal Electronics, qui a annoncé une perte de 0,4 million de livres pour le premier semestre de son exercice, a chuté de 29 pence (15 %) à 160. Parmi les autres perdants, MEPC a cédé 27 pence à 523 et Bowater 19 pence à 456.

VALEURS	Cours du 1er décembre	Cours du 2 décembre
Allied Lyons	6,09	6,07
BP	3,37	3,35
BTR	3,59	3,62
Cadbury	4,71	4,73
De Beers	13	13,25
Glaxo	6,92	6,88
GUS	5,86	5,81
ICI	7,66	7,67
Reuters	17,20	17,20
RTZ	7,34	7,41
Shell	6,95	6,94
Unilever	11,84	11,81

TOKYO, 3 décembre = Inchangée

La Bourse de Tokyo a terminé quasiment inchangée vendredi 3 décembre, l'indice Nikkei gagnant 0,60 point par rapport à la clôture de la veille, à 17 459,35 points. En revanche, le TOPIX a perdu 5,01 points par rapport à la veille, à 1 460,11 points. 270 millions de titres seulement ont été échangés, contre 446,56 millions la veille.

La plupart des investisseurs sont restés dans l'expectative, le gouvernement japonais devant annoncer une série de nouvelles mesures économiques mardi prochain. Selon les courtiers, des achats tardifs liés à l'indice ont contribué à compenser les pertes du début de séance, beaucoup d'intervenants bouclant leurs positions en prévision du week-end.

VALEURS	Cours du 2 décembre	Cours du 3 décembre
Ajinomoto	1 210	1 210
Bridgestone	1 250	1 240
Canon	1 410	1 410
Fuji Bank	1 960	1 960
Honda Motors	1 400	1 400
Matsushita Electric	1 430	1 460
Mitsubishi Heavy	649	649
Sony Corp.	4 930	4 930
Toyota Motors	1 740	1 730

CHANGES

Dollar : 5,9248 F ⬇

Vendredi 3 décembre, à Paris, le deutschemark se repliait à 3,4438 francs contre 3,4482 francs dans les échanges interbancaires de la veille, tandis que le dollar s'effritait à 5,9248 francs contre 5,9400 francs dans les échanges interbancaires de jeudi soir.

FRANCFORT	2 déc.	3 déc.
Dollar (en DM)	1,7225	1,7235
TOKYO	**2 déc.**	**3 déc.**
Dollar (en yens)	108,45	108,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 déc.)	6 5/8 % - 3/4 %
New-York (2 déc.)	3 1/16 %

BOURSES

	1er déc.	2 déc.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	593,59	602,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 153,98	2 160,45
NEW-YORK (indice Dow Jones)	1er déc.	2 déc.
Industrielles	3 697,08	3 702,11
LONDRES (indice « Financial Times »)	1er déc.	2 déc.
100 valeurs	3 233,20	3 223,90
30 valeurs	2 457,20	2 445,50
Mines d'or	227	237,80
Fonds d'Etat	105,14	105,14
FRANCFORT	1er déc.	2 déc.
Dax	2 089,87	2 110,53
TOKYO	2 déc.	3 déc.
Nikkei Dow Jones	17 458,75	17 459,35
Indice général	1 465,12	1 460,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9300	5,9330	5,9745	5,9795
Yen (100)	5,4468	5,4522	5,5074	5,5152
Ecu	6,6119	6,6183	6,6095	6,6193
Deutschemark	3,4425	3,4440	3,4453	3,4484
Franc suisse	3,9612	3,9652	3,9816	3,9878
Lire italienne (1000)	3,4307	3,4345	3,4079	3,4137
Livre sterling	8,8030	8,8117	8,8296	8,8420
Peseta (100)	4,1664	4,1715	4,1404	4,1484

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	1 13/16	2 15/16	1 11/16	1 13/16
Ecu	6 3/4	6 7/8	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 1/4	4 3/8	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	9	9 1/4	8 15/16	9 3/16	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 3/16	9 1/2	8 3/4	9	8 1/2	8 13/16
Franc français	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

BOURSE DE PARIS DU 3 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,06 % (2159,13)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	5700	5720	+0,35
10	B.N.P. (T.P)	1095	1090	-0,46
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1014	1006	-0,79
10	Renault (T.P.)	2385	2310	-3,14
10	Rhone Poulenc(T.P)	2520	2545	+0,99
10	Saint Gobain(T.P.)	1170	1171	+0,09
10	Thomson S.A (T.P)	1060	1059	-0,09
25	Accor 1	592	602	+1,69
10	Air Liquide 1	816	810	-0,74
10	Alcatel Alsthom 1	790	791	+0,13
10	Alcatel Cable 1	850	851	+0,15
50	Alspi 1	385	389,70	+1,29
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	675	670	-0,74
5	Axa 1	1539	1533	-0,39
25	Bail Equipement 1	47,10	48,10	+2,12
25	Bail Invest. 1	1125	1150	+2,22
25	Bancaire (Cie) 1	541	536	-0,92
25	Banque Colbert C2	150	150	—
50	Bazar Hot. Ville 2	685	690	+0,73
10	Berger (M) 2	1201	1245	+3,66
25	Bertrand Faure 2	525	514	-2,10
25	BIC 1	1130	1140	+0,88
25	BIS 1	158	158	—
10	BNP 1	289,50	289,70	+0,07
25	Bollore Techno.1	339,90	338,90	-0,29
10	Bongrain 1	2996	2999	+0,10
25	Bon Marche (As) 1	636	637	+0,16
25	Bouygues 1	690	694	+0,58
10	BSN 1	830	836	+0,72
5	Canal + 1	1250	1276	+2,08
10	Cap Gemini Sogeti 1	187	187	—
50	Carnaudmetalbox 1	185,70	187	+0,70
5	Carrefour 1	3992	3999	+0,18
50	Casino Guichard 1	179	174	-2,79
50	Casino Guich.ADP 1	139,10	138	-0,79
10	Castorama Dl (Li)1	802	800	-0,25
10	Caumartin Part(M)2	435	—	—
10	C.C.F. 1	288,10	287,50	-0,21
100	CCMC-Manegie(Ly) 2	82,35	78,25	-4,98
10	Cegid (Ly) 1	470	485	+3,19
50	Centrest (Ny) 2	31,40	31,80	+1,27
50	CEP Communication1	425,10	428	+0,68
50	Cerus Europ.Reun 1	113	116,50	+3,10
10	Cetelem 1	1195	1185	-0,84
25	CGIP 1	1190	1185	-0,42
25	Chargeurs 1	1178	1179	+0,08
25	Christian Dior 1	328	337	+2,74
25	Ciments Fr.Priv.B2	329,60	329,90	+0,09
10	Clarins 1	514	515	+0,19
50	Club Mediterranee1	315	306	-2,86
25	Colas 1	1038	1035	-0,29
25	CGP (Papiers)(Ly)2	880	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1574	1570	-0,25
25	CPR Paris.Resc. 1	545	546	+0,18
10	Credit.F.France 1	1137	1130	-0,62
10	Credit Local Fce 1	461	458,60	-0,52
25	Credit Lyonn.CIP 1	693	686	-1,01
10	Crédit National 1	840	851	+1,24
25	CSEE 1	553	552	-0,18
10	Dassault 1	4985	—	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	509	500	-1,77
25	Dassault Electro 1	390	393,30	+0,85
10	De Dietrich 1	2022	2120	+4,85
10	Degremont 1	517	515	-0,39
50	Dev.R.N-P De Cal 2	32	32	—
25	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	63	65	+3,17
50	DMC (Dollfus Mi)1	321	321	—
25	Docks France 1	682	681	-0,15
25	Dynaction 1	106	105	-0,94
10	Eaux (Gle Des) 1	2660	2626	-1,28
25	EBF (Epeda B.) 1	645	651	+0,93
25	Ecco 1	564	562	-0,35
10	Eiffage(ex Foug.)1	1125	1120	-0,44
10	Elf Aquitaine 1	419,50	422,10	+0,62
25	Elf Sanofi 1	970	972	+0,21
10	Erap-Elf CPet 1	387	—	—
50	Eridania Beghin 1	832	826	-0,72
25	Essilor Intl 1	692	692	—
25	Essilor Intl ADP 1	464	470,10	+1,31
50	Esso 1	998	1003	+0,50
5	Eurafrance 1	2301	2299	-0,09
100	Euro Disney 1	34,80	36	+3,45
10	Euro RSCG W.W 1	539	539	—
25	Europe 1- 1	1511	1520	+0,60
100	Eurotunnel 1	40,15	40,35	+0,50
10	Filipacchi Medias1	798	798	—
100	Finextel 1	146	148	+1,37
50	Fives-Lille 1	470	468	-0,43
5	Fromageries Bel 1	5200	5220	+0,38
10	Galeries Lafayet.1	2000	2025	+1,25
10	GAN 1	544	533	-2,02
50	Gascogne (B) 1	442	442	—
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1932	1950	+0,93
50	Geophysique 1	537	537	—
10	Groupe Andre S.A.1	844	845	+0,16
10	Groupe De La Cite1	718	738	+2,79
50	GTM-Entrepose 1	486,20	489	+0,58
25	Guyenne Gascogne 1	1791	1820	+1,62
25	Havas 1	484	483,50	-0,11
50	IDIA 1	219,50	220,10	+0,27
25	Imetal 1	522	530	+1,53
100	Immob.Phenix 1	115	116,50	+1,30
25	Ingenico 1	130,70	134	+2,52
5	Ins.Merieux Int. 1	2302	—	—
25	Interbail 1	519	519	—
10	Intertechnique 1	478,10	476	-0,85
25	Jean Lefebvre 1	1309	1315	+0,46
25	Klepierre 1	705	701	-0,57
25	Labinal 1	668	651	-2,54
10	Lafarge Coppee 1	425	423,80	-0,28
25	Lagardere (MMB) C1	138,50	138,60	-1,37
25	Lapeyre C1	291	296	+1,72
25	Lebon 2	280	282	+0,77
5	Legrand 1	5230	5200	-0,57
5	Legrand ADP 1	4051	4020	-0,77
50	Legris indust. 1	185,50	188	+1,35
25	Locindus 1	1066	1048	-1,69
10	LVMH Moet Vuitton1	3775	3775	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	540	540	—
50	Marine Wendel 1	404,50	402	-0,62
50	Matra-Hachette 1	145,60	143,60	-1,37
100	Metaleurop 1	68	67,10	-1,32
25	Metrologie Intl 1	13,60	13,50	-0,74
50	Michelin 1	192,30	193,40	+0,57
100	Moulinex 1	104,80	105,40	+0,57
25	Navigation Mixte 1	1040	1045	+0,48
100	Nord-Est 1	153,70	153,60	-0,07
25	Nordon (Ny) 1	517	—	—
100	Olipar 1	29,50	28,95	-1,86
10	Oreal 1	1213	1216	+0,25
25	Paribas 1	470	470	—
50	Pechiney CIP 1	356	360	+1,12
100	Pechiney Intl 1	197	197	—
25	Pernod-Ricard 1	386	386	—
25	Peugeot 1	715	708	-0,98
25	Pinault-Printemps1	844	841	-0,36
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	659	650	-1,37
25	Poliet	390	390	—
25	Primagaz 1	973	960	-1,34
10	Promodes 1	1079	1093	+1,30
25	Radiotechnique 1	344	348	+1,16
5	Redoute(S.A.La)1	960	941	-1,98
25	Remy Cointreau 1	217	216	-0,46
25	Rexel(ex.CDME) 1	603	608	+0,83
1	Rhone Poulenc A 1	151,40	148	-2,25
100	Rochette (La) 1	28,35	28,65	+1,06
25	Roussel Uclaf 1	687	698	+1,60
5	Rue Imperiale(Ly)1	4120	4110	-0,24
50	Sade (Ny) 1	165	161	-2,42
5	Sagem 1	2502	2510	+0,32
10	Saint-Gobain 1	570	567	-0,53
25	Saint-Louis 1	1376	1381	+0,36
10	Salomon (Ly) 1	1837	1840	+0,16
25	Salvepar (Ny) 2	466	474	+1,72
10	Sat 2	2147	2150	+0,14
25	Saupiquet (Ns) 1	900	910	+1,11
25	Schneider 1	399,90	401	+0,28
100	SCOA 1	10,10	10,25	+1,49
10	SCOR S.A 1	585	586	+0,17
10	S.E.B.1	486	482,90	-0,64
25	Sefimeg 1	518	517	-0,19
100	Selectibanque 1	205	202,50	-1,22
10	SFIM 2	990	998	—
100	SGE 1	240	243,50	+1,46
25	Simco 1	588	582	-1,02
10	S.I.T.A 1	777	771	-0,77
10	Skis Rossignol 1	2000	1980	-1
25	Sligos 1	503	504	+0,20
10	Societe Gale A 1	720	723	+0,42
50	Sodecco (B) 2	35,75	35,80	+0,14
50	Sodero (Ns) 2	61	61	—
10	Sodexho 1	1084	1075	+1,03
25	Sogenal (Ny) 2	150,20	149,50	-0,47
10	Sommer-Allibert 1	1910	1880	-1,57
25	Sophia 1	525	527	+0,38
10	Sovac 1	1680	1681	+0,06

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Spie Batignolles 1	384,50	385	+0,14
10	Strafor Facom 1	558	555	+0,91
25	Suez 1	346,10	343,70	-0,69
25	Synthelabo 1	212	216	+1,89
100	Thomson-CSF 1	156,20	154,10	-1,34
25	Total 1	309	311,70	+0,87
15	UAP 1	659	654	-0,76
10	UFB Locabail 1	390	388	-0,51
100	UGC DA(ex Rober)M1	229	227	-0,87
10	UIC 1	532	530	-0,38
25	UIF 1	833	825	-1,26
25	UIS 2	979	975	-0,41
25	Unibail 1	584	585	+0,18
10	Valeo 1	1154	1188	+2,95
100	Vallourec 1	195,50	197	+0,77
25	Via Banque 1	398,80	395	-0,95
10	Worms & Cie 1	293,20	297,50	+1,47
10	Zodiac 1	1870	1865	-0,27
25	Elf Gabon 1	1000	1020	+2
100	American Barrick 1	160,80	161,10	+0,31
50	American Express 1	191,90	191,20	-0,38
100	A.T.T. 1	327,90	325	-0,88
50	Anglo American 1	213,10	212,10	-0,47
50	Amgold 1	492	490,90	-0,22
50	Banco Santander 1	276,50	280	+1,27
25	B.A.S.F. 1	955	978	+2,41
25	Bayer 1	1170	1185	+1,28
100	Blenheim Group 1	28,65	28	-2,27
100	Buffelsfontein 1	87,40	85,05	-3,49
50	Chase Manhattan 1	202	201	-0,50
10	Daimler Benz 1	2555	2528	-1,06
100	De Beers 1	114,20	116,60	+2,10
10	Deutsche Bank 1	2947	2981	+1,15
10	Dresdner Bank 1	1520	1519	-0,07
100	Driefontein 1	70	69,20	-1,14
50	Du Pont Nemours 1	285	285,20	+0,07
50	Eastman Kodak 1	366,20	372	+1,58
500	East Rand 1	6,95	6,90	-0,72
100	Echo Bay Mines 1	71,40	70,35	-1,47
100	Electrolux 1	197	—	—
100	Ericsson 1	250	253,90	+1,56
100	Exxon Corp. 1	370,20	372,20	+0,54
100	Ford Motor 1	374	—	—
100	Freegold 1	89,50	88,35	-1,28
500	Gencor Limited 1	9,60	9,20	-4,17
50	General Electric 1	585	598	+2,22
50	General Motors 1	323,70	318,60	-1,58
50	Generale Belgique1	415	—	—
100	Grd Metropolitan 1	37,90	38,30	+1,06
100	Guinness Plc 1	41,45	40,85	-1,45
500	Hanson Plc 1	23,90	23,05	-3,56
100	Harmony Gold 1	28,85	27,80	-1,88
50	Hewlett-Packard 1	453	—	—
500	Hitachi 1	43,40	42,80	-1,38
25	Hoechst 1	962	985	+2,39
25	I.B.M 1	328	328,80	+0,25
100	I.C.I 1	67	67	—
50	I.T.T. 1	527	526	-0,19

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
100	Ito Yokado 1	302	299	-0,99
500	Matsushita 1	77,55	78,60	+1,35
100	Mc Donald's 1	350,70	345,10	-1,60
25	Merck and Co 1	201,10	200,70	-0,20
50	Minnesota Mining 1	855	844	-1,68
100	Mitsubishi Corp. 1	57	57	—
100	Mobil Corporat. 1	455,60	453,30	-0,50
25	Morgan J.P. 1	425,50	432	+1,53
5	Nestle SA Nom.1	4690	4735	+0,96
100	Nippon MeatPacker1	38,50	—	—
100	Norsk Hydro 1	188	185,30	-1,61
100	Obsil 1	225	220,60	-1,96
25	Petrofina 1	1800	1800	—
50	Philip Morris 1	328,90	328,10	-0,24
100	Philips N.V 1	118	117	-0,85
100	Placer Dome Inc 1	137,70	139	+0,94
25	Procter Gamble 1	335	337	+0,60
50	Quilmes 1	226	229	+1,33
100	Randfontein 1	51	51	—
50	Rhone Poul.Rorer 1	228,80	228,30	+0,66
25	Royal Dutch 1	610	612	+0,33
100	R T Z 1	65	63,40	-2,46
100	Saatchi & Saatchi1	15,60	15,75	+0,96
10	Sega Enterprises 1	480	469	-2,29
100	Saint-Helena 1	55,30	54,50	-1,45
100	Schlumberger 1	342,80	337,80	-1,46
500	Shell Transport 1	60,65	—	—
10	Siemens 1	2505	2515	+0,40
100	Sony Corporation 1	268,50	268,80	+0,11
100	Sumitomo Bank 1	107	109,30	+2,15
100	T.D.K 1	198,20	—	—
100	Telefonica 1	72,35	72,30	-0,07
500	Toshiba 1	35,50	36,80	+3,66
50	Unilever 1	675	674	-0,15
50	Unit.Technologie 1	370	370	—
50	Vaal Reefs 1	521	520	-0,19
10	Volkswagen A.G 1	1397	1420	+2,38
50	Volvo (act.B) 1	312,10	321,20	+2,92
100	Western Deep 1	241,50	239,10	-0,99
50	Xerox Corp. 1	492,20	—	—
100	Yamanouchi 1	117,70	116	-1,44
500	Zambia Copper 1	4,82	4,85	+0,62
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,50	0,715
CEPME 8,5% 88 CB	108,24	3,610
CEPME 9% 89 CA#	115,59	2,614
CEPME 9% 92-06TSR	119	4,019
CFD (CCCE)9,7%90CB	123	7,999
CFD exCCCE8,6%92CB	—	6,924
CFF 10% 88-98 CA#	117,72	1,151
CFF 9% 88-97 CA#	111,24	1,504
CFF 10,25% 90 CA#	123,52	7,386
CLF 8,9% 88 CA#	—	4,500
CLF 9%88-93/98 CA#	111,54	7,521
CNA 9% 4/92 CB	—	5,252
CRH 8,6% 92-93 CB	114,70	3,699
CRH 8,5% 87-89 CA#	112,10	6,358
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,72	6,058
EDF 8,6% 92 CA#	118,90	5,608
Emp.Etat 10,8%79	103,20	2,663
Em.Etat 13,4%83 CA	100,45	12,730
Em.Etat10,26%86 CA	116	7,477
Emp.Etat 6%7/93-97	101,95	2,301
Financier 9%91CB#	121,20	8,173
Finansd.8,6%92 #CB	114,58	7,304
Floral9,75% 90 CA#	118,86	3,526
OAT 9,90%12/97 CA#	115,78	9,629
OAT TMB 01/99 CA	99,07	7,328
OAT 10% 5/00 CA#	122,31	5,205
OAT 01 TME CA	100,30	5,332
OAT 8,5%11/02 CA #	116,90	0,186
OAT 8,50% 19 CA #	122,05	8,908
OAT 8,50%92-23 CA#	122,80	5,170
PTT 11,2% 85 CB#	118	0,221
SNCF 8,8% 87-93CA	112,85	7,329
Lyon.Eaux 6,5%90CV	952	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	341	344
Bains C.Monaco 2	875	887
B.Hypoth.Europ.	121	120
B.N.P Intercont.2	487	487
Bidermann Ind	415	—
B T P (la cie) 2	31,50	32,10
Cambodge	830	—
Carbone Lorraine 2	425	440
Case Poclain 2	2,55	—
CBC 1	354,50	350,60
Centenaire Blanzy	375	—
Ceragon Holding	25,10	—
Champex (Ny)	8,75	8,80
CIC Un.Euro.CIP 1	349,90	348,90
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	370	380
Concorde-Ass Risq2	1040	1071
Constr.Met.Prov	11,80	12
Credit Gen.Ind.	98,10	—
Darblay	595	—
Didot Bottin	485	490
Eaux Bassin Vichy	2285	2301
Ecia 1	525	522
Ent.Mag. Paris	4870	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eridania Beghin CI	754	722
Fidei(ex Ipsofice)2	350	350
Finalens	345	—
F.I.P.P.	320	—
FNAC 2	2576	2600
Fonciere (Cie)	730	730
Foncina	460	451
France I.A.R.D	395	400
France S.A 1	2100	2087
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	752	753
Genefim	336	338
Gevelot	500	500
G.F.C. 1	489	490
G.T.I (Transport)	319	318
Immobail 2	505	504
Immobanque 2	1020	1010
Im.Marseillaise 2	6580	6500
Invest.(Ste Gle.)	2340	2300
Lille Bonnieres	1402	—
Locafinanciere	489	—
Louvre 1	188	190
Lucia	131	—
Machines Bull 2	25	24
Mag.Uniprix	180	—
Metal Deploye	226	—
Moux 2	36	35
Navigation (Nle)	140	—
Optorg 2	300	305
Oreal (CI)	910	—
Origny-Desvroise	881	870
Monoprix	1320	—
Paluel-Marmont	350	349
Parfinance	209,90	209,90
Paris Orleans	227,10	—
Piper Heidsieck	770	800
Porcher	210	—
Promodes (CI)	906	—
Publicis 2	1009	1019
Rochefortaise Com.	154,50	154,30
Rosario 2	187	—
Rougier	250	252
S.A.F.A.A.	251	—
S.A.F.I.C Alcan	184,80	—
Saga	530	530
Salins du Midi 2	560	550
Savoisienne M.	182	—
Sfic 2	830	835
S.I.P.H.	100	90
Sofal	482	—
Soffo	260	—
Softam	68	69
Sofragi	3850	—
Soudure Autogene	674	685
Sovabail	473	475
Stemi	1025	—
Taittinger 1	2220	2221
Tour Eiffel	278	279
Ufiner Cofradh	1940	1940
Vicat 2	431	480
Virax	100	100
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Kubota Corp.	28,90	—
Akzo NV	550	558	Noranda Mines	103,20	105
Alcan Aluminium	123,10	123,10	Olivetti Priv.	5	—
American Brands	200,50	200,10	Pfizer Inc.	392	392,90
Arbed	531	—	Ricoh Cy	35,50	—
Asturienne Mines	108,20	—	Robeco	383	381,80
Banco Pop. Espanol	632	—	Rodamco N.V.	184	182
Banque Regl.Inter.	37120	—	Rolinco	367	365,30
Chrysler Corp.	319	—	Saipem SPA	12,10	—
C.I.R SPA	4	—	Sema Group Plc	29,50	—
Commerzbank AG	1260	1250	SKF Aktiebolaget	85,05	81
Dow Chemical Co.1	350	349,90	Tenneco Inc.	287	280
Fiat Ord.	13,80	—	Toray Ind.	31,55	32
G.B.L.(Brux.Lamb.)	900	909	West Rand Cons.	5,50	5,30
Gevaert	1150	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	59,50	60,40		—	—
Goodyear T.& R.Cy	237	—		—	—
Honeywell Inc.	188,80	—		—	—
Johannesburg Cons.	102	98		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Molex	150,10	—
Benedictine	3800	—	Off.Com.Pharm.*	950	—
Blanzy-Ouest*	758	—	Partic.Percier *	192,60	—
Brasseries Maroc	307	—	Rorento	296,10	—
Calciphos*	70,50	—	St-Dominique(Fin)	154	—
Canadien Pacifique	96,70	—	St Gobain Emball.*	1099	—
CGH Cogenhor act.*	7	—	Schlumberger Ind.*	377	—
CEGF (Em.Ga.Fri.)	488	—	SEPR *	1398	—
Cie Industrielle*	5400	—	SPR "B" nom.	350	—
Coparex Inter.*	552	—	Testut-Aequitas	100	—
Cz.Universel (Cie)	248	—	Waterman *	1180	—
CEAC *	77	—		—	—
Grace and Co	225,10	—		—	—
Groupe Victoire	1400	—		—	—
Table France*	350	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	185	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Guintoli	652	—
Boiron (Ly) 2 #	590	600	I.C.C. 2	234	239
Boisset (Ly)	228	225	Idianova	55	55
CRCAM Paris IDF 1	1160	1170	Immob.Hotel. 2 #	1075	1060
Calberson	372	373	Int. Computer	125	125
Cardif SA 1	1192	1185	IPBM	45	46
CEGEP #	158	—	M.S.C Schlum.Ny	1070	1070
CFPI	179	175	Serbo	274	280
C.N.I.M 1	1205	1235	Sopra	244	—
Codetour	325	325	TF1-1	505	519
Creeks	160,50	159,90	Thermador Hold(Ly)	475	483
Dauphin OTA	235	245	Unilog	285	265,10
Devanlay 2	1150	1150	Viel et Compagnie#	228	210
Labor.Delisca	130	130	Vilmorin et Cie#2	390,70	405,40
Editions Belfond	101	102		—	—
Europ Propulsion 2	310	310		—	—
Finabail	176,40	176		—	—
Finacor	286	283		—	—
G.L.M. S.A.	920	920		—	—
Gravograph	148	150,20		—	—

Sicav (sélection) 2 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	265,14	258,98
Actimonetaire C et D	32405,82	32405,82
Améri-gan	8069,10	8024,13
Amplitude	808,25	784,71
Antigone trésor	744585	744585
Arbitr. Court Terme	8260,81	8260,81
Associa Première	34074	34074
Associc	1228,34	1228,34
Atout Amérique	112,18	109,44
Atout Asie	105,19	102,62
Atout Futur C et D	563,35	549,61
Aurecic	1797,05	1744,71
Avenir Alizes	1957,85	1919,46
Axa Capital	214,52	208,27
Axa Court Terme	9129,39	9129,39
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1149,01	1115,54
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar.	961,83	933,84
Axa Europe	143,72	139,53
Axa Investiments	133,97	130,07
Axa NPI	165,01	160,20
Axa Ob.Fr.Extrans	169,16	164,23
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	162,52	157,79
Axa Prem.Ex.Agepre	132,94	129,07
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	167,17	162,30
Axa Valeurs PER	156,31	151,76
Cadence 1	1134,70	1112,45
Cadence 2	1119,40	1097,45
Cadence 3	1132,48	1110,27
Capimonetaire	7124,28	7117,14
CapiobEq	7941,93	7786,21
Capitacic	1637,62	1613,42
Cicamonde	1304,67	1288,67
Convis	1581,67	1552,18
Comptavalor	4010,18	4004,15
Credit Mutuel Capital	1524,50	1494,61 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	757,80	757,80 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,97	111,88
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,36	109,94
Cred.Mut.Ep.J	19802,89	19802,89
Cred.Mut.Ep.long.T	227,79	221,89
Cred.Mut.Ep.Monde	1395,66	1358,31
Cred.Mut.Ep.Quatre	1180,92	1158,07 ◆
Dieze	1857,45	1826,55
Drouot France	1047,36	1016,85
Drouot Sécurité	269,32	261,48
Ecocic	1267,71	1230,79
Ecuper	142,63	138,48
Ecur. Capicourt	283,74	283,23
Ecur. Capitalisation	3120,11	3089,22
Ecur. Expansion	551780,47	550874,16
Ecur. Géovaleurs	2752,02	2671,86
Ecur. Investissement	175,11	170,01
Ecur. Monepremière	76671,72	76671,72
Ecur. Monétaire	22440,30	22440,30
Ecur. Trésorerie	2763,30	2763,30
Ecur. Trimestriel	2136,69	2115,53
Elanciel	134,83	130,90 ◆
Emergence Poste	112,24	108,97
Energia	381,79	384,48
Eparcic	4129,01	4129,01
Eparcourt-Sicav	4452,78	4441,66
Epargne Associat.	28808,67	28503,43
Epargne-Unie	1615,47	1578,07
Euli Cash capi.	9039,46	9039,46 ◆
Euroco Solidarité	1254,83	1242,41 ◆
Eurocic Leaders	1287,05	1249,56
Eurodyn	1408,80	1374,44
Euro Gan	7808,65	7582,74
Fensicav	18571,69	18538,61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	13732,22	13204,06 ◆
France Garantie	290,69	290,11
France Obligations	507,05	502,03
Francic	562,58	546,12
Francic Pierre	136,09	132,13
Francic Régions	1337,84	1298,87
Fructi-Associations	39,08	39,08
Fructi-Capi	50,24	49,50
Fructidor	253,77	250,02
Fructifrance action C	233,87	228,17
Fructifrance action D	223,80	218,34
GAN Rendement	5827,80	5741,67
Gestilion	17627,41	17627,41
Gest.Associations	212,09	207,36
Horizon	1641,26	1593,46
HLM Monétaire	15957,64	15957,64
Indicia	1252,06	1221,30
Indust.Fse.Court.T.	1098,86	1098,86
Intensys	187,41	187,14
Interepar	114693,81	111353,21
Interoblig.	17868,95	17518,58
Intersélection Fce.	605,67	593,79
Japacic	189,58	184,06
Jeunepargne	342,38	337,32
Latitude	2558,72	2555,89
Lion Association	12320,71	12320,71
Lion Institution	37054,65	38982,24
Lionplus	1228,36	1204,27
Lion Trésor	2485,85	2461,24
Livret Bourse Inv.	673,75	654,13
Livret Portefeuil	858,37	833,37
Méditerranée	219,43	213,04
Mensuel CIC	10430,54	10327,27
Monedan	78043,59	78043,59
Mone.J	41137,14	41137,14 ◇
Monévalor	46863,98	46863,98
Mutualité dépôts	15868,35	15836,68
Natio Court Terme	108363	108039
Natio Court Terme2	326180	326180
Natio Epargne	20953,41	20745,95
Natio Ep. Capital	13280,77	13149,28
Natio Ep. Croissance	2143,62	2088,25
Natio Ep. Obligations	230,98	224,89
Natio-Ep. Retraite	147,69	143,85
Natio Ep. Trésor	9292,41	9273,86
Natio. Eparg. Valeurs	535,08	520,74
Natio-Fran.index	1200,21	1168,69
Natio-Imm.	1493,80	1468,60
Natio-Inter.	1837,08	1787,91
Natio-Monétaire	28571,07	28571,07
Natio-Opportunités	1448,12	1409,36
Natio-Patrimoine	1654,61	1619,33
Natio-Perspectives	1375,77	1338,95
Natio-Placements	67383,34	67383,34
Natio-Revenus	1121,89	1119,58
Natio Sécurité	11801,39	11801,39
Natio-Valeurs	1033,89	1006,21
Nippon-Gan	7827,56	8757,27
Nord Sud Dévelop.	1971,33	1957,48
Obli-Associations	191,34	188,51
Oblicic-Mondial	3197,38	3158,14
Oblicic-Régions	1154,91	1137,84
Oblifutur	3485,64	3430,46
Oblig. tres caté.	214,63	211,48
Oblilion	1789,18	1785,52
Oblisécurité Sicav	14781,17	14781,17
Oblitys	530,80	522,96
Oraction	1639,39	1598,40
Paribas Capitalisation	1909,42	1871,79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	150,49	146,11
Paribas Patrimoine	696,72	676,43
Patrimoine Retraite	260,42	255,31
Parvalor	703,88	689,29
Placintar	1496,86	1468,35
Planitude	167,74	162,85
Poste Croissance	6253,18	6246,93 ◆
Poste Gestion	75346,54	75346,54
Première Oblig	11328,01	11316,69
Prévoy. Ecureuil	115,59	114,44
Priv'Associations	33499,90	33499,90
Proficic	1054,93	1035,25
Rentacic	177,07	174,45
Revenus Trimestr.	5645,10	5589,27
Revenu-Vert	1243,87	1220,48
St Honoré Vie & Santé	1148,24	1089,53
St Honoré Bons du Tr.	12769,30	12705,85
St Honoré Invest.	991,88	945,90
St Honoré Pacifique	793,74	757,75
St Honoré Real	17092,62	17023,92
Sécuricic	1971,51	1971,51
Sécuri-Gan	13618,58	13547,14
Sécuritaux	1580,87	1580,87
Sensivalor	30734,02	30734,02
SEVEA	105,41	102,84 ◆
SFI-CNP Assur	802,87	779,29
S.G. Fr. opport. C et D	1586,23	1535,52
Sicav Associations	2094,88	2094,88
Sicav 5.000	528,28	512,12
S.I. Est	1652,88	1604,55
Sécifrance	823,75	801,78
Slivam	483,64	470,78
Slivarente	245,67	240,85
Slivinter	584,82	549,78
Sogenfrance C	1432,78	1404,69
Sogenfrance D	1384,12	1358,99
Sogépargne	340,28	333,61
Soginter	1659,54	1624,06
Soleil Investissements	729,98	701,98
Solstice	2345,31	2339,48
State Street Act. Eur	12584,50	12158,94 ◆
State Street Act. Fra	12921,80	12545,44
St. Str. Act.Japon	14144,86	13866,53
State Street Emer. Mts	18898,18	17878,19 ◆
St.Street OAT Plus	13165,63	12907,68
Stratégie Actions	1012,38	973,44
Stratégie Rendement	1677,47	1624,67
Techno-Gan	6974,12	6705,89
Thesora	797,94	798,04
Trésor Plus	1551,22	1535,06
Trésor Trimestriel	1089,55	1078,78
Trésoricic	149163,17	149163,17
Trilion	5816,20	5544,13
Uni-Associations	127,36	127,36 ◇
Uni-Foncier	1547,32	1509,58
Unifrance	687,14	678,38
Uni Régions	1458,15	1422,59
Univar	265,72	265,72 ◇
Univers Actions	1636,47	1596,56
Univers Obligations	2144	2104,02
Valorg	2333,15	2338,82
Valreal	60771,44	60741,07
Winterthur St-Honoré	274,17	261,74
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9385	5,9295	5,70	6,20
Ecu	6,6360	6,6290	—	—
Allemagne (100 dm)	345,3500	344,7400	333	356
Belgique (100 F)	16,3875	16,3380	15,80	16,90
Pays-Bas (100 fl)	307,9300	307,4200	298	317
Italie (1000 lires)	3,4590	3,4520	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,3200	87,2900	83	91
Irlande (1 iep)	8,3875	8,3620	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7815	8,7850	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,4060	2,4015	2,60	3,00
Suisse (100 f)	395,3700	398,0400	382	404
Suède (100 krs)	69,9000	70,1800	65	74
Norvège (100 k)	79,4700	78,4200	75	84
Autriche (100 sch)	49,1030	49,0160	47,60	50,60
Espagne (100 pes)	4,2085	4,1970	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4352	4,4383	4,20	4,85
Japon (100 yens)	5,4589	5,4565	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/12
Or fin (kilo en barre)	70950	71250
Or fin (en lingot)	70850	71150
Napoléon (20f)	405	409
Pièce Fr (10 f)	355	379
Pièce Suisse (20 f)	408	409
Pièce Latine (20 f)	405	409
Souverain	515	518
Pièce 20 dollars	2555	2555
Pièce 10 dollars	1310	1490
Pièce 5 dollars	845	755
Pièce 50 pesos	2600	2660
Pièce 10 florins	424	425

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Ø 46-62-74-25

Matif (Marché à terme international de France)

2 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 205 565

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,70	127,48	124,10
Précédent	127,98	127,42	124,20

CAC 40 A TERME
Volume : 21 882

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2178	2202	2173
Précédent	2180,50	—	2169

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Sylvie de GUNZBURG
a la grande joie d'annoncer la naissance de

François,

fils de

Nathalie WEIL et Alexandre BOUDET,

à Paris, le 18 novembre 1993.

2, rue Paul-Albert,
75018 Paris.

Cyrille et Diana de GUNZBURG
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Sasha, Louise,

le 15 novembre 1993.

22, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.

Décès

– Ses amis ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Adrienne.

[Elle s'appelait Adrienne Penner, mais on ne la connaissait que par son prénom. New-Yorkaise de naissance, elle s'était fixée à Paris. Personne peut-être n'a autant qu'elle su faire le pont entre la langue américaine, qu'elle a enseignée un moment, entre autres, aux collaborateurs du *Monde*, et la nôtre. Personne ne s'est donné autant de mal pour faire entrer dans nos têtes l'américain tel qu'on le parle, avec sa vertigineuse aptitude à créer des mots nouveaux, souvent des monosyllabes, et à manier les postpositions. Mais elle a fait le même effort pour apprendre le français à ses compatriotes, et a étendu à l'espagnol et à l'allemand son travail pédagogique. Le livre dont elle était à juste titre la plus fière était son gros *Dictionnaire de l'américain parlé*, outil indispensable à quiconque utilise beaucoup de textes rédigés dans la langue qui n'est déjà plus celle de Babbitt. Grande et belle fille, rieuse, enthousiaste, Adrienne avait été frappée il y a sept ans par la sclérose en plaques. Malgré la grande fatigue qu'elle éprouvait, elle s'était aussitôt engagée corps et âme dans un combat pour attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur la nécessité de développer la recherche sur cette terrible maladie et de mettre fin aux querelles de personnes qui divisent les associations compétentes. La passion qu'elle avait mise au service de cette cause ne lui avait pas valu que des amis, et elle s'y est épuisée physiquement et nerveusement. Elle a mis fin à ses jours sans savoir que son action n'était pas loin d'aboutir. Elle allait avoir cinquante-cinq ans. – A. F.]

– Mme Lucienne Brand,
M. et Mme Laurent Brand
et leurs enfants,
M. et Mme Rigaud
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BRAND,

survenu le 30 novembre 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église de Moreuil, dans la Somme.

Il sera inhumé au cimetière de Thennes (Somme).

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– La direction,
Et l'ensemble du personnel du groupe Transblois-Brand,
ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. René BRAND,

survenu le 30 novembre 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église de Moreuil, dans la Somme.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thennes (Somme).

Transblois-Brand,
164, rue du Landy,
93210 La Plaine-Saint-Denis.

– Mme Suzanne Mahé,
son épouse,
Marie-Yvonne et Edmond Goubet,
Alain et Michèle Mahé,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Jean MAHÉ,
ingénieur TPE divisionnaire,
prisonnier à l'oflag IV D (Silésie)
de 1940 à 1945.

Le défunt ayant légué son corps à la médecine, une messe sera célébrée, le samedi 4 décembre 1993, à 11 heures, en l'église Saint-Jean de Caen.

26, rue d'Auvergne,
14000 Caen.

– M. et Mme Léon Reisser,
M. et Mme Reisser-Toussaint,
M. et Mme Reisser-Brunot,
M. René Patard,
Ses parents et alliés,
M. Paul-Marie Couteaux,
Mme Marie-Paule Girard,
M. Stanislas Couteaux,
M. Xavier Luciani,
Et ses amis Cécile, Christine, Cyril, Eric, François, Marco, Michael, Scott,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Didier REISSER,
éditeur,

né le 28 avril 1961, survenue le mercredi 1er décembre 1993, à Paris, après avoir supporté une maladie cruelle.

Les cérémonies religieuses auront lieu le lundi 6 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Eustache, place du Jour, Paris-1er, et le même jour, à 15 heures, en l'église de Corny-sur-Moselle, où aura lieu l'inhumation.

« Lorsque la vie a fini de jouer, la mort nous emmène sur une autre étoile. »

Vincent Van Gogh.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Reisser,
clos de Beva,
57680 Corny-sur-Moselle.
M. Paul-Marie Couteaux,
8, rue Bachaumont,
75002 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Mme Marie Maurel,
Mme Maroussia Myriam Maurel,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Maurel,
Ainsi que leur famille et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

M. Jean MAUREL.

L'inhumation a eu lieu le 3 déc mbre 1993, à 13 h 30, au nouveau cimetière de Courbevoie, 2, rue du Révérend-Père-Cloarec.

– Mme Simone Rouah,
son épouse,
Michel et Françoise Rouah,
Evelyne Rouah,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Serge ROUAH,
avocat honoraire au barreau de Paris,

survenu le 28 novembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 2 décembre.

25, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Ses enfants,
Radhia, Faouzi,
Leila, épouse Béghoura,
Aly et son épouse Evelyne,
Mohamed Ali Ben Amara,
Ses petits-enfants et ses arrière-petites-filles,
font part du décès du

capitaine Mahmoud SAIEB,

survenu à La Marsa, le 14 novembre 1993.

44, rue des Haffsides,
2070 La Marsa (Tunisie).

– Colomb-Béchar. Paris. Beersheva.

M. Roger Sebban,
et son épouse, née Nadège Levy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Gilbert Bensoussan,
et son épouse, née Paule Sebban,
M. Albert Abiteboul,
et son épouse, née Andrée Sebban,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Guy Danon,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean-Claude Hirel,
et son épouse, née Renée Sebban,
et leurs enfants,
Le docteur André Levy,
et son épouse, née Michèle Sebban,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

M. Jacob Haïm SEBBAN,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 3 décembre, à 15 h 30, au cimetière parisien de Pantin, entrée principale.

– Le directeur régional,
Et l'ensemble du personnel de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline THIERRY,
chef de service,

survenu le 29 novembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 décembre, à 8 h 15, en l'église Sainte-Cécile, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

– Le Père Francis Truptil,
M. et Mme Philippe Batercau,
Mme Sylvie Truptil-Quignard,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Roger Jean TRUPTIL,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,

survenu le 1er décembre 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), le mardi 7 décembre, à 10 h 30.

19, rue Marsollier,
75002 Paris.
4, allée Auguste-Renoir,
92300 Levallois.
18, rue du Plateau-Saint-Antoine,
78150 Le Chesnay.

– Aix-en-Provence. Saint-Dyé.

Mme Lucie Varenne,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne VARENNE,

survenu le 14 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, le 17 novembre.

– M. et Mme André Vallette-Maréchal,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Philippe Vallette-Peyzaret,
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Vallette-Chiny,
leurs enfants et petits-fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Guericolas-Bousser,
Mme Bousser,
Mme Georges Wormser,
Mme René Vallette,
M. et Mme Ducrot-Vallette,
font part du décès de

Mme Jean VALLETTE,
officier de l'ordre national du Mérite,

entrée dans le Mystère de Dieu le 1er décembre 1993.

La cérémonie des obsèques aura lieu en l'église Saint-Fiacre de Nancy, le samedi 4 décembre, à 10 heures.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et le présent avis de faire-part.

Hameau de Montécourt,
80200 Péronne.
Chalet « Puy Salié »,
38860 Les Deux-Alpes.
133, rue Jeanne-d'Arc,
54000 Nancy.

Remerciements

– Christiane Chabert,
Anouk et Pascale,
ses enfants,
Ainsi que leur famille,
ont été profondément touchées par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors du décès de

Jean-Marc CHABERT.

De la part de ses parents, amis et collaborateurs, elles adressent à tous ceux qui les ont entourées dans leur affliction l'expression de leur vive gratitude.

– Mme Marguerite Eugène Farnoux,
sa mère,
M. et Mme Abel Farnoux,
M. et Mme Jean Salignon,
Mme Andrée Farnoux
des Sœurs blanches,
M. et Mme Paul Mathieu,
M. et Mme Maurice Lauze,
Mme Marcelle Farnoux,
Mme Mireille Farnoux,
ses frère, sœurs, belle-sœur et beaux-frères,
Leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
profondément touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Laurent FARNOUX,

expriment leurs vifs remerciements.

Route du Thor,
84320 Entraigues-sur-Sorgues.
2, avenue du Parc,
92170 Vanves.

– M. Claude Lucas
Et ses amis,
profondément touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Laurent FARNOUX,

expriment leurs vifs remerciements.

55, rue Jean-Jaurès,
92170 Vanves.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 7 décembre 1993, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à la mémoire de

René BROUILLET,

rappelé à Dieu le 28 novembre 1992.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de

Roger NETTER,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a cinquante ans,

Alice SALOMON,

qui dirigeait le Centre de la Verdière, à Marseille, s'est jointe volontairement au convoi de femmes et enfants juifs, qu'elle a tenu à accompagner jusqu'au bout. Elle-même a quitté Drancy par le convoi n° 62 et fut gazée le 25 novembre 1943.

Elle rejoignait ainsi dans le néant, sans le savoir, son époux, resté à Paris,

Marcel SALOMON,

déporté de Drancy par le convoi n° 58 du 31 juillet.

Leur fils, rescapé,

Georges-Michel SALOMON,

qui n'a jamais oublié, souhaite que ce souvenir soit aujourd'hui partagé par tous...

Soutenances de thèses

– Constantina Bacalexi soutient sa thèse de doctorat : « La notion de noblesse chez Euripide : étude sémantique et thématique », le samedi 4 décembre 1993, à 14 heures, université Paris-Sorbonne-Paris-IV, amphithéâtre Milne-Edwards, escalier B, 3e étage.

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde

ALAIN
JUPPÉ
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

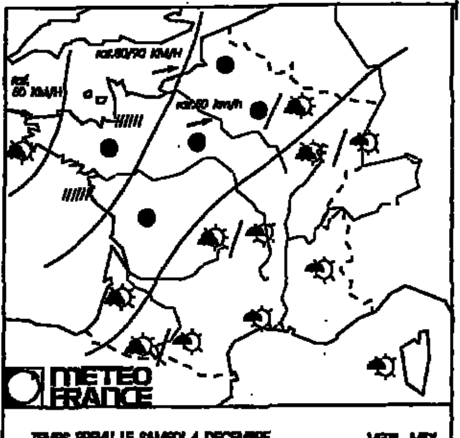
ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE
AVEC
OLIVIER BIFFAUD (LE MONDE)
PIERRE-MARIE CHRISTIN (RTL)

18 H 30
DIMANCHE
EN DIRECT
SUR
RTL

DIFFUSION À 20 H SUR LA CHAÎNE CÂBLÉE PARIS-PREMIÈRE

DEVCOM 93
Rendez-vous dans le Monde du 8 daté du 9 déc.
4ème Salon des Associations
Le carrefour professionnel du monde associatif
du 15 au 17 décembre 1993
Palais des Congrès - PARIS
THEMATICA
Tél. : (1) 34 24 90 90

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE VERS MIDI

METEO FRANCE

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : beaucoup de nuages, surtout au nord de la Loire. – Le matin, il pleuvra modérément sur la Bretagne et le vent de sud-ouest soufflera à 90 km/h en rafales. Des pays de Loire au Centre jusqu'aux régions Nord, le ciel sera couvert avec un vent de sud-ouest soufflant à 60 km/h en rafales. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'au Nord-Est, le temps sera gris avec quelques brumes ; des Alpes au Sud-Est et en Corse, le soleil brillera largement. Sur le Languedoc-Roussillon, un petit vent d'autan apportera des nuages côtiers.

L'après-midi, les pluies gagneront les régions des Pays de Loire à la Normandie, puis du Centre au Nord en fin de journée. De l'Aquitaine au Nord-Est, les quelques éclaircies du début d'après-midi laisseront place à un ciel très nuageux. Des Pyrénées à la Franche-Comté, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Des Alpes à la Corse, il fera beau.

Le vent de sud-ouest soufflera sur les côtes de la Manche, jusqu'à 80 km/h par rafales.
Les températures minimales seront généralement comprises entre 6 et 9 degrés, mais ne dépasseront pas 2 à 3 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est.

En cours d'après-midi, le mercure avoisinera 11 à 12 degrés au Nord et 12 à 15 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 6
BIARRITZ	16/ 8
BORDEAUX	15/ 9
BOURGES	9/ 8
BREST	12/10
CAEN	12/10
CHERBOURG	12/10
CLERMONT-FER.	9/ 5
DIJON	5/ 4
GRENOBLE	9/–1
LILLE	10/ 9
LIMOGES	8/ 7
LYON, BRON	7/ 1
MARSEILLE	12/ 2
NANCY, ESSEY	5/ 5
NANTES	13/ 9
NICE	16/ 8
PARIS-MONTS.	10/ 9
PAU	12/ 3
PERPIGNAN	16/12
POINTE-A-PITRE	29/22
RENNES	12/ 9
ST-ETIENNE	8/ 5
STRASBOURG	5/ 4
TOULOUSE	13/ 8
TOURS	10/ 8
ÉTRANGER	
ALGER	15/11
AMSTERDAM	10/ 9
ATHÈNES	13/12
BANGKOK	34/28
BARCELONE	14/ 8
BELGRADE	1/–5
BERLIN	3/ 3
BRUXELLES	9/ 9
COPENHAGUE	3/ 3
DAKAR	26/20
GENÈVE	4/–2
ISTANBUL	8/ 7
JÉRUSALEM	19/ 7
LE CAIRE	24/14
LISBONNE	17/ 9
LONDRES	12/10
LOS ANGELES	24/12
LUXEMBOURG	5/ 5
MADRID	16/ 1
MARRAKECH	20/ 7
MEXICO	16/ 5
MILAN	9/–4
MONTRÉAL	3/–9
MOSCOU	–8/–17
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	28/11
NEW-YORK	10/ 6
PALMA-DE-MAJ.	17/ 5
PÉKIN	3/–6
RIO-DE-JANEIRO	30/23
ROME	16/ 7
HONGKONG	27/20
SÉVILLE	18/ 7
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	2/ 0
SYDNEY	23/17
TOKYO	16/ 9
TUNIS	15/ 7
VARSOVIE	–3/–3
VENISE	9/ 1
VIENNE	0/–1

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-12-1993 à 18 heures TUC et le 03-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

LE MONDE diplomatique

Décembre 1993

• **GATT** : Complices ou insurgés ? par *Claude Julien*. – Le naufrage des industries textiles européennes, par *Laurent Carroué*. – Les paysans et les « voleurs de gènes », par *Mohamed Larbi Bouguerra*. – Contre les aberrations du productivisme agricole, par *Jacques Berthelot*. – Risibles démocraties, par *Ignacio Ramonet*.
• **ISLAM** : Quand l'intégrisme menace le monde..., par *Alain Greesh*.
• **GÉOSTRAGÉGIE** : Comment l'alliance atlantique tente d'adapter son système de sécurité, par *Paul-Marie de La Gorce*. – Organisation de la défense, mais aussi prévention des conflits, par *Jean Klein*.
• **EUROPE** : Le nationalisme grec corseté par les pressions internationales, par *Christophe Chiclet*. – La Lituanie hésite sur ses choix, par *Karel Bartak*.
• **DÉVELOPPEMENT** : De fastueuses banques, par *Ibrahim Warde*. – Ces immigrés, atouts pour leur pays, par *Charles Condamines*.
• **ASIE** : Demain, 2,4 milliards d'habitants en ville, par *Jacques Decornoy*.
• **SOCIÉTÉ** : Informatique et surveillance, par *André Vitalis*.

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Pierre Palmade.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Une famille formidable. Dure, dure la rentrée, de Joël Santoni (dernière partie).
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. En Chine (1re partie). Les mystères du grand noir, de Gil Kebaili ; Le cheval de glace, de Frédéric Potier ; Dale Stuart, de Patrick Passe ; Troubadour du ciel, de Gilles Santantonio.
23.40 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.15 Série : Paire d'as.

FRANCE 2

15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le phono de papa.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.55 Magazine : Giga.
18.30 Jeu : Un pour tous.
19.10 Téléthon 93. Emission présentée par Claude Sérillon et Gérard Holtz, en direct de l'Agora d'Evry et en multiplex avec les centres de promesses. Début des appels des donateurs au 3637 et sur le Minitel 3615 Téléthon.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléthon : Pleins Feux. Spectacle présenté par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Jacques Chancel, Michel Sardou (parrain) et l'orchestre dirigé par Marc Goldfeder, en direct de l'Agora d'Evry. Avec Barbara Hendricks, Alain Souchon, Francis Cabrel, Kim Wilde.
22.30 Le Journal du Téléthon. Présenté par Bernard Pivot et Jean-Daniel Flaysakier.
22.49 Téléthon : Pleins feux (2e partie).
0.02 Téléthon jazzy. Emission présentée par Eve Ruggieri, Gérard Holtz, Claude Sérillon et Christian Morin. Avec Dee Dee Bridgewater, Julia Migenes, Dany Brillant, Carlos, Claude Luter.
1.25 Journal, Météo et Journal des courses.
1.35 Téléthon talents. Emission présentée par Claude Sérillon, Mimi Mathy et Thierry Beccaro.
3.35 Téléthon ligne ouverte. Emission présentée par Gilles Schneider, Olivier Minne et Antoine.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *James Bond tourne casaque*, de Cyril Connolly.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. La guerre des cailloux, de Bernard Rubinstein et Robert Pauly.
21.50 ▶ Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Josiane Balasko. Italie : les violons de Crémone, de Jacqueline Benousilio et Guy Nevers ; France : le train des Pignes, de Darri Berkani et Yvon Bodin ; Burkina : les cinéphiles de Ouagadougou, de Régis Michel et Yvon Bodin.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Du côté de Zanzi bar. Kaboul au bout du monde, documentaire de Christophe de Ponfilly.
0.10 Court métrage : Libre court. Privé de vieillesse, de Gaël Collon.
0.25 Continentales.

CANAL PLUS

15.10 Documentaire : National Geographic no 1. Lions et hyènes, face-à-face mortel, de Dereck et Beverly Joubert.
16.00 Surprises.
16.15 Cinéma : L'Ile aux baleines. ■■ Film britannique de Cleve Rees (1989).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Chambre froide. De Sylvain Madigan.
21.50 Flash d'informations.
21.55 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 20e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Hot Shots. □ Film américain de Jim Abrahams (1991).
0.20 Cinéma : Ruby. □ Film américain de John Mackenzie (1992, v.o., dernière diffusion).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Documentaire : Ladies Night. De Wolfgang Kraesze (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.25 Documentaire : Ne dis jamais « Jamais plus ». Imo Moszkowicz, un metteur en scène allemand, de Wolfgang Dresler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : La Peur. De Daniel Vigne.
22.10 Documentaire : L'Histoire de Vinh. De Keiko Tsuno.
23.05 Cinéma : Les Enfants de la nature, un voyage. ■■ Film islandais de Fridrik Thor Kridriksson (1991).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Flic et rebelle. De Kim Manners.
22.40 Série : Mission impossible.
23.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Eurotunnel : le gouffre sous la Manche ?, de Thierry Dussard et Marc Duminy.
0.10 Magazine : Sexy Zap.
0.40 Informations : Six minutes première heure.
0.50 Musique : Culture rock. La saga de Jim Morrison.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Adrienne Monnier et sa librairie, rue de l'Odéon.
21.32 Musique : Black and Blue. King Montgomery, guitare.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Cees Nooteboom.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Concerto pour violoncelle et orchestre, de Ligeti ; Concerto pour violoncelle et orchestre no 1 en ut majeur Hob VIIb/1, de Haydn ; Symphonie no 9 en ut majeur D. 944, de Schubert, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Hugh Wolff.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : le Quartette de Sonny Fortune, saxophoniste avec Frank Amsallem, piano, Wayne Dockery, contrebasse, Keith Copeland, batterie.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Michel Péricard et Jean Favier.
RTL, 18 h 30 : Claude Cabanes et François d'Orcival.
France-Inter, 19 h 20 : Alain Lamassoure (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Souffrances

GEORGES CHARPAK achetait vaillamment sa coppa dans une charcuterie de Cargèse. Devant les caméras, le Prix Nobel de physique haranguait des collégiens, signait des dédicaces à s'en engourdir le poignet, rendait visite aux enfants des rues de Bogota. Sous l'œil attendri de M. le maire, il coupait le ruban d'un « Salon des technologies avancées » à Toulouse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette gloire lui pesait. Sautant d'une célébration à un vin d'honneur, suivi par « Envoyé spécial », il n'en finissait pas d'endurer la dure existence de Nobel.

Nous le montrant ainsi englué dans les corvées de la notoriété, « Envoyé spécial » ne se rangeait-elle pas elle-même parmi les tortionnaires de ce chercheur qui ne cherchait plus que la paix ? Pas du tout, vint répondre après le reportage le journaliste Philippe Rochot. Si Charpak, après des réticences initiales, avait accepté de se laisser suivre par la télévision, c'était pour délivrer un message : *« Après le Nobel, j'ai accepté l'accolade que m'offrait la société. Maintenant, la fête est finie. J'ai la gueule de bois. Laissez-moi travailler. »*

Oui, comme elle semblait poisseuse, cette gloire non désirée ! Comme elle semblait raide et froide, cette statue de lui-même dans laquelle la notoriété l'avait brutalement enfermé ! Fallait-il pleurer ? *« Après un prix Nobel,* expliquait Carlo Rubbia, patron du CERN de Genève, et donc patron de Charpak, lui-même couronné en 1984, *on n'est plus soi-même. »* Le plus dur ? *« L'obligation, pour un Nobel, d'être infaillible, quand la science est faite de difficultés, de tâtonnements. »*

Faute de pleurer, on soupirait donc sur le sort de Georges Charpak. Comme s'il était actuellement tacitement impossible, dans les émissions d'information, de montrer à la télévision d'autre spectacle que la souffrance. Comme si chaque visage connu devait prendre sa part, même minime, même illusoire, de la souffrance sociale qui nous submerge. C'est vrai, les chômeurs, les Bosniaques, les sidéens souffrent devant nous chaque soir, et les sans-abri autour de nous dans les rues . Vedettes et puissants, riches et bien-portants : chaque figure publique doit donc aujourd'hui s'inventer une posture autour de cette souffrance boursouflée, qui encombre seule le centre de l'écran. Mireille Dumas lui offre son écoute. Bernard Kouchner sa colère. Antoine de Caunes le revers de son veston, en y accrochant le ruban de la journée du SIDA. L'abbé Pierre ses dernières forces. Edouard Balladur sa digne compassion. Georges Charpak, qui participera au Téléthon, son temps et son énergie. « Envoyé spécial », trois minutes de temps d'antenne à Charpak pour crier sa lassitude et son désir de paix. Tout est autorisé, sauf le spectacle indécent de l'insouciant bonheur. De la gloire, point d'autre usage n'est toléré que de l'expier sans fin.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag. Cococinel ; SOS fantôme ; Cubitus ; Omer et le fils de l'étoile.
7.20 Club mini. Sophie et Virginie ; Sally la petite sorcière ; Le Jardin des chansons.
8.10 Télé-shopping.
8.40 Club Dorothée.
10.20 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Gascon, Tourangeau, Poitevin... compagnons du devoir, de Dominique Thouars et Jean-Michel Chappes.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.20 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.

3 JOURS EXCEPTIONNELS DE
LIQUIDATION DES STOCKS
Costumes, tailleurs, vestes, manteaux
DAVID SHIFF

20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Garçon, la suite ! Emission présentée par Patrick Sébastien. Hommage à Achille Zavatta.
22.35 Téléfilm : Objectic Central Park. De Steven Hilliard Stern.
0.30 Sport : Funboard. Coupe du monde à Hawaii.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Le Club de l'enjeu.
1.45 TF1 nuit (et à 2.20, 3.20, 4.20).
1.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.30).
2.30 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4e épisode).
4.30 Série : Mésaventures.
4.55 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

6.00 Téléthon Matin (et à 6.50, 7.40).
6.45 Dessin animé (et à 7.35).
8.30 Le Journal du Téléthon.
8.50 Téléthon jeunesse. Emission présentée par Claude Sérillon, Pascal Sanchez et Luq Hamet. Avec Casimir, les Satellites, François Feldman.
11.05 Téléthon Exploits. Emission présentée par Claude Sérillon et Didier Gustin.
12.00 La Grande Parade du Téléthon. Emission présentée par Claude Sérillon et François-Henri de Virieu. Défilés et fanfares. Variétés : Georges Zamfir.
13.00 Journal et Météo.
13.25 Le Téléthon des animaux. Emission présentée par Claude Sérillon et Allain Bougrain-Dubourg.
14.45 Le Journal du Téléthon.
15.05 Tiercé.
15.10 Téléthon passion (et à 16.20). Emission présentée par Claude Sérillon, Christine Caron et Patrice Laffont. Des exploits sportifs. Variétés : Alan Stivell, Dee Dee Bridgewater.
17.02 Thé-léthon dansant. Emission présentée par Claude Sérillon et Georges Beller. Avec Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy, champions de France de patinage artistique. Variétés : Yvette Horner, les Vagabonds, les Dominos, François Feldman, Jeane Manson.
18.15 Les Espoirs du Téléthon. Emission présentée par Gérard Holtz, Claude Sérillon et Julien Lepers. Invités : Nina Moratto, Frédéric Chateau, le groupe Native, Pascal Obispo, Didier Sustrac, Serge Faubert. Love bizarre.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 La Grande Fête du Téléthon. Emission présentée par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Martine Allain-Regnault, François de Closets. Avec Michel Sardou, Alain Souchon, Claude Nougaro, Jill Caplan, la « Story de Starmania » avec Fabienne Thibeault et Renaud Handson, Marie Laforêt, Pierre Perret, Sylvie Vartan, Mireille Mathieu, Julia Migenes.
1.05 Le Tour de France du Caméthon. Emission présentée par Claude Sérillon, Gérard Holtz et tous les animateurs du Téléthon. Les vidéos sur la manifestation. Annonce du chiffre officiel des promesses de dons du 7e Téléthon.
2.00 Documentaire : Dernier Far West. Canada.
2.55 Série : Euroflics.
3.55 Documentaire : Coureurs d'océan.
4.45 Dessin animé.
4.55 Série : Les Histoires fantastiques.
5.15 Documentaire : Les Sentiers de la favelle.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : World Cup of Golf à Lake Mona (Etats-Unis).
8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey. L'actualité sportive.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. Le centre de formation du FC Grenoble ; Les essais du championnat de France ; Saint-Etienne de Baïgorry, la vie du plus petit club de Nationale.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 ▶ Magazine : Montagne. Les montagnes du cinéma, de Pierre Beccu. 2. De *Mort d'un guide* (1975) à nos jours. Invité : Jean-Louis Murat.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. La bibliothèque des tout-petits : *Cinq milliards de visages*, de Peter Spier ; *Sur les genoux de maman*, d'Ann Herbert Scott et Glo Coalson.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Marthe Villalonga, Jean Guidoni, Nicole Rieu.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Série : La Guerre blanche. La Guerre des cartels, de Pedro Maso Paulet, avec Roland Giraud, Imanol Arias.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Bertrand Mary (*La Photo sur la cheminée, naissance d'un culte moderne*) ; René-Victor Pilhes (*la Faux*) ; Robert Bober (*Quoi de neuf sur la guerre ?*) ; Jacques Neefs (*Georges Perec, Images*).
23.45 Magazine : Musique sans frontière. Spécial rock catalan, à Barcelone, en collaboration avec TV 3 et son émission « Sputnik » ; Paris-Métisse avec Khaled.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.25 Les Superstars du catch.
8.18 Surprises.
8.25 Série : Le Juge de la nuit. 9. La Cassette piégée, de Jeff Freilich.
9.15 Téléfilm : Un otage de trop. De Philippe Galland.
10.40 Le Journal du cinéma.
10.45 Cinéma : Le petit prince a dit. ■■ Film franco-helvétique de Christine Pascal (1992).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Meringue et passion, épisode 2613.
14.00 Sport : Ski. Descente dames de la Coupe du monde, en différé de Tignes.
15.20 Sport : Rugby. Barbarians-All Blacks. En direct de Cardiff.
17.05 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.

L'INTERVIEW DE
Jamiroquai
DANS
LE PLEIN DE SUPER
SUR CANAL + EN CLAIR
CE SOIR À 19H30.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Les Transmusicales de Rennes, en direct.
20.30 Téléfilm : La Guerre des mamies. D'Art Wolff.
22.00 ▶ Documentaire : Les Pionniers du froid en Alaska. De Mark Stouffer. National Geographic no 2.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Sport : Boxe. La réunion de Levallois.
0.00 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.05 Cinéma : Rêves et fantasmes. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
1.20 Cinéma : Riens du tout. ■ Film français de Cédric Klapisch (1992).
2.55 Cinéma : American Friends. ■ Film britannique de Tristram Powell (1991). (v.o.)
4.25 Cinéma : La Chamade. ■■ Film franco-italien d'Alain Cavalier (1968).
6.05 Surprises.
6.10 Série : Le Juge de la nuit.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : L'Histoire de Vinh. De Keiko Tsuno (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Sur les traces de Sherlock Holmes, de Dracula et du commissaire Maigret. Transylvanie, Liège, Berne.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. Aborigènes, la conquête de l'Australie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et britanniques de la semaine du 4 décembre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Point de départ. De Robert Kramer.
22.00 Soirée Hal Hartley. Surviving Desire, avec Martin Donovan, Mary B. Ward. A 23.00, Ambition, avec George Feaster, Patricia Sullivan. A 23.10, Theory of Achievement, avec Bob Gosse, Jessica Sager.
23.25 Cinéma d'animation : Snark. Rêve de chien, de J. Falconner ; Deux chiens, de William Wegman ; Maria Munoz, de Joan Pueyo ; Volle, de Simon Pummel ; L'Escamoteur, d'Eve Ramboz.
23.55 Musique : Jazz Festival Berlin.

M 6

6.40 Musique : Boulevard des clips (et à 1.35, 7.00).
8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invité : Louis Velle.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
15.05 Série : Covington Cross.
16.10 Série : Département S.
17.15 Série : L'Aventurier.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.25).
20.50 Téléfilm : L'Instinct d'une mère. De James Steven Sadwith.
0.20 Série : Soko, brigade des stups.
1.15 Informations : Six minutes première heure.
2.35 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Hervé Léger, styliste.
20.45 Dramatique. Maltaises, de Claudine Galéa ; à 21.35, La Nuit des navigateurs, d'Evelyne Pieiller.
22.35 Musique : Opus. Jean Barraqué (1928-1973), vingt ans après.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique (concert donné le 25 août lors du Festival de La Chaise-Dieu) : La Représentation de l'âme et du corps, de Cavalieri, par le Chœur de Prague, le Chœur et l'Orchestre Della Cappella Musicale di San Petronio di Bologna, dir. Sergio Vartolo.
23.00 Maestro. Erich Leinsdorf, par Anne-Charlotte Remond.
0.05 Carrefour de la guitare.

Les interventions à la radio

France-Inter : 9 heures : *« Patrons autodidactes : cancres à l'école, cracs au boulot »* (« Rue des entrepreneurs »).
Radio-Classique, 12 heures : Marc Vilbenoît (« Questions orales »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

P'tit déj'

«Michel, vous prenez de la brioche?

– Monsieur le Président, comment dois-je le prendre?

– *Comme vous l'entendez. Vous préférez peut-être beurrer légèrement une biscotte sans sel?*

– François, si vous permettez, je constate que vous tenez la forme!

– *Vous savez, les grands desseins m'ont toujours stimulé.*

– Toujours est-il que les omelettes aux truffes de l'Elysée restent, elles aussi, exquises.

– *Que d'œufs, que d'œufs!*

– Avez-vous déjà songé à faire calculer combien d'œufs, depuis le 10 mai 1981...?

– *L'idée m'avait effleuré! Accepteriez-vous de diriger une mission d'enquête sur la question?*

– Je n'osais pas vous le demander.

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : «Génération galère», de Gérard Bardy *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Venezuela : le spectre du coup d'État

Les scrutins présidentiel et législatif du 5 décembre se dérouleront dans un pays sous haute surveillance militaire, hanté par le spectre d'un coup d'État *(page 4)*.

Premier scrutin présidentiel pluraliste au Gabon

Au Gabon, Omar Bongo, depuis 26 ans au pouvoir, est le favori du premier scrutin présidentiel pluraliste. Mais l'impréparation ainsi que les risques de fraudes font monter la tension et la contestation *(page 9)*.

ESPACE EUROPÉEN

Des objectifs pour la CSCE

L'Italie assume depuis le 1er décembre et pour un an la présidence de la CSCE. Le ministre italien des affaires étrangères, Beniamino Andreatta, décrit les objectifs ambitieux que son pays assigne à cette organisation qui rassemble 53 pays, européens, nord-américains et les républiques héritières de l'ancienne URSS *(page 10)*.

POLITIQUE

Le centrisme à l'épreuve des urnes

Deux variétés de centrisme connaîtront l'épreuve des urnes ce week-end. Bernard Stasi, l'une des figures humanistes du CDS, a reçu le soutien, à Epernay, de Jacques Chirac. Jean Mouton, maire de Pierrelatte, président du conseil général de la Drôme, incarne un autre de type de centriste. Il remet son mandat en jeu à l'occasion d'une élection municipale partielle *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

La cartographie du génome humain

Le professeur Daniel Cohen a indiqué, jeudi 2 décembre à Amsterdam, que son équipe est « en train d'achever la cartographie du génome humain » *(page 15)*.

COMMUNICATION

La réforme de l'audiovisuel à l'Assemblée

A l'Assemblée nationale, où commence le débat sur la réforme du système audiovisuel, le groupe UDF a annoncé son intention de supprimer la présidence commune de France Télévision (France 2-France 3) *(page 16)*.

CULTURE

Michel Hermon, pour l'amour de Piaf

En un tour de chant, Michel Hermon interprète jusqu'au 31 décembre, son immense amour pour Piaf, aux Bouffes du Nord *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Baisse des taux allemands et français

La Banque de France a emboîté le pas à la Bundesbank – qui a abaissé d'un quart de point à 6 % (jusqu'au 5 janvier) le taux de ses prises en pension, – ramenant son taux d'appel d'offres de 6,45 % à 6,20 %. Cette mesure devrait entraîner une baisse parallèle du taux de base bancaire *(page 22)*.

Services

Abonnements.................. IV
Annonces classées........ 24
Carnet.......................... 26
Jeux XI
Marchés financiers.... 24-25
Météorologie 26
Radio-télévision 27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier : «Temps libre» folioté I à XII

Demain

Heures locales

La région Midi-Pyrénées, débattant de son aménagement, a lancé une consultation et réuni près de 600 personnes pour discuter de son avenir dans la France de 2015. Sondage : les Français jugent positif l'état des transports dans leur région.

Le numéro du «Monde» daté vendredi 3 décembre 1993 a été tiré à 485 556 exemplaires

Refusant de communiquer à la justice les conclusions de son enquête

Le président de la Commission de contrôle des écoutes téléphoniques s'abrite derrière le «secret défense»

Révélée en mars par *Libération*, l'affaire des écoutes téléphoniques pratiquées au milieu des années 80 par la cellule de l'Elysée et visant notamment des journalistes connaît un rebondissement judiciaire. C'est en effet le «secret défense» qu'a invoqué, mercredi 1er décembre, devant le juge d'instruction Jean-Paul Valat, Paul Bouchet, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), pour refuser de communiquer au magistrat les conclusions de l'enquête dont l'avait chargé le premier ministre, à l'époque Pierre Bérégovoy. Le magistrat a également entendu, le jeudi 2 décembre, Paul Barril, ancien membre de la cellule élyséenne, qui s'est constitué partie civile. Il devait entendre Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet du président de la République.

Tandis que *le Canard enchaîné* saluait, dans ses éditions du 1er décembre, le vingtième anniversaire de la tentative de pose de micros dont il avait fait l'objet de la part de la DST, sur ordre du pouvoir politique, l'histoire se répétait dans un cabinet d'instruction du palais de justice de Paris. On se souvient que le «secret défense» avait été invoqué par les gouvernements de droite successifs, dans les années soixante-dix, pour ne pas satisfaire les curiosités judiciaires dans l'affaire du *Canard enchaîné* qui, du coup, devait se terminer par un non-lieu. Or c'est le même argument qu'a avancé M. Bouchet, lors de son audition par le juge Valat.

«Réveiller la conscience publique»

Dans sa déposition, d'une extrême concision, il s'est refusé à donner la moindre information sur les conclusions de l'enquête dont il avait été chargé par le premier ministre, après les révélations de *Libération* sur les écoutes pratiquées sur le téléphone privé de notre collaborateur Edwy Plenel. *«Quelles sont les conclusions de votre commission?»* lui demande le juge Valat. Réponse de M. Bouchet : *«S'agissant d'une enquête administrative effectuée sous couvert du secret défense, ses conclusions ne peuvent être communiquées qu'après accord préalable de l'autorité qui pourrait lever le secret défense, à savoir en l'espèce le premier ministre. Il appartient au premier ministre de déterminer ce qui relève du secret défense ainsi qu'éventuellement de lever ou non ce secret.»*

Cette déposition du président de la CNCIS est pourtant contradictoire avec ses premières déclarations publiques, en mars, quand fut relevée l'ampleur des écoutes attribuées à la cellule de l'Elysée, visant aussi bien des journalistes que des avocats, des personnalités, des responsables politiques, etc. Le 6 mars, dans un entretien au *Monde*, M. Bouchet déclarait : *«Quelle que soit l'explication à laquelle nous arriverons, nous voulons avant tout éviter le style d'enterrement auquel avait eu droit l'affaire des micros du* Canard enchaîné, *le genre de dossier où l'on essaie de gagner du temps pour arriver à un non-lieu de résignation. Le dossier d'Edwy Plenel est béni, ou maudit comme vous voudrez, pour notre commission qui veut réveiller la conscience publique.»*

Le 12 mars, dans un communiqué, M. Bouchet affirmait qu'en l'état actuel de son enquête, il pouvait d'ores et déjà affirmer que les écoutes révélées portaient *«gravement atteinte, non seulement à la vie privée de leurs victimes, mais également au secret professionnel dont les journalistes et les avocats doivent bénéficier dans une société démocratique»*. Affirmant qu'il poursuivait *«sans désemparer»* ses investigations, il précisait qu'elles lui avaient déjà *«permis de recueillir des informations précieuses»* et que *«divers éléments de réponse* [étaient] *susceptibles d'être d'ores et déjà rendus publics»*. A l'époque, il n'invoquait pas le «secret défense», précisant dans un entretien à *Libération* du 15 mars que cet obstacle ne pouvait être opposé à la commission qu'il préside.

Paul Bouchet est également président, depuis 1989, de la Commission nationale consultative des droits de l'homme dont le décret de janvier 1989 qui en définit les missions précise, en son article 1er, que *«son rôle est d'assister de ses avis le premier ministre pour toutes les questions qui concernent les droits de l'homme»*. Reste désormais à savoir désormais quel sera le choix du premier ministre, entre le respect des droits de l'homme et celui d'un «secret défense» qui, à l'évidence, ne saurait protéger des écoutes pratiquées au domicile de journalistes.

Une heure d'entretien entre François Mitterrand et Michel Rocard

Cinq semaines après son élection au poste de premier secrétaire du PS, Michel Rocard a été reçu vendredi 3 décembre à l'Elysée pour un petit déjeuner avec François Mitterrand. A l'issue d'un tête-à-tête d'une heure, M. Rocard a qualifié cette rencontre de *«normale et intéressante»*. Il a précisé qu'elle s'était déroulée dans une ambiance *«excellente»*, mais s'est refusé à révéler la teneur de *«cette conversation privée.»* Prié de dire s'il était content d'avoir revu le président de la République, il a simplement répondu *«oui»*. M. Rocard n'avait plus rencontré le chef de l'Etat depuis les obsèques de Pierre Bérégovoy, le 4 mai dernier à Nevers.

Lire également « Au jour le jour ».

Déjeuner «privé» Chirac-Balladur

Edouard Balladur et Jacques Chirac ont déjeuné en tête à tête, jeudi 2 décembre, au Divellec, restaurant proche de l'Assemblée nationale et particulièrement fréquenté par les dirigeants politiques. Rien n'a filtré de cette rencontre gastronomique entre le premier ministre et le président du RPR, qui a été, cependant, l'occasion d'un reportage télévisé, jeudi soir, et d'une publication de la photo des deux intéressés, frigorifiés mais chaudement vêtus, en première page du *Figaro*, vendredi. Le cliché, chose rarissime, montre le chef du gouvernement un cigare à la main.

Ce tête-à-tête, qui entre dans la catégorie des déjeuners politiques à fonction médiatique, a, toutes choses égales par ailleurs, un précédent célèbre. Le 7 septembre 1965, Georges Pompidou, premier ministre, et Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, avaient déjeuné ensemble, côte à côte, dans un établissement plus abordable, la brasserie Lipp, en le montrant ostensiblement.

Fusillade meurtrière au Malawi entre militaires et membres du parti au pouvoir

Au moins 16 personnes ont été tuées, vendredi 3 décembre, dans la capitale du Malawi, Lilongwe, lors d'affrontements entre des soldats et des forces paramilitaires dépendant directement du Parti du Congrès du président Kamuzu Banda, ont rapporté des témoins.

Les tirs ont éclaté alors que des commandants de l'armée et des responsables des «Jeunes pionniers du Malawi» s'entretenaient pour désamorcer la tension consécutive à une échauffourée, trois jours auparavant, lors de laquelle deux soldats ont été tués. Les «pionniers» (7 000 hommes) représentent une force redoutée du parti du président à vie . L'opposition a réclamé en vain, *jusqu'à présent*, la dissolution de cette organisation. – (Reuter.)

Air Inter : grève surprise des personnels navigants

Une quinzaine de vols d'Air Inter ont dû être annulés dans l'après-midi du jeudi 2 décembre, en raison d'une grève surprise des personnels navigants qui réclament le retrait de mesures portant sur l'ouverture progressive du ciel français à la concurrence à partir de 1995. Cette grève de certains syndicats de navigants est intervenue alors que six syndicats du personnel au sol avaient appelé à des débrayages pour les mêmes raisons, à la suite de préavis de grève successifs annoncés le 15 novembre par l'intersyndicale d'Air Inter. La direction de l'entreprise a déclaré, dans un communiqué, qu'elle contestait *«le caractère légal»* de cette grève surprise en précisant que *«les responsables des syndicats concernés ont empêché le personnel non gréviste de prendre leur vol»*.



Ouverture magasins : Haussmann 10 h-19 h. Montparnasse 10 h 30-19 h.
*Sauf sur la librairie, l'alimentation, la restauration, les services et les points rouges.



هكذا من الأمل

Le Monde

temps libre



J.-R. COUDERC / L'EXPRESS

STYLE

La télé en costume de ville

Elle nous renvoie notre image, cette télévision dont les présentateurs, au fil des chaînes, au fil des émissions, des heures et des moins bonnes heures d'écoute, s'habillent selon les convenances du moment. Leurs caricatures et leurs marionnettes ne font pas autrement.

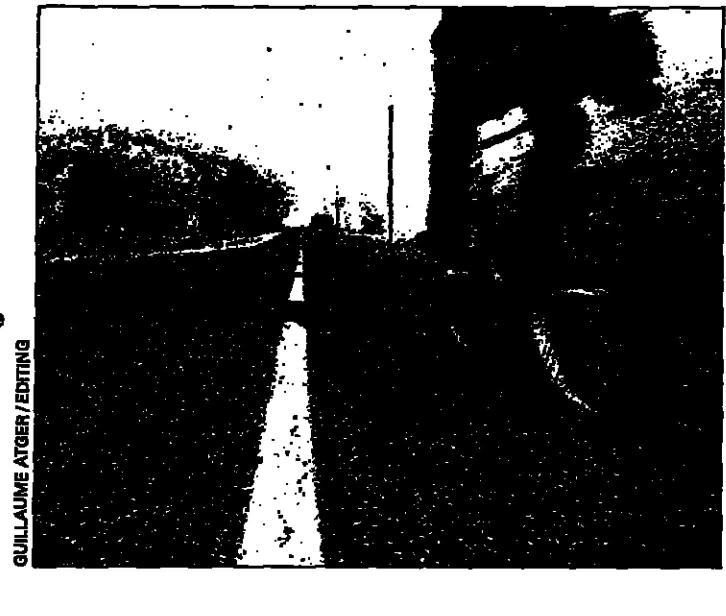
(Lire page IV.)

EXTERIEUR

L'échappée du dimanche

Rien ne semble plus pouvoir résister à cette violente passion que les Français éprouvent pour la bicyclette. On les voit, on les rencontre partout. Et quelquefois même là où des « pros » hésiteraient à partir se dégourdir les jambes. Reportage dans les monts du Lyonnais.

(Lire page X.)



GUILLAUME ATGER / EDITING

INTERIEUR

Points d'Orient

Par quels mystérieux cheminements les tapis tissés en Chine, dans le Caucase ou les montagnes d'Iran arrivent-ils sur les marchés ? Dans quelles conditions les achète-t-on et de quels éléments doit-on disposer pour les comprendre et les acquérir ?

(Lire page IX.)



CARLOS MUNOZ / VAGUE

Lire aussi

Palais-Royal

Ancien lieu de tumultes et de désordres, le jardin du Palais-Royal dans le calme d'aujourd'hui.
(Lire page III.)

Givenchy

Un grand couturier fait le bilan de son travail et dresse le panorama d'une époque désormais révolue.
(Lire page XII.)

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE (Lire page IV.)

HORS-SERIE

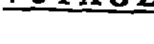
du nouvel Observateur

LA ROUTE DES ILES

Par Yves Berger, Dominique Fernandez, Catherine Clément, Ernest Pépin, Patrick Chamoiseau, Bertrand Poirot-Delpech, Alain Decaux, John Saul, Michel Déon, Michel Tournier...

De Bali à Zanzibar, de la Sicile à Long Island, des rivages du Pacifique aux plages de l'océan Indien, des Inuit aux Maoris, de l'île au trésor à l'île mystérieuse, vingt écrivains, hardis navigateurs et insulaires de cœur, nous font découvrir l'île de leurs rêves sur les traces d'Ulysse, de Robinson et de Toussaint-Louverture.

40F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

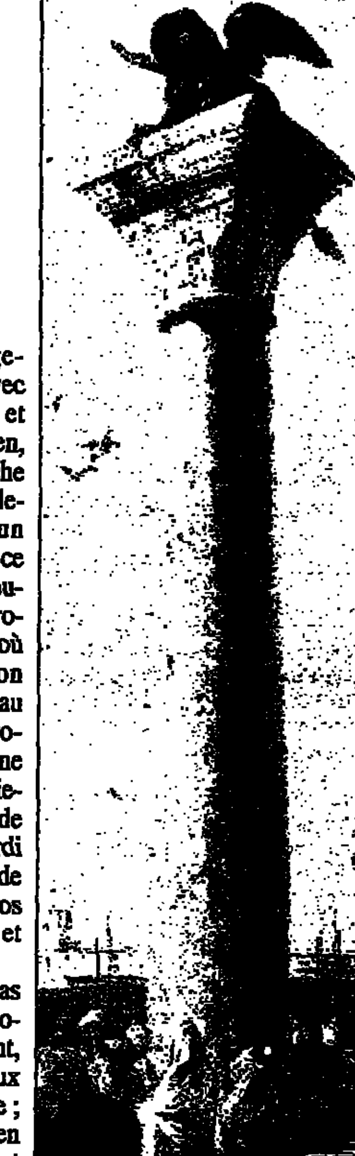


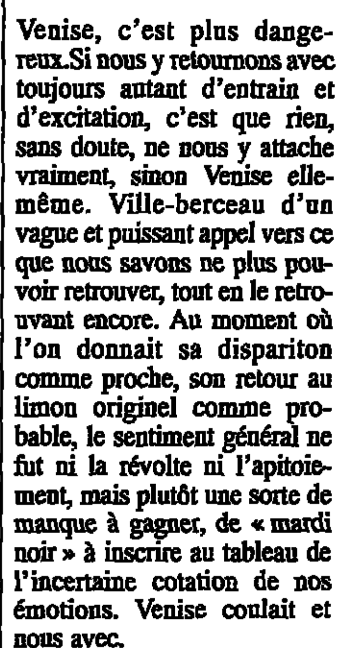
VOYAGE

Le voyage à Venise n'est pas obligatoire, il est indispensable. C'est du moins ce que pense la Sérénissime, et avec elle ceux qui l'ont visitée.

ON demandait un jour à Jules Renard s'il connaissait l'Italie : *« Même pas de nom ! »*, répondait le farceur. Il lui aurait été plus difficile de faire l'amusant avec Venise. Car, à supposer que l'on n'ait jamais entendu parler de l'Italie, il est plus délicat d'affirmer ne pas connaître, même de nom, la cité des doges. Ne pas l'avoir fréquentée, ne serait-ce qu'une seule et unique fois, relèverait sans doute même d'un manque de curiosité frôlant l'acte impie. C'est un pèlerinage que l'on se doit d'entreprendre, sans trop savoir pourquoi, mais dont il convient de présenter dare-dare les certificats d'authentification lors des multiples contrôles qui ne manquent jamais de vous tomber dessus. *« Ah ! la Fenice, Oh ! le musée Fortuny, et le musée Correr, et le Harry's bar, et Burano, et Murano... Et vous c'est quoi votre truc, là-bas ? »* On peut, sans risquer l'opprobre, ignorer le reste du monde.

Venise bis repetita





Venise, c'est plus dangereux. Si nous y retournons avec toujours autant d'entrain et d'excitation, c'est que rien, sans doute, ne nous y attache vraiment, sinon Venise elle-même. Ville-berceau d'un vague et puissant appel vers ce que nous savons ne plus pouvoir retrouver, tout en le retrouvant encore. Au moment où l'on donnait sa dispariton comme proche, son retour au limon originel comme probable, le sentiment général ne fut ni la révolte ni l'apitoiement, mais plutôt une sorte de manque à gagner, de « mardi noir » à inscrire au tableau de l'incertaine cotation de nos émotions. Venise coulait et nous avec.

Ceux qui n'en avaient pas encore supporté toute la violente morsure se lamentèrent, comme d'une injustice à eux personnellement administrée ; les autres, les estampillés en Sérénissime, mirent un signet noir à leur missel de voyages, en espérant confusément être les derniers à pouvoir raconter les aventures sans importance qui leur étaient arrivées en patrouillant dans l'entrelacs bavard de la cité aux pieds froids. L'Internationale du sauvetage ne permit pas qu'on puisse, sans réagir, laisser glisser vers les abîmes ce témoin en activité des siècles d'or de l'élégance des républiques ploutocratiques, et Venise, bien naturellement, fut consolidée.

Elle est aujourd'hui de nouveau solidement arrimée à l'idée qu'elle se fait d'elle-même, plus festive que jamais, débordante de manifestations ; carnavalesque avec succès quand vient l'heure de singer cette vieille coutume retrouvée de s'habiller d'un morceau de velours pour masquer ses effrois ; nautique avec muscles quand, à la place du Bucentaure, sortent sur la lagune les escadres des godilleurs du dimanche ; gaie et sombre, ombrageuse et colorée, légère et musicale. Un moment grave et joyeux par temps de crise. Du superflu très nécessaire.

Venise, port franc de tous les soucis et de toutes les alarmes. Ville sans haine où le sang est peint en vermillon et où les larmes ne coulent que des mains des verriers. Avec justesse, on vient la visiter comme un entracte, un temps de répit, sans honte, ni même le sentiment de se détourner à bon compte des encombrants constats de l'époque. C'est sa force. Elle nous enseigne la guerre et la grâce, le pouvoir et ses limites, la puissance et ses faiblesses. Elle était Venise, une cité qui s'était faite seule, arrogante et intelligente, modèle à suivre et à ne pas suivre. Tout est dit sur les bords de sa lagune. Et tout reste à réinventer ailleurs.

Jean-Pierre Quélin

(Lire pages VI et VII)

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Le Moyen Age vu de Hollywood

Hollywood a parfois puisé son inspiration dans le Moyen Age européen comme on peut le voir, jusqu'au 13 décembre, à l'auditorium du Musée des monuments français (palais de Chaillot, tél : 44-05-39-10). Festival-panorama de vingt films, de la *Jeanne d'Arc* de Cecil B. De Mille (1916) à *la Rose et la Flèche* de Richard Lester (1977) en passant par *Prince Vaillant* de Henry Hathaway (1954) ou *les Vikings* de Richard Fleischer (1958).


BIBLIOTHÈQUE DE L'IMAGE - FILMOTHÈQUE/COLL. CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Musées allemands anciens et nouveaux

Le Louvre invite ses cousins allemands pour une journée de conférences organisée avec le Goethe Institut, mercredi 8 décembre, à l'auditorium (inscription : 40 F ; renseignements au 40-20-51-86 ou 3615 Louvre). Seront présentés la Nationalgalerie de Berlin (à 12 h 30), les musées de Cologne, Stuttgart, Münster et Francfort. Débat à 18 h 30 sur l'art contemporain dans les musées français et allemands.

Paris en visites

Parmi les visites-conférences proposées par l'association A nous deux Paris (renseignements et programme au 42-22-66-39), sont annoncées, samedi 4 décembre, du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette, via l'hôpital Saint-Louis (à 15 heures à l'angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple) ; mardi 7 décembre, le Marais-sud (à 14 h 30 devant l'église Saint-Gervais) ; dimanche 12 décembre, le Marais-nord (à 10 h 30 à la station de métro Temple).

Marchés de Noël

A Strasbourg, on l'appelle le *Christkindelsmarkt*, le marché de Noël et, cette année, il apporte ses traditions à Paris. Rue du Faubourg-Saint-Martin, le long de la gare de l'Est, une quarantaine de chalets abritent des artisans venus d'Alsace, mais aussi d'autres provinces françaises et même de Bavière et du Bade-Wurtemberg. On y dégustera les petits gâteaux de Noël aux fruits et aux épices et on pourra y acheter bougies, santons et jouets. Jusqu'au 26 décembre, de 9 heures à 20 heures. A l'intérieur même de la gare, ce sont les producteurs qui, du 6 au 17 décembre, proposent gastronomie alsacienne et produits du terroir.

Chiens et chats à adopter

Une journée d'adoption organisée par la fondation Assistance aux animaux a lieu dimanche 5 décembre, de 11 heures à 19 heures, sur deux péniches amarrées au port de La-Bourdonnais, près de la tour Eiffel, à Paris. Auparavant, constatant que plus de 60 % des adoptants sont des couples avec deux enfants, l'organisme a organisé une journée pédagogique sur le thème : « Mieux connaître l'animal pour mieux l'aimer et le protéger. »

Crèche de Venise

L'histoire de la Sérénissime est le thème de la crèche en plusieurs tableaux présentée, jusqu'au 3 janvier, sur la place de l'Hôtel-de-Ville (de 18 heures à 20 heures jusqu'au 17 décembre, jusqu'à 22 heures ensuite). Droit d'entrée : 30 F. Après les Andes, la Provence, Cracovie, Naples ou Madrid, c'est la dixième année qu'une telle manifestation est organisée.

Salon nautique

La figure de proue du *Clipper-pour-la-France*, en construction pour le port-musée de Douarnenez, sera présentée au Salon nautique, à la porte de Versailles, jusqu'au 13 décembre (de 10 heures à 19 heures, nocturne vendredi 10 jusqu'à 23 heures), sur l'un des 900 stands et parmi les 116 bateaux de tous styles et de toutes tailles qui devraient attirer plus de 300 000 visiteurs. Si 20 % des Français pratiquent une activité nautique, 58 % rêvent d'en faire autant.

Piscines en kit

Cinq mille bassins construits en 1971, 10 000 en 1981, près de 25 000 aujourd'hui : la piscine comme phénomène social. Complète ou en kit, entourée ou non d'équipements nommés spa, sauna, hammam, douche, massage, elle a son Salon. Du 3 au 13 décembre, la 30e édition réunit toutes ces spécialités au Parc des expositions de Paris, porte de Versailles.

Paradis artificiels

L'exposition présentée à l'Arche de la fraternité, à la Défense sous le titre « Les jardiniers des paradis artificiels » n'a pas pour but d'inciter à la consommation. Photographies, cartes, graphiques et commentaires tendent à démontrer que la consommation de psychotropes (coca, cannabis, pavot) est aussi ancienne que le monde. La dérive actuelle en a fait un « marché » qui ne profite guère aux paysans producteurs. Un audiovisuel consacré aux agriculteurs pachtounes du Pakistan et d'Afghanistan développe ces thèmes. Jusqu'au 2 janvier 1993, tous les jours de 9 heures à 18 heures. A lire sur ce sujet : *la Planète des drogues, organisations criminelles, guerres et blanchiment*, d'Alain Labrousse (Seuil, 1993).

RÉGIONS

Dieppe : histoire d'un château

« C'est à Charles Desmarais ou des Marets qu'est attribué le mérite d'avoir construit le château que nous connaissons aujourd'hui. » Ce château, c'est celui de Dieppe, campé depuis le quinzième siècle sur la falaise, face à la mer. Il était fatal qu'il se prît un jour comme objet d'étude. C'est chose faite, grâce à Pierre Bazin, son conservateur. « Histoires d'un château, » jusqu'au 28 février 1994, tous les jours sauf le mardi (tél. : 35-84-19-76). Le catalogue (50 F) ne manque pas de piquant.


MUSÉE DE DIEPPE

La mère et l'enfant en thalasso

Grandeur et servitude de la maternité. Les troubles de santé qui y sont liés sont bien connus : problèmes circulatoires, lombalgies, surcharge pondérale, relâchement musculaire. Les spécialistes des instituts de thalassothérapie Louison-Bobet de Biarritz et de Port-Crouesty ont mis au point une cure post-natale (durée recomandée, sept jours) à n'entreprendre que huit semaines après l'accouchement. A Biarritz, l'Hôtel Miramar propose un forfait comprenant l'hébergement en pension complète, la cure (quatre soins quotidiens, thalasso et beauté) et l'accès aux installations de l'établissement : sauna, hammam, piscine chauffée, gym douce. Sans oublier les services d'une nurse, durant les soins, et tout le nécessaire pour bébé. 1 765 F par jour, du 30 janvier au 9 avril, et 480 F par jour en pension complète pour l'accompagnant, qui est hébergé gratuitement. Renseignements au 59-24-20-80.

Les bons comptes du Futuroscope

Euro Disney qui pleure, Futuroscope qui rit. Avec près de 2 millions de visiteurs en 1993 et sept années de croissance depuis sa création, en 1987, le Parc européen de l'image, situé près de Poitiers (Vienne), affiche une fréquentation qui a doublé par rapport à 1991, mais aussi des résultats financiers à faire rêver Picsou et ses 5,34 milliards de pertes nettes consolidées : 300 millions de francs hors taxes de chiffre d'affaires et un cash-flow de 36 millions. De quoi donner des ailes à cette vitrine des nouvelles technologies de l'image, qui sera exceptionnellement ouverte à Noël (du 18 décembre au 2 janvier), en attendant le coup d'envoi de la saison 1994, le 12 février.

Le Rubens de Soissons

La restauration du tableau de Rubens intitulé *l'Adoration des bergers* de la cathédrale de Soissons aura duré deux ans. Coût pour l'Etat : 500 000 F. Ce travail a révélé la présence de deux blasons, celui de la ville de Soissons et celui de son probable acquéreur, l'évêque Simon Le Gras de Vaubercey. Avant d'être raccrochée à la cathédrale de Soissons, où cette œuvre se trouvait depuis plus de deux siècles, *l'Adoration des bergers* sera exposée au musée municipal de Soissons à partir du 11 décembre et jusqu'en mai prochain. Publication, à cette occasion, par la direction régionale des affaires culturelles de Picardie, de l'*Histoire d'un tableau de Rubens*, avec le soutien financier des collectivités locales.

Roubaix : art en direct

C'est un atelier d'artistes éphémère et public : 80 artistes européens sélectionnés et invités par la ville de Roubaix pour travailler pendant vingt-quatre heures d'horloge (du 14 décembre à 20 heures jusqu'au 15 décembre même heure) sur des matériaux et des objets de récupération achetés chez Emmaüs. Pour la quatrième édition de cette « Braderie d'art » (les œuvres sont vendues entre 1 et 1 000 F), on ouvrira les anciens bains municipaux de style art déco, 26, rue des Champs, à Roubaix. Renseignements : Association Art majeur, 47, rue de Valmy, tél : 16-20-05-85.

ÉTRANGER

L'Italie à prix « coups de cœur »

Pour renouer avec sa clientèle, après la période des grèves, Air France propose une liste de vingt-cinq destinations à prix « coups de cœur ». De la province et de Paris vers les Antilles, les Etats-Unis, le Mexique et Tahiti (valable jusqu'au 12 décembre), mais particulièrement vers l'Europe (jusqu'au 20 décembre). Pour l'Italie par exemple, Pise et Vérone sont proposées à 1 090 F aller-retour, Rome, Naples, Palerme et Venise à 1190 F, au départ de Paris. En contrepartie, on ne peut modifier les dates du voyage une fois que la place est réservée et simultanément payée (au plus tôt sept jours avant le départ pour l'Europe). La liste des prix peut être consultée sur Minitel, 36-15 AF. Depuis leur création en février dernier, 30 000 billets « coups de cœur » ont été vendus par la compagnie nationale.

Nefs romaines

A Rome, l'hiver, il y a des arbres toujours verts, les pins parasols. Des collines (au moins sept), des terrasses et des belvédères pour admirer la ville. Des jardins, dont ceux du Vatican avec la plus belle vue sur le dôme de Saint-Pierre, basilique dans laquelle le voyagiste Le Monde et son histoire (82, rue Taitbout, 75009 Paris, (1) 45-26-26-77) propose, du 23 au 26 décembre, de vivre la messe de minuit. Avant d'assister, le lendemain, à la bénédiction papale de midi. A Rome, à Noël, il y a surtout une profusion d'églises : Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-des-Anges (au milieu des thermes romains), Saints-Jean-et-Paul (édifiée sur des villas romaines), ainsi que des mosaïques, des chefs-d'œuvre (trois Caravage à Saint-Louis des Français), des tombes illustres et les architectures rivales de Borromini et de Bernini. Prix : 7 500 F en chambre double, pension complète, conférencier et avion inclus.

Seul en Birmanie

Le guide Lonely Planet *Myanmar*, c'est-à-dire *Birmanie*, vient de paraître en français. Un pays réputé pour ses sites parmi *« les plus féériques du monde »*, pour son régime politique qui ne l'est pas du tout et pour sa foi en l'impermanence bouddhiste. Cette cinquième édition (171 p., 23 cartes, 80 F) vient à point, puisque l'on autorise désormais deux semaines sur place. Le voyagiste suisse Artou, qui n'a jamais délaissé la Birmanie, consacre l'intégralité de son voyage à ce pays. Plusieurs jours sur chacun des sites principaux : Mandalay (l'ancienne capitale), Pagan (plus de deux mille temples et pagodes d'une grande qualité artistique et architecturale), le lac Inle. Du 29 janvier au 13 février 1994, seize jours, 27 200 F pour une dizaine de participants guidés par Charles Genoud, grand connaisseur du monde tibéto-birman.


GUNTER PFANMÜLER

« L'Escalade » à Genève

En 1602, les Genevois repoussaient une attaque de leurs voisins savoyards. Une bataille passée dans l'histoire sous le nom de « l'Escalade » et qui, chaque année, donne lieu à une grande fête dans les rues de la vieille ville : figurants en costume d'époque, cortège, reconstitution historique, etc. Trois jours de festivités, du vendredi 10 au lundi 13 décembre, que l'office du tourisme local propose de vivre, dans le cadre d'un forfait spécial week-end : 742 F (précision suisse) par personne pour trois nuits en chambre double, en hôtel 3 étoiles, avec petit déjeuner, deux jours d'accès aux transports publics locaux et diverses réductions. Forfaits analogues pour d'autres catégories d'hôtels. Renseignements à l'Office du tourisme suisse, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-45-45 et Minitel 36-15 SUISSE.

L'Œil de Beyrouth

Un groupe d'universitaires et d'artistes libanais, animé par un moine maronite diplômé de l'Université française, Antoine Abi-Ghanem, viennent de créer à Jounieh, près de Beyrouth, les Editions d'art photographique (EAP). Cette nouvelle structure propose au public tout ce qui peut, de près ou de loin, se rattacher à l'art de Niepce sur le Liban et son environnement proche-oriental. L'une des plus vieilles traditions photographiques en Méditerranée occidentale s'est alliée, pour cette entreprise, à la qualité et au savoir-faire beyrouthins, qui, à la faveur de l'apaisement, se reconstitue rapidement. Antenne de l'EAP en France, Maison Saint-Charbel, 60, rue de la République, 92150 Suresnes. Tél. : 47-72-62-23.

Zoroastre à Bombay

Fuyant l'islam, des zoroastriens de Perse s'établirent aux Indes il y a quatorze siècles : ce sont les prospères Parsis. Leur livre saint, l'*Avesta*, composé en particulier par le prophète Zoroastre, fut notamment étudié et traduit par l'orientaliste français James Darmesteter (1849-1894). La Société asiatique de Bombay, le Centre de sciences humaines de Delhi et l'Alliance française de Bombay ont décidé, pour le centenaire de la disparition de ce savant linguiste, d'organiser du 16 au 22 décembre, à Poona puis à Bombay, une grande *« commémoration Darmesteter »*. Y participeront notamment Jean Kellens, du Collège de France, l'iranologue iranienne Nahal Tajadod et les professeurs Gignoux, Lazard et Lecoq. Un des clous de cette manifestation sera la projection d'une quarantaine de films des années 1938 à 1992. Inscriptions : Alain Michel, Théosophy Hall, 40 New Marine Lines, 400 020-Bombay. Tél. : 29-59-93 ou 29-61-87.

VENTES

Remonter le temps

Maintenant que la précision est à la portée de tous grâce au mouvement à quartz, les collectionneurs reviennent par réaction aux montres mécaniques, dont le remontoir rythme le cours du temps. Deux ventes de montres-bracelets auront lieu à Drouot-Montaigne, l'une de prestige avec catalogue le 12 décembre après-midi, l'autre la veille au soir sur liste, avec des modèles entre 3 000 et 20 000 francs.

Le glas de la montre de poche a sonné en 1906 quand l'aviateur Santos Dumont commande à son ami le joaillier Louis Cartier une montre-bracelet. Cette innovation lui permet de piloter en consultant l'heure sans avoir à extraire une montre de son gousset. Personnalité très connue à l'époque, Santos Dumont lance cette mode dans le Paris de la Belle Epoque parmi les mondains qu'il fréquente. A partir des années 20, c'est la ruée. L'antique montre de poche est abandonnée.

Sur le marché, où des ventes ont lieu d'une manière régulière depuis quelques années, l'intérêt des collectionneurs se concentre surtout sur six grandes marques, Patek-Philip, Vacheron, Constantin, Audémars-Piguet, Cartier et Rolex, qui obtiennent les prix les plus élevés. Elles représentent le sommet de la qualité tant du point de vue technique qu'esthétique. La valeur dépend aussi de la matière ; ainsi, le platine et l'or rose sont-ils plus recherchés que l'or jaune parce que plus rares. L'ancienneté joue aussi un rôle important : certains modèles des années 20 ou 30 valent à peu près le double de leurs frères des années 50, pourtant de fabrication et de qualité identiques. Comme il en va pour les estampes, les gros tirages sont moins recherchés que les émissions limitées. Les modèles de commande unique ou très peu tirés excitent la convoitise des amateurs. Toutefois, les grosses plus-values sont liées aux *« complications »* (en matière d'horlogerie, les perfectionnements les plus sophistiqués) : calendriers, chronomètres, phases de la lune, cycles des saisons, sonneries, répétitions, etc.

Les pièces les plus remarquables seront vendues dimanche 12 décembre après-midi à Drouot-Montaigne. Parmi elles, une Patek-Philip, la marque de montres considérée dans le monde entier comme le *nec plus ultra* : un chronomètre en or avec bracelet assorti, un calendrier perpétuel et phases de la lune est estimé 350 000-400 000 francs.

Mais d'autres marques moins prestigieuses intéressent aussi les collectionneurs : Longines, Movado, Omega, Universal, Geiger-Lecoultre entre autres, qu'ils trouveront dans la vente du samedi 11 décembre. Une *« Reverso »* Jaeger-Lecoultre en acier de 1935 est proposée entre 12 000 et 16 000 francs. Le même modèle en or cote autour de 40 000 francs.

Au fait, bracelet-montre ou montre-bracelet ? Les hommes préfèrent généralement les montres-bracelets, les bracelets-montres désignent un bijou féminin, un bracelet agrémenté d'une montre.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Montaigne, samedi 11 décembre, 21 heures, vente sur liste. Dimanche 12 décembre, 14 h 30, vente cataloguée. Exposition vendredi 10 décembre de 11 heures à 18 heures. Etude Briest, 24, avenue Matignon, 75008 ; tél. : 42-68-11-30.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Palais-Royal

Fermé et par des grilles et par des arcades, le jardin du Palais-Royal reste cependant l'un des lieux les plus ouverts et les plus accueillants de la capitale. Nouvelle visite.

C'est une station de métro. Une place. Un quartier. Le Palais-Royal est tout, sauf Windsor ou Topkapi. Qu'est-ce que ce « palais » qui mêle appartements et boutiques ? Connu de chacun et ignoré par tous ? Son nom intimide. Plus encore, les augustes bâtiments qui le boutonnent : ministère de la culture, Conseil d'Etat, Conseil constitutionnel, et la Comédie-Française, bientôt en travaux. Beaujolais, Valois, Montpensier, de longues rues le dérobent. Un jour, la pluie vous chasse sous un porche. C'est un passage.

Le quartier regorge de ces couloirs qui ne mènent nulle part. Mais ici, la scène est au bout. Ce vaste jardin ceint de grilles dorées semble fait pour les élégantes. Les arcades qui l'enserrent appellent les cocottes. Mais dans cette place close – la seule de Paris –, rien ne trouble la paix de cloître. Des Japonais déambulent. Des enfants jouent dans le bassin, asséché par l'hiver. Une vieille dame régale les pigeons. Un vagabond rugit devant son litron. Elle est loin, l'avenue de l'Opéra. Et proche, la province. Quant à la paix qui baigne cette île, royale. Plaisirs de roi : les papillons et les parfums d'été, les hirondelles nichées sous les porches, et le canon qui tonne chaque samedi midi. Plaisirs d'esthète : le classicisme lumineux des façades, leur cantate de pleins cintres, la dignité d'un péristyle presque palladien, l'alignement sévère des petits tilleuls, surveillé par deux gros marronniers.

Mais aussi les mystères du soir, quand la fermeture des grilles sud, à 20 h 30 l'hiver, rend le palais à lui-même. Pendant que les arcades, maigrement éclairées de quelques réverbères, dérivent dans une obscurité louche, de hautes fenêtres illuminent les appartements de rêve. Ici loge l'ancien héritier de Maxim's. Là, l'actuel du Véfour, M. Taittinger. Ou Marie-Louise de Clermont-Tonnerre. Ou Mireille, du Petit Conservatoire, qui travaillait ses chansons sur un piano à queue bleu ciel. Plus loin, Jacques Grange, le décorateur des princesses et de l'appartement d'Yves Saint Laurent. Inès de la Fressange, en revanche, a déménagé : elle habitait sous les combles.

Grand genre, le Palais-Royal ne le fut pas toujours. A son zénith, il passait pour canaille. Ses débuts avaient été dignes. Pour se rapprocher de son roi, qui résidait au Louvre, le cardinal de Richelieu acquit un terrain qu'il bâtit. Son palais, où trônaient Véronèse et Vinci, était d'un riche mécène. Il y habita peu, mais le légua au roi. En 1642, Anne d'Autriche emménageait avec le jeune Louis : le Palais-Cardinal devenait royal. Louis XIV offrit le palais à son frère, Philippe d'Orléans.

L'actuel Palais-Royal est dû à un autre Orléans, Philippe Egalité. Criblé de dettes, il confia à l'architecte du Théâtre de Bordeaux, Victor Louis, l'érection d'un nouvel édifice dont il pût tirer profit. Ce qui fut fait : des commerçants ouvrirent boutique dans les galeries. Un cirque s'établit au jardin, entre les cabinets de lecture et les kiosques. Le peuple entrait au palais. Avec ses figures. Chamfort y habita. Diderot flânait. Restif de La Bretonne admira des lanternes magiques. Jean Potocki croisait M[me] de Staël. Fragonard mourut en ces lieux mêmes, en mangeant une glace. L'affluence recyclait les boutiquiers dans la limonade. Après le Café Régence, d'autres débits éclosent. Les cuisiniers prennent du galon. Véfour le Grand régalait Voltaire dans l'ancien Café de Chartres. Beauvilliers s'y installe. Suivi du traiteur Corcellet. Dans cette ruche aux trente et un tripots où, comme dit la chanson, *« toutes les filles sont à marier »*, les esprits fermentaient. Le 13 juillet 1789, Camille Desmoulins y prononça son appel aux armes. Nommé Palais-Egalité, l'édifice devint le forum de la Révolution. Charlotte Corday put tout de même y acheter l'arme qui allait tuer Marat. Après thermidor, d'ailleurs, le palais renoue avec l'opposition frivole. Il s'érige en laboratoire des modes. Les muscadins déambulent poudrés, en culotte et bas blancs. Les inc'oyab'zézayaient dans les jardins. A la chute de l'Empire, on dit que les vainqueurs y perdront au jeu l'équivalent des dommages de guerre imposés à la France. Restaurés dans leur palais, les Orléans chargent Fontaine de le remettre à neuf. Et nettoient. En 1832 sont chassés filles et tripots, *« dont les orgies*, écrit Balzac, *commençaient dans le vin, décidées à finir dans la Seine »*... Bientôt, la vogue des Grands Boulevards l'asphyxiera.

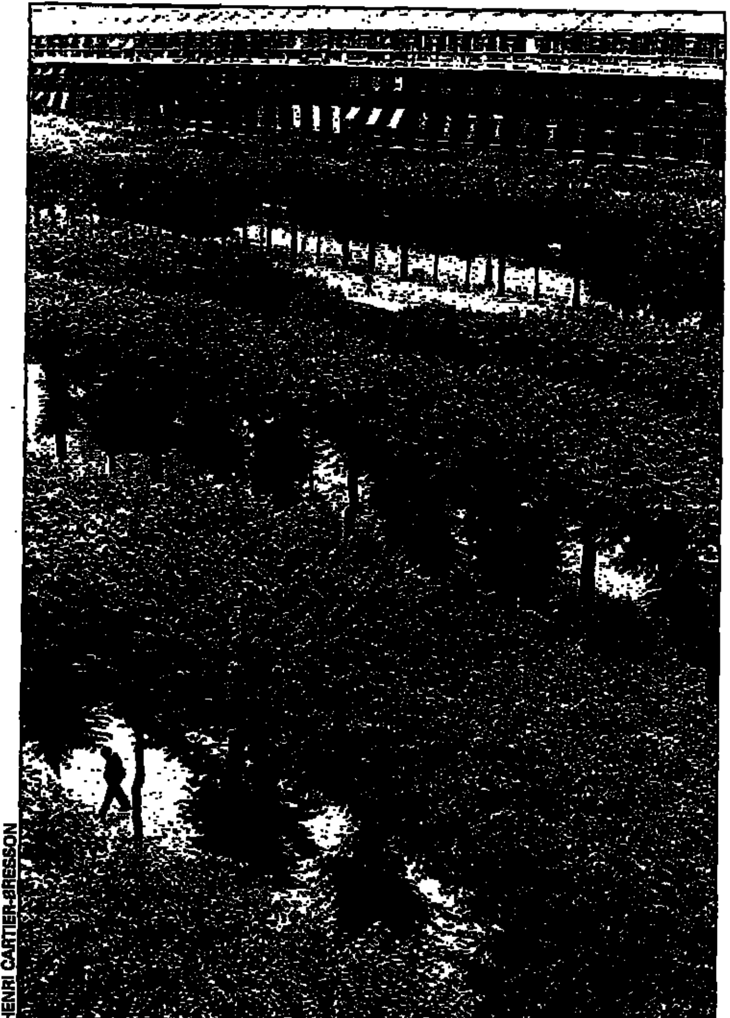
Aujourd'hui, la fantaisie se cache. Au lieu du Café Méchanique, du luxueux café de La Rotonde, voici de respectables commerces à double entrée (côté rue et côté jardin), aux vitrines serties de laiton. La Comédie-Française, les deux Conseils et le ministère sont palais nationaux ; l'immeuble des radicaux de gauche, les jardins et le clos couvert, monuments classés.

En visitant, on découvre que les quatre organismes d'Etat imbriquent leurs étages. Peu de choses ont vraiment bougé depuis Louis-Philippe. Cet immobilisme ne déplaisait pas à Cocteau, à Bérard. Ni à Colette, leur voisine, qui aimait voir, par sa fenêtre, *« déambuler les dernières péripatéticiennes, graves et circonspectes »*. Colette mourut au Palais-Royal. C'est là qu'on exposa son catafalque. Elle est devenue le bon ange du lieu. Sur la façade nord, un médaillon la rappelle au passant. D'autres plaques, héritées d'anciens commerces, racontent un passé populaire. Seuls rescapés : un pipier, quelques marchands de timbres, de cartes postales ou de soldats de plomb...

Difficile de sommeiller quand on a Jack Lang pour voisin. Il eut un surnom : le « Roi-Soleil ». Fêtes et réceptions occupaient un coin du jardin, et l'on fermait les grilles. Un jour vinrent les fontaines à boules de Burri. Et Buren. Les riverains protestèrent : pour ce qu'elles coûtaient, les colonnes auraient pu être « luxe » ! En tout cas, le « scandale » a porté. On pique-nique sur les colonnes. Dans l'intervalle, le restaurant Grand Véfour, auréolé de son luxueux décor Directoire et du souvenir de Raymond Oliver, a commencé de remonter la pente. Et les galeries ont fait leur aggiornamento. Montpensier compte deux galeries-phares (Afrique et Egypte ancienne) et des boutiques liées au luxe. Valois, où la Banque de France entretenait des appendices ingrats, a fait peau neuve avec plusieurs galeries de décoration, et le parfumeur Shiseido, au numéro 142.

Les loyers des commerces n'y ont pour l'instant rien d'extraordinaire : de 1 800 à 3 000 francs le mètre carré. L'arrivée d'une décoratrice-star de Hongkong pourrait arrimer le palais à l'axe japonais (Sainte-Anne-Saint-Roch). De la même façon que Didier Ludot, fripier du luxe, tire parti du voisinage de la mode. Preuve que le vent tourne : les boutiquiers se sont groupés en association. Même pour le jardin, on est aux petits soins : un paysagiste américain y a modelé deux parterres, chacun pourvu de bancs paisibles. Quatre mois par an, des fleurs monochromes s'y épanouissent dans une anarchie savante. Jaunes en 1993, blanches l'année prochaine. On projette aussi d'y installer des statues de Poirier. Mais on projette tant de choses... Des alentours piétonniers. Un souterrain vers le Grand Louvre. Evacuer le parking du Conseil d'Etat, aussi, pour le relier aux colonnes de Buren. C'est chose faite. Enfin, presque... En ce palais, l'Etat reste un peu roi.

Jacques Brunel



HENRI CARTIER-BRESSON

13 juillet 1789 /. Camille Desmoulins lance son appel aux armes.

RIVERAIN

Chez Colette

« J'ai emménagé dans l'appartement de Colette en 1983, *dit le décorateur Jacques Grange*. Sans même l'avoir cherché. Sa présence m'a ému. Colette aimait les couleurs gaies. Les lambris gris et jaune. La cuisine blanc et bleu. La chambre, les murs, les plafonds et la moquette absolument rouges. Là-dedans, quelques meubles anglais, ou provinciaux, des ludions, des sulfures... La photographe Anne Garde a campé trois jours pour fixer ses traces : un beau travail ! Moi, j'ai mis un an à restaurer l'appartement. Avec délicatesse : je voulais conserver l'atmosphère, un peu aquatique, pour ceux qui viendraient après moi retrouver Colette. En gardant les lambris, les corniches, la présence architecturale. Le lit et le bureau n'ont pas changé de place. J'ai acheté quelques objets qui lui appartenaient. Je me suis trouvé des affinités avec ses amis : Bérard, Cocteau... Je reçois. Elle recevait : Colette adorait les visites, elle aimait plaire. J'ai placé une chaise longue là où elle regardait par ses fenêtres. Car les fenêtres, ici, attirent plus que tout. J'ai fait en sorte qu'en entrant on aperçoive des livres dans le grand miroir : c'est une sorte d'hommage. Mon choix de couleurs, lui, renvoie à l'architecture extérieure. La toile des murs est couleur pierre, les rideaux ardoise, les tons de la moquette évoquent le faîte des arbres. Car c'est un beau quartier. Un Paris qui aurait gardé l'atmosphère des années 50. Même s'il bouge, le Palais-Royal reste un lieu secret, initiatique, aux proportions sublimes. Nostalgique aussi, puisque en marge du temps. Le silence n'y cache pas la vie. Ainsi, tous les dimanches, une femme étonnante passe chanter des airs d'opéra qui se répercutent sous les arcades. »

PIGNON SUR RUE

GALERIE DE CHARTRES

19-22 L'Oriental

Depuis cent trente ans, la même dynastie pipière traite les calumets déficients. Tant qu'on y verra la blouse bleue de Raymond Drouhin, le palais gardera un pied dans l'éternité.
Tél : 42-96-43-16. De 9 heures (midi le lundi) à 19 heures (16 heures le samedi). Fermé dimanche.

GALERIE MONTPENSIER

6-8 Bacqueville

Du temps du café Corrazza, Buonaparte eut ici table ouverte. Aujourd'hui, on s'y procure les décorations qu'il institua. Et les autres : la maison médaille depuis 1790. Plus que le « poireau » (Mérite agricole) ou le « crachat » (plaque), les Palmes académiques et la médaille du travail drainent un flot puissant de fonctionnaires. L'ère de « Monsieur Lang » fut notablement fastueuse.
Tél. : 42-96-26-90. De 9 h 30 à 18 h 30 (de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures le samedi). Fermé le dimanche.

19-24 Didier Ludot

La robe Balmain 1958 et la robe Jacques Fath de 1951 auraient leur place au musée. Didier Ludot les vend. A moitié prix : c'est-à-dire, pour certaines, jusqu'à 25 000 F. Les esthètes du luxe millésimé lui achètent plus souvent des sacs Kelly (7 000 à 9 000 F), des carrés Hermès introuvables (600 à 800 F), de remarquables bagages d'après-guerre (9 000 F la valise cabine en croco) ou des escarpins Dior signés Roger Vivier (quelque 1 500 F)... Comme neufs.
Tél. : 42-61-44-54 et 42-96-06-56. De 10 h 30 (14 heures le dimanche) à 19 heures (18 heures le dimanche).

31 Galerie Marie Mazeller

Compressés avec de la colle, deux numéros de *Paris Match* donnent une brique de papier. Celle-ci s'assemblera dans un tabouret (3 900 F), une table basse (9 200 F), une console...
Tél. : 40-20-96-46. De 14 h 30 à 19 heures.

34-38 Les Drapeaux de France

Des décennies durant, le passant put y voir naître des armées. Mais les ateliers ont cédé la place à leurs soldats de plomb. En vogue : les chouans, l'Empire et les colonies. Une seconde boutique couvre les activités civiles : vénerie, maisons closes, vitrines contemporaines (J.-P. Gaultier vient d'y rejoindre Yves Saint Laurent), personnages (des incroyables à Le Corbusier) ...
Tél : 40-20-00-11. De 10 à 19 heures. Fermé le dimanche.

42 L'Escalier d'argent

A partir de 1 000 francs, des gilets en moire ou en toile de Jouy dont les motifs remontent parfois au XVIII[e] siècle.
Tél. : 40-20-05-33. De 13 heures (14 h 30 le samedi) à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

43 Les Parfums de Rosine

Cette bonbonnière rose pour marquise un peu mûre sert d'écrin à la Rose de Rosine. Un parfum en forme d'hommage au jus du même nom, lancé par Paul Poiret en 1910. 50 ml d'eau de parfum coûtent 340 F. Ils s'adressent aux femmes de caractère, que n'effraie pas un halo capiteux.
Tél. : 42-60-47-58. De 11 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

67 Muscade

Des gâteaux de bon aloi dans un décor cosy-cossu d'hôtel provincial. Terrasse en été.
Tél. : 42-97-51-36. De 12 h 15 à 21 heures.

GALERIE DE VALOIS

110 L'Espace Champagne

Entre les souvenirs du tripot fondateur et ceux de la Banque de France, qui en fit sa bibliothèque, l'endroit a opté pour la ligne médiane. Celle d'un restaurant clair et propret dans le goût 1985. Des petits plats servent d'éperon à la carafe de champagne.
Tél. : 40-20-00-27. Tous les jours de 9 heures à minuit. Menu du déjeuner : 125 F, avec une coupe. 90 F la coupe, 220 F la bouteille.

130-133 Muriel Grateau

Le retour du chez-soi patronne ces vêtements destinés aux élégantes d'intérieur. Lignes sobres, couleurs délicates, matières sensuelles : le confort.
Tél. : 40-20-90-30. De 11 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi matin.

157 La Vie de château

La vie de château, pour Jean de Rohan-Chabot, c'est de souper dans des assiettes en porcelaine du XVIII[e] et des verres Baccarat 1920 que d'autres auraient mis sous vitrine.
Tél. : 49-27-09-82. De 13 à 19 heures. Fermé dimanche.

162 Jean Vier

Dit aussi Le Linge basque. Les toiles dont les paysans basques couvraient autrefois leurs bœufs ont inspiré Jean Vier. A Saint-Jean-de-Luz, ses vieux métiers tissent des nappes en lin damassé « Belle fleurette », des serviettes de bain à sept rayures – autant que de provinces basques – et toute sorte de beau linge.
Tél ; 42-61-12-18. De 10 heures (14 h 30 le lundi) à 19 heures. Fermé dimanche.



Remonter le temps

Télé-miroir

Les présentateurs de télévision ont tous un uniforme : le leur. Il ressemble furieusement au nôtre.

Certains jours, le tour de votre dressing, l'exploration de vos armoires vous fichent le bourdon. Est-il possible que votre patrimoine vestimentaire ait si peu évolué depuis des années ? Que les mêmes chevrons, les mêmes couleurs passe-muraille, les mêmes coupes d'uniforme y surnagent avec insistance ? Tiens, cette veste en tweed, acquise au début de l'automne, dans un moment d'oubli : votre mère avait à peu près placé la même dans votre trousseau d'entrée en fac. Et ces cravates ? A rayures, à grosses fleurs, larges ou trop étroites, de soie passée ou de laine fatiguée, et qui témoignent de vos flottements, de quelques audaces, plus sûrement de votre constance dans la sinistrose.

Evidemment, s'il n'y avait que vous, ou cette compagne au goût plus sûr... C'est la faute aux autres, enfin c'est ce que vous vous dites, les matins, ou les soirs de déprime, devant le spectacle glacé de votre garde-robe. La faute aux conventions, que vous n'avez plus le cœur de bousculer. Aux habitudes, plus encore à cet ordre des choses qui vous tient à sa merci, au qu'en-dira-t-on, au conservatisme ambiant. Parfois, dans la rue, vous croisez votre double idéal, en cachemire ou en lin, mais si rarement. Et dans des quartiers trop peu familiers. Au bureau, la hiérarchie sociale tique devant les velléités d'indépendance. Gris, terne avec dignité, respectable, voilà ce que vous devez vous contenter d'être, avec, si possible, une pointe d'humilité dans le tissu, qui fait de vous un homme, ou une femme, à sa place.

La faute aux autres... Même à ceux de la télé. Tiens, la télé ! Voilà un parfait exemple, le juste miroir, de la bonne vieille norme. La boîte à rêves s'habille sans plus d'imagination, de finesse que ses fidèles. Placards ouverts, essayages suspendus, en proie aux idées noires et déjà en retard pour votre sortie en ville, faites le test du zapping vestimentaire. A 20 heures, PPDA et Bruno Masure sont à peu près harnachés comme vous, un peu juste aux épaules, le cou vissé par une cravate fascinante d'incongruité. Ton sur ton, ou *« en rupture »*, passe-partout ou, pour le coup, trop voyante, la cravate du JT. Comme dans la vie. Comme dans notre vie. Et la trilogie cravate, chemise, veston ? Banale, sage, avec cette négligence, cet ennui devant l'effort à faire pour sa mise, qui doit renvoyer nos deux présentateurs à leur indifférence étudiante. A la nôtre. Pourtant, PPDA et Masure ont du talent, même d'écriture, un goût sûr dans d'autres domaines. Et même à la ville, ils doivent mieux bouger, plus à l'aise, dans leurs gros pulls et leurs jeans de quadragénaires.



METIS

Michel Drucker sur le plateau de « Stars 90 », en tenue soucieuse et décontractée

Alors ? La faute aux autres, encore. Toujours au chef de bureau. Sauf que leur obligation, c'est nous. Le public. Ils doivent s'habiller comme nous pour ne pas nous faire honte, parce que, dans l'Audimat, il y a aussi la nécessité de ne pas assommer la clientèle par un luxe ou un élitisme excessifs. Et nous, les soirs de sortie, nous renfilons nos vieilles pelisses. Réconfortés, sans doute, mais frustrés. La télé ne donne pas la réponse. Ne tente rien, pour secouer nos habitudes vestimentaires. Maudite cravate ! Pour combien de décennies encore, cette corde ambulante pour se faire pendre à n'importe quelle heure ? Il y a bien Bernard Rapp, ce chanceux, et ses chemises de grosse toile, mais il présente une émission littéraire, et on se dit qu'à force de recevoir des solitaires, il a choisi leur camp. Philippe Lefay et ses polos boutonnés, mais il règne sur un journal de la nuit.

Non, la télé ne peut rien pour nous. Certaines tentatives de distinction sont sensibles ici ou là. Pivot s'habille avec un soin gourmand, mais il a conquis, avec les années, une sorte de droit à la malice. Cavada présente souvent « La Marche du siècle » en jeans. Mais le haut dément le bas. Il met parfois de la couleur, vive, dans ses vestes. Mais c'est Cavada. Il y a aussi Gildas, col ouvert, l'un des rares sur lequel le grain, la matière d'un tissu soient perceptibles. Peut-être la qualité de la lumière sur le plateau de « Nulle part ailleurs ». Peut-être l'époque d'une carrière où l'on a l'air de venir, certains jours, en visiteur de sa propre émission.

En fait, pour nos désarrois, « Nulle part ailleurs » est un cas douloureux. La plus belle collection d'insolences du PAF, des jeunes gens mordants, qui frappent juste dans le ventre mou de l'époque, mais qui s'habillent comme des premiers de la classe. Comme au bureau. Comme s'il fallait, même dans le dernier temple de l'irrespect, garantir le prix de la convention pour faire passer la pilule. Bien sûr, la télé a autre chose à faire qu'à nous entraîner à la révolution vestimentaire. Mais tout de même ! Même de prix, tous ces costumes, assemblés, de *prime-time* ou d'*access prime-time* comme l'on désigne l'heure de l'apéro, paraissent composer, justement, un apéritif de sous-préfecture. Comme il y a vingt ans, sous l'ex-ORTF. Le vert passe mal l'écran, c'est vrai, le jaune est difficile, le rouge agressif. Les pastels perdurent. Funeste juste milieu !

Heureusement, les femmes nous sauvent. Belles à regarder, même si la tendance reste aux tailleurs stricts, rehaussés d'un bijou discret. Le rouge va bien à Marie-Laure Augry, l'ambre à Claire Chazal, tous les bonbons à Anne Sinclair. Et puis il y a Christine Ockrent, qui ose le tee-shirt blanc. Mais, là aussi, on sent qu'il s'agit d'une forte tête. D'une victoire personnelle. Ce tee-shirt-là, lorsqu'il apparaît, pourrait même nous donner, pour nous-mêmes, une furieuse envie de naturel et de simplicité. Enfin, de chic simple, car, au-dessus du tee-shirt, il y a quand même la tête d'Ockrent. Hélas, la présentatrice ne se montre qu'au soir, longtemps après qu'il a fallu trancher dans nos incertitudes.

Et, au fond, à la télé comme partout, tout doit être affaire de conseils reçus. Avoir à soi la femme qui sait marier une chemise et une cravate. Ou d'origine sociale : une culture des couleurs et des matières apprise bien avant la prise d'antenne. Ces avantages, innés ou acquis, sont grossis par la caméra : le détour par une bonne école, le séjour dans une université américaine ou anglaise, des compagnons généreux. A l'inverse, la modestie des parents, une montée tardive de province, la dèche, longtemps, avant le succès médiatique, se voient aussi, davantage peut-être, et se laissent prendre avec plus de tendresse. Finalement, la télé reste une frangine peu regardante, et ça vaut mieux, sur nos atours.

Philippe Boggio

ORTF

Léon les cravates

A vrai dire, le public, qui ne connaissait ses héros de l'écran qu'en noir et blanc, ne perdait pas grand-chose à la monochromie. Le spectre de la couleur ne hantait pas encore les studios et c'est en déclinant toute la gamme des sombres que les pionniers de l'ORTF jugeaient convenable de se présenter aux caméras. Léon Zitrone mettait grand soin à respecter *« les règles du bon goût et du savoir- vivre »* et paraissait immanquablement en complet croisé gris foncé ou bleu. Pierre Tchernia, lui, se souvient encore de sa première flanelle, également grise, qu'il ne portait que pendant ses émissions, *« afin de la garder propre »*.

« A l'exception, poursuit Léon Zitrone, *d'événements sportifs comme le Tour de France, pour lesquels un col ouvert était toléré à la descente de moto, l'idée ne me serait jamais venue de me montrer sans cravate. »* Hommes ou femmes, gare à qui dérogeait aux convenances : une présentatrice, Noëlle Noblecourt, paya de sa place un plan sur une jupe qui remontait un peu trop hardiment au-dessus du genou...

Pas question, non plus, de remercier d'une citation au générique un couturier trop flatté d'habiller une vedette de la télévision. La télévision publique, qui ne badinait pas avec la publicité, proscrivait ce genre d'accommodements, ainsi que toute griffe apparente sur les vêtements.

Cette austérité de notable effacé convenait bien aux débuts d'une télévision récemment posée sur le napperon familial. Certes, les personnages du miroir cathodique étaient ceux d'un temps où l'on s'habillait pour aller au théâtre et où la fantaisie de bon aloi se réduisait au choix des cravates. Mais les présentateurs devaient encore renchérir sur les conventions pour se faire accepter. *« J'ai toujours pensé,* résume Zitrone, *qu'avec la télévision vous entrez chez les gens. Certains vous reçoivent dans leur cuisine, d'autres dans leur grand salon avec tout le tralala. La moindre des politesses est d'être vêtu comme on le serait si l'on était convié à dîner chez eux. »* Parce qu'ils ne se réclamaient pas encore de la grande liberté des artistes, les hommes de l'ORTF mettaient leur point d'honneur à se fondre dans la masse.

Ce sont précisément les saltimbanques qui ont ouvert la brèche. Au classicisme de Jean Nohain, qui présentait en smoking ses « 36 Chandelles », succédèrent les paillettes des invités des Carpentier. On vit venir Johnny en veste à franges, Claude François en pantalon à pattes d'éléphant et Sheila en robe lamée. Les jeans délavés de Jane Birkin et le débraillé de Serge Gainsbourg passèrent un temps pour des provocations. Puis on s'y habitua. Vingt ans après, ils sont devenus pour nos présentateurs signes d'aisance et de jeunesse.

Jean-Louis André

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Sur un plateau

Ça commence par un coup de fil : On fait une émission sur les personnes âgées... Sur les parents martyrs... Sur les has been... Alors on a pensé à vous. Dans ces cas-là, je pense à tout : Et à part moi, qui il y aura ? Ça passe avant minuit ? En direct ou en différé ? Est-ce que je pourrai placer plus de trois mots d'affilée ? A tout, sauf à l'essentiel : On sera debout ou assis ? Derrière une table ou sur un fauteuil ?

Quelle importance ? Colossale ! Vos genoux, on peut les voir ou pas ? Faut-il les montrer ou non ? Choix dramatique, entre la mini, la maxi-jupe et le pantalon. Relevez-vous la nuit pour vous regarder dans la glace avant de prendre une décision capitale. Et pour le haut ? Pas d'imprimé léopard, ça chasse. Pas de grand décolleté au petit matin. Pas de body, au cas – fréquent – où on vous demanderait de dissimuler, au prix de mille contorsions, le fil du micro sous vos fringues. Pas de chandail à col roulé, on crève de chaleur au soleil des projecteurs. Pas de rayures, ça grossit. Pas de vert, ça porte malheur. Pas de gris, ça fait souris. Et pas de blanc, allez savoir pourquoi !

Là où ça craint, c'est quand il s'agit d'un jeu quotidien, dont les partenaires changent chaque semaine et qu'on enregistre en une seule fois. Avec changement de tenues entre deux séquences, histoire de ne pas être habillé pareil tous les soirs. On s'interpelle dans les loges : Ah, la cata ! J'ai apporté cinq trucs au lieu de six. Toi, qui t'es coltiné quatre valises, t'aurais rien à me refiler ?

Et c'est pas tout ! Avant de passer à la télé, faut passer au maquillage. Dans un réduit minuscule ou dans une cabine de luxe. Politiciens crispés, comédiens décontractés, journalistes survoltés, on papote en attendant de s'asseoir face au miroir, un Kleenex en guise de bavoir. Vous savez de quoi on va parler ? T'as drôlement bonne mine, t'as fait... quelque chose ? En pleine forme, le président, il a mangé deux croissants au petit déjeuner hier à l'Elysée. T'étais super chez Drucker. Je vous présente mon attachée parlementaire...

Là-dessus débarque, en coup de vent, le présentateur de l'émission : Permettez, j'en ai pour une seconde... Juste un petit coup de blush, ma puce, paraît que la semaine dernière, j'avais l'air d'un noyé... Ah ! cher ami, merci d'être venu ! Je lance le sujet, ensuite ce sera à vous de... Bon, ça va, Pupuce, je vais finir par ressembler à ma marionnette.

A mon tour. Ce sera vite fait : Vous ne me mettez rien, pas de crème, pas de fond de teint, pas de Rimmel. Je tiens à rester naturelle. Faut simplement me remplir les rides, escamoter mes taches, me raccourcir le nez, creuser mes joues façon Marlène, me redessiner les sourcils, effacer mes cernes, me regonfler le brushing et... Tiens, Sylvie ! Si je m'attendais... Ça te va bien, dis donc, le jaune citron... A moi aussi ? Tu crois ? ... Ah, non, pas de poudre ! Je vais briller ? Ça m'étonnerait !



Enfin une position assise qui respecte le corps et l'esprit ! Ce siège révolutionnaire AKTIDO évite la cassure du dos et protège vos lombaires.

Prix spécial pour les fêtes

LE DOS AGILE

77, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS. Tél. : 45-81-05-14.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris RP



هكذا من الأصل

A Plaisir, Paris Nord, Lyon et Marseille le Père Noël peut charger son traîneau dès le dimanche 5 décembre pour la première ouverture exceptionnelle.

Les dimanches 12 et 19 décembre il pourra charger dans tous les magasins IKEA de son choix. Evry, Lille, Bordeaux compris bien entendu.



IKEA PLAISIR (78) C.CIAL DE GRAND PLAISIR. TEL. 30. 79. 21. 21.

IKEA PARIS NORD II (95) AUTOROUTE A1. ZAC PARIS NORD II. TEL. (1) 48. 90. 16. 16.

IKEA PARIS EVRY (91) AUTOROUTE A6. SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64. 97. 71. 20.

IKEA LYON (69) ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST. TEL. (1) 72. 15. 28. 28.

IKEA MARSEILLE (13) RN 113. C.CIAL VITROLLES ESPACE. TEL. 42. 10. 16. 18.

IKEA LILLE (59) C.CIAL DE LOMME. TEL. 20. 93. 36. 77.

IKEA BORDEAUX (33) C.CIAL BORDEAUX LAC. TEL. 56. 50. 42. 06

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3615 IKEA

Venise, décor du Danieli

Les nuits n'y sont pas vraiment bon marché, mais les Caravage sont certifiés d'époque. Et puis on peut avantageusement loger dans les chambres – il faut préciser la 10 ou la 13 – où Musset et George Sand ont mis en pièces leur fausse lune de miel. Un palace avec une belle et ronde mémoire, le Danieli.

A Venise, c'est Paul Morand qui le fait remarquer, la vie humaine a la fâcheuse habitude d'osciller entre les deux extrêmes. Ainsi le Palais ducal jouxte-t-il les Prisons. L'un ne pouvait fonctionner sans l'autre. En quelques pas l'homme passe de la munificence au cachot, et il semble que le changement d'état s'opérait à Venise avec une surprenante facilité. Il y avait, on le sait, aux entrées du Palais et un peu partout dans la ville de délicates boîtes à lettres pour les dénonciations anonymes – les fameuses « bouches de lion » – où chacun pouvait faire ses « suggestions ». Le Louvre met quelque distance avec la Conciergerie. C'est un choc que de voir accumulés dans le Palais ducal tant de Tintoret et de Véronèse, puis, après avoir descendu quelques marches, de toucher le fond de la souffrance humaine. On emprisonnait à Venise comme on goûtait un Bellini ou un Canaletto, ou comme on respirait l'air de la lagune. Casanova en sut quelque chose, qu'on envoya croupir aux « plombs ». Pauvre Giacomo, puant, couvert de puces, recroquevillé dans son galetas. *« J'avais une espèce de rougeole qui en se desséchant m'avait laissé sur les bras des taches rouges qui me causaient parfois des démangeaisons... Dans la situation où je me trouvais, on compte la liberté pour tout, et la vie pour rien, ou pour bien peu de chose, et dans le fond je commençais à devenir fou. »* Une nuit de 1756, on vit une silhouette se glisser sur les toits comme un chat. Casanova, si l'on ose dire, faisait la belle. Ce que la légende dit moins, c'est que revenu à Venise vingt ans plus tard, saisi par la même fièvre de délation et subitement transformé en pontife de la morale, il se mit à utiliser furieusement les petites boîtes à lettres. Certains affirment aujourd'hui que « plombs » et « puits » – on voit d'ailleurs au cours de la visite une cellule entièrement recouverte de bois – n'étaient « terrifiants » que dans les esprits. Venise n'est-il pas le premier Etat à avoir aboli la torture ? La République, moins préoccupé et de châtier que de prévenir, ne démentait pas les « récits d'horreur », comptant sur la crainte pour encourager la sagesse, dit-on (1).

Le Danieli fait suite aux Prisons. L'homme retrouve sa superbe, et se perd à nouveau dans les ors. Le hall, fermé très haut par une verrière, avec son grand escalier et ses balcons gothiques, est hugolien. On pourrait y jouer Shakespeare. Othello pleure, le visage appuyé sur le marbre. C'est une scène faite pour les sicaires, ou les écorchés fastueux de la vie. Au sommet de l'escalier, au seuil du salon des Procurateurs, apparaît le dos blanchâtre et dévêtu d'un saint Matthieu, tout à la rédaction de ses évangiles, œuvre de l'école du Caravage. Sur le même mur, après un Jésus au milieu des pharisiens, voici des monstres, affublés de becs et de groins, s'échappant d'un tableau de Ghezzi. Tout semble fait au Danieli pour rappeler aux humains leur étrange folie.

Ce que Venise compte de familles patriciennes, les Dandolo, les Gritti, les Mocenigo, les Bernardo, qui tous coiffèrent le *corno* – chapeau pour doge – et s'enivraient dans le tourbillon des fêtes, a hanté le palais avant qu'il ne se transforme à partir de 1820 en nef hôtelière. Il fut édifié, dit-on, vers la fin du quatorzième siècle, par un Dandolo. Fameux, ces Dandolo, de plus en plus retors en prenant de l'âge, comme le vieil Enrico, octogénaire et presque aveugle, qui avait fait chûter Byzance. Pas mal non, plus le Dandolo bâtisseur. A l'époque, le sénat vénitien encourageait la construction d'édifices somptueux. La Sérénissime entendait montrer ainsi au monde qu'elle ne se contentait pas d'amasser des monceaux de ducats dans de sombres arrière-boutiques. Les palais serviraient donc à recevoir les hôtes d'honneur de la République, princes rougeauds des cours du Nord, cardinaux pomponnés, ambassadeurs des antipodes débarqués avec leurs étranges animaux.

Venise avait déjà en quelque sorte la « bosse » du tourisme. Imbattable sur la destination à la mode de l'époque : la Terre sainte. Vous voulez aller prier sur le Golgotha ? Une seule adresse : Venise. Alléchés par la « publicité » qui court par toute l'Europe, voici les candidats pèlerins affluant sur l'Esplanade ou devant le Dandolo où des rabatteurs les prennent en charge sans les quitter d'une semelle durant le bon mois nécessaire à la préparation de l'expédition. Une lourde poignée de sequins pour s'habiller, une autre pour les vivres, une autre encore pour le couchage. Vous voulez la bonne galère pèlerine ? N'allez surtout pas chez Agostino Contarini, il tire un peu trop sur la bouteille. Allez plutôt chez Piero Lando. Les « agents » des armateurs, postés sur la place Saint-Marc, où flotte la bannière frappée de la croix rouge de Jérusalem, s'invectivent, se tirent la langue.

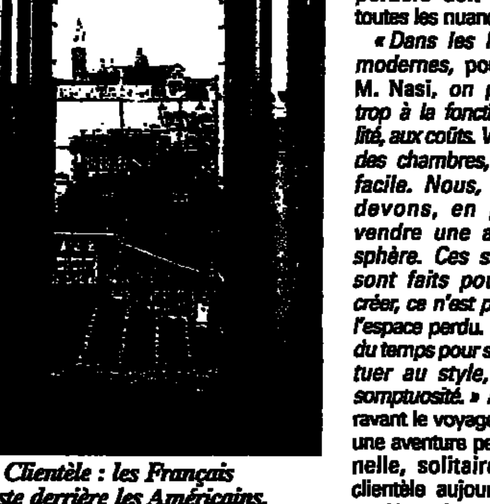
Il faut venir en mai, le sommet de la « saison touristique », parce qu'avec toutes ces fêtes – les épousailles de la mer, la fête-Dieu – où le doge monte à bord du *Bucentaure*, son navire amiral, on en a vraiment pour son argent.

Puis il fallait bien prendre place sur la galère. L'équipage a juré de *« limiter ses vols »* à moins de cinq *« soldi »*. A cent cinquante, on est entassé dans les cales, on pleure, on rit, on psalmodie, les rats courent le long des corps. Au bout de deux mois, on arrive à Jaffa. Là aussi, Venise a tout organisé, y compris avec les Arabes, quelques coups de pétoire, pour gagner plus vite encore la paradis. On vous hisse sur un âne ou un chameau. Jérusalem, enfin ! Taxes, commissions, pourboires, cautions : Venise

LUXE PLUS

A la suite du doge

Il n'y a pas un, mais trois Danieli. Trois immeubles se font suite sur la riva degli Schiavoni. Le plus ancien, le Palais Dandolo, trône au milieu de l'ensemble. La première annexe, la Casa Nuova, édifiée au dix-neuvième siècle, abrite cinquante-cinq chambres, toutes meublées en style vénitien. En revanche, la construction du Danielino dans les années 40, à proximité et dans le prolongement des Prisons, souleva une polémique. En effet, à cet endroit fut assassiné en 1172 le doge Vitale Michiel II, et la tradition voulait qu'on ne construisît plus d'édifice sur cet emplacement (1). L'intérêt de ce Danielino, à la façade mussolinienne médiocre, outre ses quatre-vingt-une chambres meublées en style Empire, se trouve au cinquième étage, où, depuis le restaurant, on embrasse tout la ville et son paysage. Au choix on peut se tourner sur la lagune et le regard passe de San Giorgio Maggiore à La Salute, ou sur la Venise de l'intérieur et le labyrinthe de ses toits.



Clientèle : les Français juste derrière les Américains.

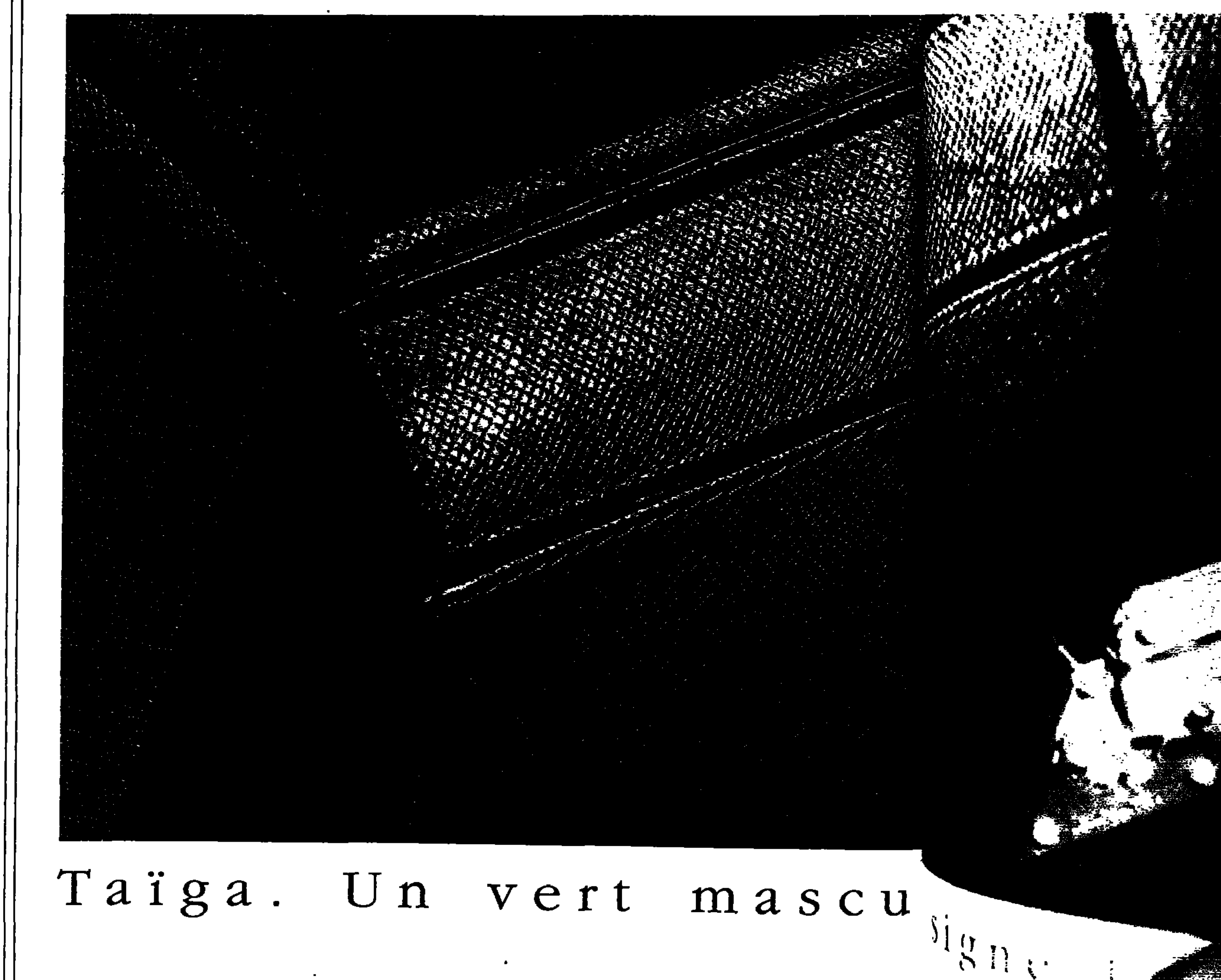
Le Palais Dandolo dispose de quatre-vingt-quinze chambres. En plus du hall, deux autres morceaux de bravoure sont offerts au voyageur, le salon du premier étage, et la salle des procurateurs au second, immenses pièces de réception, qui donnent accès aux suites de l'hôtel. La suite du doge (appartement n° 31) ploie sous les ors, les lustres et les tentures (son prix : 1 600 000 lires la nuit (près de 6 000 francs). On peut se réfugier plus discrètement dans la chambre n° 10 qui abrita Musset et George Sand (mais ils occupèrent aussi le n° 13). La chambre la moins chère se vend 315 000 lires.

La clientèle américaine arrive en tête (23 %). Viennent ensuite Italiens et Français (14 %), Japonais (10 %), Anglais (9 %). L'hôtel, qui fait partie du groupe Ciga, emploie 180 personnes durant la haute saison. *« Beaucoup de nos clients demandent un numéro de chambre précis,* explique Emanuele Nasi, sous-directeur. *Soit parce qu'ils y sont déjà venus, soit parce que ce numéro leur est connu, comme le 10. Les Américains préfèrent le style Empire, et ils vont au Danielino. »* Le choix de la chambre est un moment important. Tout repose sur le flair du réceptionniste. Un court dialogue, du regard surtout, s'engage avec le client, dont le *primo portiere* doit saisir toutes les nuances.

« Dans les hôtels modernes, poursuit M. Nasi, *on pense trop à la fonctionnalité, aux coûts. Vendre des chambres, c'est facile. Nous, nous devons, en plus, vendre une atmosphère. Ces salons sont faits pour en créer, ce n'est pas de l'espace perdu. Il faut du temps pour s'habituer au style, à la somptuosité. »* Auparavant le voyage était une aventure personnelle, solitaire. La clientèle aujourd'hui est déversée par les agences de voyage. *« Ce sont peut-être les mêmes clients, mais ils nous arrivent par des canaux différents, comme les groupes de l'Orient Express. Le voyageur s'en remet à présent à un intermédiaire, qui lui organise son voyage, et cela pour le même prix. »* Et l'on dépense sans doute tout autant, mais différemment. Le candidat voyageur fait un choix qualitatif. Quatre jours à Venise l'emportent sur une semaine aux sports d'hiver. *« Ces changements de comportement nous affectent positivement, les villes d'art en profitent »,* dit encore M. Nasi.

R. G.

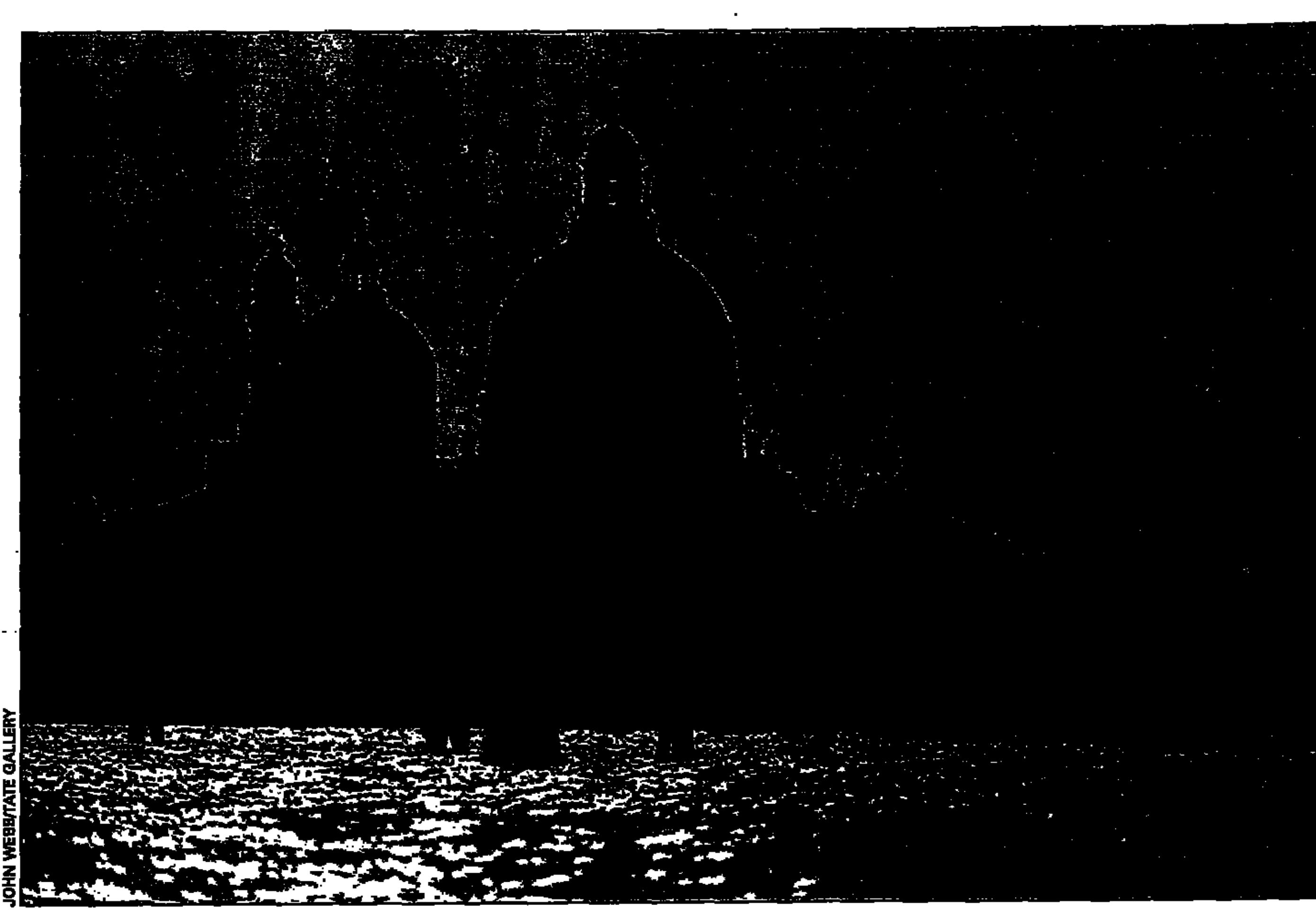
(1) *Venise, guide du promeneur amoureux,* de John Kent, Gallimard 1991.



LV *Les bagages et accessoires Louis Vuitton ne sont en vente que dans les magasins exclusifs Louis Vuitton :*
Paris - Nice - Cannes - Deauville - Strasbourg - Toulouse - Lyon - Bordeaux - Marseille - Monte-Carlo - Genève - Lausanne - Bruxelles.



Avec l'organisation du voyage en Terre Sainte, Venise aura très tôt la « bosse » du tourisme.



JOHN WEBB/TATE GALLERY

ensuite fait ses comptes en riant et en se frottant les mains.

En 1630, on monta au palais Dandolo le premier opéra jamais entendu à Venise, *le Rapt de Proserpine*. Monteverdi avait été nommé maître de chapelle à Saint Marc en 1613. En 1822, entre en scène un étonnant personnage, Giuseppe Dal Niel, qui loue le palais afin de le transformer en hôtel. A la veuve d'un Bernardo, il achète le second étage ; à un héritier des Mocenigo, il rachète en 1840 le premier. Désormais, le palais Dandolo lui appartient en totalité, et il peut lui donner son nom. Le Danieli vient de naître.

« Mon cher George, *j'ai quelque chose de bête et de ridicule à vous dire... Je suis amoureux de vous.* » Alfred de Musset, si « *gamin* » – il a vingt-trois ans, – et George Sand, qui en a trente, se sont rencontrés en juin 1833 à Paris. Lui a été « *troublé par cette petite femme aux yeux immenses, noirs comme ses cheveux* ». Et il lui a encore dit : « *Deux mots de toi m'ont fait le roi du monde.* » Mais leur rencontre est déjà « *toute peuplée de heurts, de secousses, de paroles dures puis tendres, et de larmes* ». Et déjà George Sand parle de rupture. Mieux vaut peut-être mettre fin à l'aventure. Sûrement pas à Paris « *sous les yeux du public* » et « *les sarcasmes du monde* ». Pourquoi pas en Italie ? Cela se ferait « *doucement* », « *à l'amiable* », « *sans fâcheries* ». Lui rentrerait ensuite « *bien sage* » à Paris, tandis qu'elle peut-être pousserait jusqu'en Turquie, ne reprenant le chemin de la capitale que lorsque les moqueries ne seraient plus à craindre.

Ils arrivent à Venise le 31 décembre 1833. Lui est descendu à l'Europe. Mais, dès le 1er janvier, il la rejoint à « *l'auberge Danieli* ». Ils sont ensemble dans une chambre d'angle du premier étage, le numéro 10, qui donne sur la lagune. Et ils s'affrontent. Elle d'abord est tombée malade, « *une fièvre prise à Gênes* », puis « *une dysenterie affreuse* ». Et lui la délaisse, s'en va boire seul au Lido, court à l'aventure dans les ruelles louches comme un chien fou. Et tandis qu'elle récupère, le voici à son tour cloué au lit, terrassé par la fièvre. Vers le 20 janvier, ils ont déménagé au numéro 13, qui possède un salon attenant. Par souci d'économie, ils ont décidé de quitter l'hôtel le 1er février pour prendre un appartement en ville, mais la maladie les en a empêchés. « *Typhoïde* » a annoncé le médecin, le docteur Pagello, recommandé par le consul de France. George Sand explique que le jeune homme est « *molto ammirato* » en France, et qu'il est l'être « *qu'*[elle] *aime le plus au monde* ». Pagello revient avec un confrère, et la nuit du 7 au 8 février est particulièrement «*affreuse* », « *six heures d'une frénésie telle que malgré deux hommes robustes, il courait nu dans la chambre. Il a failli m'étrangler en m'embrassant. Les deux hommes ne pouvaient lui faire lâcher le collet de ma robe* ». Le 14, la fièvre est retombée, Alfred sauvé par « *ce jeune médecin excellent* ». Une bonne grosse figure, ce Pietro Pagello, vingt-sept ans, « *une taille de cuirassier et des mains énormes* », et qui avait déjà aperçu, avant qu'elle ne le fasse quérir, « *la belle étrangère* » au balcon de l'hôtel. Alors qu'Alfred gît, ils sont devenus amants. Pagello a manœuvré pour « *surprendre*[ses] *sens par un mélange d'audace et d'humilité* », écrira plus tard George. Pagello dira qu'elle n'a cessé de le provoquer durant ces nuits de veille.

Ce qui complique la situation, c'est que, revigoré par Venise malgré la maladie, Musset s'est remis à aimer celle qui le trompe. Pour Sand, un impératif : détruire les indices de sa nouvelle idylle qui torture son ancien amant en le persuadant que la fièvre et le délire lui ont fait voir des choses qui n'existent pas. Et remettre le poète dans une calèche à destination de Paris. Un esclandre est impensable, et George travaille comme une bûcheronne : le contrat avec son éditeur prévoit trente-deux pages quotidiennes. Elle occupe le petit appartement en ville, Alfred « *survit* » au Danieli. Le 28 mars, on les voit se promener ensemble en ville. Le lendemain, c'est le départ pour Alfred : elle l'accompagne en gondole jusqu'à Mestre, puis court rejoindre Pagello. « *Comment se fait-il qu'il y ait ainsi en nous je ne sais quoi qui aime le malheur ?* », écrira Musset plus tard (2).

Chateaubriand est au Danieli en 1845, et fait ses adieux à Venise, « *magnifique catafalque* », « *la cité-fée* » de Byron qui s'évanouit dans « *le reflet de ses eaux gothiques* ». Non, Venise n'est pas morte, mais c'est une moribonde perpétuelle, la cité de la décomposition où quelques survivants dans leurs palais lézardés conduisent encore un ballet funèbre mondain (3). Vinrent aussi au Danieli Dickens, Balzac et Wagner. En mai 1900, Marcel Proust, accompagné de sa mère, venu rejoindre Reynaldo Hahn et sa cousine Marie Nordlinden, y prend pension. De sa chambre – « *je sentais les restrictions édictées par la mer, la parcimonie du sol* ». – il passe à la rue, ses cahiers de notes sur Ruskin à la main. Tandis que Mme Proust s'installe à la fenêtre de l'hôtel : « *Maman lisait en m'attendant avec le joli chapeau de paille qui fermait son visage.* » Si bien que la silhouette de sa mère s'encadre désormais dans l'ogive de la fenêtre. « *Et si depuis chaque fois que je vois le moulage de cette fenêtre dans un musée, je suis obligé de retenir mes larmes, c'est tout simplement parce qu'elle ne me dit que la chose qui peut le plus me toucher : « Je me rappelle bien votre mère* » (4). A l'automne de la même année, Proust fit un second séjour plus mystérieux à Venise, cette fois sans sa mère, s'égara dans les *calli*. « *Et comme il n'y a pas entre le souvenir d'un rêve et le souvenir d'une réalité de grandes différences, je finissais par me demander si ce n'était pas pendant mon sommeil que s'était produit, dans un sombre morceau de cristallisation vénitienne, cet étrange flottement qui offrait une vaste place entourée de palais romantiques à la méditation prolongée du clair de lune.* »

Dans les années 1960, Venise est au plus mal, les médecins prédisent un engloutissement. La nouvelle semble réjouir Paul Morand, autre familier du Danieli. Venise se noie ? Fort bien, mais qu'elle ne s'enfonce que de quelques pieds sous la surface... « *La Salute servirait de bouée aux cargos ; au-dessus du Grand Canal, des bulles monteraient, dégagées par les hommes-grenouilles cherchant à tâtons les bijoux des Américains dans les coffres d'un Grand Hôtel immergé* » (5).

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Vie, grandeurs et misères de Venise*, de René Guerdan, Plon, 1959.

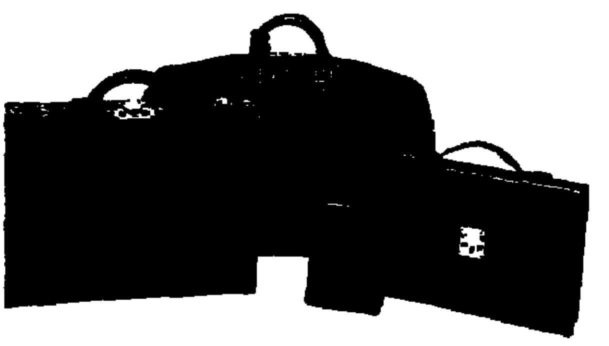
(2) *La Liaison Musset-Sand*, d'Henri Guillemin, Gallimard, 1972.

(3) *Chateaubriand, Byron et Venise, un mythe contesté*, de Michèle Maréchal-Trudel, Nizet, Paris, 1978.

(4) *Hôtels littéraires, voyage autour de la Terre*, de Nathalie de Saint Phalle, Quai Voltaire, 1991.

(5) *Venises*, de Paul Morand, coll. « L'imaginaire », Gallimard, 1983.

in signé Louis Vuitton



★ EURO RSCG

Réveillon de Légende en Irlande

L'AMBLINN

Arrivée directe au cœur du Connemara. Réveillon dans un manoir de charme. Veillée, chants traditionnels, bord de mer, pêche, équitation et grandes promenades à travers les landes : tous les plaisirs d'Irlande.

Séjour à Cashel House : 3 jours, vol régulier, location de voiture à partir de :

4860F

Agence V.O. et dans toutes les agences de voyages et agences AFAT et TOURCOM. Brochure IRLANDE sur simple demande

Signed by V.O

TÉL : 40 53 07 11
181 Bd Pereire 75017 Paris

Tapis d'Orient, tapis volants

D'où viennent et que sont au juste ces tapis dont les citadins ne cessent d'être submergés de propositions ? Expositions, ventes, soldes, rabais, prix démarqués... Enquête.

Vélizy, zone commerciale. Pizzerias, dépôts de pianos, béton gris, urbanisme de grande surface. Et, dans cette banlieue de l'Ouest parisien, qui ruisselle de soleil et qui invite à la promenade, un jour férié de novembre, une gigantesque foire aux tapis d'Orient.

Un espace de bureaux a été hâtivement transformé. Des couloirs et des cabines. Une foule fébrile de marché se presse autour des piles. Il y en a partout et de toutes les sortes, des petits kilims, des grands chiraz, des daghestans et des tebriz, rangés ou entassés en vrac. Le public, lui aussi, est des plus variés. Des baskets aux talons aiguilles, du jeans au collier de perles, des fiancés aux vieux couples, de la famille au groupe d'amis. Ils fouillent, palpent, soupèsent, dans une ardeur de chasse au trésor. C'est un voyage qui commence.

Il y a dans cette excitation le parfum de Kachgar, le grand marché dominical du Turkestan chinois, où les affaires se traitent accroupi, bonnet d'astrakan contre chapka de loup. Il y a la poussière du vieux Caire mamelouk et les velours souples sous le pied des mosquées d'Istanbul.

Cette fièvre du jeudi matin contredit l'idée reçue selon laquelle le tapis ne serait pas français. Au pays de Descartes et de la baguette de pain, on ne s'intéresserait qu'à la moquette. Au contraire des Allemands, qui choisissent d'abord un tapis, et mettent des meubles autour. C'est à Hambourg qu'on trouve les plus grands marchands. Sur les marchés français – selon les importateurs, les deux tiers des marchands de tapis sont des forains – le client est rare.

Le « voyageur » (comme ils s'appellent entre eux) installé sur la place Monge à Paris a vendu ce matin un seul tapis de 1 500 F. Il a, dit-il, 400 tapis dans son camion blanc flambant neuf. Pour attirer le chaland, et le convaincre, il solde. Comme tout le monde. Du Bon Marché aux Galeries Lafayette, la valse des étiquettes va bon train : de 20 à 40 % de remise avant les fêtes de fin d'année. Lui accorde *« jusqu'à 50 % »*... Tout en précisant avec une grande franchise : *« Il n'y a pas de prix fixe ; nous sommes des commerçants d'instinct, cela dépend de la somme que j'ai payée à l'importateur, de ce que j'ai déjà vendu, de mon stock restant. Quand j'ai réalisé une bonne affaire, je fais plus facilement une remise sur une autre pièce. »*

Ne dit-on pas en Orient que le prix d'un objet est celui du cœur ? *« Achetez le prix que vous voulez,* lance un marchand de tapis à l'une de ses fidèles clientes sur un marché breton, *et dites-vous bien que l'on gagne encore deux fois plus qu'on l'espérait. »* Cette conception orientale et poétique du prix « suggestif » devient, transplantée dans un pays comme la France, une commodité commerciale.

Impossible de connaître la valeur réelle d'un tapis. Sauf pour les pièces anciennes, qui ont cent ans, parfois moins (au-delà, ce sont des objets de collection), et dont la rareté, le dessin, les couleurs végétales, les laines ou soies utilisées, déterminent les prix de vente, tempérés à leur tour par la demande. Aujourd'hui, faute d'amateurs, le marché des antiquités souffre, les tapis anciens subissent une décote de 15 à 20 %. Voire plus, comme l'a démontré une récente vente aux enchères publiques à Paris. Les marchands de tapis neufs ont leurs ruses. L'usage, voire l'abus du terme « douane » est une chance autant qu'un alibi pour les vendeurs qui s'approvisionnent dans des entrepôts effectivement situés sous douane. Qui n'a pas reçu une de ces invitations racoleuses à des « expositions ventes » du week-end promettant sur bristol glacé des prix mirobolants : *« En provenance des douanes centrales, vendus avec certificat d'authenticité... En direct des bureaux d'entrepôt à la douane centrale, etc. »*

Les petits malins ne précisent pas que toutes les marchandises importées passent par la douane-c'est la loi. A Paris, elle a pignon sur le quai de Valmy. Autrefois les marchandises arrivaient du Havre par le canal Saint-Martin. Gilbert Gai, directeur régional des douanes de Paris, lève l'ambiguïté : *« Les entrepôts sous douane existent depuis Colbert, ils facilitent les échanges avec l'étranger. Les importateurs disposent de cabinets (37 au total) pour stocker les marchandises. Notre seul rôle se limite à enregistrer la valeur déclarée, et à contrôler l'acquittement des droits et taxes à la sortie de l'entrepôt. Il n'y a donc, en aucun cas, caution de la douane, ni sur les prix pratiqués ni sur le certificat d'origine. D'autant qu'avec la liberté des prix, le commerçant fait ce qu'il veut ! »* Et de préciser que les pièces réellement saisies en douane sont plus rares et qu'elles font, seules, l'objet (deux fois l'an en moyenne à Paris) de ventes aux enchères verbales directement organisées par les recettes régionales des douanes.

Pour l'année 1992, les chiffres des douanes révèlent que « les tapis en matières textiles à points noués » arrivent en très large proportion d'Iran (36 %), de Turquie (18 %), du Pakistan (17 %), de Chine et d'Inde (10 %) ou du Népal (3 %). En infimes quantités d'Afghanistan, de l'ancienne URSS et du Maroc. Depuis deux ans, confie avec regret l'Iranien Amir Haeri Ali, patron de Rashtizadeh, un des plus gros importateurs-dépositaires aux entrepôts, fournisseur du Printemps, les belles pièces ont fait place aux tapis de moindre qualité : par exemple 180 francs le mètre carré hors taxe pour un chiraz ordinaire ou 380 francs pour un velours plus fin et plus serré.

En Iran, le tapis, premier produit d'exportation après le pétrole, occupe environ 30 % de la population active, précise-t-il. Les dessins anciens ont été souvent abandonnés au profit de motifs dictés par le goût occidental. Les couleurs chimiques ont remplacé les teintures végétales, à de rares exceptions près. Mieux, pour atténuer la violence des tons, les pièces bon marché sont décolorées à l'acide afin d'acquérir un semblant de patine, qui plaît tant aux Français. *« Mais ce qu'il y a de moins cher est encore le meilleur tapis du monde »*, ajoute fièrement Amir Haeri Ali, cet Iranien lettré, docteur de sociologie rurale à Nanterre.

Fabriqués depuis l'aube des temps sur des métiers rudimentaires – comme ce tapis scythe datant du cinquième siècle av. J.-C., miraculeusement conservé dans les glaces sibériennes et qu'on peut admirer au musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg –, les tapis racontent des histoires nouées avec des brins de laine. Ces lentes mélopées qu'entonnait, avant l'ère du carton, le chanteur de tapis : *« Noir brun, noir brun, rouge, rouge, rouge, noir bleu »*, tandis que naissaient les dessins entre les doigts menus maniant les fils de couleurs.

François Ollivier, directeur depuis trente ans du rayon tapis ouvert en 1873 par le Bon Marché à Paris – 4 000 pièces dont 200 à 300 ont entre soixante-dix et cent vingt ans passe chaque année quelques semaines sur les hauts plateaux iraniens. Il commente avec fougue ses photos : *« Dans les villages, les petites filles, dès l'âge de cinq ans, tissent à la maison avec leurs mères. Quelque 300 000 nomades se déplacent avec enfants et troupeaux, (300 à 400 moutons et chèvres), vers les pâturages du sud de Chiraz en hiver, dans le Nord l'été. Le métier est étalé sous la tente. Il faut six mois pour réaliser, à deux, un tapis d'un mètre quarante sur deux mètres. »* Il énumère les noms des tribus (qui sont aussi ceux des tapis qu'elles tissent) dont il admire aujourd'hui le travail : Afhar, Lori, Khouzistan, Bakhtiar, Senneh, Bidjar, Chasavan, Beloutch.

Cette vocation de colporteurs n'épargne pas les plus prestigieux. Yves Mikaëloff, *« fier de défendre la tradition familiale, rue Royale à Paris, avec les plus beaux objets »*, rappelle avec vigueur qu'il faut se garder d'un jugement tout fait. Il n'y a pas d'un côté le vrai – l'ancien –, de l'autre le faux, qui serait le moderne. Négligeant son diplôme d'ingénieur français, il partait à trente ans apprendre le métier de son grand-père au Bazar de Téhéran. *« Le tapis est un document d'archives,* dit-il, *résultat d'une longue chaîne à la fois très raffinée et reliée aux modes de vie et de survie des nomades. Le tisserand a encore son élevage et mange ses yaourts au lait de brebis. Les marchands forains perpétuent cette tradition vivante et archaïque, née au bord des routes, là où les idées s'échangent. »*

Le tapis, objet immobile, objet voyageur, meuble unique du nomade. Au sol, contre les parois de la tente, jeté sur les épaules, il protège du froid. Couverture du coffre, il devient décor. De l'Orient à l'Occident, il a envahi les toiles du Quattrocento, des maîtres de la Renaissance, de Vermeer, d'Ingres. Au point que certains peintres ont donné leur nom aux tapis qu'ils peignaient.

On parle de « Bellini », de « Lotto » ou de « Holbein » pour des motifs typiques d'Anatolie. Bibliothèque de la tribu, le tapis raconte sa propre histoire, les pensées, les larmes et les rires des hommes – des femmes, le plus souvent – qui ont noué ou tissé la laine. Admirer un tapis, c'est lire le monde tel que l'a vécu le nomade.

Il y a mis les grands symboles de l'imaginaire oriental. Le bleu : couleur du ciel en Perse, symbole de pouvoir et d'autorité en Mongolie. Le blanc : pureté et paix chez les musulmans. Le rouge : joie et richesse. Le sablier : l'éternité. La svastika, bonheur, abondance, fécondité santé (très ancien motif sanscrit, fréquent au Caucase et en Chine). Le serpent : la sagesse.

Il y a mis aussi ses espérances : le tapis se déroule sous la tente comme le paradis ; c'est le tapis-jardin où jaillissent les fleuves et les fleurs ; *paradiaza*, vieux mot persan, signifie l'enclos royal planté d'essences rares et peuplé d'animaux. Il y a fait figurer le sacré : la croix pour les Arméniens, le dragon pour les Chinois. Offrande humble de l'artisan mêlée à sa prière, comme l'ouvrier du Moyen Age européen, dans son hommage à Dieu, représentait sa femme sous les traits d'une Vierge.

« Là où est ton tapis, là est ta demeure », dit le proverbe persan. Il délimite le territoire, la propriété, l'autorité. Ainsi Saint Louis, raconte Joinville, fait étendre un tapis sous son chêne. Sa cour y prend place pour l'aider à régler les affaires de justice.

Une nuit d'automne, d'un noir d'encre, en 48 av. J.-C., un grand conquérant venait de s'emparer d'Alexandrie. Scénario de conte oriental. Cléopâtre, reine d'Egypte, se cache dans un tapis pour pénétrer incognito jusqu'aux appartements de César. Plutarque parle d'un *« faisceau de hardes »*. L'Egypte est conquise. César aussi.

Florence Evin

PH. BACHELIER



« Il n'y a pas de prix fixe, nous sommes des commerçants d'instinct. »

ADRESSES ET BONS POINTS

Sur les cimaises

Pour admirer des pièces rares : A Clermont-Ferrand, le nouveau musée du tapis d'art (Musée Bargouin, tél. : 73-91-37-31) : 75 tapis d'Orient. A Lyon, le musée historique des tissus (tél. : 78-37-15-05) expose une vingtaine de pièces exceptionnelles. A Paris : les nouvelles salles islamiques du Grand Louvre présentent une dizaine de pièces, dont un très beau tapis-jardin du XVIIe siècle (tél. : 40-20-51-51). Au musée de l'Institut du Monde arabe (tél. : 40-51-38-38), les fameux tapis anatoliens des XVe et XVIe siècles, baptisés *Holbein, Lotto, Bellini*

Marchandage

Il fait partie de l'acte d'achat : dans les magasins spécialisés comme sur les marchés. Dans les grands magasins, on ne discute pas, mais on accorde des remises. Au Bon Marché, parmi les tapis neufs : hamadand (1,23 sur 0,78 m) 1 650 F, yalamed (même taille) 3 300 F, chiraz (6 m²) 13 000 F ; un chirvan 1920 se vend de 15 000 à 20 000 F. Sur ces prix, remise de 20 % jusqu'au 11 décembre. Pour repères, voici les prix « importateurs » des tapis neufs de qualité ordinaire, relevés aux entrepôts sous douane de Paris : 500 F le mètre carré pour un kashgaï, 350 F pour un chiraz.

Dans les albums

L'œil repère, le tapis raconte. Pour se familiariser avec les dessins, comprendre les symboles, connaître les histoires, trois ouvrages récents. Chez Flammarion, *Tapis de tribus* (420 F) remarquablement illustré, cartes à l'appui : tous les éléments utiles pour s'ouvrir au monde des nomades dont la production artisanale demeure authentique. Et *Splendeurs du Kilim* (295 F) : en gros plan, 100 chefs-d'œuvre d'Anatolie, ces tapis de laine tissés, qui autrefois constituaient le bagage du nomade. Enfin, chez Solar, un ouvrage didactique sur *les Tapis* (160 F) : décors, styles, motifs, origines.

De père en fils

Les tapis pliés, empilés, déroulés, des Frères Chevalier, donnent à cette galerie élégante du 17, quai Voltaire, un côté bazar d'Istanbul de début du siècle. Camille, le grand-père, était vendeur de tapis au Bon Marché, en 1900. Dominique et Pierre, les petit-fils, experts, spécialistes de la restauration, perpétuent avec ferveur la tradition. 150 tapis anciens, antérieurs à 1920. Avec pour référence le dozar (2 m sur 1,20) : un caucasien coûte de 25 000 à 50 000 F selon son état. Les plus prisés sont les daghestan, perepedil, kazakh, chirvan, karabakh. Un persan se paie de 20 000 à 150 000 F, si c'est de la soie. En lainE, les plus beaux sont les senneh, tebriz, kirman laver, bidjar (très solides), serapi, bakhtiar.

Enchères publiques

Le 19 décembre, à 15 h 30, à Drouot Montaigne (Paris), Roger Béchirian, né en 1906 à Constantinople, figure du monde marchand du tapis d'Orient, expert renommé, auteur d'un ouvrage de référence, dispersera une partie de sa collection : une cinquantaine de pièces rares.

Kilim et Gabbeh

Sélection unique de tapis tissés en Turquie, au Caucase et en Iran, à la galerie Triff, bel espace caché au fond d'une cour fleurie au 35, rue Jacob à Paris (de 1 000 à 1 500 F le m²). Collection enrichie récemment de Gabbeh (2 700 F le m²) : ces tapis aux points noués par les tribus Kashgaï et Luri, qui évoquent les steppes d'Asie centrale.

DOUANIER

Chiraz à déclarer ?

« *Il y a quelques années, on pouvait aller sur les marchés et contrôler les ventes au déballage, en exigeant sur-le-champ le document douanier d'importation des tapis, et c'était bien pratique »*, déclare Philippe Delasalle, chef de la quatrième division à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, sise au 22, rue de Charonne à Paris. Cette époque est révolue depuis que le tapis ne relève plus, depuis 1987, de l'article 215, lequel maintient ce contrôle de première réquisition pour les armes et tout ce qui est dangereux pour la santé, la sécurité et la moralité publiques.

Et le douanier en chef ajoute : *« Ça n'a jamais rien donné. Les commerçants forains ne sont, souvent, pas propriétaires de la marchandise qu'ils détaillent sur les marchés. Ils se voient confier des lots de tapis par les importateurs, à charge pour eux de les vendre au meilleur prix. La seule chose qu'on puisse exiger, c'est un certificat de consignation. Difficile à contester : un tapis n'est décrit que par ses dimensions. Un certificat ça peut servir plusieurs fois ! »* Et d'ajouter : *« L'authenticité n'est pas notre affaire, nous sommes d'affreux pragmatiques. Vrai ou faux, peu nous importe. En peinture, on appréhende de la même façon une toile originale et une mauvaise copie qui a aussi une valeur. »*

L'obsession du douanier se limite au contrôle du paiement des droits et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Sans aucune prérogative pour juger de la qualité de la marchandise. Les tapis « faits main », exemptés pour certains pays de droits de douane sont assujettis à la TVA. D'où les enquêtes pour fraude lorsque l'Etat présume avoir été lésé sur la valeur déclarée.

Philippe Delasalle raconte la fraude type à laquelle, sans s'en douter, le touriste est mêlé. Vadrouille en Turquie, bazar d'Istanbul, thé, danse du ventre, et tapis. La bonne affaire. Un acompte est versé. La maison s'occupe de tout. Livraison à domicile en France.

Contrôle douanier à Orly. Dans une valise : une série de chèques établis par des Français sans ordres bénéficiaires. Enquête. La filière est remontée jusqu'aux magasins parisiens de tapis qui assurent l'importation et la livraison. Sur les listes : les noms des clients, les prix à payer et les acomptes versés. Des lots estimés à l'importation entre 500 000 et 1 million et demi de francs. Des valeurs déclarées très réduites. Des centaines de cas ont été « repris », indique le douanier. Si l'importateur, responsable juridique, fait défaut, le particulier supporte l'amende et le paiement des droits et taxes. Quand il n'a pas, déjà, subi des pressions. Les collecteurs « des soldes » – à payer après acomptes – sont des « gros bras », qui exigent des espèces, précise-t-il : *« Ça peut aller des menaces physiques au passage à tabac. »*



(Publicité)

PENSION WALSERHOF
Tél. : 0043-5583-25-18
Fax : 0043-5583-2925

Nous vous offrons un forfait de 7 975,– AS par personne pour 7 jours avec demi-pension, 6 jours de pass de ski et école de ski :

du **27-11** au **23-12-93** ; du **08-01** au **22-01-94** ; du **09-04** au **24-04-94** ; pleine saison, du **22-01** au **09-04-94.**

Chambre avec demi-pension par personne et jour pour le prix de : AS 840,–

Chambre avec petit déjeuner par personne et jour pour le prix de AS 640,–.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EXTERIEUR

Mollets de pro

Les routes des monts du Lyonnais, le dimanche, ressemblent parfois à une étape de montagne du Tour de France. On y pédale vif et pentu.



GUILLAUME ATGER/EDITING

« Tu tires trop gros, petit... »

Pourquoi ne pas décrocher un vélo ? Une bicyclette, une vraie *bicyclette*, pas un lourdaud de VTT, bas sur pattes et pneus de tracteur. Non, une bicyclette fine et légère, comme un coursier. Sept pignons, double plateau. Pédales automatiques ou bons vieux cale-pieds. Un cuissard avec peau de chamois, indispensable au confort de la selle. Par-dessus, des tee-shirts quelconques et larges plutôt que le vilain maillot serré des professionnels en maille synthétique bariolé de couleurs sucre d'orge fluorescent.

Le dimanche suivant l'achat, c'est Noël. La respiration souffle court, le coup de pédale est un rien heurté, les changements de braquet hasardeux. Mais ça roule, comme avant, comme toujours. Une poignée de sorties plus tard, le nouvel adepte de la petite reine a rejoint un peloton dispersé et disparate : cyclistes récents équipés comme un sou neuf, vieux routiers réguliers comme un métronome, fringants athlètes à fond les manivelles, bedonnants suant à en perdre haleine. En danseuse, les mains sur les cocottes, ou le nez dans le guidon, même sans casquette, ils ont tous l'air de coureurs. Mais la prime est ailleurs.

Ils tournent autour des villes, au-dessus d'elles, pour s'en extraire. Suivent un parcours codé de petites routes discrètes, en solitaire ou à plusieurs. Dans les monts du Lyonnais, entre Beaujolais et côtes du Rhône, la boucle rituelle tournicote, grimpées sérieuses, descentes rafraîchissantes, déboulés sur des faux plats. Elle s'arrondit au choix par le col de la Luère, Yzeron, Pollionnay, le col de la Croix-du-Ban. Ou inversement. Elle s'allonge vers Saint-Martin-en-Haut quand les mollets tournent rond, pique sur Marcy-l'Etoile ou Lentilly les jours sans. Le dimanche matin, les monts du Lyonnais, c'est une réserve à cyclistes, un parc naturel aux rouleurs heureux.

Ils se croisent, se doublent, se relaient, se tirent des bourres amicales pour un bref direct qui ne passera jamais à la télé. Ils se prennent au jeu de rattraper le maillot aperçu deux lacets plus haut. Ils ont des ailes. Les rôles sont éphémères, à chacun son tour d'avoir un compère à ses trousses. Le poursuivi ne veut pas s'en laisser conter, s'accroche, ses jambes chauffent, puis coincent. Le poursuivant se porte à sa hauteur, jette un œil sur la chaîne : *« Tu tires trop gros, petit. »* Sourire à la grimace. L'autre, aérien, a déjà pris trois longueurs, irrécupérables.

Alors le lâché se dit en son for intérieur, un peu honteux et froissé, qu'il va monter à sa main, et descend d'un pignon. Il se rappelle les conseils des anciens : jamais forcer en côte, toujours tenir un rythme, un battement, à la mesure de la pente. De toute manière, son échappé, il le retrouvera sûrement là-haut, au sommet du col. Si ce n'est lui, ce seront d'autres qui auront délicatement calé leur monture sur le panneau indicateur, altitude certifiée. Là, les meilleurs, les moins mauvais et les malins partis devant se dégourdissent les reins, surveillent les pointillés des retardataires qui peinent encore un peu plus bas. Occasion de causer matériel, pour ceux qui savent, de mâcher un en-cas, et de passer une petite laine avant le vertige de la descente.

L'été, ce sont les haltes autour des fontaines, en file indienne suivant l'ordre d'arrivée, à remplir les bidons, à s'asperger d'eau fraîche. Mêmes regards en sueur, mêmes saluts de connivence.

Autre lieu de ces rendez-vous sans manière, le marchand de cycles. Comme celui du Pré-du-Lac, près de Grasse, une échoppe toute en longueur baignée d'une odeur de caoutchouc, de rustines, et de l'accent chaud de son propriétaire. Les téméraires qui viennent de s'échiner sur la montée de Gourdon, une foutue pente qui commence mal mais finit mieux, et les anxieux qui se sont offert des frayeurs dans les gorges du Loup, y font étape. Parfois arrêt technique justifié, à cause d'un dérailleur irascible.

Dans ces boutiques, la conversation échange impressions averties, petits trucs en cas de panne, précautions pour les bobos aux fesses, variantes de virées : derrière la mairie, prendre la route de la crête, qui viverolte à flanc de montagne, c'est superbe. Car le plaisir de l'amateur, c'est la variété. Il n'apprécie guère la monotonie des interminables lignes droites des Landes, face au vent, à maudire cette collection de pins identiques. Entre Vieux-Boucau et Mimizan, c'est à pédaler d'ennui.

Des grimpettes, des plongées, des virages qui balancent à droite, à gauche, à droite, à gauche, comme une danse, voilà son bonheur. Sur ces parcours ondulants, les dimanches de grande forme, la bicyclette roule toute seule, cadence une belle allure. L'effort s'évanouit, les jambes tournent à la perfection, les roues brillent, les pignons ronronnent. Alors, un instant, un instant seulement, le cycliste est convaincu de produire, enfin, le mouvement perpétuel.

D'ailleurs, son compteur l'affiche clairement. Fixé sur le guidon, cet ordinateur de 38 grammes commente sa course de chiffres de cristaux : vitesse instantanée, vitesse maximum, distance totale, distance parcourue, vitesse moyenne, temps écoulé. C'est fulgurant de précision et bigrement casse-gueule les premiers jours. Pourtant, le mode d'emploi de la machine, par une petite note en bas de page, prévient l'utilisateur : *« Ne pas regarder l'unité en pédalant ! »*.

Mais c'est tellement tentant de suivre ce petit écran qui dit tout, et qui ne révèle rien. Tout des modestes performances en progession remarquable, des kilomètres avalés, des frissons d'une vitesse de pointe jamais atteinte. Mais rien de la rigolade à piquer un sprint jusqu'en haut de la côte et d'y perdre un pneu, à charge de revanche. Rien du plaisir à se laisser aller en roue libre, la chanson d'Yves Montand au bord des lèvres. Rien de la tranquillité à lâcher le guidon pour s'imprégner du soleil de saison. Rien de l'arrivée sur la place du village au milieu du marché. Rien d'avoir chaud quand il fait froid. Rien de cette bizarre scène de fin d'escapade où les cyclistes, descendus fourbus de leur engin, semblent progresser sur des jambes en béton coulé.

A ce moment-là, peut-être ont-ils dans l'oreille cette phrase du doyen des pelotons professionnels après une nouvelle victoire dans le Paris-Roubaix. A la question attendue sur l'heure de sa retraite, Gilbert Duclos-Lassalle, quarante ans, a simplement répondu : *« Quand je n'aurai plus envie de nettoyer ma bicyclette en rentrant de l'entraînement. »*

De notre correspondant
Bruno Caussé

En Selle

L'achat d'une bicyclette doit d'abord répondre à une exigence : être d'une taille adaptée. La hauteur du cadre (distance entre la base de la tige de selle et l'axe du pédalier) varie de 50 à 64 centimètres. Il faut ensuite régler précisément le positionnement de la selle et du guidon par rapport à la morphologie du cycliste. Ces réglages doivent être affinés avec le vendeur après les premières sorties pour éviter toute mauvaise position provoquant gêne ou douleur.

A partir de 2 000 F, les marchands proposent des bicyclettes bien équilibrées pour pédaler avec plaisir tranquillement le dimanche : cadre aux alentours de 11 kilos, vitesses indexées (chaque changement de pignon est cranté, ce qui évite les cafouillages), six ou sept pignons, double voire triple plateau, suffisent largement aux besoins du débutant.

Au-dessus de 4 000 F, c'est la qualité de l'équipement (dérailleurs, freins, jantes) qui fait la différence de précision, d'efficacité, de résistance et de légèreté : le cadre perd 1 kilo et gagne en nervosité. Sur certains modèles, les commandes de changement de braquet sont insérées au bout du guidon ou intégrées derrière les poignées de frein. Au-delà de 6 000 F, on trouve des engins en fibre de carbone, ce qui réduit encore le poids.

Deux achats complémentaires sont nécessaires : un cuissard (à partir de 200 F) et des chaussures. Pour des pédales avec cale-pieds, les modèles dits de cyclotourisme coûtent moins de 300 F. Pour des pédales automatiques (à accroche rapide), il faut compter au minimum 500 F. En accessoire, un compteur nécessite un investissement de 400 F environ.

Si l'entretien général de la bicyclette ne nécessite pas de connaissance particulière, le réglage du dérailleur indexé s'avère complexe et il est préférable de le confier à un professionnel. Enfin le marché de l'occasion vaut surtout pour les bicyclettes de haut de gamme. Mais encore faut-il en trouver une à ses mesures.

ENTRETIEN AVEC BERNARD HINAULT

« Ah ! les belles bécanes »

Quintuple vainqueur du Tour de France, en 1978, 1979, 1981, 1982 et 1985, lauréat du Tour d'Italie en 1980, 1982 et 1985 et champion du monde en 1980, Bernard Hinault a pris sa retraite en novembre 1986, à l'issue d'une compétition de cyclo-cross dans son village du Quessoy, en Bretagne. Aujourd'hui président-directeur général d'Ouest-Levure 35, il reste un amoureux du vélo, de tous les vélos, de tous les deux-roues. Assistant de direction à la société du Tour de France, il organise encore des courses... de VTT ou de moto. Amoureux mais lucide. Depuis qu'il est rentré dans la vie active, Bernard Hinault n'est plus remonté sur un vélo. *« Il y a un temps pour tout »*, dit-il.

« Etiez-vous un coureur du dimanche ?

– J'ai commencé par aller à l'école à bicyclette. Pour moi, c'était un outil de travail. Et puis, on y prend goût, on va plus vite, on commence par faire quelques compétitions, et puis, une carrière. C'est fantastique de voir tous ces coureurs sur les routes. Ce sont des gens qui se font plaisir, et ils ont bien raison. Quand ils étaient jeunes, ils n'ont sans doute pas eu l'occasion de s'exprimer. Ils faisaient des études ou ils travaillaient. Et, aujourd'hui, ils ont la possibilité de courir avec de belles bécanes. Souvent, ils endossent de belles tenues, ce que certains coureurs professionnels ne peuvent pas se permettre.

– Pensez-vous que ces coureurs amateurs pourraient donner des leçons aux professionnels ?

– Quelques-uns sont stupéfiants par leur volonté. Oui, ils pourraient en remontrer à certains.

– Et vous qui avez raccroché, êtes-vous un coureur du dimanche ?

– Sûrement pas. Si l'on continue à faire du sport, on ne s'insère pas dans la vie active. C'est le danger d'avoir été vacciné avec un rayon de bicyclette. Si on remonte sur un vélo après la retraite, on a envie de se faire plaisir à nouveau et l'on « replonge ». Il faut savoir s'arrêter. Lorsque j'étais professionnel, je me suis éclaté pendant douze ans. J'ai vécu des choses magnifiques. J'ai pris de longues vacances avant de travailler.

– Et vos enfants, veulent-ils suivre vos traces ?

– S'ils me le demandent, je l'accepterai, mais ils se disent aujourd'hui qu'il est bien gentil, le vieux, avec son vélo. Ils préfèrent la moto. Ils savent aussi que le sport, c'est une vie de galère, un vrai métier. Ils ont bien vu que je n'étais jamais à la maison.

– Ils pourraient pratiquer des sports plus à la mode, comme le basket-ball.

– Pour faire des sports d'équipe, il faut perdre de l'énergie à trouver des troupes. Le vélo est un exercice solitaire. Il y a un sport cycliste à la mode aussi, le vélo tout terrain. Cette nouvelle discipline a été un véritable coup de fouet dans le milieu, dans le marché. Car, aujourd'hui, certains éprouvent beaucoup de difficultés à partir sur les routes et affronter les voitures. Avec le VTT, ils essaient de trouver des endroits où ils peuvent être tranquilles. Et puis, avec le VTT, on peut emmener madame et les enfants en vadrouille. »

Propos recueillis par
Bénédicte Mathieu

Evasion

DEGRIFTOUR
PARIS NEW YORK
SIERRA LEONE
3615 DT

3615 KINGTOUR
EXCEPTIONNEL - NOËL - JOUR DE L'AN !!!
CROISIÈRE SUR LE NIL
Du 19 décembre 1993 au 2 janvier 1994
Prix soldé : 4 380 FFR*
Prix public : 7 915 FFR*
Plus frais visa.
AVION + BATEAU 4* + VISITES
(15 places disponibles)

Htes-ALPES
SAINT-VÉRAN (parc rég. du Queyras)
2 040 m, site classé du XVIIIe siècle
Eté-hiver, plus haute comm. d'Europe
2 hôtels 2 étoiles - Logis de France
Piscine, tennis, billard, sall. repos
Meublés, chambres studios, chambres,
1/2 pens., pens. complète, séj. libres
HÔTEL LE VILLARD**
Tél. : 92-45-82-08
et HÔTEL LE BEAUREGARD**
Tél. : 92-45-82-62. Fax : 92-45-80-10

DEGRIFNEIGE
BELLE PLAGNE, 1 semaine appartement 4 pers. hébergement seul 1 620 F
COURCHEVEL, 6 nuits hotel 3 * en demi pension 1 680 F/pers.
MORZINE, 1 semaine appartement 3 pièces 6 pers. hébergement seul 1 220 F
3615 DEGRIFNEIGE

PARIS
SORBONNE
HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques, 5e
Chbre avec bain, w.-c., télé couleurs
Tél. direct, de 300 F à 450 F
Tél. 43-54-92-55 - Fax 46-34-24-30

SUISSE
LEYSIN (Alpes vaudoises)
HÔTEL LE GRAND CHALET***
Pour vos sports d'hiver
demi-pension dès 80 FS.-
(env. 335 FF)
Tél. : 19-41/25/34-11-36
Fax : 19-41/25/34-16-14. CH-1854 Leysin

VOILE – ÉVASION
HOBIE CAT aventures
N° 1 des vacances Hobie Cat
15 dest. dans le monde
Broch. : (16) 46-50-55-84/Fx 6059

LEYSIN Hôtel Colina***
Spécial Noël 2 100 FF
7 jours demi-pension, du 18 au 25-12-1993
et du 8 au 29-1 et du 5-3 au 17-4-94.
Tél. : 19-41/25/34-10-12
Fax : 19-41/25/34-19-54. CH-1854 Leysin

Les popotes de la République

Comment se met-on à table aux tables et dans les popotes de la République ? Qu'y déguste-t-on et avec quel appétit les représentants de l'Etat entament-ils le panier du contribuable ?

On a dit que les fonctionnaires sont une invention de l'Empire, perfectionnée au dix-neuvième siècle, et qui s'est accomplie à notre époque. Balzac, qui a assisté à cette naissance, en a trouvé le modèle indirect chez le caricaturiste Henri Monnier, le père de Joseph Prudhomme. Qu'en est-il aujourd'hui des mœurs de table de semblables régiments successifs ? Existe-t-il une gastronomie administrative ?

De tradition, ce sont les « trois armes » qui fournissent, en partie du moins, le gros de la troupe des personnels de salle et de cuisine des ministères. La marine, parce que ses cuisiniers sont les mieux choisis et les plus expérimentés, a le privilège d'assurer l'ordinaire des grandes tables de la République, celles du palais de l'Elysée et de l'hôtel Matignon. A bord, il fallait pallier l'éloignement et la nostalgie par une table soignée. Et les usages gastronomiques des grands transatlantiques sont encore dans notre mémoire collective. A l'hôtel Matignon pourtant, le premier ministre a mis ses invités au régime. En renonçant à servir la moindre entrée, on a modifié l'ordonnance classique. Mais cette frugalité est toute relative, car les plats – même la sole meunière ! – sont présentés en deux services.

Toutes les armes n'ont pas cette réputation inégalée de la marine ; et l'on doit plaindre ceux qui n'ont que le choix des tambouilles de la gendarmerie, décidément en queue du peloton. C'est la personnalité – et la volonté – du ministre qui fait parfois la différence. A l'intérieur, rien n'échappe à la vigilance du ministre, connu pour l'éclectisme de ses goûts et friand de cuisine asiatique. C'était aussi le cas de Jack Lang, créateur du Conseil national des arts culinaires et dont la table était parmi les plus raffinées. Son collègue de l'agriculture à l'époque, également associé à ce projet, n'avait pas cette chance ou cette exigence. Il fut sévèrement épinglé par un confrère soucieux de la fraîcheur des légumes et de la qualité des mets.

On s'explique, dès lors, pourquoi Bernard Bosson, ministre de l'équipement et maire d'Annecy, où, depuis dix ans, Marc Veyrat régale ses administrés, occupe plus volontiers les locaux mis à sa disposition au ministère de la mer que ceux de la Grande Arche. La concession de la table y est confiée à une société de restauration collective, la Sogeres, qui vient d'inaugurer à Rueil un espace-restauration destiné à la formation, équipé des dernières innovations de la technologie. Elle approvisionne le restaurant « chic » réservé aux directeurs du ministère de l'équipement et à leurs invités, le *Carré d'Arche*, dirigé par Yves Bontemps ; au ministère des finances, c'est *Le Club*, où le patron de la commission centrale des marchés a ses habitudes.

Les représentants du peuple ne sont pas logés à la même enseigne. Le Sénat confie depuis dix-sept ans la concession de son restaurant et de ses salons au dynamique Jacques Badinier, un privé, qui prépare pour le personnel administratif, pour les sénateurs et leurs invités près de 150 000 repas par an. Attentif aux désirs de ses illustres clients, il doit aussi ménager les susceptibilités régionales. Jean-Pierre Beaupuy, ancien chef du *Wepler*, dispose ainsi d'un répertoire qui va de la saucisse de Montbéliard au cassoulet républicain. Un dîner au Sénat, qui n'excède pas 91 francs – sans le vin, toutefois – est un réel plaisir en raison, d'abord, de la qualité des espaces, des lambris et dorures, d'un service digne d'éloges, mais aussi d'une nourriture très soignée : belle assiette de légumes en entrée, croustade de saint-jacques, pièce de viande rôtie, roquefort et gratin de fruit.



Au hasard des tables et des conversations, on saisira quelques propos rocailleux – le Sénat est un étonnant conservatoire des accents régionaux – et parfois quelques volutes de fumée de Havane, lorsqu'un sénateur du Puy-de-Dôme est passé par là. A l'Assemblée nationale, la gestion des restaurants est une affaire interne, sous la responsabilité des questeurs et d'un directeur, Claude Lebedel, qui gère depuis 1982 une équipe d'une cinquantaine de fonctionnaires issus de concours de recrutement. Le chef de cuisine est Fernand Eymery. Il assure la production – considérable – de 300 000 repas par an, dans plusieurs lieux différents. Au septième étage du 101, rue de l'Université se trouve la cantine du personnel, qui propose une cuisine d'assemblage à partir de produits généralement congelés ; au même étage, un nouvel espace, exclusivement ouvert aux parlementaires, comporte un restaurant classique n'employant que des produits frais et une formule « buffet », plébiscitée par André Santini, le député et maire gourmet d'Issy-les-Moulineaux, qui s'y régale de bulots mayonnaise. Il faut monter au huitième étage pour découvrir l'une des rares vues sur la place de la Concorde, depuis l'élégant restaurant dessiné par Pierre Mesguich, architecte, et Henri et Jacqueline Boiffils : deux cent dix couverts et prix unique de 82 francs pour les parlementaires et de 113 francs pour leurs invités.

La carte change toutes les six semaines et offre plusieurs hors-d'œuvre et plats du jour : terrine de faisan, brandade de morue et cassolade de confit et saucisse aux lentilles. Comme au Sénat, le chef est sollicité par une forte demande de plats de terroirs et doit composer, comme dans l'hémicycle, avec de subtils dosages.

De temps à autre sont organisées des semaines régionales qui défient les règles de la géographie gastronomique – la cuisine de l'Hérault, par exemple – dont la fréquence paraît s'amplifier à l'approche d'élections locales. Les députés peuvent aussi se restaurer à la célèbre buvette d'une salade piémontaise, d'un taboulé, de viandes froides, arrosés de l'inévitable Gascon, de Barton et Guestier, installés à Bordeaux, sous l'Ancien Régime, depuis 1725. L'Assemblée n'opère aucun sectarisme dans le choix de ses fournisseurs !

La plus belle table républicaine, hors les palais officiels, est celle du Crédit foncier de France en l'hôtel d'Evreux, sur la place Vendôme, où l'ancien chef du *Fouquet's*, James Baron, mitonne quelque lièvre, à la royale naturellement, escorté des vins de la propriété, le château de Puligny-Montrachet, que dirige avec passion Claude Schneider, préposé aux arts de la table et de la communication réunis.

Jean-Claude Ribaut

Toques en pointe

La Flamberge

« Vient un jour où il n'y a plus de magie à être nu », dit Michel Leiris. Le talent de Roger Lamazère, brillant illusionniste au destin prométhéen, est de surmonter les contingences. La rue de Ponthieu fermée, le voici rive gauche, avec un voiturier, une grande salle claire, et, toujours, ce cassoulet épatant dont Paris ne se lasse pas depuis le *« Proust »* de la rue des Martyrs. La magie c'est aujourd'hui *de le servir après une* « assiette de l'écailler » et avant les « pruneaux à l'armagnac », dans un parfait menu à 230 F tous les jours, midi et soir. Grande carte classique et quelques plats truffiers. Je conseille d'attendre la truffe de Lalbenque à la mi-janvier.

▶ Paris. 12, avenue Rapp (7e) Tél. : 47-05-91-37. Ouvert tous les jours.

La Ferme Saint-Hubert

Henry Voy, Père tranquille des fromagers, se lamente parfois. Son agréable restaurant, attenant à la boutique, véritable caverne d'Ali Baba, est souvent complet pourtant, et l'éventaire reste achalandé. Double aubaine pour l'amateur de fromages, assis devant un pot de côtes-du-rhône ou bien un bourgogne maison, à qui il est offert de déguster : la tomme de Savoie, le mont-d'or, les gruyères d'origine, le vrai camembert et le dernier livarot. La vraie passion d'Henry Voy sont les fromages de chèvre, cinquante produits d'origines diverses. Addition entre 150 et 200 F.

▶ Paris. 21, rue Vignon (8e) Tél. : 47-42-79-20. Fermé dimanche.

Le Caneton

A proximité de la gare de Lyon, *« Le Caneton »* est une sage brasserie où le vendredi et le samedi l'on chante. Jean-Marie Berkowsky renouvelle la formule du « caf'conç' » et du « beuglant ». Vincent Malory, chanteur, Sylvie, accordéoniste, et Ilda, nouvelle Piaf, donnent à ce café un charme troublant. Le chef, Eric Vandeville, propose des « huîtres Rockefeller », un «filet de bœuf en croûte aux morilles ». Carte des vins, ample et sage. Le vendredi et le samedi, menu-spectacle à 180 F. Les autres jours, à partir de 75 F.

▶ Paris. 9, rue de Lyon (12e) Tél. : 43-43-34-14. Fermé le samedi midi et le lundi.

La Flambée

Maison quasi provinciale, « La Flambée », avec son décor ocre et bleu, plutôt apaisant, beau nappage des tables et vaiselle choisie, offre le plus surprenant « menu du Sud-Ouest » à prix modiques. Le foie gras de canard est parfumé, le cassoulet naturellement onctueux et bien garni. Deux saveurs qui s'accompagneront d'un madiran, domaine de crampilh. Carte généreuse, par ailleurs.

Menu à 180 F. vin compris. A la carte, comptez 250 F environ.

▶ Paris. 14, rue Taine (12e) (Tél. : 43-43-21-80. Fermé le dimanche.

Restaurant Brunel

Robert Brunel est capable du meilleur. Uniquement. C'est un « amoureux de la bonne cuisine ». Ses *« petites tomates aux filets d'anchois »* chantent la Méditerranée, comme la *«baudroie, juste rôtie au thym, accompagnée d'huile d'olive »*. La campagne provençale s'exprime dans une *« caillette de lièvre en civet, purée de céleri »*. Les vins du château romanin (côteaux des baux) accompagnaient ce repas : en blanc, millésime 1992, complexe et plaisant ; AOC, rouge, en 1990 et 1991, à la maturité déjà prometteuse. Menu à 200 F. A la carte, comptez 300 F. au moins.

▶ Avignon. 46, rue Balance (84000) Tél. : 90-85-24-83. Fermé le dimanche et le lundi.

Bon pain. – Une adresse manquait à la fin de l'article intitulé « Le Pain du boulanger » (*le Monde* du 27 novembre), celle de « L'autre Boulange », 43, rue de Montreuil, Paris 11e, tenue par Michel Cousin, où avait été prise la photographie illustrant ce sujet à la « une » du supplément.

LE VIN

Un combattant de la vallée de la Bekaa

AUJOURD'HUI sublimés à l'envi, les vins sont-ils autre chose que le reflet liquide et durable de la douloureuse activité humaine ? Certains naissent entre Beaune, Bordeaux et la Californie dans de confortables berceaux boisés et démocratiques. D'autres, en revanche, ne connaissent l'accouchement que dans le feu et grandissent sous la mitraille. L'étrange château-musar est de ceux-là. *« La guerre ne nous aura au fond volé que deux millésimes. Le 1976 d'abord, tant le conflit était intense. Le 1984 ensuite, quand, pour des raisons logistiques, la vendange n'a pu être recueillie que cinq jours après la cueillette. »* Et le reste ? *« Pour les autres années de guerre nous avons toujours eu beaucoup de chance. Ou nous avons su trouver des solutions, et nous avons toujours pu faire notre vin. »* Serge Hochar sait qu'il fait le plus beau vin libanais qui soit. Le plus beau vin libanais du monde.

L'aventure a commencé ici dans les années 30, quand son père, abandonnant la galaxie familiale des affaires et de la finance, quitta la France pour acheter des terres et planter des vignes dans la vallée de la Bekaa. Les jésuites avaient, longtemps avant lui, ouvert ici le chemin, et la forte présence des armées françaises assurait sans mal la rentabilité de l'opération. M. Hochar fut le premier à mettre le vin libanais en bouteilles. On était à la veille de la seconde guerre mondiale. Le château-musar (francisation de l'arabe Mzar) était né. Il faudra à la génération suivante un nouveau voyage de la France vers le Liban pour que l'histoire continue. Ingénieur de formation, Serge H. Hochar avait aussi, entre autres passions, hérédité de l'acquis sans doute, celle du vin. Avant de retrouver Beyrouth et la Bekaa, il passera par Bordeaux et sa célèbre école d'œnologie. Loin de l'impérialisme bordelais, dans un Liban en paix, Musar sera alors un formidable terrain d'expériences pour celui qui, en avance sur son temps, entend réduire de manière drastique la part de la technologie dans l'élaboration des vins.

« Je reconnais aujourd'hui avoir commis bien des erreurs dans ma jeunesse, confie M. Hochar, *et j'ai eu des millésimes tout à fait dramatiques. »*. Avec le temps un équilibre parvint à s'établir entre une forme de perception biodynamique, la maîtrise raisonnée de la fermentation et un élevage à la bordelaise, le château-musar magnifiant alors un assemblage atypique de cabernet-sauvignon et de cinsault. Puis vint la guerre. L'exil des Libanais accéléra l'exportation de ce vin. *Via* Londres d'abord, puis en différents points du monde, réunissant au fil du temps un club international d'amateurs. Au plus fort du conflit, ce vin fut encensé par la célèbre revue américaine *Decanter*, et Serge Hochar devint, pour les œnophiles d'outre-Atlantique, l'homme de l'année 1984. Les vendanges continuant coûte que coûte, le raisin pouvant être transporté jusqu'à Ghazir, le miracle était là.

Aujourd'hui le voyage vers ces millésimes de guerre et, mieux encore, vers ceux d'avant, est l'un des plus beaux qui soient. Les cépages, l'usage du bois (uniquement des chênes de Nevers), le sol de la Bekaa et la culture du propriétaire fournissent un ensemble gustatif hors du commun. Face à ces expressions françaises du Moyen-Orient, l'amateur, où qu'il soit, perd toutes ses certitudes. Dans son atlas mondial du vin, l'Anglais Hugh Johnson résume cette aventure dans une phrase : *« La preuve fournie par l'existence du château-musar des possibilités qu'offre le Levant en matière de vins fins est d'une portée lourde de sens. »* .

Jean-Yves Nau

▶ Le château-musar (à ne pas confondre avec la cuvée Musar) est aujourd'hui commercialisé par les cavistes de la maison Nicolas. Seul le millésime 1983 est disponible (98 F la bouteille). Ce vin est également distribué dans certains restaurants libanais par la société SODIMO France (CE n° 163, route du Bassin n° 1. 92631 GENNEVILLIERS. Tél. : 47-94-29-83).

▶ Quelques-unes des plus belles tables françaises proposent le château-musar. C'est notamment le cas de celle d'Alain Dutournier, au Carré des feuillants, 14, rue de Castiglione 75001 PARIS (millésime 1983) et de la célèbre Côte-d'Or de Bernard Loiseau (21210 Saulieu), où, grâce à Lyonel Leconte, on peut trouver, joli paradoxe en terre bourguignonne, un château-musar 1980.

Gastronomie

LE PETIT BEDON
Ouvert tous les samedis soir
La Poule au Pot
tous les samedis
Le Pot au Feu
tous les jours
Menu à 150 F TT compris
38, rue Pergolèse 75016 Paris
Tél. : 45-00-23-66

LE DEY
Couscous et spécialités algéroises
Menu : 115 F. Tagine du jour : 70 F
109, rue Croix-Nivert, 15e
F/dim., lun. Tél. : 48-28-81-64

JARRASSE
Poissons et fruits de mer. Salons.
4, avenue de Madrid, NEUILLY
46-24-07-56. *Fermé dimanche.*

ALSACE A PARIS T. l. j. 43-26-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
TERRASSE PLEIN AIR
HUITRES ET COQUILLAGES

ARTOIS ISIDORE 45-63-51-50 42-25-01-10
POISSONS-ROGNONS-CONFIT
GIBIER en SAISON
MENU le soir 170 F – SALONS
13, rue d'Artois 8e – Jusqu'à 22 h 30



Huîtres toute l'année. Poissons - Plats traditionnels. Décor "Brasserie de luxe". Terrasse ensoleillée.
Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Tél.: 43.42.90.32





PHILATÉLIE

Vieira da Silva

La Poste mettra en vente générale, lundi 13 décembre, un timbre à 5 F de la série européenne d'art contemporain laconiquement intitulé « Vieira da Silva ».

Maria Elena Vieira da Silva, naturalisée française en 1956, est née au Portugal en 1908. L'artiste étudia la sculpture avec Bourdelle et Despiau, la peinture avec Friesz, Léger. Peintre, graveur, elle a aussi réalisé des tapisseries pour l'université de Bâle et les vitraux du chœur et des chapelles latérales de l'église Saint-Jacques, à Reims. Elle est décédée en 1992.



Le timbre, au format horizontal 48 x 36,85 mm, mis en page d'après une gravure rehaussée de Vieira da Silva (1954), est imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 11 et 12 décembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le hall du Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna, 16e.

En filigrane

• **La Gambie tous azimuts.** – Impressionnante production philatélique en Gambie, ces derniers mois. Au programme, des timbres et des feuillets sur les thèmes les plus divers : Elvis Presley, Madonna, Marilyn Monroe, héros de Walt Disney, chats, chiens, art thaï, poteries chinoises, Coupe du monde de football, Noël...

• **Paris, ses losanges...** – L'Académie de philatélie poursuit la publication de son *Encyclopédie des timbres-poste de France* avec un intéressant volume, signé Jean-Claude Delwaulle, sur les bureaux de quartier de Paris durant la période d'utilisation (janvier 1852 à septembre 1863) des oblitérations en losange. Une époque essentielle de l'histoire postale de la capitale (*les Bureaux de quartier de Paris, 1852-1863*, 144 pages, nombreuses illustrations, 220 F, port inclus. Commandes auprès d'Arnaud de La Mettrie, 47, boulevard Garibaldi, 75015 Paris).

• **Ventes.** – Vente sur offres Demarest de décembre (Paris, tél. : (1) 47-70-04-01). Au catalogue, marques militaires (Grande Armée, ballons montés, etc.), classiques de France, entiers postaux, rubrique polaire.

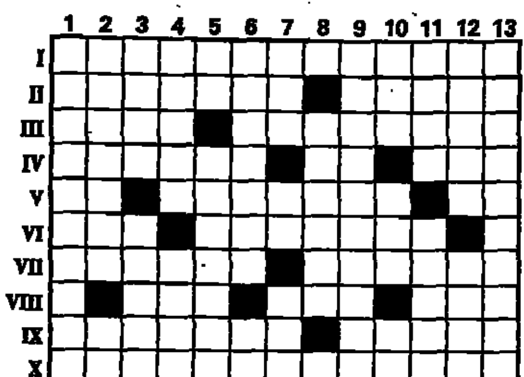
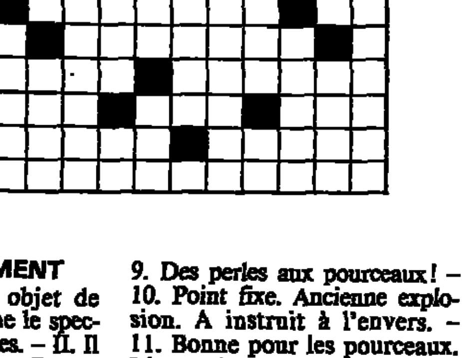
Vente à prix nets Reboulot (Rennes, tél. : 99-79-27-02). Près de mille deux cents lots de timbres sur lettres classées par départements, de la Manche à la Sarthe.

Prix courant Actualité-Philatélique (Cormeilles-en-Parisis, tél. : (1) 34-50-64-15). Tous les timbres de France, avec un pratique guide des couleurs des classiques pour distinguer, par exemple, le bleu-noir du bleu foncé.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen sur demande contre 15 F en timbres.

Mots croisés

nº 793

HORIZONTALEMENT

I. Le petit monde objet de tous ses soins lui donne le spectacle de bien des drames. – II. Il protège votre commerce. Donne une potion bien amère. – III. La moitié du fonds, chez le brocanteur. Font une allée parfumée. – IV. La tête d'énarque ? Parfois sur l'enveloppe. Roi. – V. Adverbe. Mis un peu de fard. Psychiatre. – VI. Montra quelque adresse. Décida de la fin. – VII. Altérés. A chacune son bouquet. – VIII. Se dit doublé. Fabrique de dirigeants. N'avoua rien. – IX. Refusent toute franche couleur. Pousse vers le bleu. – X. On ne peut nier qu'elles aient des contacts sur un point.

VERTICALEMENT

1. Trop florissant il peut inquiéter. – 2. Pas une qualité pour un steak. Voyelles. – 3. Embryon d'orchestre. Abuse de tous les pouvoirs. – 4. Envoya ad patres. Monnaie. – 5. En activité. Pour n'offenser personne. – 6. Dans la chaussure. Préposition. – 7. Monnaie. Pièce. Cardinal auxiliaire. – 8. Vit en toute indépendance. – 9. Des perles aux pourceaux ! – 10. Point fixe. Ancienne explosion. A instruit à l'envers. – 11. Bonne pour les pourceaux. Lieu de célébrations. – 12. Change peu. N'est pas d'abord très agréable. – 13. Impérativement dans l'air du temps, sans quoi ils font un bide.

SOLUTION DU Nº 792

Horizontalement

I. Rhône-Poulenc. – II. Habitat. Iséo. – III. Urée. Tension. IV. Médecine. VTT. – V. Ami. Aster. Tr. – VI. Epis. Sépia. – VII. Ignorés. Iles. – VIII. Sectarisme. – IX. Alet. Inusité. – X. Ne. Emeus. Non. – XI. Terrassement.

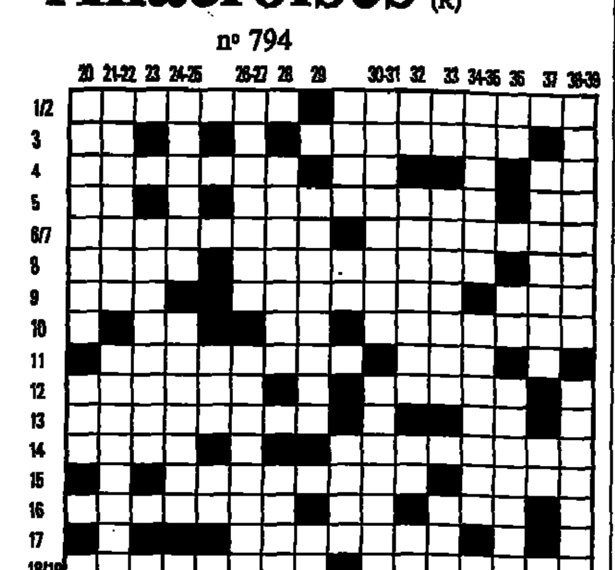
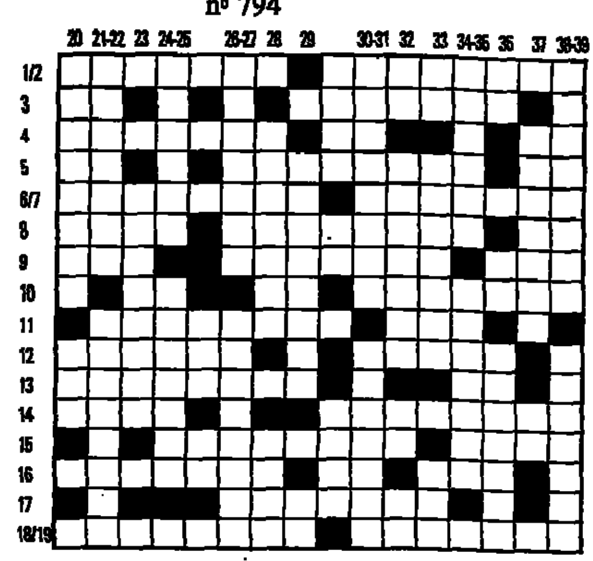
Verticalement

1. Rhumatisant. – 2. Harem. Gelée. – 3. Obédience. – 4. Niée. Potter. – 5. Et. Ça ira. Ma. – 6. Pâtisseries. – 7. Otent. Sinus. – 8. Nées. Suse. – 9. Lis. Reims. – 10. Esiv. Pleine. – 11. Néottie. Ton. – 12. Contrastent.

François Dorlet

Anacroisés (R)

nº 794

HORIZONTALEMENT

1. ADIJNRS. – 2. ACCEEHNR. – 3. AAGIINR. – 4. EINQSUU. – 5. CEKMRSTU. – 6. BEEELLOR. – 7. EHIOPST. – 8. EEINNNOR. – 9. AAINSTT (+ 3). – 10. AEILRSS (+ 6). – 11. EEFFILRX. – 12. FIOSSU. – 13. AEISSSTZ – 14. AABEEGLR. – 15. CEEEMTUY. – 16. AEEEHNT. – 17. AABEJMN. – 18. EEIQSSSU. – 19. EEEMNSU (+ 1).

VERTICALEMENT

20. EEEJNSSU. – 21. AEELNNU. – 22. EEORSSTT. – 23. EELSTTUU. – 24. DELQUU. – 25. EEEFFIL. – 26. EINNORT. – 27. EEEIMSST (+ 1). – 28. AERSUUX. – 29. EEIIMRTZ (+ 2). – 30. AACLNNOT. – 31. AEGIMRT (+ 2). – 32. AEEIINP. – 33. CEEHITV. – 34. AIKNNN. – 35. AEEGLLS (+ 2). – 36. AABNOSY. – 37. AEENSUV. – 38. EIIOPRSS. – 39. EGNNOSU.

SOLUTION DU Nº 793

1. MENAGER (MANEGER, ENGAMER, REMANGE). – 2. DEVINENT (ENVIDENT). – 3. NEGATIF (AGENTIF, FIGEANT). – 4. OTIDIDE, oiseau type outarde. – 5. DANSABLE (SALBANDE, LABADENS). – 6. ERGOTAI (AGIOTER, AGRIOTE). – 7. INQUIETE. – 8. ENSELLE. – 9. TRECHEUR (RECHUTER). – 10. ATELES (ETALES, SALETE, TALEES). – 11. ENNEADE. – 12. ANNUITE (NUAIENT). – 13. ETIERS (ITERES...). – 14. STAMINE (ENSIMAT...). – 15. EQUITANT (QUANTITE). – 16. ARROSER. – 17. SUDISTE (SEDUITS, SUSDITE). – 18. GENESE (EGEENS, GENEES). – 19. PETESEC. – 20. ALIMENTS (SMALTINE). – 21. MIOCENE. – 22. PANSAS. – 23. ENTERINA (TANNERIE...). – 24. NITRURE. – 25. STANDARD. – 26. ANDROCEE (ENCODERA). – 27. TALLAI (TAILLA, AILLAT, ALLIAT, ALLAIT). – 28. ENDIABLE. – 29. TINETTE. – 30. REELISES (LISEREES). – 31. DADAISTE. – 32. EMERGEA (EMARGEE). – 33. RHETIQUE, de la Rhétie. – 34. VINIQUE. – 35. UNCINE. – 36. EROTISME (TIMOREES). – 37. EMBLEME. – 38. ASTATE, élément radioactif instable. – 39. TIEDEUR (EDITEUR, REDUITE, ERUDITE, ETUDIER). – 40. EPITOMES (EPSOMITE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

nº 1563

LA COUPE CINO DEL DUCA

La donne qui va suivre a été jouée dans la Coupe del Duca par le Polonais Krystof Martens, un des grands joueurs mondiaux. Il a été l'un des artisans de la victoire de la Pologne en juin dernier au championnat d'Europe de Menton, mais il n'a pas voulu participer au Championnat du monde de Santiago et son absence a peut-être été une des causes de la sévère défaite des Polonais contre les Norvégiens en quart de finale.

Pour réussir le top dans cette donne de la Coupe del Duca, il fallait faire une levée de mieux.

Ouest		Nord		Est
		♠ R D 9 7 ♡ D 2 ◊ V 10 8 3 ♣ D 4 2		
♠ V 8 6 ♡ A V 7 5 3 ◊ D 9 6 4 ♣ R		N / O E / S		♠ 5 4 ♡ 10 9 6 ◊ R 2 ♣ V 10 8 7 6 5
		♠ A 10 3 2 ♡ R 8 4 ◊ A 7 5 ♣ A 9 3		

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Abiker	Y...	Martens
–	passe	passe	1 SA
passe	2 ♣	contre	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle sec, *comment Martens en Sud a-t-il réalisé* ONZE levées au contrat de QUATRE PIQUES quelle que soit la défense ?

Réponse :

Même avec les atouts répartis 3-2, il lui restait encore au moins un Cœur, un Carreau et un Trèfle à perdre. Cependant, en tournoi par paires, le but n'est pas seulement de réussir le contrat déclaré, mais de faire une ou plusieurs levées de mieux.

Après avoir fait l'As de Trèfle, Martens monta au mort par le Roi de Pique pour jouer le Valet de Carreau couvert par le Roi et l'As de Carreau. Ensuite, Dame de Pique, As de Pique et *le 7 de Carreau* qu'il a laissé courir. Le déclarant continua avec le 5 de Carreau. Ouest mit la Dame, mais le *10 de Carreau affranchi* permit de défausser le Trèfle perdant et de faire le « top plein », suivant l'expression consacrée...

CHAMPION ET POLYTECHNICIEN

On a coutume de dire que quelques polytechniciens seulement jouent très bien au bridge. Une des raisons est sans doute que leurs professions ne leur laissent guère le loisir de s'entraîner sérieusement. Quelques-uns, cependant, ont été des champions, les plus connus étant Adad, Bourchtoff, Leenhart et Stretz...

C'est sans doute dans le jeu de la carte qu'ils excellent, comme le montre cette donne jouée au championnat du Marché commun de 1991, à Athènes.

Ouest		Nord		Est
		♠ 8 2 ♡ A R 10 9 ◊ A 9 4 3 2 ♣ R D		
♠ R V 6 3 ♡ 7 6 ◊ R V 10 8 6 ♣ 9 4		N / O E / S		♠ A D 9 7 4 ♡ D V 3 ◊ D ♣ 8 7 5 2
		♠ 10 5 ♡ 8 5 4 2 ◊ 7 5 ♣ A V 10 6 3		

Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Piganeau	Y...	Stretz
–	–	passe	passe
passe	1 ◊	1 ♠	passe
2 ♠	contre	passe	4 ♡...

Note sur les enchères

Le contre de Nord au second tour est une sorte de spoutnik de l'ouvreur, c'est-à-dire un contre d'appel qui promet non seulement une belle ouverture, mais aussi *quatre Cœurs* comme dans le vrai spoutnik. Malgré la certitude de trouver quatre cartes à Cœur chez le partenaire, la sagesse est de dire « 3 Cœurs » car la main de Sud est tout de même assezfaible.

Ouest a entamé le 3 de Pique pour l'As d'Est, qui a continué Pique. Ouest a pris avec le Valet de Pique et a contre-attaqué atout. *Comment Stretz, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Philippe Brugnon

Echecs

nº 1566

TOURNOI DÉDIÉ A Tchigorine, Saint-Pétersbourg, 1993.
Blancs : G. Serper.
Noirs : Nikolaidis.
Défense est-indienne.

1. ç4	g6		25. Txç8+ !!	Dxç8
2. é4	Fg7		26. Dé5	fxé3
3. d4	d6		27. Dé6+	Rf8
4. Cç3	Cf6		28. Txd7	éxf2+
5. Cg-é2 (a)	Cb-d7 (b)		29. Rf1 ! (q)	Dé8
6. Cg3	ç6		30. Tf7+ ! (r)	Dxf7
7. Fé2	a6		31. Dç8+	Dé8
8. Fé3	h5 (c)		32. d7 !	Rf7
9. f3 (d)	b5 (é)		33. Dxé8=D+	Txé8
10. ç5 ! (f)	dxç5		34. Db7+	Té7
11. dxç5	Dç7		35. ç6 !	é4
12. 0-0	h4		36. ç7	é3
13. Ch1	Ch5 (g)		37. Dd5+	Rf6
14. Dd2	é5 (h)		38. Dd6+	Rf7
15. Cf2	Cf8 (i)		39. Dd5+	Rf6
16. a4 !	b4		40. Dd6+ (t)	Rf7
17. Cd5 !! (j)	çxd5		41. Dxé7+	Rxé7
18. éxd5	f5 (k)		42. ç8=D (u)	Fh6
19. d6 !	Dç6 (l)		43. Dç5+	Ré8
20. Fb5 !! (m)	axb5		44. Db5+	Rd8
21. axb5	Dxb5 (n)		45. Db6+	Rd7
22. Txa8	Dç6		46. Dxg6	é2+
23. Tf-a1	f4		47. Rxf2 (v)	Fé3+
24. Ta1-a7 !	Cd7 (o)		48. Ré1 ! (w)	abandon.

NOTES

a) Une variante peu jouée qui permet souvent aux Blancs d'entrer dans un schéma proche du « système Saemisch » (5. f3). Une ligne voisine consiste en 5. Fd3, 0-0 ; 6. Cg-é2, Cb-d7 ou ç5.

b) Ou 5..., é5 ; 6. d5, Ca6 ; 7. Cg3, h5 ; 8. Fd3, h4 ; 9. Cf1 ! menaçant Cé3 ou 5..., 0-0 ; 6. Cg3, é5 ; 7. d5, ç6 ; 8. Fé2, çxd5 ; 9. çxd5, Cb-d7 ; 10. 0-0, a6 ; 11. Fé3, h5 ; 12. Té1 (12. Fg5, Dé8 ; 13. Dd2, Ch7 ; 14. Fh6, h4 ; 15. Ch1, Cd-f6 ou f5 et les Noirs ne sont pas mal), Ch7 ; 13. Cf1, Ff6 ; 14. a4 !, Fg5 ; 15. a5, h4 ; 16. b4, f5 ; 17. éxf5, gxf5 et rien n'est clair (Tchekov-Ye Yangtchuan, 1991).

c) Une avance souvent efficace quand un C blanc se tient en g3.

d) 9. h4 affaiblirait sans raison la case g4.

é) 9..., é5 était certainement préférable à cette attaque injustifiée sur l'aile-D.

f) Première réfutation.

g) Avec un pion en h4, les Noirs peuvent difficilement roquer sur l'aile -R.

h) Les imprécisions des Noirs, sur le plan positionnel, donnent à leur adversaire un net avantage.

i) Visant la case d4 *via* é6.

j) Un beau sacrifice qui aboutit à deux pions passés liés.

k) 18..., Cf4 est vain : 19. Fxf4, éxf4 ; 20. Cé4 !

l) Si 19..., Dd7 (Db7) ; 20. ç6 !, Dxç6 ; 21. Tf-ç1, Dd7 ; 22. Tç7 avec gain.

m) Après le sacrifice du C, celui du F.

n) Si 21..., Db7 ; 22. ç6, Db8 ; 23. b6 !

o) Si 24..., fxé3 ; 25. Dd5 !, éxf2+ ; 26. Rxf2.

p) Sacrifiant une qualité au passage.

q) Très précis. Si 29. Rxf2, Dxç5+. La suite 29..., Cxg3+ ; 30. hxg3, Dxd7 ; 31. Dxd7, hxg3 est insuffisante à cause de 32. Dé7+, Rg8 ; 33. Dé8+, Ff8 ; 34. Dxg6+ etc.

r) Enfin le sacrifice d'une T.

s) Si 39..., Rf8 ; 40. Dd8+, Rf7 ; 41. Dxé7+.

t) Gagnant, par cette répétition de coups, du temps à la pendule.

u) Une troisième D blanche.

v) Et non 47. Rxé2 ?, Cf4+ avec gain de la D.

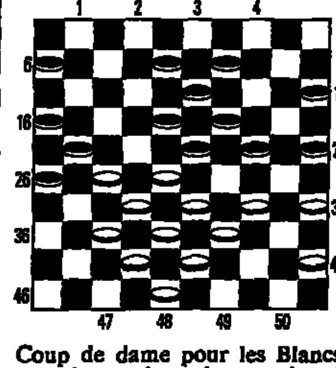
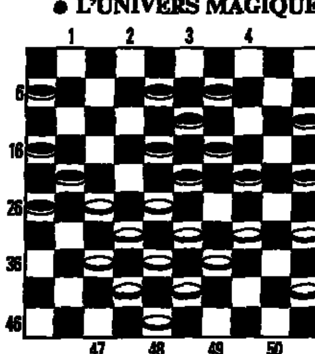
w) Après ce joli feu d'artifice le R blanc revient sur sa case de départ.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1565
T. B. GORGIEV (1932)

(Blancs : Rd7, Fé4, Pd6. Noirs : Ra3, Pa5, a3, f6, f5.)

1. Fb1, f4 ; 2. Rç6, f3 ; 3. Rç5, Rb3 ; 4. d7, f2 ; 5. d8 = D, f1 = D ; 6. Dd5+, Rç3 ; 7. Dd4+, Rb3 ; 8. Da4+ !, Rxa4 ; 9. Fç2 mat ou 8..., Rb2 ; 9. Dç2+, Ra1 ; 10. Da2 mat.

ÉTUDE Nº 1566
S.M. LIBURKINE (1940)

Blancs (4) : Ré5, Pd5, é6, h7.
Noirs (4) : Rg6, Fa8 et h6, Ca3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Dames

nº 470

LE COIN DU DÉBUTANT

• **N'y toucher qu'après :** pendant l'exécution d'une rafle multiple, les pièces victimes de ce mouvement ne doivent disparaître du damier qu'une fois la rafle achevée.

Exemple :

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 35-30 (25 × 19) [ce n'est qu'à ce temps précis que les Noirs prennent les pions 30, 42 et 23] 24 × 2, +.

Corollaire de cette règle : on ne doit jamais passer plus d'une fois sur la même pièce. Dans ce deuxième exemple, il en est ainsi pour le pion porté à 22.

• **L'UNIVERS MAGIQUE**

Coup de dame pour les Blancs par le maître international O. Verpoest au championnat de Belgique, 1975.

Les Blancs annulent comme suit : 34-29 ! (23 × 34) 39 × 30 (25 × 34) 28-23 (19 × 39) 38-33 (39 × 28) 32 × 14 (21 × 41) 42-37 (41 × 32) 43-38 (32 × 43) 48 × 8 !

SOLUTION DU PROBLÈME nº 469
P. GARLOPEAU (1993)

Blancs : pions à 11, 15, 16, 17, 20, 21, 24, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 43, 44, 46, 48, 49, 50.

Noirs : pions à 4, 5, 6, 8, 9, 12, 13, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 37, 45.

35-30 !! (25 × 14) 46-41 ! (37 × 46) 34-29 (23 × 25 ou 45 × 25) 24-20.

(45 × 34) 39 × 30 (25 × 34) 48-42 (14 × 25) 42-37 (31 × 33) 44-39 (33 × 44) 50 × 30 (25 × 34) 43-39 (34 × 43) 49 × 38 (32 × 43) 21 × 3 ! (12 × 21) 3 × 48 [en prenant le pion noir à 18] (6 × 17) 16 × 9 (4 × 13) 15-10 (5 × 14) 36-31 (26 × 37) 48 × 5 !! Extraordinaire combinaison en dix-sept temps à partir de dix-neuf pions : un double défi !

PROBLÈME nº 470
P. GARLOPEAU (Rochefort) 1963

Les Blancs jouent et gagnent (très difficile et motif final unique et irrésistible).

SOLUTION : dans la prochaine chronique.

• Pour accéder plus vite à l'univers magique : *l'Effort*, organe officiel (nouvelle conception) de la FFJD. Dix numéros par an (30 à 42 pages). Pour tous niveaux de force. S'adresser directement au rédacteur en chef : Bernard Bigot, 23, rue de Courcy, 51220 Thil. Tél. : 26-03-11-00. Se recommander du *Monde*.

Jean Chaze

Givenchy, classique français

Agé de soixante-six ans, Hubert de Givenchy est en ce moment vivement mis sous les feux de l'actualité. Il ne s'agit pas de haute couture, mais de la collection de mobilier d'apparat et d'objets des XVII[e] et XVIII[e] siècles qu'il met en vente à Monaco. Fin d'une époque.

« JE *ne voulais pas être possédé par une possession.* » Ainsi peut parler Hubert de Givenchy, un mètre quatre-vingt-seize de courtoisie, l'allure d'un grand chambellan de la haute couture. Il faut le voir, en pantalon de flanelle et blazer bleu marine, astiquant ses girandoles de cheminée Louis XV avant le jour J, ou plaçant ses amaryllis dans des jardinières de bronze : *« J'aime caresser les objets, les nettoyer, les admirer : je leur dois de les accompagner. Chacun représente un instant, un émerveillement. Il faut qu'ils soient impeccables. »* Ou s'adresser avec une politesse presque anachronique au vigile : *« Monsieur le policier, j'attends deux personnes importantes. »*

A Paris, dans le cadre de la Fondation Bismarck, où il avait mis en scène lui-même toute sa collection, nombre d'amies et de clientes sont venues lui rendre visite : *« Merveille, Divin ! »* Pendant qu'elles s'exclamaient devant les appliques de la duchesse de Parme, les fauteuils de la princesse de Faucigny-Lucinge, ou le service de couverts en vermeil dix-huitième ayant appartenu à Arturo Lopez (*« Sublime ! Mais c'est pour douze ou vingt-quatre ? »*), on le vit regarder ce tableau de Hoogstraaten, un élève de Rembrandt. C'est l'une des pièces dont il avoue se séparer le plus difficilement. Il représente une cour de palais Renaissance qui s'ouvre sur des jardins. Au premier plan, un chien, avec un jeune garçon lisant : *« Dans son visage, il y a tout le repos du monde... »*

La collection de mobilier et d'objets d'art dispersée par Christie's à Monaco le 4 décembre fait figure d'événement (1). La maison anglo-saxonne a même présenté cette collection de mobilier parisien à New-York. Une première. L'ensemble, comprenant une centaines de meubles français et d'objets d'art des XVII[e] et XVIII[e] siècles, est estimé à 100 millions de francs. La qualité des pièces présentées confère à cette vente un caractère exceptionnel. *« Je garde un peu moins de la moitié »*, affirme Hubert de Givenchy, qui a par exemple refusé de se séparer de son armoire Boulle, sa première acquisition, à l'âge de vingt-quatre ans. On d'un certain nombre de toiles, signées entre autres de Rothko, des dessins de Miro, de Nicolas de Staël. *« J'avais besoin de simplifier ma vie. Maintenant je comprends Mademoiselle Chanel, qui m'avait dit :* « Un jour, tu verras, le grand luxe, c'est de dormir dans des draps merveilleusement repassés, d'avoir un service impeccable, une jolie vaisselle, un bon café. Savoir apprécier la moindre chose. » Il a décidé de ne pas assister à la vente.

Balenciaga, que Givenchy considère comme son maître, avait brutalement fermé sa maison de couture en 1968, comme pour dire : *« Cette époque n'est plus de mon genre. »* Hubert de Givenchy, confronté à un problème de fonds propres, a vendu sa société en 1988 au groupe LVMH (Louis-Vuitton-Moët-Hennessy) qui, avec Dior, Christian Lacroix, Céline, Kenzo..., est le numéro un du luxe dans le monde. Gagner des parts de marché, accroître la productivité : la maison de couture du 3, avenue George-V a dû se plier aux lois du temps.

« Ils laissent de côté le beau, ils veulent faire de l'argent. Résultat, les ateliers ont un travail fou, et pas assez de mains », note un témoin. Dans le studio couture où s'effectuent les essayages, M[me] Jeannette, la secrétaire particulière, à ses côtés, depuis les débuts, reconnaît : *« Ce n'est plus la même excitation. Il n'y a plus la foi. On sent bien que ce n'est plus lui, le patron. Alors, on fait bande à part... »* Les rouleaux de tissu se reflètent dans les miroirs.



GASTON BERGERET

« Un tissu se respecte. Vous ne pouvez pas tricher. On le chouchoute, on le caresse. Il faut arriver à lui donner sa forme. C'est la beauté d'une robe », soutient Hubert de Givenchy. Deux couturiers parmi ses contemporains trouvent grâce à ses yeux : il admire Yves Saint Laurent et Philippe Venet. *« Un vêtement doit avoir une harmonie, une architecture. Aujourd'hui, on montre des robes de pauvresse et des vieilles voilettes trempées sur la tête, c'est une insulte. Etre bien habillé, cela ne veut pas dire être démodé. J'aimerais bien avoir des élèves, mais je suis souvent déçu, peut-être parce que je regarde trop ce que j'étais »*, affirme ce couturier entré à l'âge de dix-sept ans chez Jacques Fath et formé à la grande école de Lelong, Piguet, Schiaparelli. *« Il n'y avait pas de limite. Je voulais que M. Fath apprécie mon travail. J'allais au devant. On partait repérer des détails de col au musée. Il y avait une passion, un feu sacré. Plus vous travaillez, plus vous recherchez, plus vous arrivez. La chose la plus amusante, c'est la toile. Chercher un dos, tout est là... »* Chaque soir, lorsqu'il est à Paris, M[me] Jeannette continue de préparer la blouse en lin blanc de Monsieur : *« Il est très exigeant. Nous sommes là à 7 h 30 tous les jours de l'année... »*

Sur sa table de travail, une grande boîte remplie de marqueurs Pentone de Letraset, des photos de sa mère, et au-dessus, une Madone du Corrège, un poster Love d'Yves Saint Laurent, avec son chien Moujik. A chacun le sien : *« Sandy, c'est une adoration, vous savez combien les Labrador sont des chiens merveilleux... c'est lui qui est le plus près de mon cœur »*, dit-il avec cette manière qu'ont les couturiers de parler de leurs animaux domestiques. Ceux-ci leur donnent la joie que leur réservaient hier les collections, elles-mêmes substituts des enfants qu'ils n'ont pas eus. *« Oh, si Sarah pouvait avoir des poppies avec Sandy, ce serait merveilleux ! »*

En décembre dernier, Hubert de Givenchy perdait sa muse, son amie, Andrey Hepburn, ce corps fin comme un crayon qu'il a habillé à la ville comme à la scène pendant quarante ans : robe blanche brodée de Sabrina pour danser avec Bogart et William Holden, cloche de gazar et fourreau de soie cloquée pour *Breakfast at Tiffany's*. *« Hubert est tel un arbre, grand, droit, et beau... »*, disait l'ingénue aux yeux de biche devenue l'ambassadrice de l'UNICEF. Vingt ans après la mort de Balenciaga, cette nouvelle disparition, Hubert de Givenchy l'a vécue comme un *« choc, une cassure »*. Il confie : *« La vie, c'est comme un livre. Il faut savoir tourner les pages. Je m'arrêterai de faire des robes, mais pas de découvrir. »*

C'était il y a quarante ans et des poussières. *« Des robes qui vous rappellent ce premier verre de champagne - qui est le meilleur - »*, relevait Gwen Robins, dans l'*Evening News*. En 1952, Hubert de Givenchy, issu d'une famille propriétaire des mines d'Anzin, ouvrait officiellement sa maison de couture sur la plaine Monceau. Sept ans après l'avènement du *new look* très corseté de Dior, le « bébé géant de la couture » fait souffler sur la mode un vent de fraîcheur, adapté aux nouvelles exigences de la *café society*, avec ses modèles nommés *Doux doux, Chaleureux* : encolures dépouillées, dos blousants, soies légères, surfaces planes sur lesquelles les lignes se dessinent, nettes, précises. *« Une robe de Givenchy ne ressemble à nulle autre : certains styles proposent une idée, d'autres s'imposent, lui n'en prend guère le temps, il cingle »*, écrivait Madeleine Chapsal dans *l'Express* en 1956. Une allure qui vaut à Hubert de Givenchy cette renommée auprès des milliardaires américaines à la ligne-tuteur, étrennant leurs boléros de roses dans les bals *April in Paris*.

Les vedettes de la pose s'appellent Capucine, Sophie Litwak, Bettina, donnant son nom à une blouse légère et vaporeuse, copiée à des milliers d'exemplaires... Il est le premier à casser l'image du tailleur, en proposant ses fameux «séparables », blouses d'organdi, sweaters, que porteront avec aisance Mrs Lopez, Rachel Lambert Mellon, Babe Paley, et même la duchesse de Windsor dont il reconnaît : *« Elle était impeccable, certes elle n'avait pas l'audace de Gloria Guiness. »* A propos, il se souvient : *« Elle transformait nos modèles. Elle arrivait avec des tissus. Elle avait trouvé un poncho. Elle me disait :* « Copie-moi ça, tu devrais mettre le dos devant et le devant derrière. » *Elle avait raison. D'autres voulaient des robes pour les assortir à leurs bijoux. Il fallait que les émeraudes arrivent à un centimètre du décolleté. Elles nous inspiraient, c'était enrichissant... J'ai connu la fin de la vraie haute couture, l'époque où les femmes s'habillaient même pour aller dans des endroits perdus »*, dit-il, revoyant lady Fellows avec son blouson d'ocelot et ses chaussures de cycliste dorées. *« Un chic inouï. »* Les souvenirs bourdonnent, il les rattrape au vol. Bérard ? *« Chez Piguet, il était vautré par terre avec son chien, aussi noir que sa barbe. Il disait « Bob, change ce col ! » Il a apporté une touche de rêve, de fantaisie. »* Schiaparelli ? *« Certains pensent qu'elle était méchante. Je dirai qu'elle n'était pas heureuse. »* Chanel ? *« Nous étions en 1947. Je lui ai trouvé l'allure d'une petite vieille dame. Avec une cape de zibeline, qui n'avait pas l'air en bonne forme. Il y avait là Lifar, Kochno, Auric... On ne parlait que des frais engagés pour Dior dans le petit hôtel de l'avenue Montaigne... J'ai été présenté. Chanel a dit :* « Oh ! tous ces

« Aujourd'hui, on montre des robes de pauvresse et des vieilles voilettes trempées sur la tête, c'est une insulte. »

garçons qui font de la couture ! Moi je vais rouvrir ma maison. On va voir ce que c'est que la mode ! »

La mode, pour Givenchy, est à l'image du crucifix que lui a légué Balenciaga. Une discipline. Un sens de l'ordre. Son grand-père, administrateur des Gobelins, ne collectionnait-il pas les uniformes militaires ? Si les robes d'Yves Saint Laurent semblent faire l'amour avec celles qui les portent, celles de Givenchy, parfois plus techniquement parfaites, paraissent ne jamais devoir toucher le corps ; soumises au grand air de la distinction, elles le tiennent, le remettent à sa place, l'effleurent pudiquement, suivant l'orthodoxie d'un bon goût qui semble l'avoir figé pour toujours dans une France d'avant 68. *« Les choses transparentes, c'est amusant dans le Midi ! »* Pour lui, l'élégance rime avec une propreté de l'attitude : *« Un sweater, une jupe de flanelle, des mocassins nets et sans histoire, une chemise d'homme, un peu de maquillage. »* L'amour ? *« Ca fait tellement souffrir. L'important, c'est de savoir aimer en soi-même. Se retenir. Une question de sagesse. »*

Certains l'ont surnommé « Givenchère », d'autres ne savent pas qu'il existe encore. Il a soixante-six ans, et une certaine grandeur se dégage du personnage et de ses collections de haute couture, même si elles ne débordent jamais de sensualité ou d'imagination. Car il y a cette façon de suivre une ligne, envers et contre tout, et de témoigner aux femmes, à défaut d'amour, une éternelle civilité : *« J'ai rêvé toute ma vie de faire ce métier. Je n'en parle pas au passé, parce que tout a passé si vite. Quand je vois que toutes ces robes tiennent le coup, c'est une joie immense. Mais ce qui me rend triste, c'est de voir partir ces choses dans tous les sens. Certains couturiers créent la pire laideur que j'aie jamais vue. Ce sont des passages nécessaires pour retrouver la beauté. Moi, j'aurai fait mon temps. »*

Un passé s'effiloche, au moment où on n'en finit pas de le mettre en vitrine : après New-York (Fashion Institute of Technology, 1982), Paris (Palais Galliera, 1992), une rétrospective Givenchy a lieu jusqu'à la fin de ce mois au Fashion Mart de Kobe (Japon). Hubert de Givenchy est l'un des rares couturiers à ne pas avoir fait appel à un décorateur. Il habille lui-même ses jardins à la française et ses maisons de maître, un manoir dix-septième au Jonchet, en Touraine, le Clos Fiorentina sur le cap Ferrat. Son rêve ? Restaurer le potager du Roi, à Versailles, un projet sur lequel il travaille avec passion. En toute simplicité, il vit avec *« France-Musique et des livres d'art »*. A Paris, installé depuis huit ans dans un hôtel particulier de la rue de Grenelle, – *« Les propriétaires vendaient le rez-de-chaussée. Je n'ai pas pu résister »* – il a choisi de garder son appartement du premier étage, cinq cent mètres carrés démeublés donc, donnant sur des parterres de buis taillés et de rosiers blancs. *« C'est un grand luxe d'avoir sa tranquillité. »*

Laurence Benaïm

(1) Parmi les pièces les plus importantes (*le Monde* du 27 novembre), le bureau plat attribué à André-Charles Boulle, estimé plus de 10 millions de francs, une commode Cressent (4 à 5 millions de francs), un bureau pupitre Louis XV et un lustre allemand début dix-huitième qui brillait au château de Windsor avant d'illuminer le salon vert du couturier parisien.

▶ Vente par Christie's, le samedi 4 décembre à 20 heures, au Métropole Palace à Monaco. Tél : 93-15-15-15.

La beauté paisible de Goa.

Trésors de l'Ouest

PALITANA
KANHA
NAGPUR
AJANTA
BOMBAY
GOA

Bienvenue dans la palpitante ville de Bombay, porte de l'Inde, renommée pour la chaleur de son accueil et les délices de sa cuisine, mais aussi pour la douceur de ses soies et la souplesse de ses cuirs, ses teintures uniques ou son éblouissant artisanat sur miroir.

Visitez les temples d'Ellora et Ajanta et admirez leurs magnifiques sculptures et peintures rupestres vieilles de plus de 2000 ans.

Promenez-vous sur les plages dorées de Goa et naviguez sur une mer d'un bleu étincelant. Offrez-vous le frisson d'une rencontre avec un tigre dans le parc national de Kanha.

Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, vos vacances en Inde resteront pour vous un souvenir impérissable. Contactez votre agence de voyages dès aujourd'hui.

Veuillez m'envoyer votre nouvelle brochure.
Nom:
Adresse:

India

Office National Indien de Tourisme
8, bd. de la Madeleine, 75009 Paris
Tél. 1 - 42 65 83 86. Fax 1 - 42 65 01 16
Minitel 3615 INDE



هكذا من الأصل